

Université de Montréal

Militantisme transnational ?

**Syndicats et groupes environnementalistes devant les accords de libre-échange
nord-**

américain

Par

Chalmers Larose

Département de science politique

Faculté des Arts et des Sciences

**Thèse présentée à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du
grade de PH.D en Science Politique**

Juin 1999

© Chalmers Larose, juin 1999

SOMMAIRE

Cette étude aborde la problématique de la transnationalisation des mouvements sociaux à l'heure de la mondialisation de l'économie. De manière particulière, elle étudie l'impact de la libéralisation des marchés nord-américains sur les stratégies et pratiques d'action collective des acteurs syndicaux et environnementalistes en Amérique du Nord. L'enjeu du libre-échange pose le problème de la capacité des acteurs sociaux à répondre à la question de la démultiplication des espaces politiques et sociaux disponibles à l'action collective. Plusieurs observateurs soutiennent à ce sujet qu'avec la mobilité du capital et la croissance rapide du flux des échanges transnationaux, certains mouvements de la société civile se dirigeront automatiquement vers l'adoption de stratégies d'action collective qui sortent du cadre national pour investir le site transnational d'opération.

Les nombreuses transformations opérées dans le régime d'accumulation et le mode de production capitalistes ont contribué à aiguiser, entre autres choses, un processus de différenciation structurelle et identitaire entre et parmi les mouvements sociaux. Dans cet ordre d'idées, le mouvement ouvrier est souvent présenté comme projetant un type de militantisme "ancien", ne disposant pas d'outils fonctionnels appropriés lui permettant de suivre les contours complexes des changements économiques actuels. Il est aussi admis que le militantisme environnemental est apte à

déborder aisément les frontières étatiques et représente le prototype du “nouveau” mouvement social, celui qui serait susceptible de générer des offensives transnationales à l’encontre d’initiatives soit globalisées soit régionalisées.

L’objectif de cette thèse est double : 1) d’interroger la prétention des transnationalistes triomphalistes qui établissent un rapport de causalité entre les changements récents intervenus dans l’économie politique mondiale et les stratégies transnationales des acteurs sociaux situés à l’intérieur de la société civile et 2) de confronter la différenciation fonctionnelle entre “ancien” et “nouveau” mouvement social à l’épreuve de faits empiriques appartenant à une réalité concrète et observable et de mesurer le degré de transnationalité respective des deux mouvements.

La thèse démontre qu’il n’existe pas de liens de causalité automatique entre l’émergence d’opportunités politiques transnationales et la transnationalisation d’un mouvement social. Elle défend l’idée que l’entreprise de restructuration économique mondiale soumet les mouvements syndicaux et environnementalistes à un dilemme stratégique similaire. La complexité ou le potentiel structurant d’un site transnational constitue à ce sujet un facteur déterminant dans la compréhension du blocage stratégique auquel font face les acteurs sociaux nationaux dans l’agencement de l’action collective transnationale. Le militantisme transnational d’un mouvement social reflétera sa capacité à traduire les trois indicateurs de la transnationalisation que sont : l’élaboration d’un discours transnational, la construction d’alliances et réseaux

transfrontaliers et le développement de pratiques de mobilisation communes et partagées.

La recherche emprunte une démarche comparative axée sur l'investigation directe et semi-directe. Elle évalue de manière qualitative les stratégies arrêtées par les organisations syndicales et environnementales américaines, canadiennes et mexicaines dans le contexte libre-échangiste nord-américain. Les trouvailles empiriques révèlent la survie des structures politiques nationales et indiquent que le site transnational nord-américain maintient les deux mouvements sous étude dans le champ des espaces stratégiques nationaux.

Table des Matières

SOMMAIRE.....	I
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS.....	VII
REMERCIEMENTS	X
AVANT-PROPOS	XII
INTRODUCTION : MONDIALISATION ET LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN	23
I. LE LIBRE-ÉCHANGE DANS L'ÉCONOMIE POLITIQUE NORD-AMÉRICAINE : APERÇU HISTORIQUE.....	28
<i>I.a convergence politique et technobureaucratique.....</i>	31
II. MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE : NOUVELLES MENACES, NOUVEAUX ENJEUX	41
CHAPITRE I.....	23
LES MUTATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DEVANT LES ENJEUX DE LA MONDIALISATION.....	23
1.1 PARAMÈTRES CONCEPTUELS DE LA MONDIALISATION	23
1.2 CONSÉQUENCES DE LA MONDIALISATION SUR LES STRATÉGIES DES MOUVEMENTS SOCIAUX	36
<i>1.2.1 L'univers national des mouvements sociaux.....</i>	40
1.3 Y A-T-IL DES MOUVEMENTS SOCIAUX TRANSNATIONAUX ?.....	45
<i>1.3.1 La version triomphaliste du transnationalisme</i>	46
<i>1.3.2 Les transnationalistes sceptiques.....</i>	53
<i>1.3.3 Éléments d'identification du mouvement social transnational</i>	58
1.4 EXISTE-T-IL UN SITE DE MOBILISATION SOCIALE TRANSNATIONALE ?	61
1.5 THÉORIE ET MÉTHODE	68
1.6 POURQUOI COMPARER ?	72
CHAPITRE II	75
LE CADRE POLITICO-INSTITUTIONNEL DE L'ACTION COLLECTIVE EN AMÉRIQUE DU NORD	75
2.1 LE CONTEXTE AMÉRICAIN : UN SYSTÈME POLITIQUE PLURALISTE OUVERT AU LOBBYING.	76
<i>2.1.1 Les syndicats.....</i>	76
<i>2.1.2 Les groupes environnementalistes.....</i>	83

2.2 LE CONTEXTE CANADIEN : UN SYSTÈME À DEUX NIVEAUX ET À CLIVAGES NATIONAUX	89
2.2.1 <i>Le syndicalisme</i>	89
2.2.2 <i>L'environnementalisme</i>	95
2.3 LE CONTEXTE MEXICAIN : UN SYSTÈME À DOMINANTE CORPORATISTE	101
2.3.1 <i>Les organisations syndicales</i>	101
A. Un régime d'exception : les maquilas.....	112
2.3.2 <i>Les organisations de défense de l'environnement</i>	116
A. La frontière sud : un spectre écologique ?.....	124
CONCLUSION.....	127
 CHAPITRE III	 127
LES SYNDICATS VIS-À-VIS DU LIBRE-ÉCHANGE EN AMÉRIQUE DU NORD : RÉPONSES STRATÉGIQUES AUX “CRISES NATIONALES”.....	127
3.1 IDENTIFICATION DE L'ENJEU	129
3.1.1 <i>Le discours syndical canadien autour de l'ALÉ</i>	129
3.1.2 <i>Les syndicats américains : Un discours voilé</i>	137
3.2 ALLIANCES ET RÉSEAUX SYNDICAUX FACE À L'ALÉ	142
3.2.1 <i>Fractures sur le front syndical canadien</i>	150
3.3 À LA RECHERCHE D'UNE CONVERGENCE DISCURSIVE : UNITÉ ET DIVERSITÉ SYNDICALE FACE À L'ALÉNA	154
3.3.1 <i>Le discours pragmatique mexicain</i>	155
3.3.2 <i>Les syndicats américains sortent de leur mutisme</i>	162
3.3.3. <i>La réactivation de la rhétorique canadienne</i>	168
3.4 ALLIANCES ET RÉSEAUX SYNDICAUX TRINATIONAUX : L'ÉTAT DES CHOSES.....	177
3.5 PRATIQUES DE MOBILISATION PARTAGÉES : L'ÉTAT DES LIEUX.....	187
CONCLUSION.....	194
 CHAPITRE IV	 194
LES ENVIRONNEMENTALISTES DEVANT LE LIBRE-ÉCHANGE : RALLIEMENT TARDIF ET UNILATÉRALISME AMÉRICAIN.....	194
4.1 LE DISCOURS DES ENVIRONNEMENTALISTES VIS-À-VIS DE L'ALÉ	196
4.1.1 <i>Affronter l'ALÉ : L'inadéquation des stratégies environnementales binationales</i>	202
4.2 LE DISCOURS DES ENVIRONNEMENTALISTES VIS-À-VIS DE L'ALÉNA	206
4.2.1 <i>L'expression des griefs au Canada</i>	207
4.2.2 <i>Les préoccupations mexicaines</i>	212
4.2.3 <i>Accommodation et discorde aux États-Unis</i>	217
4.3 QUID DES ALLIANCES ET RÉSEAUX ENVIRONNEMENTAUX ?	226
4.3.1. <i>La filière “fast-track”</i>	228

4.4 PRATIQUES DE MOBILISATION DES GROUPES ENVIRONNEMENTALISTES DANS LE FEU DES NÉGOCIATIONS DE L'ALÉNA	232
<i>4.4.1 La consécration de l'unilatéralisme environnemental américain</i>	244
CONCLUSION.....	248

CHAPITRE V	249
LE CHANTIER DU SITE TRANSNATIONAL NORD-AMÉRICAIN : ANALYSE COMPARÉE DES STRATÉGIES SYNDICALES ET ENVIRONNEMENTALES	249
.....	
5.1 POUR UNE APPRÉCIATION DU TEMPS	250
<i>5.1.1 ALÉ : Réponses syndicales et environnementales.....</i>	<i>252</i>
5.2 LES DÉFIS D'UN MÉNAGE À TROIS : L'ALÉNA	257
<i>5.2.1 Sur le plan discursif.....</i>	<i>262</i>
A. Les syndicats	262
B. Les groupes environnementalistes.....	264
<i>5.2.2. Sur le plan stratégique organisationnel</i>	<i>267</i>
A. Les syndicats	267
B. Les groupes environnementalistes.....	269
<i>5.2.3. Sur le plan des pratiques intégrées de mobilisation.....</i>	<i>272</i>
A. Les syndicats	273
B. Les groupes environnementalistes.....	274
5.3 L'ACTIVATION DU SITE TRANSNATIONAL NORD-AMÉRICAIN : UN DILEMME STRATÉGIQUE	276
.....	
CONCLUSION : LES PERSPECTIVES DE L'ACTION COLLECTIVE EN AMÉRIQUE DU NORD	284
BIBLIOGRAPHIE	295

Liste des sigles et abbréviations

- ACDE : Association canadienne du droit de l'environnement
- AFL-CIO : American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations
(Fédération américaine du travail et Congrès des organisations industrielles)
- ALÉ : Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis
- ALÉNA : Accord de libre-échange nord-américain
- ANACDE : Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement
- ANACT : Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail
- BAN : Bureau Administratif National
- BEP : Border Environmental Plan
- CCA : Comité canadien d'action sur le statut de la femme
- CCCE : Conseil canadien des chefs d'entreprises (Business Council on National Issues, BCNI)
- CCE : Commission de coopération environnementale
- CCT : Commission de coopération dans le domaine du travail
- CEPAL : Comisión Económica para América Latina y el Caribe (Commission économique pour l'Amérique latine)
- CEQ : Centrale de l'enseignement du Québec
- CISL : Confédération internationale des syndicats libres
- CJM : Coalition for Justice in the Maquiladoras
- CQNT : Coalition québécoise sur les négociations trilatérales

CQOL :	Coalition québécoise d'opposition au libre-échange
CSN :	Confédération des syndicats nationaux
CTC :	Congrès du Travail du Canada
CTM :	Confederación de Trabajadores de México (Confédération des travailleurs du Mexique)
EDF :	Environmental Defence Fund
EPA :	Environmental Protection Agency
FAT :	Frente Auténtico del Trabajo (Front authentique du travail)
FESEBES :	Federación de Sindicatos de Empresas de Bienes y Servicios (Fédération des syndicats d'entreprises de produits et services)
FOE :	Friends of the Earth (Les Ami(e)s de la Terre)
FTO :	Fédération des travailleurs de l'Ontario
FTQ :	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
GATT :	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
IBT :	International Brotherhood of Teamsters
ILRF :	International Labour Rights Fund
MODTLE :	Mobilization for Development, Trade, Labor and the Environment
NADBANK :	Banque nord-américaine de développement
NRDC :	Natural Resources Defense Council
NLRB :	National Labor Relations Board
NPD :	Nouveau Parti Démocratique
NWF :	National Wildlife Federation

PRD :	Partido de la Revolución Democrática (Parti de la révolution démocratique)
PRI :	Partido Revolucionario Institucional (Parti révolutionnaire institutionnel)
RCA :	Réseau canadien d'action
RMALC :	Red Mexicana de Acción Frente al Libre Comercio (Réseau mexicain d'action face au libre-échange)
RPC :	Réseau Pro Canada
TCA	Travailleurs canadiens de l'automobile
TLC	Tratado de Libre Comercio (Accord de libre-échange)
UAW :	International Union, United Automobile, Aerospace and Agricultural Implement Workers of America (Syndicat international des travailleurs unis de l'automobile, de l'aérospatiale et de lk'outillage agricole, TUA)
UE :	United Electrical, Radio and Machine Workers of America
UNT :	Unión Nacional de Trabajadores (Union nationale des travailleurs)
UPA :	Union des producteurs agricoles
WWF :	World Wildlife Fund (Fonds mondial pour la nature)

REMERCIEMENTS

La réalisation de cette œuvre doit beaucoup à un éventail très large de gens. Je voudrais remercier Madame Jane Jenson, ma codirectrice de thèse. Je lui suis reconnaissant pour ses conseils judicieux et je salue son esprit de synthèse qui rend intelligibles les problèmes complexes. Mes remerciements vont également à Monsieur Michel Duquette, mon codirecteur, celui qui m'accueillit à l'Université de Montréal et qui me prodigua les premiers conseils quant à la construction de ce projet. Son sens de collaboration et sa contribution intellectuelle sont grandement appréciés et méritent un éloge particulier.

Je remercie tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont prêté main-forte au cours de mon périple sur le terrain, que ce soit à Montréal, Toronto, Washington ou Mexico. Tout particulièrement mes remerciements vont aux professeurs Francisco Juan Zapata et Jean-François Prud'homme du Colegio de México, et aux professeurs Julian Castro Rea et Maria Teresa Gutierrez Haces du Centro de Investigaciones sobre para América del Norte de l'Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM). Je dois à Alberto Olvera Rivera, professeur de sociologie à la Universidad Veracruzana, mon interprétation de l'univers des mouvements sociaux au Mexique. Madame Ruth de Vila Freyer et sa fille, Ana Vila, m'ont gracieusement hébergé durant mon séjour dans la ville de Mexico. Je leur prie d'accepter ma profonde gratitude. Je tiens aussi à souligner le remarquable esprit d'hospitalité dont a fait preuve mon collègue et ami

Khaled Mansour qui a bien voulu m'accompagner dans les officines périlleuses de Washington.

Cette recherche n'aurait sans doute pas vu le jour, n'était-ce la collaboration bienveillante du Centre de recherche pour le développement international (CRDI) à Ottawa. Je remercie David Runnalls et Rita Bowry pour avoir cru que ce projet requérait le soutien de l'organisme. À ce propos, je formule le vœu que le Centre continue à évoluer dans cette voie et cet esprit d'ouverture.

Nombreux sont les amis et collaborateurs qui méritent une manifestation d'affection publique pour leur soutien inestimable. Faute de pouvoir les nommer tous, je préfère les garder précieusement sous le couvert de l'anonymat.

Finalement, et par-dessus tout, je voudrais remercier mes chers parents pour leur soutien entier et indéfectible tout au long de ce processus. Merci de m'avoir toujours compris et de m'avoir toujours cru. Cette thèse leur est dédiée dans son entier; elle appartient désormais au patrimoine familial.

AVANT-PROPOS

Un dilemme hante les mouvements sociaux en cette fin de millénaire, celui de construire des réponses stratégiques qui soient à la dimension des enjeux politiques situés au-delà des structures nationales. Cette thèse est le produit de plusieurs années d'interrogation et de réflexion sur les paramètres actuels de la lutte politique et sociale. Elle se situe dans l'univers des mouvements sociaux, non pas pris de manière isolée, mais plutôt en relation avec le rythme et l'amplitude des changements économiques globaux qui redéfinissent les rapports de pouvoir au plan local et international. Des études récentes ont montré que les acteurs de la scène internationale ne sont plus exclusivement soumis au spectre rigide des États-nation souverains. De plus en plus en plus, on constate que les organisations membres de la société civile lancent des initiatives qui débordent les frontières des États, en réponse à certains enjeux sociaux complexes qui échappent aux emprises de l'appareil étatique. À l'heure actuelle, il faut affirmer que toute politique reflète à la fois les rapports de pouvoir au plan domestique et les forces qui agissent sur la scène mondiale ; elle n'est le produit ni de l'une ni de l'autre séparément, mais des deux ordres imbriqués dans une relation complexe.

L'idée de cette recherche obéit à un impératif de discernement des enjeux sociaux de notre temps. Elle analyse et explore la pertinence des initiatives civiles dans le jeu mondial, en tenant compte du fait que la donne des relations internationales a évolué vers la démultiplication à la fois des espaces et des acteurs. L'exigence de la

démocratie libérale conduit souvent les acteurs sociaux nationaux à rechercher l'articulation de mécanismes de contre-pouvoir lesquels ont tendance à s'inscrire dans cette dynamique de floraison des facteurs de pouvoir à l'échelle mondiale. Avec la mondialisation de l'économie, les activités qui se dessinent dans l'espace mondial deviennent déterminantes dans l'agencement et l'aménagement de l'action collective. Cette étude ne vise pas à résoudre un problème, mais cherche plutôt à éclairer certains aspects d'un ensemble d'enjeux complexes qui structurent la politique des mouvements de la société civile à l'heure des marchés libéralisés.

L'intérêt et les motivations qui fondent cette étude s'inscrivent dans le cadre de la compréhension des réponses sociales à l'ensemble des questionnements amenés par les transformations mondiales actuelles. J'en suis venu à croire que, pour comprendre la dynamique de l'action collective des acteurs sociaux dans un environnement de plus en plus dominé par l'espace non-étatique, il est impératif, de nos jours, de rapprocher l'investigation des unités macrosociales de ce qui se trame au niveau de l'économie politique internationale. Au sommet de l'agenda corporatif soutenu par les politiques étatiques se retrouve l'initiative de libéraliser les marchés en vue de rencontrer les exigences du système capitaliste parvenu à une phase ultralibérale de son développement. L'espace nord-américain de marché, par l'entremise des accords de libre-échange intervenus entre les formations sociales correspondantes, offre la possibilité de voir et d'appréhender comment les acteurs sociaux répondent stratégiquement aux enjeux politiques, économiques et sociaux

désormais transnationalisés. C'est donc pour cette raison que le théâtre d'opérationnalisation de cette étude se situe en Amérique du Nord.

D'un autre côté, en tant qu'étudiant des mouvements sociaux, il m'a été donné de repérer dans la littérature une division persistante entre anciens et nouveaux mouvements sociaux. Cette différenciation opportune reflète une manière de shématiser habilement l'évolution des mouvements sociaux dans leurs rapports avec les différents moments du système capitaliste contemporain. Cependant, avec la multiplication des enjeux mondiaux, on est porté à aborder les mouvements sociaux en termes de leur degré de transnationalité, c'est-à-dire que le nouveau mouvement social, à l'encontre de l'ancien, déborderait plus aisément les frontières imposées par les États à l'exercice de l'action collective. J'ai donc identifié un ancien et un nouveau mouvement social (le mouvement syndicaliste et le mouvement environnementaliste) dans le cadre du débat sur le libre-échange nord-américain pour prendre la mesure de cette assertion et en tirer les enseignements quant à la problématique de l'action collective transnationale. De cette manière, la recherche conduit à l'identification et la comparaison des stratégies respectives des acteurs syndicaux et environnementalistes entreprises dans le contexte de la libéralisation des échanges en Amérique du Nord.

Tel qu'articulé, ce projet ambitieux a suscité une investigation approfondie sur le terrain. J'ai été amené à déchiffrer les archives des organisations syndicales et des groupes environnementalistes tant au Canada et aux États-Unis qu'au Mexique. Cette démarche m'a permis de retracer et de recréer l'épisode social du libre-échange et

d'appréhender le rythme, l'ampleur et la portée du militantisme social qui a marqué les deux grands moments du libre-échange en Amérique du Nord. J'ai invité les principaux leaders syndicaux et environnementalistes à présenter leurs points de vue, et à révéler la posture réelle adoptées par leurs organisations lors de l'épreuve libre-échangiste, et en même temps à articuler les perspectives de la transnationalisation de l'action collective à l'intérieur de l'espace nord-américain. Mes activités de recherche à Mexico City, Washington D.C., Ottawa et Montréal m'ont conduit à revisiter l'état des lieux et diagnostiquer l'état des choses. Elles m'auront ainsi permis de mesurer la problématique de la transnationalisation de l'action collective à l'échelle du site transnational nord-américain. Les résultats de cette recherche ainsi que l'ensemble des interrogations qui l'a mise en chantier sont livrés à travers les différents passages de ce travail.

Un mot, pour une mise en contexte ! Quant je pris la décision de m'embarquer dans la longue, chaotique, mais gratifiante aventure des études doctorales, je n'avais pas la moindre idée de la contribution que je pouvais apporter à l'évolution de la science politique. Les étudiants venant du Sud sont plutôt habitués à se voir orienter vers des questions touchant les domaines se rapportant à ce qu'on appelle, dans le jargon de la discipline, les *area studies* (études dites régionales ou territoriales), qui abordent généralement la problématique du “développement national”. Un antécédent heureux mérite cependant d'être souligné. J'eus l'immense plaisir de compléter ma maîtrise en Relations internationales à l'Université d'Amsterdam. L'École

d'Amsterdam, sous la direction de Henk Overbeek et Kees van der Pilj, est reconnue pour avoir développé un programme de recherche en relations internationales axé principalement sur la perspective critique, laquelle privilégie l'étude des forces historiques et sociales qui sont en jeu dans les relations mondiales. L'enseignement des travaux de Robert Cox et Immanuel Wallerstein a, là-bas, valeur d'évangile. Je n'avais jamais réalisé combien cette expérience m'avait marqué, jusqu'à ce que le problème du choix du sujet de ma thèse doctorale finisse par se poser. Les questions sociales et la façon dont elles se dessinent par rapport aux transformations significatives du capitalisme contemporain devint pour moi un passage obligé.

À l'Université de Montréal, Jane Jenson développa mon intérêt et ma curiosité pour l'étude des mouvements sociaux. Elle m'initia à l'analyse et la méthode comparative dans le cadre de son séminaire de Politique comparée. Grâce à la lecture des travaux de Sydney Tarrow, j'ai découvert un univers nouveau qui me parut d'un intérêt marquant pour la compréhension des multiples défis et scénarios qui sont en train de s'illustrer présentement et qui investissent du même coup la scène internationale au tournant du millénaire. J'ai compris qu'il existait un débat théorique autour de la problématique de la transnationalisation des mouvements sociaux suite à la mondialisation de l'économie, mais que celui-ci était rarement nourri par des faits empiriques concrets. C'est ainsi qu'il me vint l'idée de regarder les stratégies de deux acteurs de la société civile dans un espace de marché déterminé. En mettant les deux mouvements en perspective, j'ai espéré interroger les vertus de la différence, c'est-à-

dire établir en quoi la distanciation en termes de mouvements, d'espaces ou même de moments peut se révéler pertinente pour ce qui a trait au diagnostic posé autour de la problématique de l'action collective dans un environnement transnationalisé.

Cette thèse illustre clairement que le social peut être repéré et appréhendé dans un contexte global. À travers les lignes qui suivront, le lecteur découvrira que le social, jadis confiné dans un encadrement territorial rigide, sert à enrichir désormais la compréhension des enjeux mondiaux et, du même coup, oriente le chercheur dans son questionnement du militantisme transnational. L'étude pave ainsi la voie vers le traitement et l'application des outils conceptuels traditionnellement réservés à la saisie de phénomènes sociaux nationaux au champ des relations sociales transnationales.

INTRODUCTION : Mondialisation et libre-échange nord-américain

Au moment où l'humanité se prépare à accueillir un nouveau millénaire, les peuples et les États, de même que les mouvements sociaux, les groupes d'intérêt et les individus dressent leur bilan et s'interrogent sur l'avenir. Simple exercice routinier de spéculation, parfois dépourvu de rationalité concrète, ces réflexions qui se font quotidiennement, dans les officines publiques aussi bien que privées, invitent cependant à l'interrogation de l'amplitude des changements continus qui se sont opérés dans le monde et dans les rapports sociaux ainsi qu'à l'interrogation de la complexité des enjeux qui interpellent le militantisme social actuel. Il n'apparaît pas très original de proposer qu'il faut observer et s'adapter au changement social. Car après tout, ne s'agit-il pas du mandat principal des intellectuels et défenseurs de la société civile ? Tant au niveau économique, politique, social, culturel que scientifique, l'innovation frappe chaque jour à nos portes, balayant sur son passage les réflexes du passé et installant sa propre manière de conjuguer le réel. Par contre, il existe des transformations qui ont la capacité de durer, du fait qu'elles modifient le temps, brisent les espaces et révolutionnent les comportements. C'est le fait par exemple des grands épisodes guerriers, qui tendent à faire appel à la ferveur nationaliste des peuples et, souvent, à leur imagination créatrice.

Mais c'est surtout le cas des grandes transformations économiques qui, d'une manière ou d'une autre, réussissent à instaurer des croyances nouvelles. Le

keynésianisme a rempli ce rôle après la deuxième guerre mondiale ; le néo-libéralisme prendra sa relève dans le contexte de l'après-guerre froide. L'étude des transformations économiques se révèle donc être de première importance, ne serait-ce que pour repérer leur signification politique, c'est-à-dire la manière dont elles modifient les relations de pouvoir, la nature des luttes politiques et les enjeux sociaux, etc.

Cette étude part de cette idée de transformation, de changement, de virage ou de turbulence. Elle observe comment des signaux venant des élites situées au sommet de l'échelle sociale sont en train de transformer la base. Elle observe également la manière dont la base appréhende et réagit à ces signaux. Il s'agit en fait d'une incursion à l'intérieur du phénomène de la restructuration économique globale par le biais duquel, et grâce auquel, ce qu'il convient d'appeler la mondialisation de l'économie ou encore la compression économique du monde s'est illustrée. Les idées et pratiques néo-libérales se sont répandues dans les sociétés industrialisées ; le capital de même que les mécanismes de production ont acquis un très haut degré de mobilité, et les corporations multinationales ont redoublé leur capacité à étendre leur influence et leurs opérations dans les coins les plus reculés du globe. L'ordre nouveau qui émerge de cet état de chose repositionne l'économique par rapport au politique. Il contribue, jusqu'à un certain point, à la transformation des relations globales et à la mise en veilleuse des formes traditionnelles de lutte politique.

La poussée de la transnationalisation du capital commande logiquement d'interroger ce qui se passe à l'intérieur de la société civile, car les mouvements sociaux et leur dynamique constituent le pivot de l'analyse des conflits. Dans cette société civile, on peut repérer comment les individus font leur propre histoire en s'érigent comme acteurs concrets de leur existence quotidienne et de l'univers qui les environne. L'affirmation du contre-pouvoir citoyen demeure de ce fait une quête permanente, une incarnation de l'équilibre des rapports tel que proposé par la démocratie libérale. Dans ces conditions, les scénarios globaux interpellent directement les acteurs de la société civile, réaffirmant par la même occasion les vertus de l'action collective. Nous sommes à une période de l'histoire où une fois de plus l'énergie vitale et créatrice des regroupements citoyens est appelée à affronter un défi majeur, celui de s'ajuster au virage que prennent les enjeux politiques articulés par l'affaiblissement de l'État et la prééminence du marché. La transnationalisation de l'action collective constitue une réponse potentielle à ces phénomènes.

La rationalité économique qui sous-tend la mondialisation est portée, entre autres choses, par une nécessité de restructurer l'infrastructure capitaliste. Et l'un des mythes qui accompagne cette restructuration reste la libéralisation des frontières, qu'on ne cesse de présenter comme le tremplin obligé vers l'augmentation du volume des échanges commerciaux. Progressivement le commerce international s'installe comme le moteur de la croissance mondiale. En son nom, pour ou contre la logique mercantile, se justifient les joutes sociales contemporaines. Il faut alors se rappeler

que le libre-échange est une idée ancienne, férocelement défendue par le libéralisme anglais au cours du XIXème siècle dans la perspective de répandre l'influence de la Grande Bretagne dans le monde. La réaction de bon nombre d'États, on pense à l'Allemagne notamment, fut alors de se réfugier derrière une forme de forteresse protectionniste qui avait pour objectif de limiter la pénétration des produits étrangers à l'intérieur de leurs frontières, un geste conçu dans l'objectif d'affirmer leur intégrité nationale et leurs prérogatives souveraines. Ce qui redonne à l'idée de commerce libre toute son envergure politique actuelle, c'est évidemment son accréditation dans l'orbite de l'agenda corporatif global.

L'argumentation en faveur du libre-échange est le fruit d'un vaste mouvement intellectuel et politique. Elle provient de la suprématie graduelle gagnée dans les grands cercles universitaires par les économistes néo-classiques au détriment des penseurs néo-keynésiens. Elle accompagne le succès électoral d'un courant politique néo-conservateur au sein des fleurons de la démocratie anglo-saxonne comme l'Angleterre de Margaret Thatcher, les États-Unis de Ronald Reagan et le Canada de Brian Mulroney. Elle sert, enfin, de soutien idéologique aux réformes économiques allant dans le sens de l'économie de marché entreprises par certaines formations sociales de tradition autoritaire situées dans la périphérie de l'économie mondiale, notamment le Mexique de Carlos Salinas de Gortari. Sur le théâtre nord-américain, la proposition en faveur de la libéralisation des échanges demeure à proprement parler la résultante d'une logique intégrationniste motivée par les scénarios de regroupements de marchés

initiés en Europe et en Asie en tant que nouvelle donne de la compétitivité internationale.

Dans ce travail, notre intention est d'étudier la problématique de l'ajustement stratégique des mouvements syndicaux et environnementaux par rapport à cet enjeu concret, en l'occurrence le libre-échange, ceci dans un espace déterminé, l'Amérique du Nord. Nous partons de la simple observation qu'avec l'apparition du scénario de libéralisation des frontières, il s'est créé non seulement un espace économique d'opportunités d'affaires, en Amérique du Nord, mais tout aussi bien des opportunités en faveur de la transnationalisation de l'action collective. La régulation politique est devenue de plus en plus difficile dans bon nombre de domaines, dû à un retrait de l'État par rapport à son rôle interventionniste, protecteur et redistributeur. Et, il n'existe apparemment plus de frontières réelles entre marchés nationaux et marchés internationaux. En conséquence, et afin de maximiser leur efficacité face aux enjeux extraterritoriaux portés par le libre-échange, les mouvements de la société civile ont logiquement intérêt à adopter des stratégies transnationales qui leur permettent de suivre les sentiers périlleux du capital devenu de plus en plus mobile.

La question sera de savoir ceci : Dans quelle mesure les transformations économiques courantes qui multiplient les espaces disponibles à l'action politique en Amérique du Nord sont-elles susceptibles de propulser les acteurs sociaux sur la scène transnationale ? Autrement posé, existe-t-il une relation de cause à effet entre la

libéralisation des frontières commerciales et la transnationalisation des mouvements sociaux ?

I. Le libre-échange dans l'économie politique nord-américaine : Aperçu historique

Parler de libre-échange en Amérique du Nord équivaut directement à faire référence aux deux accords intervenus entre les États formant le sous-continent : l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALÉ), et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) liant le Mexique avec le Canada et les États-Unis. On ne peut comprendre la portée et la signification du projet libre-échangiste dans la région sans évoquer le contexte de son émergence dans le discours des acteurs économiques et politiques dominants au cours de la conjoncture qui précède l'adoption de l'ALÉ d'abord, et celle qui annonce l'ALÉNA ensuite. En effet, malgré leur apparente différence, les économies canadienne et américaine semblent tout au moins être liées par une destinée commune. La proximité géographique ajoutée à l'importance toujours croissante des activités économiques entre les deux pays et le fait que les deux sociétés présentent des valeurs culturelles partagées renforcent ce point de vue. Les États-Unis d'Amérique et le Canada ne partagent pas seulement le plus grand espace de marché dans le monde, ce sont également deux partenaires historiques indissociables, dans la crise comme dans l'abondance, dans la stabilité comme dans les moments de grande mutation¹.

¹. Pour une compréhension des relations spéciales qu'entretiennent les deux pays au plan de

Au cours des années 1980, le diagnostic posé par les économistes néoclassiques, dans la perspective de juguler la spirale récessioniste et inflationniste dans laquelle s'étaient plongées les deux économies canadienne et américaine, partit à l'encontre du “Grand Compromis” de l'après-guerre, d'inspiration keynésienne. Ils envisagèrent le retour à une nouvelle forme de libéralisme économique, axé cette fois sur la prééminence du marché et des règles qui lui sont propres, à savoir : la libre circulation des marchandises, des capitaux et des investissements. Un nouveau discours associé aux vertus de la déréglementation des activités économiques et au règne de l'entreprise privée refit surface. Le décor fut donc planté, le terrain idéologique aplani et le consensus des élites d'affaires solidifié, pour passer à l'affirmation politique de l'idée séculaire de la libéralisation des échanges entre le Canada et les États-Unis.

Bien que la proposition en faveur de la libéralisation des échanges commerciaux entre les deux pays corresponde à l'occurrence de facteurs macro-économiques internes et externes communs, le processus conduisant à l'adoption d'un tel revirement de situation obéit cependant à des déterminants à la fois économiques et politiques. Les origines politiques du libre-échange canado-américain se trouvent à l'intérieur du consensus transnational et de la convergence discursive qui ont caractérisé les élites politiques et d'affaires de part et d'autre de la frontière, ce que

leur politique étrangère et des différents éléments qui entravent cette relation, voir Stephen Clarkson. 1985. *Canada and the Reagan Challenge : Crisis and Adjustment, 1981-1985*. Toronto : James Lorimer & Company.

nous nommerons ici “initiatives d’en haut”. Dans la mesure où, au cours de la première phase de la conjoncture libre-échangiste (1985-89), le Canada a joué un rôle prééminent en sa qualité de demandeur, les événements tels qu’ils se sont déroulés de ce côté-ci de la frontière et qui débouchent sur la proposition formelle du libre-échange avec les États-Unis méritent qu’on s’y attarde.

Tout au long de la longue période du trudeauïsme, diverses associations patronales apparaissent à l’horizon politique canadien, dont la plus significative reste la création du Conseil canadien des chefs d’entreprise (CCCE) fondée en 1976². Conjointement avec l’Association canadienne des manufacturiers (ACM) et la Fédération canadienne des entreprises indépendantes (FCEI), le CCCE se proposa, entre autres choses, “de renforcer la voix du monde des affaires sur des questions d’importance nationale et de mettre de l’avant des stratégies d’action constructives pour le pays”³. La formation du CCCE signale un changement de rôle des élites d’affaires dans le processus politique canadien, passant d’une pratique de lobbying ponctuée de protestation publique *ad hoc* à la définition d’un agenda à long terme

². Cette partie s’inspire largement de deux travaux majeurs qui retracent le processus historique conduisant à l’adoption de l’ALÉ. Le premier donne une vue de l’intérieur de la bureaucratie et est l’œuvre d’un ancien fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères; voir à ce sujet Michael Hart et coll. 1994. *Decision at Midnight : Inside the Canada-U.S Free Trade Negotiations*. Vancouver : University of British Columbia Press. Le second, quant à lui, fournit une appréciation de l’extérieur, et est signé de Bruce Doern et Brian Tomlin; pour une illustration, se référer à Bruce Doern et Brian Tomlin. 1991. *Faith and Fear: The Free Trade Story*. Toronto : Stoddart Publishers.

³. Voir à ce sujet David Langille, “The Business Council on National Issues and the Canadian State” *Studies in Political Economy* 24 (1987), p. 41-48.

incluant la défense de politiques économiques propulsées par les experts⁴.

Défendant les intérêts du grand capital, le CCCE emprunta un discours continentaliste orienté vers la prééminence du marché au détriment des interventions régulatrices de l'État. Il se prononça en faveur de la flexibilité dans les relations de travail en vue de répondre au climat d'intense compétition internationale. Plus important encore, il se déclara en faveur de la libre circulation des marchandises, des services et du capital et embrassa l'idée d'une future intégration économique nord-américaine, relançant ainsi le vieux rêve de parvenir à un accès illimité au marché américain.

I.a convergence politique et technobureaucratique

À la faveur de la pression amenée par le contexte récessioniste du début des années 1980, à laquelle vinrent s'ajouter les appréhensions causées par les politiques étato-nationalistes restrictives en matière de ressources énergétiques et d'investissements, la communauté canadienne des affaires se montrait persuadée qu'un changement de direction dans les relations commerciales avec les États-Unis était justifié. Empêtré dans un climat d'effervescence politique, de stagnation économique et de polarisation sociale, et devant l'échec évident de ses politiques de sortie de crise, le gouvernement de Pierre Elliot Trudeau décida de créer en novembre 1982 la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, plus connue sous le nom de Commission Macdonald.

Cette Commission fut confiée à l'ex-ministre libéral, Donald Macdonald, et mandatée par le Premier ministre d'enquêter et de faire rapport sur :

Les possibilités, perspectives et défis économiques à long terme qui se dessinent pour la fédération canadienne et ses diverses régions, et sur l'incidence de ces perspectives et défis sur les institutions économiques et gouvernementales, et sur la gestion des affaires économiques du Canada⁵.

Au début de 1983, la Chambre de Commerce du Canada (CCC) adopta une résolution demandant au gouvernement de se joindre au secteur industriel et aux provinces en vue d'explorer les bénéfices et ajustements requis en vue de faciliter un accord de libre-échange avec les États-Unis devant prendre effet vers l'année 1987⁶.

Au cours de la même année, l'unité spéciale des Affaires étrangères chargée d'examiner la politique commerciale du Canada rendit public son rapport. Il recommandait au gouvernement d'envisager, entre autres mesures, des dispositions en faveur d'un accord de libre-échange sectoriel avec les États-Unis comme option additionnelle aux accords du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce)⁷. En novembre 1984, au cours d'une entrevue accordée à New York au quotidien canadien

⁴. Neil Bradford. 1998. *Commissioning Ideas : Canadian Political Innovation in Comparative Perspective*. Toronto : Oxford University Press.

⁵. Gouvernement du Canada. 1985. *Commission Royale sur l'union économique et les Perspectives de développement du Canada*. Ottawa : Ministère de l'Approvisionnement et Services, Vol. I, p. xvii.

⁶. Tel que stipulé dans les Archives de la Chambre de Commerce du Canada, Communiqué de presse, 1985.

⁷. Gouvernement du Canada. 1983. *La Politique commerciale du Canada pour les années 80*. Ottawa : Ministère des Affaires étrangères.

The Globe and Mail, le président de la Commission Macdonald invitait les Canadiens à entreprendre un “*leap of faith*” (un acte de foi) et à accepter les nouvelles réalités comme une étape dans leur évolution⁸. Dès janvier 1985, le ministre du Commerce international du Canada, James Kelleher, suggérait explicitement ceci :

Étant donné l’importance du marché américain pour le Canada, et la pléthore de barrières actuelles ou potentielles imposées aux exportations canadiennes, une forme d’arrangement bilatéral avec les États-Unis devrait être envisagée sérieusement⁹.

En mars 1985, un événement important se produisit. Le Premier ministre Brian Mulroney et le Président Ronald Reagan se rencontrent à Québec, pour un premier sommet entre les deux hommes, le sommet Shamrock. Les deux chefs politiques se dirent convaincus de la nécessité de parvenir à un accord commercial de grande ampleur qui réduirait les barrières protectionnistes et ferait la promotion des investissements entre les deux pays¹⁰. Les élites d’affaires et leurs *think tank* (équipes d’analystes) se saisirent cette expression de consensus politique binational pour lancer un appel en faveur de négociations directes. Le 5 septembre 1985, la Commission Macdonald rendit public son rapport. Nulle surprise : la Commission épousa l’idée d’un accord de libre-échange avec les États-Unis et proposa une stratégie industrielle

⁸. *The Globe and Mail*, Toronto, le 19 novembre 1984

⁹. Gouvernement du Canada. 1985. *Comment maintenir et renforcer notre accès aux marchés extérieurs*. Ministère du Commerce international. Ottawa.

¹⁰. *The Globe and Mail*, le 16 mars 1985, p. 1-2; le 19 mars 1985, p. 1-2.

axée sur le marché. Une semaine plus tard, Brian Mulroney, dans une lettre publique à l'adresse du Président Reagan, invitait les deux gouvernements à envisager un nouvel accord commercial “le plus large possible” portant sur des réductions aux barrières commerciales relatives aux biens et services, accord qui serait de nature à bénéficier mutuellement les deux pays.

Après d'âpres négociations, l'ALÉ entra en vigueur, le 1er janvier 1989. Un arsenal bien ordonné de rapports capitalistes nouvellement édifiés inaugura de nouvelles relations marchandes entre les deux peuples¹¹. Touchant cet accord, un certain nombre de réflexions méritent d'être soulevées. Tout d'abord, le document parachève la constitution légale de tout un processus de changement d'orientation et de pratiques opéré par les élites d'affaires canado-américaines suite à la récession des années 1980, dans le but de répondre aux impératifs de compétitivité amenés par la mondialisation. Ensuite, il corrobore l'entreprise de modification en profondeur instituée dans les relations capital-travail, scelle l'entreprise de restructuration économique jugée nécessaire à la reprise de la croissance des deux économies, limite les prétentions interventionnistes de l'État dans les activités économiques et désarme le salariat en faveur du capital.

¹¹. Voir le texte complet de l'accord, Gouvernement du Canada. *L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis*. Ottawa : Ministère des Approvisionnements et Services, 1988. Pour une revue des différentes composantes de l'ALÉ, qui reflète surtout l'interprétation des promoteurs du libre-échange, se référer à John Crispo dir. 1988. *Free Trade: The Real Story*. Toronto : Gage Educational Publishing Company; Richard G. Lipsey et Robert C. York. 1988. *Evaluating the Free Trade Deal: A Guided Tour Through the Canada-U.S. Agreement*. Toronto : C.D. Howe Institute; Harold Crookell. 1990. *Canadian-American Trade and Investment under the Free Trade*

De cette manière, au tournant de 1990, les forces de promotion de la nouvelle orthodoxie libérale avaient eu le temps d'accomplir des pas géants vers la construction de ce qui allait devenir plus tard le grand marché nord-américain¹² Ces développements heureux se trouvaient facilités par, entre autres, les signes encourageants venant des nouvelles couches d'affaire mexicaines. En effet, jusque vers le début des années 1980, le Mexique était demeuré officiellement un pays appliquant une stratégie économique connue sous le vocable de modèle d'industrialisation par substitution aux importations (ISI). Le pays affichait un scepticisme avoué à l'encontre de politiques prônant le libre jeu des forces du marché. Confronté à un endettement vertigineux, une chute du prix du pétrole et une flambée inflationniste, les nouveaux dirigeants du Partido Revolucionario Institutionnel (PRI), à la faveur d'un bras de fer politique avec l'orthodoxie nationaliste, décidèrent de faire confiance à de jeunes cadres imprégnés d'idées nouvelles inspirées des thèses monétaristes à la mode dans les universités de Chicago et du Massaschussets Institute of Technology (MIT) aux États-Unis.

Le gouvernement de Miguel de la Madrid Hurtado, influencé par ces nouveaux faiseurs de dogme et par une classe d'affaires devenue nettement plus agressive parce qu'étant en pleine croissance, opta pour la *apertura* (ouverture) économique comme

Agreement. New York : Quorum Books.

¹². Pour une compréhension adéquate des fondements doctrinaux qui guident l'ouverture commerciale en Amérique du Nord, voir Ricardo Grinspan et Maxwell A. Cameron dir. 1993. *The Political Economy of North American Free Trade*. New York : St Martin Press.

solution à long terme des problèmes structurels auxquels se trouvait confronté le pays. Le Mexique choisit ainsi d'abandonner ses préjugés favorables envers l'interventionnisme et le protectionnisme économique et épousa une stratégie d'ouverture tournée vers la promotion des exportations et l'abaissement des tarifs. L'emprise des néo-libéraux sur l'appareil étatique mexicain ne tarda pas à se matérialiser. Dès 1984, le Mexique conclut avec les États-Unis un *Memorandum of Understanding* (protocole d'entente) au sujet des exportations et des mesures compensatoires. Cette entente était présentée comme un point de départ vers la conclusion d'un éventuel accord commercial bilatéral entre les deux pays. En 1986, le Mexique franchit une étape supplémentaire dans son approche orientée vers l'extérieur en adhérant officiellement au GATT, étape considérée par les gouvernements précédents comme restrictive à la liberté d'action de l'État. Le Mexique se plia ainsi aux règles nouvellement tracées par les institutions financières internationales comme le Fonds monétaire international (FMI), la Banque Mondiale (BIRD) et le GATT, lesquelles requéraient des États qu'ils permettent le libre accès à leurs marchés nationaux, dans un esprit de libre compétition. Cela lui ouvrit grande la porte vers la table des négociations multilatérales de l'Uruguay Round. Selon la lecture faite par les responsables de l'époque, le virage mexicain vers une économie tournée vers l'exportation devait permettre à la fois une meilleure pénétration du marché américain, un allègement du fardeau de la dette extérieure, la poursuite de la

modernisation politique et économique, et l'accélération de l'intégration du pays à la nouvelle économie politique mondiale.

Au moment où Carlos Salinas de Gortari et ses technocrates arrivent au pouvoir en 1988, le Mexique paraissait ainsi avoir de sérieux incitatifs pour entrer dans un accord de libre-échange avec les États-Unis. Carlos Salinas de Gortari et George Bush faisaient savoir, dans une déclaration rendue publique le 11 juin 1990, que leurs gouvernements respectifs s'engageaient à négocier un accord de libre-échange bilatéral en vue de libérer les échanges et promouvoir les investissements entre les deux pays. Cette décision prise par les autorités politiques américaines et mexicaines fit surgir la question de l'approche à adopter par le Canada face à cette nouvelle réalité. La position canadienne semblait se résumer à cette seule question : protéger les acquis obtenus à l'intérieur de l'ALÉ et explorer au maximum les perspectives offertes par la soudaine ouverture du lucratif marché mexicain.

Face à l'imminence d'un renforcement des liens commerciaux entre le Mexique et les États-Unis, les milieux d'affaires canadiens crurent nécessaire de développer une stratégie proactive en disséminant l'idée d'une érosion possible des avantages historiques obtenus à l'intérieur de l'ALÉ. Au printemps de 1990, un rapport du ministère canadien des Relations extérieures recommandait que le gouvernement du Canada se joigne à tout pourparler visant un libre-échange entre le Mexique et les États-Unis. L'argument principal du rapport était qu'en agissant ainsi, le Canada protégerait les concessions gagnées au cours des négociations de l'accord canado-

américain. De la même manière, il s'assurerait que le Mexique n'obtiendrait aucun accès préférentiel au marché américain, qui serait au détriment du Canada¹³. Quant aux groupes de pression du milieu canadien des affaires, comme la Banque Royale et la Chambre de Commerce du Canada, ils se montraient favorables à l'idée que le Canada obtienne un siège à la table des négociations. Cette position reçut un appui inconditionnel du secteur des affaires dans son ensemble et un large écho auprès d'institutions alliées comme l'Institut C.D. Howe, l'Institut Fraser, et un nombre considérable d'universitaires et de technocrates.

Ainsi donc, craignant de faire les frais d'un éventuel ménage américano-mexicain, le Canada décida d'opter pour un ménage à trois. Au début de février 1991, le gouvernement Mulroney annonça publiquement qu'il se joignait au Mexique et aux États-Unis dans l'aventure du libre-échange trilatéral. Brian Mulroney fit entendre pour la circonstance que sa décision visait la mise sur pied d'un accord de libre-échange nord-américain, "un des plus grands marchés libéralisés du monde". Et le Président George Bush accueillait l'ouverture vers l'ALÉNA comme "une première étape vers la création d'un bloc libre-échangiste s'étendant de l'Alaska à la Terre de Feu", et "une nouvelle ère d'ouverture des barrières, des esprits et du commerce"¹⁴.

¹³ . Cf. *The Montreal Gazette*, le 26 mai 1990, p. C3.

¹⁴ . George Bush "Remarks at the White House Briefing for the National Leadership of the Hispanic Alliance for Free Trade", Washington D.C., le 19 mars 1991.

L'argumentation libre-échangiste soutint que l'intégration économique serait systématiquement profitable au Mexique, puisque ce dernier se spécialiserait dans la production exigeant une forte intensité de main-d'œuvre, domaine dans lequel il possède un avantage comparatif. Ceci conduirait à la croissance de l'emploi et, à moyen ou à long terme, à des revenus plus importants pour les Mexicains. Les États-Unis et le Canada de leur côté se spécialiseraient dans la production qui requiert une plus grande compétence technique, plus de savoir-faire et plus de capitaux, ainsi que dans les services et les équipements spécialisés. Autrement dit, les gains réalisés par l'économie nord-américaine globale proviendraient principalement de la croissance accélérée de l'économie mexicaine. Ce furent là les conditions et moyens retenus par les élites entrepreneuriales trinationales en vue de l'affermissement de l'idée d'une intégration poussée de la triade nord-américaine et de la mise à niveau de sa position compétitive dans le marché global.

Les trois partenaires parvinrent à un accord formel le 12 août 1992. Dans les jardins de la Maison-Blanche, le président américain George Bush fit savoir que l'Accord de libre-échange nord-américain relancerait la croissance économique dans l'ensemble des trois pays et créerait un marché de 360 millions de consommateurs évalué à 7 trillions de dollars¹⁵. Moins de deux mois plus tard, soit le 7 octobre 1992, Brian

¹⁵ . *Le Soleil*, le 13 août 1992, p. A1.

Mulroney et Carlos Salinas de Gortari rencontrèrent George Bush à San Antonio,

Texas, pour apposer officiellement leurs paraphes sur le texte final.

Cependant, le contexte électoral américain de l'époque fit glisser le Parti démocrate dans le décor du libre-échange. Poussé par l'aile gauche de son parti, et notamment par le leader de la Majorité à la Chambre des Représentants, Richard Gephardt, qui avait exprimé auparavant son opposition farouche à l'entente en question, le gouverneur de l'Arkansas et candidat à la présidence Bill Clinton finit par proposer une judicieuse échappatoire. Se présentant habilement à la fois comme un protectionniste déguisé et un défenseur souple du libre marché, il s'engagea à corriger les "déficiences" de l'ALÉNA en négociant, avec ses partenaires canadien et mexicain, deux accords parallèles : l'un sur l'environnement et l'autre sur le travail. Clinton gagna la Maison-Blanche dans l'euphorie populaire et, en mars 1993, sa nouvelle administration fit savoir que l'Accord ne serait pas ratifié sans ces deux accords parallèles. En septembre, une entente finale fut annoncée. Cette entente opta pour la création de deux commissions parallèles trilatérales chargées de s'occuper des répercussions environnementales et syndicales découlant de l'accord commercial. Après les procédures de ratification d'usage, l'ALÉNA entra en vigueur sur la scène nord-américaine le 1er janvier 1994.

II. Mobilisation de la société civile : Nouvelles menaces, nouveaux enjeux

Le scénario libre-échangiste, comme modèle de sortie de crise et de soutien à la croissance, est une idée issue du monde des affaires. En conséquence, il galvanisa instantanément l'opposition des trois nations en cause. À des degrés divers, certes, l'initiative managériale révéla à la face du monde la profondeur et l'intensité des antagonismes sociaux qui sommeillaient à l'intérieur des formations sociales nord-américaines. Le dogme de la compétitivité et de la performance légitimera notamment une nouvelle offensive pour limiter le pouvoir salarial. Cette offensive sera marquée principalement par l'introduction de systèmes de relations de travail flexibles et de mécanismes rigoureux de négociation collective. Dans le même ordre d'idées, la libéralisation commerciale transfrontalière viendra entamer les prétentions du pouvoir étatique à réglementer les pratiques environnementales sur son territoire.

Bon nombre d'acteurs engagés dans la lutte sociale au Canada, aux États-Unis et au Mexique se sont mobilisés autour de la question. On peut citer en exemple les regroupements de femmes, les producteurs agricoles, les organisations œcuméniques, les organismes d'aide au développement, les associations d'autochtones, les artistes ou encore certains ordres professionnels. Mais le militantisme généré par le libre-échange a donné lieu à deux ordres de critique qui ont propulsé à l'avant-scène les mouvements syndicaux et de défense de l'environnement. Les premiers ont brandi l'idée que le libre-échange était un projet fondamentalement orchestré contre les

travailleurs, leurs droits acquis, leur bien-être et leur avenir collectif. Les seconds ont rappelé soit l'incompatibilité de la croissance capitaliste avec l'adoption d'une éthique environnementale, soit la nécessité d'harmoniser le commerce libre avec les impératifs de protection du milieu ambiant.

Les stratégies sont aux acteurs de l'action collective ce que le cerveau est à l'être humain, c'est-à-dire sa ressource d'imagination et de créativité. Les stratégies doivent être en mesure de repérer les signaux et les imprévisibilités, et faire preuve d'une grande adaptabilité. À ce sujet, l'analyse de la mobilisation d'un mouvement social face à une conjoncture déterminée ne peut être appréhendée ni se concevoir sans faire appel aux outils stratégiques qu'il met de l'avant pour y faire face. Car les stratégies sont en quelque sorte la clé pour retracer les mécanismes de survie du mouvement social. En d'autres termes, la présente initiative prise pour rendre compte des stratégies des acteurs syndicaux et environnementaux dans le cadre du libre-échange répond à un impératif qui est celui de déterminer leur potentiel réciproque à rencontrer les défis posés par l'intensification de la transnationalisation du capital et des flux commerciaux transfrontaliers. À un scénario transnational doivent donc correspondre des stratégies transnationales. D'où l'urgente nécessité d'évaluer les perspectives et contraintes relatives à la construction du militantisme transnational des acteurs de la société civile.

D'autre part, on sera d'accord pour admettre que les mouvements sociaux ne sont pas tous de même nature. Chacun a une histoire particulière et s'attaque à des

enjeux différents. Ils détiennent chacun des répertoires d'action qui leur sont particuliers, et font appel à des méthodes différentes pour nourrir la lutte politique. De plus, les conjonctures politiques peuvent les affecter différemment en termes des contraintes ressenties et des perspectives offertes. Le syndicalisme, par exemple, est orienté vers une logique revendicative exprimée en termes de conflits de classe, c'est-à-dire la défense du salariat vis-à-vis des prétentions du patronat. Son lieu de concentration et de mobilisation reste l'usine ou la firme, et son arme ultime d'expression de griefs demeure la grève. L'environnementalisme est plutôt rattaché aux valeurs culturelles et identitaires logées principalement au sein des couches moyennes sensibles à une redéfinition de la qualité de la vie, et ses adhérents opèrent par l'entremise d'une logique de groupes de pression et inscrivent la défense des questions universelles au centre de leur agenda de contestation.

Nous chercherons donc à savoir si la différenciation entre ces deux mouvements est susceptible d'être retenue comme un facteur favorable ou défavorable à la transnationalisation d'un mouvement social. Autrement dit, le mouvement environnemental disposerait-il de plus de latitude en termes d'ajustement stratégique pour scruter le site transnational que le mouvement syndical ? Que nous enseignent les stratégies arrêtées par ces deux mouvements dans le cadre du libre-échange nord-américain ?

Cette thèse se divise en cinq parties. Le chapitre I élabore le cadre théorique du raisonnement, développe la perspective analytique et clarifie l'arsenal conceptuel

retenu pour la démonstration. Il présente les paramètres conceptuels de la mondialisation. La conceptualisation du scénario mondialisant et ses effets sur les sociétés nationales y sont largement discutés. De plus, nous y scrutons l'univers des mouvements sociaux évoluant dans un cadre national et dans un rapport structurel avec l'État. Ensuite les mouvements sociaux sont diagnostiqués en relation avec l'ouverture de perspectives politiques transnationales. Le chapitre conclut en présentant certaines mises au point d'ordre méthodologique et épistémologique tout en situant le fondement théorique de l'argumentation et la logique qui imprime la démarche comparative entre moments et entre mouvements.

Le chapitre II étudie le contexte institutionnel de l'action collective en Amérique du Nord. Il s'applique à présenter les réalités structurelles nationales de chaque formation sociale et la manière dont le syndicalisme et les pratiques syndicales, de même que l'environnementalisme et les pratiques environnementales, sont historiquement configurées au sein de ces réalités.

Le chapitre III lève le voile sur la posture générale des mouvements syndicaux mexicains, américains et canadiens en relation avec le triple indicateur de la transnationalisation, à savoir le discours, les alliances et coalitions, et les pratiques mobilisatrices intégrées. Dans un premier temps, les trois indicateurs sont testés par rapport au contexte de libre-échange canado-américain et, dans un deuxième temps, face à la structure libre-échangiste trilatérale intervenue entre le Canada, le Mexique et les États-Unis. Le chapitre IV reprend le même exercice mais en identifiant cette fois la

posture des groupes environnementalistes dans le cadre du libre-échange en Amérique du Nord. Il soumet ces derniers à l'examen des indicateurs retenus précédemment.

Le chapitre V tire les leçons des expériences syndicales et environnementales relatives au libre-échange en Amérique du Nord. Il évalue sous un angle comparatif la posture réciproque de chaque mouvement étudié dans chacune des formations sociales nord-américaines, en référence à leurs discours, leurs alliances et coalitions et leurs pratiques intégrées. Ce chapitre identifie le site transnational nord-américain en tant que structure présentant un dilemme stratégique pour les mouvements sociaux. Finalement la thèse tire de ces expériences d'utiles enseignements pour l'avenir de l'action collective transnationale en Amérique du Nord dans le contexte d'une ouverture croissante des marchés.

Elle infirme, à travers cet exercice, les prétentions des transnationalistes triomphalistes qui soutiennent la thèse d'une irruption croissante et automatique de mouvements sociaux transnationaux sur la scène mondiale de contestation.

CHAPITRE I

Les mutations de la société civile devant les enjeux de la mondialisation

1.1 Paramètres conceptuels de la mondialisation

Pourquoi, à cette période de l'histoire, se met-on soudainement à évoquer l'idée de la mondialisation ? Quelle est la signification exacte de ce terme qui, soit dit en passant, n'est pas tout à fait un néologisme, comme on voudrait le faire croire ? Car après tout, depuis Christophe Colomb et sa vision du monde comme un globe, les relations économiques, politiques, et sociales de type capitaliste se sont, à des degrés divers, mondialisées¹⁶. Le capitalisme a toujours été un système à prétention mondialisante, car le processus d'accumulation du capital qui en commande la dynamique reflète évidemment un caractère permanent¹⁷. Il s'agit là d'un fait largement établi. Mais l'intérêt pour cette idée va au-delà des répercussions historiques et du symbolisme que traduit le geste posé par le “découvreur” génois. Suivant ce tracé économique, nous nous référons à la notion de mondialisation non seulement comme un processus de constitution d'une économie mondiale qui se développe depuis plusieurs

¹⁶. Voir à ce sujet Jane Jenson. “ Mapping, Naming and Remembering : Globalization at the End of the Twentieth Century ” *Review of International Political Economy* Vol. 2 (1995), No 1, p. 96-116. Un argument de même nature est défendu par Samir Amin pour qui la mondialisation a été amorcée il y a cinq siècles avec la conquête de l'Amérique. Pour de plus amples détails, se référer à Samir Amin. 1991. *L'Empire du chaos : La nouvelle mondialisation capitaliste*. Paris : L'Harmattan.

¹⁷. Nous reprenons ici la logique d'Amin en insistant sur la propension mondialisante du capitalisme depuis son apparition, plutôt que sur son caractère universalisant à l'origine. Tout en admettant la thèse de la “nouvelle mondialisation”, nous croyons que la mondialisation telle qu'elle s'illustre aujourd'hui constitue la manifestation d'une phase avancée du développement capitaliste.

siècles, mais aussi et surtout comme un ensemble de transformations structurelles, marquées dans le temps et dans l'espace, qui déclenchent et facilitent la restructuration mondiale, au niveau de ses divers paliers, telle qu'on la ressent dans la conjoncture actuelle.

La littérature sur la mondialisation est vaste et diverse. Pour plusieurs, elle évoque à proprement parler le mythe de notre temps, un “mythe nécessaire”¹⁸. Son côté mythique s’explique peut-être par sa complexité constante et indéfinie et par la difficulté qu'ont les observateurs à en imposer une conception qui fait autorité et à traquer ses multiples manifestations. Qu'il s'agisse des travaux de sociologues, de politicologues ou d'économistes, la mondialisation est généralement un phénomène repéré à travers des instruments descriptifs qui mettent l'accent sur ses processus, ses manifestations et ses conséquences.

Anthony Giddens soutient que le phénomène de la mondialisation manifeste l'universalisation de la modernité¹⁹. Selon cette conception, la mondialisation consisterait en une poussée globale des institutions de la modernité occidentale, du fait du caractère fondamentalement globalisant qu'elle exprime. À travers la lecture faite par Giddens, le phénomène prend une nature dialectique, c'est-à-dire que suite au développement des

¹⁸. Paul Hirst et Grahame Thompson constatent que : “la mondialisation est devenue un concept à la mode dans les sciences sociales, un dictat fondamental dans les prescriptions des gourous du management, et une phrase de choix pour les journalistes et politiciens de toute acabit”. Voir à ce sujet *Globalization in Question : The International Economy and the Possibilities of Governance*. Cambridge : Polity Press, 1996, p. 1.

¹⁹. Anthony Giddens. 1990. *The Consequences of Modernity*. Stanford : Stanford University

relations sociales mondialisées, il se dégage dans les relations planétaires une tension évidente entre d'une part l'universalisation du particulier et, d'autre part, la particularisation de l'universel²⁰. Roland Robertson, de son côté, démontre que la mondialisation reste avant tout un processus culturel et social. À son avis, ce processus serait le résultat d'un "tournant culturel", c'est-à-dire le fruit de l'émergence d'une métaculture qui structure, compresse et intensifie le monde²¹. Il s'agit d'un monde dans lequel universalisme et particularisme se côtoient en permanence et où la viabilité du "local" est devenue dépendante de l'action globale.

Dans le vocabulaire économique, la mondialisation est présentée comme un phénomène irréversible et incontournable. Elle serait le résultat d'un nouveau cycle d'avancement du capitalisme moderne, paru vers le début des années 1970 et parvenu depuis lors à un très haut degré de compression de la planète entière. Ainsi les manifestations de la mondialisation sont connues et observables dans la vie de chaque jour. James Mitteland soutient qu'il s'agit de :

(...) la combinaison d'une variété de processus transnationaux et de structures domestiques qui permettent à l'économie, la politique, la culture et l'idéologie d'un pays de pénétrer un autre pays. La chaîne de causalité va de la réorganisation

Press

²⁰. Sur ce point l'auteur admet l'idée selon laquelle il y aurait un lien causal entre la mondialisation et l'intensification des sentiments nationalistes plus ou moins localisés. Jane Jenson adopte un point de vue similaire; elle soutient que la mondialisation créerait de nouvelles possibilités pour les mouvements nationalistes à cause de son potentiel à défier les pratiques des États et à ouvrir de nouveaux espaces pour la pratique politique. Voir Jane Jenson. "Mapping, Naming and Remembering : Globalization at the End of the twentieth century". p. 96-116.

²¹. Voir Roland Robertson. 1993. *Globalization : Social Theory and Global Culture*.

spatiale du travail à celle du commerce international, et jusqu'à l'intégration des marchés financiers²².

Ce phénomène marque l'apparition d'une forme spécifique de relations économiques et sociales dominée par l'intensification de la compétitivité internationale, la dégénérescence de l'État providence et du système de production fordiste, et la mise en place d'une nouvelle division internationale du travail organisée autour du concept de flexibilité. Il ne s'agit pas ici de dire que le règne de la finance ou de la compétition entre nations ou entre corporations multinationales soient des phénomènes nouveaux en soi, mais plutôt d'articuler le fait que ces éléments sont à la base de la restructuration mondiale du capitalisme qui s'est enclenchée depuis la récession des années 1970. Pour Robert Cox, la mondialisation concerne "l'éventail de forces, né de la crise du milieu des années 1970, qui renversa les différentes forces qui se sont consolidées au cours des trois décennies qui ont suivi la deuxième Guerre mondiale"²³.

R. Cox, suivant en cela Fernand Braudel, signale que le temps est le détonateur observable de la réorganisation des espaces²⁴. Dans l'univers braudélien, le temps prend la forme de conjonctures, c'est-à-dire l'ensemble des forces qui préparent le terrain aux événements et qui témoignent de leurs conséquences. Les changements conjoncturels qui

London : Sage Publications Ltd, p. 14.

²². James H. Mittelman, "The Dynamics of Globalization" in James H. Mittelman dir. 1996. *Globalization : Critical Reflections*. Boulder : Lynne Rienner Publishers.

²³. Robert Cox "A Perspective on Globalization" in James Mittelman dir. *Globalization : Critical Reflections*, p. 22.

²⁴. Idem, p. 26.

se consolident et se stabilisent peuvent signaler un changement dans ce que Braudel appelle “le long terme” laquelle implique la transformation des structures de mentalités. Par analogie, les multiples développements qui concourent à la mondialisation se localiseraient à l’intérieur d’un ensemble de conditions changeantes intervenues dans le fonctionnement du système capitaliste dominant et qui aboutissent à un système d’interactions à l’échelle globale.

Dans son appréciation du phénomène de la mondialisation, Anthony Giles retient trois images fortes, à savoir : la mondialisation des marchés, de la production, et de l’État²⁵. L’idée d’une mondialisation des marchés part de l’observation d’une intégration de plus en plus poussée des marchés nationaux lesquels se retrouvent virtuellement unifiés dans un marché devenu global. Cette tendance se serait renforcée par le fait que la logistique du commerce international et celle de l’échange d’information et de devises auraient été grandement simplifié à la faveur des avancées en matière de technologie informatique et de télécommunication. Le déclin des coûts de transport et de communication, la cartérialisation internationale des médias électroniques, de la publicité et des industries des loisirs et du divertissement, et la tendance marquée vers la libéralisation des échanges au niveau régional et international font partie de ces nouvelles données.

²⁵. Anthony Giles. “Globalization and Industrial Relations” in Anthony Giles, Anthony E. Smith et Gilles Trudeau. 1995. *La Mondialisation de l’économie et le Travailleur* (sélections de textes du XXXIIème Congrès de l’Association canadienne de relations industrielles tenu à l’UQAM du 27 au 29 mai 1995), Montréal.

Quant à la mondialisation de la production, elle met l'accent sur le caractère désormais global des processus de production. Elle concerne la planification et l'organisation des activités productives par les firmes multinationales qui, de plus en plus, adoptent une perspective globale et créent des structures de production transnationales qui surmontent les barrières nationales. Enfin, la mondialisation de l'État laisse entendre une reconfiguration économique et politique de l'économie politique internationale. À travers ce processus, l'État-nation tendrait à perdre une grande part de sa souveraineté et deviendrait partie intégrante d'une structure politique complexe composée d'un réseau d'institutions publiques ou privées, nationales ou internationales, qui servent à faciliter l'extension des marchés et de la production à travers les frontières. C'est en effet par l'entremise de ces mécanismes que l'accumulation globale du capital s'est intensifiée et accélérée.

Depuis la seconde Guerre mondiale, l'armature économique mondiale a subi de profondes transformations. Le système capitaliste dominant, principalement localisé dans les pays industrialisés avancés de l'Europe du nord, de l'Amérique du Nord et du Japon a connu une évolution significative qui illustre cette tendance accrue vers la mondialisation des marchés et la libéralisation des échanges. En termes de références analytiques, ces changements structurels sont conceptualisés sous l'appellation "restructuration économique mondiale", c'est-à-dire un ensemble de manifestations discontinues intervenues au niveau du système de production, de la structure macroéconomique, des règles de coordination et de l'ordre international qui accompagne

le passage d'une logique keynésienne d'organisation sociale à celle d'une consolidation des forces et des idées néo-libérales.

Le système économique qui vit le jour au lendemain de la deuxième Guerre mondiale présente les caractéristiques de ce que Alain Lipietz appelle un “Grand Compromis”²⁶. Ce compromis exceptionnel dans l'histoire du capitalisme installe un régime économique unique sur les ruines et les décombres du fascisme. Connu sous l'appellation d'État providence, ce système produisit un modèle social et une structure d'accumulation basés sur le *New Deal* proposé par le président américain F.D. Roosevelt, et consacre la venue d'un ordre mondial hégémonique (la pax americana) sous la gouverne des États-Unis, ces derniers dictant ostensiblement les règles du jeu²⁷. Principalement dans le contexte européen, ceci favorisa la recréation de la démocratie libérale, la prédominance du centre politique, du compromis de classes, des structures corporatistes, et la mise en pratique des méthodes keynésiennes de gestion macroéconomique²⁸. Le keynésianisme établit la primauté d'un mode d'accumulation fordiste en tant que paradigme industriel, et d'un système de régulation des forces

²⁶. Alain Lipietz. 1989. *Choisir l'Audace : Une alternative pour le 21ème siècle*. Paris : La Découverte.

²⁷. Sur la notion de pax americana, se référer à Robert Cox. 1987. *Production, Power and World Order : Social Forces in the Making of History*. New York : Columbia University Press.

²⁸. Stephen Gill, “Reflections on Global Order and Socio-historical Time”, *Alternatives* No. 16 (1991), p. 275-314.

productives organisé autour des principes tayloristes. Il établit également un équilibre durable entre un marché mondial libéral et les responsabilités domestiques des États²⁹.

Un nouvel ordre international vit le jour, qui avait comme prémissse fondamentale l'idée selon laquelle une expansion du volume du commerce international était essentielle à la poursuite du plein emploi, tant aux États-Unis qu'ailleurs, à la préservation de l'entreprise privée et au développement d'un système de sécurité internationale. Bien qu'issu du consensus des États capitalistes vainqueurs, cet ordre nouveau reposait exclusivement sous l'autorité hégémonique des États-Unis d'Amérique, qui agissait comme stabilisateur et pivot global. La création du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BIRD) correspondait, à l'époque, aux efforts américains en vue d'établir des institutions susceptibles d'améliorer la coordination macroéconomique globale, de gérer la stabilité monétaire et l'hégémonie du dollar, et d'administrer l'assistance internationale. L'établissement du GATT venait quant à lui appuyer les mesures internationales en faveur de la réduction des barrières commerciales et de la promotion du libre-échange.

Le libre-échange de la période de l'après-guerre fut une invention politique délibérée³⁰. Le régime commercial comportait des dispositions qui maintenaient certains

²⁹. Sur la période du grand boom, voir l'excellente perspective historique fournie par Andrew Glyn, Alan Hughes, Alain Lipietz, et Ajit Singh "The Rise and Fall of the Golden Age" in Stephen A. Marglin et Juliet B. Shor dir. *The Golden Age of Capitalism : Reinterpreting the Postwar Experience*. Oxford : University Press, 1990.

³⁰. Le terme "invention politique" est emprunté à Peter Cohey et Jonathan Aronson, et se réfère à l'action directe des puissances capitalistes de l'époque, en l'occurrence les États-Unis et la

engagements en faveur du plein emploi et d'un rôle interventionniste de l'État. John Gerard Ruggie conceptualise cette forme de compromis entre l'autonomie domestique et les normes internationales par un terme devenu familier dans le lexique de l'économie politique internationale, *embedded liberalism* (libéralisme encastré)³¹. Bien que le commerce international crût rapidement, pour la plupart des pays industrialisés le marché interne continuait à dominer la demande globale. De plus, une proportion importante du commerce était réalisé entre les pays eux-mêmes avancés. De sorte que, résumant cette période dite de l'âge d'or, Robert Gilpin a observé que “l'ère économique allant de la fin de la deuxième Guerre mondiale jusqu'aux années 1980 fut l'une des plus remarquables de l'histoire humaine”³².

Cette architecture de croissance atteignit son apogée au milieu des années 1960 pour ensuite amorcer un processus d'érosion. Certains facteurs structurels et conjoncturels sont généralement retenus pour expliquer cette chute dans la performance globale de l'économie capitaliste. Parmi eux, on note :

- Un ralentissement du taux de croissance de la productivité dans les pays capitalistes les plus avancés. Cette baisse du taux de la productivité accompagna un

Grande-Bretagne, en vue d'établir les nouveaux paramètres des échanges internationaux. Pour des détails, se référer à Peter F. Cowhey et Jonathan D. Aronson. 1993. *Managing the World Economy : The Consequences of Corporate Alliance*. Washington D.C. : Council of Foreign Relations Press, p. 15.

³¹. John Gerard Ruggie, “International Regimes, Transactions, and Change : Embedded Liberalism in the Postwar Economic Order.” *International Organization* Vol. 36 (1982), p. 379-415.

³². Robert Gilpin. 1987. *The Political Economy of International Relations*. Princeton : Princeton University Press, p. 341.

déclin du taux de profit en Amérique du Nord, en Europe occidentale et au Japon, à la fois dans l'industrie manufacturière et dans le commerce.

- Une poussée vertigineuse de l'internationalisation des marchés grâce à l'augmentation du volume des exportations et des coûts d'importation. Celle-ci eut pour effet direct la montée du taux d'inflation et des pressions accrues sur la croissance des salaires réels des travailleurs. Elle contribua également à l'affaiblissement du pouvoir régulateur des États, traditionnellement logés dans des mécanismes comme la gestion du taux de change et de la demande.

- Un déclin relatif de l'hégémonie américaine qui culmina dans la suspension de la convertibilité en or du dollar et l'instauration du taux de change flottant, marquant ainsi la faillite du système de Bretton Woods et, avec lui, de l'ordre monétaire international.

- La première crise pétrolière, qui surgit vers 1973, et la flambée subséquente du cours du pétrole, mirent à genoux les économies dépendant de l'or noir et provoquèrent un déséquilibre économique, militaire et politique global. Cette crise fit apparaître, entre autres choses, le phénomène de la dette internationale des pays les moins avancés et celui de la détérioration des termes de l'échange. En même temps, la percée des PNI (pays nouvellement industrialisés), appelés parfois les "tigres asiatiques", comme Hong-Kong Taiwan, Singapour, la Corée du Sud etc., relança la compétition internationale.

Ce sont là les facteurs de crise de l'ordre international de l'après-guerre. Ainsi, au tournant des années 1980, le constat d'une moindre performance de l'économie capitaliste depuis la fin des années 1960, la récession constante qui s'en est suivie,

l'augmentation de la compétitivité internationale suite à une transnationalisation sans précédent des opérations des corporations multinationales, la poussée des innovations technologiques, ont été parmi les éléments d'appréciation qui ont contribué à accélérer le processus du passage d'un système de production fordiste vers le post-fordisme, ouvrant ainsi la voie à la restructuration économique capitaliste globale telle qu'on la connaît actuellement. Vers la fin de 1979 et au tout début de 1980, des changements de gouvernement importants interviendront en Grande-Bretagne et aux États-Unis, au nom de la réaffirmation des forces du marché au détriment de l'interventionnisme étatique. Portés par des économistes néo-classiques, le Thatcherisme et le Reaganisme proposeront des alternatives économiques ultraconservatrices, comme celle du démantèlement des institutions keynésiennes, dans le but de juguler la crise. Le néolibéralisme s'appliquera à une restructuration en profondeur des rapports capital-travail, tout en bénéficiant d'une conjoncture favorable : celle de la multiplication des opérations transnationales des grandes corporations et les innovations technologiques apportées au processus de production et d'échange.

Ainsi les corporations multinationales s'évertueront à la redéfinition de l'entreprise. Le changement majeur sera apporté par les gestionnaires d'entreprise qui introduiront le concept de "flexibilité" dans les relations de travail. Selon eux, ce changement favorise un contrôle accru sur un environnement économique de plus en plus imprévisible. Dans le calcul des stratégies néo-libéraux, les exigences de la compétitivité et de la performance internationales doivent faire appel à un engagement du secteur salarial

d'une toute autre nature, c'est-à-dire son obéissance pure et simple. S'inspirant de nouvelles pratiques de gestion inspirées du modèle japonais, les gestionnaires accélèrent la mise en place des procédés de production qui incluent la délocalisation, la sous-traitance, les systèmes d'approvisionnement juste-à-temps, la qualité totale et le travail à temps partiel. On assiste à une division internationale du travail, qui réforme l'identité du travailleur et la notion même de travail. Pour de nombreux observateurs, ce nouveau modèle structure la production capitaliste en termes de centre et de périphérie³³. Le centre est intégré avec le capital et constitué d'employés permanents gérant la finance, la recherche et le développement, l'organisation et l'innovation technologique ; tandis que la périphérie intègre les composantes dépendantes du processus de production qui sont repérables dans des activités comme le maintien des services disséminés géographiquement dans plusieurs pays.

Parallèlement à l'accélération du processus de mondialisation des marchés, la tendance vers la formation de blocs régionaux à l'intérieur des économies capitalistes se consolide. Si depuis les années 1950, les différents États formant l'Europe du Nord s'étaient déjà engagés en faveur d'ententes formelles au sujet de la suppression des tarifs douaniers, qui résultera en la création d'une Union Économique, il a fallu attendre cependant le tournant des années 1980 pour voir la fièvre de l'intégration économique s'emparer des deux autres pôles les plus dynamiques du système, en l'occurrence

³³. Voir par exemple Robert W. Cox. "Global Restructuring : Making Sense of the Changing International Political Economy" in Richard Stubbs et Geoffrey R. D. Underhill dir. *Political Economy*

l'Amérique du Nord et l'Asie³⁴. L'explication économique de la formation des blocs économiques rivaux est donnée en ces termes par Ernest H. Preeg : le fait que ces derniers renforcent l'interdépendance des partenaires ; qu'ils donnent lieu à un meilleur ajustement des comptes de balance des paiements ; et enfin, qu'ils facilitent une meilleure position de négociation dans la poursuite d'objectifs économiques communs³⁵.

Les corporations transnationales se sont révélées être le moteur principal de la construction, de l'acquisition et du regroupement des marchés dans un contexte de compétitivité internationale accrue. C'est en effet ce dogme de la compétitivité qui, tout en soumettant les corporations multinationales à des stratégies globales, les a en même temps contraint à sécuriser leurs marchés les plus proches. La formation des blocs régionaux s'inscrit dans cette logique. En ce sens, le vent de régionalisme économique qui accompagne la mondialisation n'est autre chose que l'articulation formelle de la dynamique restrukturante guidée par les rivalités entre segments et fragments du capital et traduite principalement par le désarmement de l'État au profit des multinationales. Le ralliement des forces capitalistes de promotion de la libéralisation des marchés aura trouvé sa niche opérationnelle dans le régionalisme économique.

and the Changing Global Order. Toronto : McClelland and Stewart, 1994, p. 47.

³⁴. D'autres regroupements de marchés en Amérique latine et dans les Antilles méritent d'être soulignés également. Il reste cependant entendu que l'apparition de schémas intégrationnistes tels que le Marché commun centroaméricain, le Marché commun des Caraïbes ou encore le Pacte andin se situant dans la périphérie du système n'ont pas de répercussions majeures sur la structure de l'économie mondiale.

³⁵. Ernest H. Preeg. 1974. *Economic Blocs and U.S. Foreign Policy*. Washington D.C. : National Planning Association, p. 8-23. Selon Balassa (1961), le concept d'intégration est souvent traité dans la littérature à ce sujet pour signifier "tout processus (ou son résultat) qui engage les États à

1.2 Conséquences de la mondialisation sur les stratégies des mouvements sociaux

Le processus de la mondialisation de l'économie, tel que nous venons d'en repérer les paramètres, a des conséquences énormes sur les sociétés nationales. Tout d'abord, il concrétise un ordre hégémonique néo-libéral qui opère un repositionnement complet de l'économique par rapport au politique³⁶. Avec l'introduction des idées et pratiques néo-libérales dans les politiques publiques, les formations sociales nationales se transforment et entraînent avec elles la dégénérescence des formes de luttes politiques traditionnelles. Ensuite, il déclenche une dynamique de création de nouveaux blocs historiques³⁷, de nouveaux espaces identitaires définis par l'ethnicité, la religion, les différences linguistiques ou le sexe³⁸. Tout en accélérant la polarisation sociale à la fois à l'intérieur des nations et entre les nations, elle donne lieu à l'apparition d'une élite transnationale d'affaires, les gestionnaires de l'économie globale, qui assure la direction de l'appareil bureaucratique du marché globalisé. En même temps, elle agrandit l'écart entre

se regrouper pour former un groupe ou bloc régional.”

³⁶. Stephen Gill. “Globalisation, Market Civilization, and Disciplinary Neoliberalism”. *Millennium Journal of International Studies* Vol. 24 (1995), No 3, p. 399-423.

³⁷. Sur la notion de blocs historiques, se référer à Robert Cox. 1987. *Production, Power and World Order : Social Forces in the Making of History*. New York : Columbia University Press.

³⁸. Voir à ce sujet, Jane Jenson. “Mapping, Naming and Remembering”

riches et pauvres, entre centre et périphérie du système, en un mot entre agents et exclus du processus mondialisant.

Il en résulte donc une tendance vers la décomposition et la recomposition des sociétés civiles nationales qui prennent la forme d'une fragmentation de plus en plus poussée des forces sociales et d'un fossé grandissant entre la base de la société et le leadership politique. Processus éminemment contradictoire, la mondialisation amène aussi bien des possibilités que des défis aux acteurs sociaux nationaux. Ainsi l'initiative de restructurer le système de production et d'échange capitaliste va se répercuter à l'intérieur de la société civile dans son ensemble et procéder à l'interpellation des stratégies des mouvements sociaux nationaux en tant que vecteurs de l'action collective.

Cette restructuration mondiale qui s'est illustrée a eu pour effet de transnationaliser certains enjeux sociaux habituellement localisés à l'intérieur de l'orbite national de prise de décision. L'idée de libéraliser les échanges commerciaux à l'échelle planétaire, plus particulièrement sa manifestation concrète à travers les schémas de libre-échange confirmés en Amérique du Nord, précise davantage ce potentiel restructurant. De ce fait, l'étude des stratégies politiques des mouvements syndical et environnemental dans le contexte du libre-échange nord-américain soulève un certain nombre de questions. Tout d'abord, quels sont les enjeux concrets suscités par la proposition d'ouverture des marchés qui a abouti aux accords de libre-échange canado-américain et nord-américain ? En raison de quels motifs et selon quelle logique certains groupes écologistes et syndicaux ont-ils entrepris de se mobiliser face au projet de libre-échange ?

Dans une étude du mouvement ouvrier, Charles Tilly soutient que l'une des conséquences majeures de la mondialisation est qu'elle menace les droits établis des travailleurs en ce qu'elle limite la capacité des États à garantir ces droits³⁹. Du fait que la mondialisation des activités économiques et la création des organisations supranationales sont en train de réduire la capacité des États à exercer leur pouvoir de surveillance et de contrôle, l'État national se trouve limité dans sa poursuite de politiques sociales effectives incluant la défense et l'application des droits favorables aux travailleurs⁴⁰. Dans cette optique, les changements actuels menacent tous les droits traditionnellement garantis par les États. Le monde capitaliste serait ainsi parvenu à la fin de son cycle d'établissement des droits entamé autour de 1850, fait-il remarquer⁴¹. Ces remarques de C. Tilly ont amené Lourdes Beneria à postuler que : "Les luttes ouvrières engagées pour protester la déréglementation des marchés du travail et le démantèlement de l'État providence ne sont pas susceptible de réussir, étant donné la nature des pression compétitives globales"⁴².

D'un autre côté, la vitesse de ces changements a fait surgir un débat longtemps ignoré : celui des répercussions sur l'écosystème planétaire de la multiplication des échanges transfrontaliers non réglementés. Le dilemme des relations complexes entre les

³⁹. Charles Tilly "Globalization Threatens Labor's Rights" *International Journal of Working-Class History* No 47 (1995), p. 1-23.

⁴⁰. Idem, p. 5.

⁴¹. Ibid, p. 5.

échanges internationaux et l'environnement s'est finalement incorporé dans l'agenda des environnementalistes. Hillary French note à ce sujet que le débat au sujet des relations entre le commerce et l'environnement est devenu, de nos jours, un champ de mines politique qui s'étend pratiquement à chaque pays, industrie et écosystème⁴³. Les premières manifestations d'une forme de militantisme écologiste vis-à-vis de la dégradation de l'environnement naturel mondial datent de la fin des années 1960 et début 1970. À l'époque, elles se limitaient principalement aux protestations liées aux multiples problèmes associés par exemple à la pollution industrielle dans les économies avancées. Ce qui se passait ailleurs ne suscitait pas encore beaucoup d'enthousiasme. Avec l'intensification de la mondialisation des échanges, la question de la survie de l'écosystème planétaire est devenue cette fois une préoccupation majeure⁴⁴.

Appréhendée de cette manière, la mondialisation replace les mouvements sociaux dans un contexte différent de celui proposé par le fordisme et re-problématise le débat entre "anciens" et "nouveaux" mouvements. Ce débat entre anciens et nouveaux mouvements sociaux est présenté de la manière suivante : le mouvement environnementaliste, du fait de sa localisation dans le périmètre des revendications dites post-matérielles et post-modernes, développera inévitablement des stratégies

⁴². Lourdes Beneria "The Dynamics of Globalization" *International Labor and Working-Class History* No 47 (1995), p. 45-53.

⁴³. Pour de plus amples détails voir Hillary French. 1993. *Costly Tradeoffs : Reconciling Trade and the Environment* (Worldwatch Paper Series No 113), Worldwatch Institute, Genève, p. 5.

⁴⁴. Kym Anderson et Richard Blackhurst notent le progrès fait par les environnementalistes qui ont assuré une "base scientifique" à leurs revendications. Voir à ce sujet, Kym Anderson et Richard

susceptibles de rencontrer les transformations structurelles apportées par la mondialisation ; tandis que le mouvement syndicaliste, qui renferme un registre stratégique dit ancien et fixé sur les pratiques de contestation plus politiques que culturo-identitaires, marquerait un retard en termes de temps et d'espace qui lui enlèverait les moyens potentiels de sortir du cadre national. Pour comprendre les fondements de ce débat, il est opportun de revisiter les différentes positions théoriques qui occupent le champ de la documentation touchant les mouvements sociaux.

1.2.1 L'univers national des mouvements sociaux

Il existe deux principales approches en matière de conceptualisation du phénomène de l'action collective : celle de la mobilisation des ressources appelée encore l'École américaine, et celle dite des nouveaux mouvements sociaux, née en Europe⁴⁵.

Les adeptes de la théorie de la mobilisation des ressources (MR) s'inscrivent dans une forme de rationalisme de type olsonien⁴⁶. S'inspirant d'une philosophie positiviste, la MR fait appel à des variables objectives comme l'organisation, les intérêts, les ressources, les opportunités et les stratégies pour rendre compte des facteurs qui

Blakhurst. 1992. *The Greening of World Trade Issues*. New York : Harvester Wheatsheaf, p. 4.

⁴⁵. Pour une compréhension des deux approches, se référer à : Bert Klandermans et Sydney Tarrow. "Mobilization into Social Movements : Synthesizing European and American Approaches" *International Social Movements Research* Vol. 1 (1988), p. 1-38. Également, Jean L. Cohen. "Strategy or Identity : New Theoretical Paradigms and Contemporary Social Movements" *Social Research* Vol. 52 (1985), No 4, printemps.

⁴⁶. Mancur Olson fut l'un des premiers à faire état d'une théorisation systématique du comportement collectif. Utilisant un raisonnement axé sur la théorie économique du choix rationnel, Olson soutient que l'individu est un acteur rationnel et intéressé, qui agit le plus souvent en tant que "free rider" (bénéficiaire sans contrepartie) et va là où ses intérêts le lui commandent en appliquant une

favorisent la mobilisation. Selon cette perspective, les mouvements sociaux sont étudiés en termes de leur potentialité à changer la structure sociale ou la distribution des récompenses⁴⁷. La thèse situe l'émergence du mouvement social à l'intérieur d'un groupe de gens qui sont identifiés par leur attachement à un ensemble de croyances particulières⁴⁸, et qui sont en interaction constante avec un ensemble spécifique d'autorités⁴⁹. Pour les théoriciens de la MR, la disponibilité des ressources et des opportunités, à l'instar des griefs, est essentielle à l'action collective. En conséquence, ils étudient les processus de mobilisation en mettant l'accent sur le rôle des organisations et réseaux existants.

Les théoriciens des nouveaux mouvements sociaux (NMS), quant à eux, relèvent d'une tradition sociologique européenne. Ils s'engagent dans une perspective macrosociologique qui lie l'émergence des mouvements sociaux aux divers stades de développement du mode de production socio-économique capitaliste et aux modèles culturels et identitaires des groupes⁵⁰. Ils cherchent l'explication de nouvelles formes

logique calculée en termes de coûts et bénéfices. Pour un exposé de la thèse d'Olson, voir : *The Logic of Collective Action*. Cambridge : Harvard University Press, 1965.

⁴⁷. Voir Mayer N. Zald et John D. MacCarthy. 1987. *Social Movements in an Organizational Society*. New Brunswick : Transaction Books.

⁴⁸. Voir Charles Tilly. 1978. *From Mobilization to Revolution*. Massachusetts : Addison-Wesley Publishing Company, Reading, p. 9.

⁴⁹. Charles Tilly. "Social Movements and National Politics", in Charles Bright and Susan Harding dir. *State-making and Social Movements : Essays in History and Theory*. Ann Arbor : University of Michigan Press, 1984, p. 305.

⁵⁰. Pour une conceptualisation des nouveaux mouvements sociaux, voir Alain Touraine. 1978. *La Voix et le Regard*. Paris : Éditions du Seuil; "An Introduction to the Study of Social Movements" *Social Research* Vol. 52 (1985), No 4, hiver ; Alberto Melucci. "The New Social Movements : A Theoretical Approach" *Social Science Information* Vol. 19 (1990) No 2, p. 199-226; "The Symbolic

d'action collective dans l'apparition de nouveaux griefs. De ce fait, ils postulent l'existence d'un contraste entre anciens et nouveaux mouvements sociaux. Les anciens, comme le mouvement ouvrier, seraient portés par des antagonismes articulés en termes de classes sociales, liés aux structures du mode de production fordiste et traduits par les diverses manifestations de la modernité occidentale. Les seconds symboliseraient divers mouvements de la société, comme l'environnementalisme, le féminisme, le pacifisme etc., lesquels viendraient ainsi établir le passage vers la société postmoderne. Leurs objectifs concerneraient davantage le domaine du culturel que celui du politique⁵¹.

Les théoriciens des NMS soutiennent à ce sujet qu'il existe entre les deux types de mouvements une différenciation en terme de valeurs, de formes d'action et de base sociale. Le nouveau mouvement social est ainsi appréhendé comme une réaction aux changements intervenus dans les sociétés industrialisées, l'expression d'un type de conflit social spécifique et particulier⁵². L'idée centrale qu'ils défendent est celle selon laquelle un mouvement social ne décrit pas une partie de la réalité mais reste un élément d'un mode spécifique de construction de la réalité. En prescrivant que la logique de l'interaction collective dépasse les interprétations en termes de stratégie et de rationalité instrumentale, ils font intervenir les processus de création des identités collectives

Challenge of Contemporary Social Movements" *Social Research* Vol. 52 (1985), No 4, hiver, p. 789-816; Kalus Eder. "A New Social Movement?" *Telos* No 52 (1982), été, p. 5-20.

⁵¹. Sur les différentes composantes des nouveaux mouvements sociaux, voir Hans Peter Kriesi et Philippe van Praag. "Old and New Politics : the Dutch Peace Movement and the Traditional Political Organizations". *European Journal of Political Research* Vol.15 (1987), p. 319-346.

⁵². Alain Touraine. "An Introduction to the Study of Social Movements", p. 750.

comme déterminants dans la contestation sociale, c'est-à-dire l'interprétation des normes, la création de nouveaux sens, et l'opposition à la construction sociale des frontières entre le public, le privé et les domaines politiques de l'action⁵³.

Dans le même ordre d'idées, Sonia E. Alvarez et Arturo Escobar avancent que le fait d'aborder les mouvements sociaux en termes d'identités collectives consacre une nouvelle tendance et une nouvelle manière de pensée⁵⁴. Le déplacement de la protestation du terrain économique vers le terrain culturel a pour conséquence la privatisation des problèmes sociaux, une quête anxieuse d'identité et un nouvel intérêt pour le corps⁵⁵. Les nouveaux mouvements sociaux sont de nature à renforcer la distance entre la société civile et l'État en même temps qu'ils libèrent la séparation entre le privé et le public. Plus socioculturels que socio-politiques, ils se comportent comme de nouveaux agents de conflit qui sont à la recherche du contrôle social des modèles culturels dominants. De ce fait, ils rompent définitivement avec les formes, stratégies et croyances de l'ancien, en l'occurrence, le mouvement ouvrier⁵⁶. Selon Alberto Melucci, les NMS luttent pour la ré appropriation de la structure matérielle de production et également

⁵³. Voir l'analyse faite par Jean L. Cohen dans "Strategy or Identity" p. 694.

⁵⁴. Arturo Escobar et Sonia E. Alvarez. 1992. "Introduction : Theory and Protest in Latin America Today" in Escobar et Alvarez dir. *The Making of Social Movements in Latin America : Identity, Strategy and Democracy*. Boulder : Westview Press.

⁵⁵. Alain Touraine "An Introduction to the Study of Social Movements", p. 784-785.

⁵⁶. Voir A. Touraine, *La voix et le Regard*, op. cit.

pour le contrôle collectif du développement économique, c'est-à-dire la réappropriation du temps et de l'espace⁵⁷.

Avec les récentes transformations de l'économie mondiale, la sagesse commune entrevoit que les mouvements incarnés par les structures fordistes dits "anciens" éprouveraient des difficultés et obstacles grandissants à répondre efficacement aux enjeux devenus transnationaux. Tandis que les nouveaux mouvements, portés par des revendications de nature culturo-identitaire qui échappent aux structures figées des États, seraient dans une position favorable pour lancer une action collective transnationale. Deux de ces mouvements se sont retrouvés à l'avant-scène du débat entourant la libéralisation des échanges en Amérique du Nord. Chacun d'eux a introduit des stratégies de mobilisation particulières qui démontrent à la fois leur différence de posture face à la perspective du marché libéralisé et les limites et étendues de leurs potentialités transnationalisantes. Néanmoins il faut chercher à savoir si les acteurs syndicaux et environnementaux nord-américains se sont différenciés en termes de leur posture stratégique face au libre-échange; se sont-ils distanciés en ce qui a trait au résultat de ces stratégies ? Une question s'impose à nous : l'introduction du binôme ancien/nouveau dans le raisonnement sur la potentialité d'un mouvement social à se transnationaliser résiste-t-elle à l'épreuve des faits empiriques ?

⁵⁷. Alberto Melucci. "The New Social Movements : A Theoretical Approach", p. 219.

1.3 Y a-t-il des mouvements sociaux transnationaux ?

Les forces économiques transnationales contemporaines ont remis en question l'arène mobilisatrice et revendicatrice traditionnelle des mouvements sociaux. Or le contexte politique national joue un rôle prééminent dans la mobilisation de ces mouvements. Il conditionne leur choix stratégique. Comme nous le verrons plus tard, les perspectives politiques se prolongent nettement au-delà des frontières nationales pour s'inscrire dans un espace élargi. Elles prennent ainsi une dimension transnationale. Au niveau européen, par exemple, il est courant de nos jours d'admettre l'idée de l'émergence d'une forme de marchandage collectif qui résulte de l'affirmation d'institutions politiques transnationales européennes⁵⁸. Quant à l'Amérique du Nord, l'ouverture du débat sur le libre-échange a permis l'interpellation des acteurs sociaux nationaux (américains, mexicains et canadiens) sur la scène publique et soulevé la nécessité de former des coalitions transnationales pour défendre des intérêts communs. Pour entreprendre l'étude des stratégies des mouvements syndicaux et environnementaux dans le cadre du libre-échange il est impératif d'explorer, en tout premier lieu, le débat sur la transnationalisation des mouvements sociaux tel que celui-ci est posé dans la littérature actuelle.

⁵⁸. Voir à ce sujet Wolfgang Streeck et Philippe C. Schmitter. "From National Corporatism to Transnational Pluralism : Organized Interests in the Single European Market". *Politics and Society* Vol. 19 (1991), No 2, p. 133-164, 1991, p. 156. Voir également Philippe Schmitter. 1990. "Sectors in Modern Capitalism : Modes of Governance and Variations in Performance", in Renato Brunetta et Carlo Dell'Arin dir. *Labour Relations and Economic Performance*. London : Macmillan, p. 3-40; et également Philippe Shmitter et Wolfgang Streeck "Organized Interests and the Europe of 1992". 1990. Texte présenté au colloque intitulé "The United States and Europe in the 1990s : Trade Finance, Defense, Politics, Demographics and Social Policy", American Enterprise Institute, Washington D.C,

Dans cet objectif, il paraît opportun de diviser l'ensemble des opinions émises sur la problématique de la transnationalisation des mouvements sociaux en deux catégories distinctes : celle des transnationalistes triomphalistes d'une part, et celle des transnationalistes sceptiques d'autre part.

1.3.1 La version triomphaliste du transnationalisme

La thèse des transnationalistes triomphalistes (TT) représente la version la plus forte et la plus optimiste de l'idée d'une transnationalisation des mouvements sociaux. Globalement, ses défenseurs partent des observations et constats suivants, à savoir que :

- a) Il y a changement et transformations sur la scène internationale et que ceux-ci sont le reflet d'un plus grand rôle joué par la politique intérieure dans la détermination de la politique internationale.
- b) Les indices de ces transformations sont la primauté de la science et de la technologie et leur diffusion croissante, la détérioration de l'autorité de l'État-nation suite à la mondialisation des marchés et la croissance du nombre des organisations non-gouvernementales (ONG).
- c) Il y a un processus d'universalisation de la culture qui rend possible l'adoption de normes internationales acceptables pour tous.

d) Il y a une croissance significative tant au niveau des initiatives civiles et citoyennes que de celui de l'internationalisation de leurs pratiques dans le monde ; ces initiatives seraient symptomatiques de l'apparition d'actions collectives transnationales qui répondent à des structures politiques transnationales.

Cette certitude hérite des travaux de James N. Rosenau autour de la problématique des changements intervenus dans la politique internationale⁵⁹. Rosenau s'est livré à un diagnostic complet de l'ordre mondial en cette fin de siècle et a observé que la politique mondiale était parvenue à une phase de "turbulence globale". Des changements profonds se sont installés au niveau de tous les paramètres de la politique mondiale, dit-il. Pour la première fois depuis le traité de Westphalie de 1648, fait-il remarquer, les individus sont devenus des acteurs potentiels qui influencent et façonnent les relations entre les États. De plus, l'introduction et l'acceptation de normes et pratiques partagées dans les rapports mondiaux se retrouvent au cœur de l'affirmation d'une culture globale

Ronnie Lipschutz prend pour acquis qu'il existe une société civile globale non seulement à cause des connections qui traversent les frontières nationales et qui s'opèrent à l'intérieur d'un espace global et non territorial, mais aussi du fait qu'une conscience globale se trouve en pleine croissance et indique le mécanisme par lequel agissent les

⁵⁹. Voir James N. Rosenau. 1990. *Turbulence in World Politics : A Theory of Change and Continuity*, Princeton : Princeton University Press.

membres de cette société civile globale⁶⁰. À travers l'interprétation de R. Lipschutz, la société civile globale est appréhendée à la fois comme sphère et agent émergent d'une politique mondiale naissante, et est caractérisée par une autonomie croissante à l'égard des États et du système mondial. De cette manière, la société civile globale repolitise les espaces dépolitisés par l'architecture institutionnelle du système international et nie "la primauté des États ou encore leurs droits souverains"⁶¹. Dans le même ordre d'idées, Zsuzsa Hegedus soutient le point de vue selon lequel les mouvements des années 1980 seraient fondamentalement globaux, planétaires et transnationaux non seulement à l'égard des questions qu'ils soulèvent mais aussi par leurs modes d'intervention⁶².

Les transnationalistes triomphalistes croient aussi que de nos jours les mouvements sociaux participent de plus en plus, et de manière directe, concurrentielle et autonome, à de nombreuses questions internationales avec ou sans la présence des États. En ce sens, Marie-Claude Smouts et Bertrand Badie estiment qu'il est de plus en plus difficile de faire de l'État-nation la composante exclusive et souveraine du système international⁶³. Selon eux, l'apparition d'acteurs nouveaux conduit à une perte de crédibilité de l'État qui ne peut que rejoaillir sur un système international composé d'États

⁶⁰. Ronnie D. Lipschutz "Reconstructing World Politics : The Emergence of Global Civil Society". *Millennium Journal of International Studies* Vol. 21 (1992), No 3, p. 389-420.

⁶¹. Idem, p. 398.

⁶². Zsuzsa Hegedus "Social Movements and Social Change in Self-Creative Society : New Civil Initiatives in the International Arena " *International Sociology* Vol. 4 (mars 1989), No1, p. 19-36.

⁶³. Marie-Claude Smouts et Bertrand Badie. 1992. *Le Retournement du Monde : Sociologie*

souverains. Ils annoncent les funérailles de l'État en notant les faits suivants : prolifération d'acteurs transnationaux qui échappent à la souveraineté des États, implication de l'individu dans le jeu international, démultiplication des espaces politiques où la société prend le relais de l'État, internationalisation de la société civile, etc. Il s'agit, disent-ils, d'une "revanche des sociétés" ou encore de "l'irruption des sociétés dans le jeu mondial".

Le discours TT est observable principalement, mais non exclusivement, dans un certain diagnostic posé sur le militantisme environnemental contemporain. Les ondes de choc de ce discours proposent de réfuter le concept de mouvement social pour l'adoption de celui d'ONG. Ses adhérents soutiennent que le concept de mouvement social est fondamentalement construit de manière à saisir des questions politiques nationales et de ce fait est incapable d'appréhender les problèmes globaux⁶⁴. Les préoccupations relatives à l'écologie sont perçues comme étant fondamentalement globales, portées par des sensibilités planétaires et renforcées par la conviction de l'existence d'un village global. À ce sujet, ils notent l'affirmation d'une conscience planétaire contre les risques associés aux effets de serre et au réchauffement de la planète, et en faveur de la diversité biologique. Ce changement d'attitude aurait pour conséquence de permettre aux organisations environnementales de pouvoir déborder plus aisément les frontières nationales.

de la scène internationale. Paris : Dalloz, Fondation Nationale des Sciences Politiques.

⁶⁴. Thomas Princen et Mathias Finger. 1994. *Environmental NGO's in World Politics* :

De cette manière, les transnationalistes optimistes dirigent leurs efforts vers la compréhension de la dynamique de ce qu'ils identifient comme étant les organisations militantes internationales. Ces dernières sont principalement intégrées dans des domaines précis comme la défense de l'environnement (Greenpeace) ou encore des droits de la personne (Amnesty International). Ces organisations, font remarquer ses adeptes, constituent des acteurs politiques en soi (*in their own right*) et emploient des moyens pour politiser la société civile globale⁶⁵. Kathryn Sikkink et Margaret E. Kerk les identifient par le concept de “réseaux de plaidoyers” (advocacy networks), retenu pour symboliser la manifestation des “militants au-delà des frontières”⁶⁶. Pour les TT, le processus politique est passé du bas vers le haut, c'est-à-dire du niveau domestique au niveau global. Le militantisme politique ne serait plus une affaire de participer ou d'influencer les structures existantes et les processus de prise de décision mais plutôt “de les créer et de les inventer”⁶⁷. C'est donc à l'expression de cette politique dite post-moderne que se livreraient les organisations internationales “qui émergent dans le cadre de l'érosion de cette politique traditionnelle décadente”.

Ce courant TT s'est également illustré à l'intérieur de plusieurs analyses diagnostiquant la scène régionale nord-américaine. À ce sujet, d'aucuns semblent être

Linking the Local to the Global. London : Routledge.

⁶⁵. Paul Wapner. “Politics Beyond the State : Environmental Activism and World Civic Politics” *World Politics* Vol. 47 (avril 1995), p. 311-340.

⁶⁶. Margaret E. Keck et Kathryn Sikkink. 1998. *Activists Beyond Borders : Advocacy Networks in International Politics*. Ithaca : Cornell University Press.

convaincus que l’ALÉNA aura servi de “catalyseur” à la formation sans précédent d’alliances, de coalitions transfrontalières et de réseaux transnationaux parmi des individus et des groupes antérieurement déconnectés d’Amérique du Nord. Cette manière d’appréhender la réalité dérive des travaux de David Ronfeldt et Cathryn Thorup qui soulignent que :

À travers toute l’Amérique du Nord, le domaine de la société civile a été très longtemps occupé par des groupes d’intérêts isolés qui normalement agissaient de manière indépendante, avec peu de communication, de consultation et de coordination entre eux (...) Aujourd’hui, la poussée de coalitions et réseaux transfrontaliers d’ONG promet de restructurer le paysage de la société civile à travers toute l’Amérique du Nord⁶⁸.

Ronfeldt et Thorup croient que ce changement serait stimulé en grande partie par la révolution de l’information, laquelle accorde la possibilité aux acteurs dispersés, et contraints par un très grand éloignement spatial, de se consulter, de se coordonner et d’agir de manière conjointe, et sur la base d’un partage plus efficace de l’information. À partir de ce moment, se précise selon eux la transnationalisation de la participation civique ou encore l’explosion de la diplomatie citoyenne. Une toile d’araignée composée de nouveaux réseaux multi-organisationnels d’ONG seraient en train de mettre en place de nouvelles dynamiques qui promettent de remodeler les sociétés civiles aux niveaux local,

⁶⁷. Idem, p. 59.

⁶⁸. David Ronfeldt et Cathryn L. Thorup “NGOs, Civil Society Networks and the Future of North America” in Rod Dobell et Michael Neufeld dir. 1994. *Transborder Citizens : Networks and Institutions in North America*. British Colombia : Oolichan Books, North American Institute, p. 21.

national, transnational et global, souvent “avec peu de considération pour les identités et frontières nationales”⁶⁹.

D'autre part, Ronfeldt et Thorup estiment, par la même occasion, que ces changements sont aptes à redéfinir les termes de la gouvernance en Amérique du Nord, non seulement dans l'aire commerciale mais aussi sur des questions comme l'environnement, les droits de la personne et l'immigration. De nouveaux acteurs transfrontaliers provenant de la société civile (*cross-border civil-society actors*) semblent s'identifier davantage avec la société civile transnationale qu'avec leurs origines nationales⁷⁰. Enfin, ils finissent par attribuer ce nouvel enthousiasme à une circonstance particulière : le projet de libre-échange.

Dans la même veine, certains penseurs syndicaux en sont venus à faire écho à cette forme de turbulence diagnostiquée par les TT. Ils ont célébré, prématurément d'ailleurs, l'arrivée d'une nouvelle donne en Amérique : la formation de réseaux transnationaux de travailleurs (*transnational workers networks* ou TWN)⁷¹. Les liens qu'entretiennent ces TWN entre eux seraient tout à fait informels et par conséquent échapperaient à une certaine visibilité⁷². Ainsi les TT offrent une artillerie lourde mais qui reste suspendue sur le théâtre transnational et qui ne paraît efficace que quand il

⁶⁹. Idem, p. 27.

⁷⁰. Ibid, p. 33.

⁷¹. Pour des détails à ce sujet, voir Thalia Kidder et Mary McGinn “In the Wake of NAFTA : Transnational Workers Networks” *Social Policy* (1995), p. 14-21.

s'agit de dépeindre la réalité de certaines organisations qui opèrent dans ce “*no man's land*” supraétatique. Ce type de portrait offre peu d'outils pour la saisie de la dynamique d'un mouvement social opérant dans un cadre national et appelé à articuler des mécanismes transnationaux de réponse à des enjeux transfrontaliers concrets.

1.3.2 Les transnationalistes sceptiques

Les transnationalistes sceptiques répliquent, de leur côté, que les mouvements sociaux naissent de l'intérieur de la société civile, laquelle est nationale par sa forme. Les institutions de la société civile sont encore et toujours définies en termes de leurs bases nationales et, de ce fait, confrontent des problèmes particuliers lorsqu'il s'agit de relations interétatiques. C'est Martin Shaw qui observe que les mouvements sociaux sont formés à l'intérieur des sociétés civiles nationales⁷³. En conséquence, ils n'ont pas tous les ressources qui leur permettraient de répondre aux forces transnationales avec un militantisme proportionnel. D'où la nécessité selon lui de penser la notion de société civile globale en relation avec le système interétatique. Les TS croient en outre que si le pouvoir de l'État est considérablement réduit, celui-ci n'est pas pour autant dépassé par le rythme récent des mouvements globaux. Selon Mustapha Kamal Pacha et David L. Blaney, les promoteurs de l'idée de la société civile globale commettent l'erreur de sous-

⁷². Allen Hunter “Globalization from Below? Promises and Perils of the New Internationalism” *Social Policy*, été (1995), p. 6-13.

⁷³. Martin Shaw “Civil Society and Global Politics”. *Millennium Journal of International Studies* Vol.23 (1994), No 3, p. 647-67.

estimer l'importance de l'État et d'autres institutions politiques formelles⁷⁴. À ce sujet, ils suggèrent que le problème fondamental ne serait pas l'État ou l'autorité politique formelle en soi, mais plutôt des formes particulières assumées par l'État et la gouvernance globale⁷⁵.

Au soutien de cette thèse se trouve également l'idée que les mouvements s'enracinent dans des réseaux sociaux préexistants, au sein desquels se trouvent préservés les relations de confiance, de réciprocité et d'apprentissage culturel. Sydney Tarrow abonde dans le sens que les États ont toujours évolué par l'entremise d'un dialogue stratégique avec les mouvements sociaux, cédant et reprenant des territoires quand il le fallait. En ce sens, il estime que ce sont les États eux-mêmes qui encourageraient la formation des mouvements, car ils ont la capacité de développer des stratégies transnationales et de créer des organisations transnationales dans le but de contrer les sources de turbulence les plus dangereuses⁷⁶. Par mouvements sociaux transnationaux, S Tarrow entend : "Des interactions contentieuses avec des opposants, nationaux ou non, par l'entremise de réseaux connectés de contestataires organisés par delà les frontières"⁷⁷. Tout en admettant qu'il existe une dynamique transnationale, il soutient

⁷⁴. Pour une illustration de ce point de vue, voir Mustapha Kamal Pacha et David L. Blaney "Elusive Paradise : The Promise and Peril of Global Civil Society" *Alternatives* Vol. 23 (1998), p. 417-450.

⁷⁵. Idem, p. 438.

⁷⁶. Voir Sydney Tarrow, "Fishnets, Internets and Catnets : Globalization and Transnational Collective Action" (note de recherche) Department of Government, Cornell University, Ithaca, New York, 1995.

cependant que les interactions qui y conduisent sont difficiles à réaliser à cause des contraintes imposées par les structures politiques nationales. À son avis, les mouvements pacifistes des années 1980, les mouvements écologistes tels Greenpeace ou le mouvement intégriste islamique seraient des exemples de mouvements transnationaux de l'époque contemporaine.

D'autres, comme M.J. Peterson, se sont évertués à relativiser la portée des activités transnationales entreprises par les acteurs non-étatiques. Réagissant prudemment à l'égard de la surestimation de l'impact de ces activités sur le cours de la politique internationale, Peterson écrit :

Les pays et les frontières nationales restent une réalité. Les loyautés nationales ne sont pas surpassées par une loyauté globale ou régionale, ni ne sont-elles remplacées par d'autres plus localisées. Les États en tant qu'organisations ne sont pas sur le point d'abandonner leur existence et leurs prérogatives, même s'ils trouvent la tâche de sévir plus compliquée du fait de la présence des réseaux transnationaux de nature économique et des réseaux transnationaux d'information de plus en plus puissants⁷⁸.

Bon nombre de chercheurs sceptiques quant au potentiel transnational des mouvements sociaux abordent les transformations structurelles mondiales beaucoup plus en termes de contraintes que d'opportunités, surtout lorsqu'il s'agit de s'attaquer à la problématique du militantisme syndical. Dans cette optique, Maria Lorena Cook est d'avis que la capacité du syndicalisme organisé à utiliser de nouvelles arènes stratégiques

⁷⁷. Sydney Tarrow. 1998. *Power in Movement : Social Movements and Contentious Politics*. Deuxième édition. Cambridge : Cambridge University Press, p. 184.

semble être plus compliquée que celle d'autres groupes sociaux⁷⁹. Charles Tilly, quant à lui, va dans le sens que “tout déclin des États signifie un déclin au chapitre des droits des travailleurs”⁸⁰. En revisitant l'histoire des rapports entre l'État et le secteur salarial dans les sociétés industrialisées, il constate que les droits des travailleurs ont été, historiquement, garantis par les États. Si donc les travailleurs doivent jouir des droits collectifs dans le nouvel ordre mondial, ils devront inventer de nouvelles stratégies à l'échelle du capital international, conclut-il⁸¹.

Dans l'univers discursif des TS, il se dégage un mouvement continu et complexe entre le national et le transnational, et vice versa. Mais, par contre, un élément demeure constant à l'intérieur de cette spirale : celui du caractère contraignant représenté par la structure nationale des États pour le déroulement harmonieux des activités transnationales d'un mouvement social. Cette structure domestique agit comme un élément déterminant dans le développement des contacts frontaliers entre les groupes sociaux et oriente le type de tactique appropriée.

⁷⁸. Voir à ce sujet, M. J. Peterson. “Transnational Activity, International Society and World Politics”. *Millennium Journal of International Studies* Vol. 21 (1992), No 3, p. 371-388.

⁷⁹. Tout en souscrivant à l'idée voulant que le débat sur l'ALÉNA aurait joué le rôle de catalyseur de la formation d'alliances transfrontalières de toutes sortes, Maria Lorena Cook adopte cependant une position plus nuancée quant à la validité de cette affirmation en ce qui concerne le mouvement syndical. Voir Maria Lorena Cook “Regional Integration and Transnational Strategies under NAFTA” in Maria Lorena Cook et Harry C.Katz dir. 1994. *Regional Integration and Industrial Relations in North America*. Ithaca : New York School of Industrial Relations, p. 148.

⁸⁰. Charles Tilly “Globalization Threatens Labor's Rights”, p. 5.

⁸¹. Idem, p. 21.

De cette manière, les TS problématisent le rapport national/transnational et accordent à ce binôme un traitement épistémologique rigoureux. Comment deux entités ontologiquement différentes et disparates, en l'occurrence l'État et le système mondial, peuvent-elles se fondre en un creuset commun, se demande R.B.J. Walker ? Résoudre cette équation commande, selon lui, d'entreprendre l'explication du mécanisme de la connexion du national vers le transnational. Walker accorde à ce sujet un rôle central à l'État qui remplit un rôle de médiateur. Suivons son raisonnement :

Pour faire contact, les mouvements sociaux et la politique internationale requièrent une sorte d'agent médiateur. D'abord, le social doit trouver une quelconque expression à l'intérieur des pratiques politiques explicites de l'État. Ensuite, l'État doit médiatiser avec d'autres États⁸².

En cherchant à parvenir à une forme de relativisation complète, les transnationalistes sceptiques ignorent cependant le fait que les espaces propices à l'action collective ont subi une forme de démultiplication suite à la présence de plus en plus pertinente d'enjeux transfrontaliers qui interpellent les acteurs sociaux nationaux au-delà de leur cadre territorial d'expression. Il est certes évident que les mouvements sociaux restent historiquement enracinés dans les expériences des États. Mais les conflits sociaux qui dérivent des enjeux portés par le phénomène de la mondialisation ne peuvent plus être consignés et stockés à l'intérieur d'un raisonnement qui privilégie une unité monolithique et statique.

⁸². Voir R. B. J Walker "Social Movements/World Politics", *Millennium Journal of*

1.3.3 Éléments d'identification du mouvement social transnational

La politique des mouvements sociaux doit répondre aujourd'hui à des enjeux dans lesquels l'État national n'est plus le seul et principal interlocuteur. Les opportunités politiques proviennent de l'intérieur tout comme de l'extérieur du cadre national et peuvent naître soit d'un circuit formel, c'est-à-dire institutionnalisé, ou non formel. Cela laisse supposer que ces mouvements, pour maximiser leur efficacité stratégique, devront se mobiliser au-delà des frontières étatiques, et tenir compte de la nouvelle réalité d'une internationalisation de la politique. De sorte que tout changement extérieur a le potentiel d'ouvrir des perspectives politiques transnationales et est, du même coup, susceptible d'engendrer des effets structurels sur l'aménagement des perspectives politiques au plan national.

En dépit du scepticisme et de la prudence que doit inspirer la thèse en faveur de la transnationalisation des mouvements sociaux, il est tout de même établi que des institutions transnationales émergentes comme l'Union Européenne et, dans le cas qui nous concerne, l'ALÉNA, ont contribué à redéfinir les opportunités politiques dans leur espace réciproque. En conséquence, il s'agit d'admettre dans tout raisonnement sur les mouvements sociaux à l'heure de la politique mondialisée que le mouvement social, national par essence, devrait graviter désormais autour de plusieurs niveaux et réseaux de mobilisation : local, national et transnational. Quant à l'espace national, il détient malgré

tout un pouvoir encore déterminant dans l'octroi d'une caution de légitimité aux mouvements sociaux. Car l'État n'est pas une institution monolithique. Il est un produit de rapports de forces antagoniques, un champ de bataille stratégique (Poulantzas, 1978). L'institution étatique agit dans un sens ou dans l'autre dépendamment du contexte dans lequel s'inscrivent les luttes sociales internes et les rapports de l'État lui-même avec le système mondial. Autrement dit, la mobilisation d'un mouvement social dans le site transnational transite toujours par l'arène de la politique nationale.

Cette étude explore ainsi la pertinence de cette assertion selon laquelle il y aurait une relation de cause à effet entre l'ouverture de perspectives politiques transnationales et la transnationalisation automatique des mouvements sociaux. Selon la version optimiste de la transnationalisation, étant donné que le pouvoir de décision tendrait à échapper de plus en plus aux autorités étatiques nationales pour s'introduire dans des corps transnationaux visibles ou invisibles, les mouvements sociaux tendraient à devenir de plus en plus transnationaux tant dans leur étendue que dans leur cible. Il faut donc mesurer cette croyance à l'épreuve de faits empiriques concrets et voir en même temps dans quelle mesure les structures nationales continuent de jouer leur rôle en contrignant la plupart du temps les velléités du militantisme transnational.

À ce niveau, une clarification conceptuelle s'impose. Que renferment les concepts de relations et de stratégies transnationales ?

Nous entendons par relations transnationales toute relation ou interaction qui implique au moins deux acteurs appartenant à des unités territoriales différentes et qui

s'opèrent dans un espace autre que l'espace contrôlé par un État national. Pour être catégorisées de la sorte, ces interactions doivent être le fruit de contacts réguliers et répétés et non pas le résultat de rencontres sporadiques et passagères. Dans le cadre de cette étude, nous retenons comme stratégie transnationale toute action ou ensemble d'initiatives et de décisions calculées, de la part d'un ou de plusieurs acteurs sociaux territorialement identifiés, visant à élaborer et coordonner, avec un ou plusieurs autres relevant d'unités territoriales distinctes, ses politiques de protestation ou de soutien en réponse à un enjeu déterminé construit dans un univers autre que l'espace national. Ainsi, les stratégies transnationales syndicales et environnementales seront mesurées en fonction des initiatives directes de réseautage transfrontalier qu'elles ont mis de l'avant dans la foulée de la conjoncture libre-échangiste nord-américaine. Ces stratégies seront dites transnationales pour autant qu'elles auront été traduites par des initiatives visant la concertation et la mise en commun des stratégies entre groupes mexicains, américains et canadiens dans le but d'investir le site stratégique de l'Amérique du Nord⁸³.

La posture transnationale d'un mouvement social est repérable à travers un ensemble d'indicateurs précis, ce que nous appellons ici les indicateurs de la transnationalisation. Comme dans la nature, où il existe des signaux observables qui indiquent les transformations saisonnières du milieu naturel, nos indicateurs sont construits pour témoigner du caractère transnational ou non de la démarche d'un

⁸³. Le terme de stratégie est une notion empruntée au vocabulaire de la science de la guerre. Il renferme en conséquence une connotation militaire. Le Robert Méthodique le définit comme l'art de faire évoluer une armée sur un théâtre d'opération jusqu'au moment où elle entre en contact avec

mouvement social. L'identification d'un mouvement social transnational s'opère donc par le biais des éléments suivants :

- un discours partagé et inclusif qui rompt avec les déterminants, réflexes et clichés nationaux ainsi qu'avec les manifestations d'identité nationale ;
- une organisation formelle ou non formelle, c'est-à-dire la constitution d'alliances ou réseaux transfrontaliers durables ;
- la mise en œuvre de pratiques intégrées et coordonnées d'action collective.

Ces trois indicateurs, croyons-nous, sont indissociables, car leur articulation respective et solidaire fournit l'outillage nécessaire à l'expression de tout mouvement social dans l'arène transnationale.

1.4 Existe-t-il un site de mobilisation sociale transnationale ?

Au plan national, les stratégies de mobilisation des mouvements sociaux sont tributaires de la réciprocité complexe entre la mobilisation des structures, les processus d'encadrement des idées et les opportunités politiques. Interprétant les révoltes de 1989 en Europe de l'Est, Anthony Oberschall a retenu quatre dimensions distinctes dans l'analyse des mouvements sociaux : 1) les mécontentements et griefs ; 2) les idées et croyances des gens au sujet de la justice et de l'injustice ; 3) la capacité, de la part d'un challenger, d'agir et de se mobiliser collectivement ; 4) l'opportunité politique. Il observe,

l'ennemi. La stratégie équivaut donc à l'élaboration d'un plan d'actions coordonnées.

par exemple, que les opportunités politiques ont constitué les éléments centraux qui ont favorisé l’éclosion des mouvements démocratiques de l’Europe de l’Est en 1989⁸⁴.

Le concept de “structure des opportunités politiques” (SOP) a été mentionné pour la première fois par Peter Eisinger en 1973⁸⁵, et a été élaboré par la suite par Sydney Tarrow⁸⁶. En reprenant l’argument d’Eisinger, à savoir que les mouvements dépendent de leur environnement externe pour coordonner et soutenir l’action collective, S. Tarrow a apporté un certain degré de raffinement à l’analyse des SOP et en a présenté une définition cohérente. Par structure des opportunités politiques il entend : “des signaux consistants, mais pas nécessairement formels, permanents ni nationaux, lancés aux acteurs politiques ou sociaux qui soit les encouragent soit les découragent à utiliser leurs ressources internes pour former des mouvements sociaux”⁸⁷.

Dans son interprétation, Tarrow fait large place au rôle que joue l’État national dans la création des opportunités. Les structures de l’État favorisent ce qu’il appelle des opportunités stables. Il s’agit du changement d’opportunités, intervenu à l’intérieur des

⁸⁴. Anthony Oberschall “Opportunities and Framing in the Eastern European Revolts of 1989” in Doug MacAdam et coll. dir. *Comparative Perspectives on Social Movements : Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framings*. Cambridge : Cambridge University Press, 1996.

⁸⁵. Voir Peter K. Eisinger “The Conditions of Protest in American Cities” *American Political Science Review* Vol. 67 (1973), p. 11-28.

⁸⁶. Pour une clarification, se référer à Hans Peter Kriesi. “The Political Opportunity Structure of New Social Movements : Its Impacts on their Mobilization” in Craig Jenkins et Bert Klandermans dir. *The Politics of Social Protest : Comparative Perspectives on Social Movements*. Minneapolis : University of Minnesota Press, 1995.

⁸⁷. Voir Sydney Tarrow “States and Opportunities : The Political Structuring of Social Movements” in Doug MacAdam et coll. *Comparative Perspectives on Social Movements*, p. 54.

États, qui accorde les ouvertures nécessaires aux acteurs pour créer de nouveaux mouvements, permettant ainsi de déclencher l'action collective. La conceptualisation de la notion de structure d'opportunité politique chez Tarrow prend en compte non seulement les structures formelles comme les institutions étatiques, mais tout aussi bien les conflits et les structures d'alliance qui fournissent les ressources permettant au groupe de surmonter les contraintes externes. De ce fait, la SOP peut constituer à la fois une opportunité à saisir par certains mouvements et en même temps représenter une contrainte conjoncturelle pour d'autres. Elle ouvre des opportunités de mobilisation pour une certaine catégorie de mouvements et ferment l'accès à d'autres.

Pour Tarrow, les signaux qui déclenchent et annoncent l'apparition des opportunités politiques sont au nombre de quatre, à savoir : la création ou l'ouverture d'un espace propice qui permet au groupe d'avoir accès au pouvoir politique ; le changement fréquent au niveau des alignements politiques, ce qui signale l'émergence de nouvelles coalitions ; l'apparition et la disponibilité d'alliés influents ; et enfin, les clivages et divisions parmi les élites qui contribuent à élargir le cercle de conflits aux groupes situés à l'extérieur du système politique, tout en leur attribuant un pouvoir marginal⁸⁸. Ainsi les ouvertures politiques interpellent les stratégies des mouvements sociaux au plan national. Herbert Kitschelt a démontré l'utilité incontournable de la SOP à l'analyse comparée des variations au niveau des stratégies et des résultats de l'action

⁸⁸. Tarrow "States and Opportunities", p. 54.

collective d'un pays à l'autre⁸⁹. La SOP, souligne-t-il, fonctionne comme un "filtre" qui facilite la mobilisation d'un mouvement ; elle influence son choix des stratégies de protestation et sa capacité de changer l'environnement social⁹⁰.

En outre, les stratégies de mobilisation d'un mouvement social, si elles sont conditionnées par la structure des opportunités politiques, reflètent aussi son répertoire de revendication (repertoire of contention). Charles Tilly conçoit un répertoire comme l'ensemble des moyens qui sont effectivement à la disposition d'un ensemble de gens. Ce terme est emprunté au milieu artistique et fait référence par exemple au répertoire d'un groupe de théâtre ou de musique⁹¹. Il s'agit plus précisément de la façon de faire d'un mouvement, son histoire, ses traditions, les connaissances des membres de ce qu'ils font, ce qu'ils ont appris à faire et ce que les autres attendent d'eux, bref leur mémoire collective, leur savoir-faire et leur savoir être. Les répertoires se manifestent à l'intérieur des regroupements d'intérêt, dans les réunions publiques, les manifestations, les marches, les campagnes électorales, les pétitions, le lobbying, l'occupation forcée des lieux, les programmes de publication, la formation d'institutions de service public, et la construction de barricades. De nos jours, les militants des mouvements sociaux peuvent

⁸⁹. Voir Herbert Kitschelt "Political Opportunity Structures and Political Protest : Anti-Nuclear Movements in Four Democracies", *British Journal of Political Science* Vol. 16 (1986), p. 57-85.

⁹⁰. Idem, p. 59. Cette thèse est également partagée par Hans Pieter Kriesi, Ruud Koopmans, Jan Willem Duyvendak et Marco G. Giugni dans "New Social Movements and Political Opportunities in Western Europe", *European Journal of Political Science Research* Vol. 22 (1990), p. 219-244.

⁹¹. Pour des détails, voir Charles Tilly. "Social Movements and National Politics" in Charles Bright et Susan Harding dir. *State-Making and Social Movements : Essays in History and Theory*. Ann Arbor : University of Michigan Press, 1984, p. 297-317.

aussi créer des lignes directes, apparaître à la télévision, et organiser des forums à l'aide de courriers électroniques⁹²

Avec les changements structurels intervenus dans l'espace mondial, les opportunités politiques s'articulent au niveau transnational et sont susceptibles de porter l'action collective et les politiques de contestation au-delà de l'espace national.

Sydney Tarrow indique à ce sujet que :

Les opportunités politiques constituent des indicateurs structurants (...). Les changements au niveau des opportunités et contraintes politiques créent les incitatifs les plus importants pour initier de nouvelles phases de contestation”⁹³.

L'espace politique européen semble illustrer adéquatement la notion de structure politique transnationale. Cette institutionnalisation politique a donné lieu à la formalisation d'une structure européenne d'opportunités politiques transnationales qui invite, de la part des mouvements sociaux de l'Union Européenne, au développement d'un ensemble d'activités contentieuses projetées vers l'espace institutionnalisé européen de contestation⁹⁴. Ceci nous laisse penser qu'il existe un site transnational

⁹². Pour une revue complète de la notion de répertoire, se référer à Charles Tilly “Contentious Repertoires in Great Britain, 1758-1834” in Mark Traugott dir. *Repertoires and Cycles of Collective Action*. Durham : Duke University Press, 1995. Pour une illustration des éléments du répertoire, voir Doug MacAdam, Charles Tilly et Sydney Tarrow, “To Map Contentious Politics”. *Mobilization : An International Journal*, Vol. I (1996), No 1, mars, p. 17-34.

⁹³. Sydney Tarrow. 1998. *Power in Movement : Social Movements and Contentious Politics*. Deuxième édition. Cambridge : Cambridge University Press, p. 7.

⁹⁴. La question de savoir si l'Europe est devenue une sorte d'organisation politique à part entière (a polity) fait l'objet de certains questionnements introduits par Sydney Tarrow dans “The Europeanisation of Conflict : Reflections from a Social Movement Perspective”. *West European Politics* Vol. 18 (avril 1995), No 2, p. 223-251.

européen d'action collective car l'Union Européenne, en facilitant la formation des comités paritaires, des bureaux et commissions de toute sorte dédiés aux groupes d'intérêts particuliers induisent les permanents des mouvements à s'articuler dans sa routine et ses processus institutionnels⁹⁵. En d'autres termes, les institutions européennes peuvent offrir des soi-disant opportunités et ressources qui soit encouragent, soit découragent les activités transnationales des mouvements dans l'espace européen.

En Amérique du Nord, par contre, le site transnational reste indéfini, non-institutionnalisé et hautement complexifié. En conséquence, les opportunités transnationales qui découlent de l'intensification des échanges commerciaux sur le sous-continent, si elles invitent les mouvements sociaux à entreprendre des actions transnationales, ne leur fournissent pas pour autant l'encadrement politique et stratégique nécessaire à l'acheminement de leurs initiatives. L'espace nord-américain envoie un message mitigé aux acteurs sociaux, message dans lequel les contraintes réelles, illustrées notamment par une évidente absence d'institutionnalisation formelle et permanente, balaient les opportunités orchestrées en fait par les rapports marchands. Or en suivant le raisonnement de Tarrow, on en vient au constat suivant : les mouvements sociaux utiliseront les institutions dans lesquelles leurs intérêts auront été représentés; dans le cas contraire, ils mobiliseront l'action collective à travers les organisations

⁹⁵. Idem, p. 240.

traditionnelles où se logent les intérêts domestiques, c'est-à-dire les gouvernements nationaux⁹⁶.

Ainsi, toute structure d'opportunité politique transnationale a pour effet de mettre à l'épreuve les stratégies des acteurs sociaux nationaux. Comment s'articule alors le rapport entre structures nationales et site transnational dans le cheminement de l'action collective au sein d'un environnement transnationalisé? Si les structures nationales tendent à affecter les possibilités du militantisme transnational⁹⁷, de quelle manière les opportunités et contraintes nationales (internes) que rencontrent les mouvements syndicaux et environnementaux canadiens, mexicains, et américains, se recoupent-elles avec les opportunités offertes par le site transnational nord-américain? Se pose alors la question du degré d'ouverture des structures nationales, celui du degré d'insertion du ou des acteurs nationaux dans la structure d'opportunité politique nationale, de la flexibilité du répertoire d'action etc. Comment s'articulent, sur la scène nord-américaine, certains indicateurs de la transnationalisation comme la formation d'alliances, de coalitions ou de réseaux transfrontaliers avec d'autres mouvements, le développement d'un discours politique transnational ou encore l'apprentissage de pratiques de mobilisation communes ? Bref, comment les mouvements sociaux

⁹⁶. Idem, p. 244.

⁹⁷. John D. McCarthy "The Globalization of Social Movement Theory" in Jackie Smith, Charles Chatfield et Ron Pagnucco dir. *Transnational Social Movements and Global Politics : Solidarity Beyond the State*. Syracuse : Syracuse University Press, 1987, p. 243-259.

répondent-ils à la variation de la structure des opportunités politiques dans le temps et dans l'espace ?

La présente recherche se propose de démontrer qu'il n'existe pas de lien de causalité automatique entre l'émergence de structures d'opportunité politique transnationale et la transnationalisation des mouvements sociaux. Les facteurs structurels qui définissent le rapport entre le mouvement et l'État national continuent de coexister avec les ouvertures politiques transnationales. L'espace national sert alors de point de transit du passage du national vers le transnational. De ce fait, le militantisme transnational d'un mouvement social reflète sa capacité de traduire les différents indicateurs de la transnationalisation, à savoir le discours, les réseaux et les pratiques de mobilisation.

1.5 Théorie et méthode

"La théorie est toujours pour quelqu'un et pour un objectif. Toutes les théories possèdent une perspective". Cette affirmation de Robert Cox traduit sans fard la relation entre la production de la connaissance et les motivations psychologiques qui peuvent orienter l'interprétation du réel par le chercheur. Notre démarche reflète un courant de synthèse qui rend compte de différentes manières d'approcher l'objet observé tout en sachant que ce qui guide le chercheur est la nature de la tâche à accomplir plutôt que la théorie elle-même. Cette étude ne vise pas à résoudre un problème mais cherche à éclairer certains aspects d'un ensemble d'enjeux complexes qui structurent la politique des mouvements sociaux à l'heure de la libéralisation des marchés.

Le champ d'investigation auquel nous nous attaquons est manifestement marqué par une insuffisance théorique. Ni les approches qui font référence aux structures macrosociales, ni celles qui font appel à l'interaction entre les différentes unités du système, ni même d'autres qui accordent la primauté au système global ne peuvent à elles seules prétendre en fournir une explication plausible. Pour rendre compte du réel observé, il faut donc rapprocher la politique internationale de ce qui se passe à l'intérieur des unités macrosociales. Dans ce monde globalisé, toute politique reflète à la fois les rapports de pouvoir au plan domestique et les relations sociales complexes qui agissent sur la scène mondiale. Elle n'est le produit ni de l'une ou de l'autre séparément, mais des deux ordres dans une relation imbriquée.

Notre démarche s'oriente vers l'affirmation d'une autonomie partielle des niveaux d'analyse, en gardant à l'esprit que le national et l'international sont deux aspects d'un tout intégré. L'espace national y est appréhendé comme un site de contestation faisant partie d'un ensemble de forces sociales plus larges. Les relations structurelles transnationales sont de ce fait placées dans un contexte de liens à la fois horizontaux et verticaux qui font que l'État, tout en réagissant aux stimulants externes, internalise en même temps ces stimulants⁹⁸. Le cadre structurel national devient alors le mécanisme de transmission à travers lequel les différents messages culturels, économiques et politiques

⁹⁸. À propos de cette réévaluation du rôle de l'État dans les relations devenues mondiales, voir Ronen P. Palan et Barry Gills dir. 1994. *Transcending the State-Global Divide : A Neostructuralist Agenda in International Relations*. Boulder : Lynne Rienner Publishers.

sont mis en marche, codifiés et internationalisés⁹⁹. Les agents et les structures y occupent un statut ontologique égal dans l'explication du comportement social à l'échelle globale¹⁰⁰. L'idée est de chercher à savoir comment les processus globaux interagissent avec les processus de transformation État-société civile, et comment cette transformation État-société civile, à un certain niveau, est affectée et affecte les transformations à d'autres niveaux.

L'angle d'approche procède à l'identification des processus transformatifs comme point de départ de la compréhension des enjeux globaux. Il met en perspective les forces sociales transnationales, les États et les acteurs sociaux dans une relation complexe¹⁰¹. Mais en même temps, la nature du phénomène à expliquer nous amène à rendre compte de la complexité des rapports entre la société civile et l'appareil étatique. Les questions se rapportant aux processus de mobilisation des acteurs sociaux, à la formation des griefs ou encore aux cycles de protestation au niveau national deviennent alors prédominantes. De plus, les notions de structure des opportunités politiques tant nationales que transnationales, ainsi que la compréhension de leur rôle dans le

⁹⁹. Sandra Halperin “State Autonomy versus Nationalism : Historical Reconsiderations of the Evolution of State Power” in Ronen P. Palan et Barry Gills dir. *Transcending the State-Global Divide*, op. cit.

¹⁰⁰. Alexander Wendt “The Agent-Structure Problem in International Relations Theory” *International Organization* Vol. 41 (été 1987), No 3, p. 335-370. Wendt soutient à ce sujet que les États ne sont même pas concevables en tant qu'États si ce n'est qu'en relation avec une structure globale d'autorités politiques individuées et imbriquées (p. 357).

¹⁰¹. Cette trilogie rejoint celle adoptée par Robert Cox et qui inclut les forces sociales, les États, et les ordres mondiaux. Voir à ce sujet Robert Cox. “Social forces, States and World Orders : Beyond International Relations Theory”. *Millennium Journal of International Studies* Vol. 10 (été 1981), No. 2, p. 126-155.

déclenchement des stratégies des mouvements opérant de l'intérieur de la société nationale, émergent comme des pièces importantes de l'édifice. Ces divers instruments permettent de saisir les stratégies des groupes nationaux de revendication et éclairent la manière dont s'opèrent les stratégies d'alliances et de coalitions à l'échelle transnationale, tout en révélant leurs formes, limites et potentiels.

La présente thèse accorde une importance cruciale à l'espace dans le choix stratégique des mouvements sociaux. L'espace permet d'éclairer les possibilités et contraintes rencontrées par les mouvements de la société civile dans leur passage du national vers le transnational. La notion d'espace est généralement conceptualisée comme étant une “configuration de locations différenciées et hiérarchiquement organisées dans laquelle des centres de pouvoir au niveau local, national et supranational, interagissent d'une façon complexe et dynamique¹⁰². Paul Pierson et Stephan Leibfried abordent le concept d'espaces en se référant à des “ensembles institutionnels à plusieurs niveaux” qui introduisent selon eux d'importants nouveaux acteurs politiques, créent un nombre de dilemmes distincts pour les décideurs politiques, et modifient les stratégies et influences des groupes sociaux¹⁰³. Il nous faudra évaluer les stratégies du nouveau et de

¹⁰². Sur la notion d'espace social et d“espace social du capitalisme”, voir Edward W. Soja. 1989. *Postmodern Geographies : The Reassertion of Space in Critical Social Theory*. London : Verso. Voir également André C. Drainville, “Of Social Spaces, Citizenship and the Nature of Power in the World Economy” *Alternatives* Vol. 20 (1995), p. 51-79.

¹⁰³. Pierson et Leibfried introduisent dans le débat la notion de “*multitiered system*” (système étagé) en se référant à la nouvelle configuration de l'Union Européenne. Voir à ce sujet Paul Pierson et Stephan Leibfried dir. 1995. *European Social Policy : Between Fragmentation and Integration*. Washington D.C. : The Brookings Institution.

l'ancien à la lumière de leurs initiatives respectives arrêtées dans l'espace de libre-échange nord-américain.

1.6 Pourquoi comparer ?

La comparaison ne saurait prétendre représenter une réponse magique à des interrogations aussi larges que complexes. Mais toujours est-il qu'il est opportun de comparer, ne serait-ce que dans l'objectif de traduire empiriquement les différents contours de l'objet d'étude. La recherche emprunte à cet effet une démarche comparative à la fois en termes de moments, c'est-à-dire la différence qualitative entre les deux conjonctures de libre-échange ALÉ (Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis) et ALÉNA (Accord de libre-échange nord-américain), et en termes de mouvements/acteurs (syndicats et groupes environnementalistes).

L'ALÉ est essentiellement un traité qui vise la libéralisation des échanges entre les États-Unis et le Canada, deux États qui présentent un certain degré de convergence économique et culturelle et en termes de la stabilité de leurs institutions démocratiques. Il est donc impératif de chercher à savoir dans quelle mesure ce schéma libre-échangiste binational portera les acteurs syndicaux et écologistes à modifier leurs stratégies suite à de nouvelles opportunités politiques qui se seraient apparues au plan local canadien ou américain. De la même manière, si nous raisonnons de cette façon, il est logique que nous nous demandions tout aussi bien si la binationalisation des enjeux telle que proposée par

l’ALÉ a résulté par le fait même en une binationalisation des stratégies de mobilisation des syndicats et des groupes écologistes canadiens et américains.

Pour sa part, l’ALÉNA présente une structure de libre-échange triangulaire, c'est-à-dire à trois têtes. L’inclusion du Mexique amène sur l'échiquier des valeurs politiques, économiques et culturelles substantiellement différentes et change le momentum. Ainsi il nous faut savoir si les leçons de l’expérience de l’ALÉ vont contribuer à mieux armer les acteurs sociaux étudiés à faire face à la trilatéralisation des enjeux. Ces deux conjonctures, tout en proposant des projets macroéconomiques orientés vers des modèles de restructuration similaires, apportent toutefois des défis structurels différents aux mouvements sociaux.

La comparaison entre mouvements s'avère, quant à elle, fondamentale et constitue l'artère vitale du questionnement qui guide le fond de cette recherche. À cet effet, un ensemble de postulats accorde un support prématuré à l'idée selon laquelle le caractère “nouveau” du mouvement environnemental, par opposition à celui dit “ancien” du mouvement ouvrier, lui ouvrirait tout naturellement la porte de la mobilisation transnationale. Du fait de son mûrissement au milieu de ces nouveaux enjeux amenés par la politique post-moderne, laquelle semblerait répondre de plus en plus à un univers politique qui converge vers la compression des particularismes, l’acteur environnemental tendrait à inscrire ses stratégies directement dans l'espace global. Tant à cause de son histoire, de son organisation, de son répertoire d'action que des questions qu'il soulève, l’environnementalisme témoignerait d'une plus grande capacité, en ce sens, à se libérer

des contraintes exercées par la politique traditionnelle telle qu'ordonnée à l'intérieur de la matrice spatiale de l'État national.

Cette démarche comparative à deux volets cherchera également à illustrer la valeur explicative des déterminants qui accordent une prééminence aux structures nationales dans le mouvement vers le transnational. Mettre cette perception à l'épreuve, c'est se demander dans quelle mesure les structures nationales distinctes du Mexique, des États-Unis et du Canada tendent à représenter des éléments, soit réels soit artificiels, qui défient ou facilitent la capacité de ces deux mouvements à agir sur le front transnational nord-américain.

CHAPITRE II

Le cadre politico-institutionnel de l'action collective en Amérique du Nord

Ce qui frappe, quand on analyse les trois formations sociales qui font partie de l'ALÉNA, c'est non seulement le très haut niveau d'asymétries économiques qui existent entre elles, mais aussi et surtout une très forte différenciation au niveau politique et institutionnel. Même là où les convergences paraissent les plus perceptibles, comme c'est le cas entre les États-Unis et le Canada, qui semblent partager des liens très forts, dû à un certain héritage culturel commun et à un système social et économique qui se recoupe à plusieurs endroits, il existe à tout le moins des trajectoires sociales, des cultures et des systèmes de gouvernement différents. Il faut noter qu'au sein de la fédération canadienne, par exemple, le Québec représente une tradition culturelle et linguistique différente. Le Mexique, terre des Aztèques, se définit aujourd'hui par ses origines latines ; il a des traditions particulières qui fondent une culture politique propre laquelle est disséminée à travers une longue histoire d'autoritarisme soutenue par une idéologie nationale permanente. En d'autres termes, les États-Unis, le Canada et le Mexique divergent à la fois en termes d'identités en tant qu'États-nations et en référence aux relations État-société civile qu'on y rencontre.

Ce chapitre se réfère aux trajectoires ainsi qu'au cadre de l'action collective syndicale et environnementale au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Elle part de la prémissse analytique que des variables politiques et institutionnelles structurent les

pratiques des mouvements sociaux. Ces variables peuvent favoriser ou limiter le potentiel de mobilisation de ces derniers tout en façonnant leur posture générale au regard d'enjeux sociaux particuliers. À ce sujet, il est nécessaire d'évoquer le contexte particulier d'exercice de l'action collective dans chacune des formations sociales de l'ALÉNA, ne serait-ce que pour illustrer les structures des opportunités politiques respectives qui ont accompagné les initiatives stratégiques des syndicats et des groupes écologistes face au libre-échange nord-américain. Cet exercice se fera par l'entremise des quatre éléments de l'opportunité tels que retenus par S. Tarrow, à savoir : l'ouverture d'accès au système politique, les alignements, la présence d'alliés influents, et la division entre les élites.

2.1 Le contexte américain : Un système politique pluraliste ouvert au lobbying

2.1.1 Les syndicats

Le boom capitaliste de l'après-guerre s'était traduit par une transformation profonde au niveau de la culture politique syndicale américaine. Le Congress of Industrial Organizations (CIO) qui, jusqu'au début des années 1950, se montrait très militant et porté vers des préoccupations sociales profondes, avait amorcé tranquillement son rejet du syndicalisme social en faveur de l'adoption d'un syndicalisme d'affaires. Encouragé par la vague anti-communiste McCarthyste qui parvenait à dissoudre la connexion traditionnelle entre les intellectuels politiques et les masses ouvrières, le CIO avait commencé par envisager l'option d'une forme d'ascendance bureaucratique et des

analyses orientées vers le marché, se rapprochant ainsi des positions adoptées antérieurement par la American Federation of Labor (AFL)¹⁰⁴. Au vu de l'AFL, le syndicalisme d'affaires voulait dire que le capitalisme, le syndicalisme et la démocratie étaient inextricablement liés. Les syndicats ne pouvaient pas fonctionner sans une base de liberté politique, et le capitalisme était perçu comme le garant de cette liberté. Les syndicalistes américains de l'époque identifièrent donc la pratique du syndicalisme comme un phénomène du capitalisme au même titre que la corporation. Ils proposèrent l'idée que les syndicats devaient nécessairement se comporter comme des entreprises.

Dans ce contexte de rapprochement idéologique, la fusion entre le CIO et l'AFL devenait possible. En décembre 1955, après une entente formelle au sujet d'un pacte de non-agression entre les deux entités, les négociations aboutirent à leur phase de conclusion et la constitution de l'AFL-CIO fut adoptée. Alors que le pouvoir et l'influence politique des élites dirigeantes semblaient se raffermir, la faiblesse relative des syndicats et leur déclin progressif devenaient une question préoccupante. Depuis la fin des années 1950, il y a aux États-Unis un changement attitudinal envers les syndicats, changement marqué, entre autres, par une désaffection de la part du public. Pradeep Kumar note à ce sujet une tendance historique vers une faible syndicalisation des travailleurs du secteur public américain¹⁰⁵.

¹⁰⁴. Pour une analyse allant dans le même sens, voir Kim Moody. 1989. *An Injury to All : The Decline of American Unionism*. New York : Verso.

¹⁰⁵. Pradeep Kumar. 1993. *From Uniformity to Divergence : Industrial Relations in Canada and the United States*. Kingston : Queen's University Press, p. 20.

En 1971, David Brody publia une collection d'essais sur le syndicalisme américain intitulée *The American Labor Movement* qui ferait sa marque dans la littérature politique américaine. Dans son introduction, Brody cita une remarque faite par Adolphe Strasser, pionnier du syndicalisme américain, devant le Congrès des États-Unis en 1885. Prenons la peine de reproduire ce passage *in extenso* :

Nous n'avons pas d'objectifs à long terme. Nous évoluons au jour le jour. Nous ne luttons que pour des objectifs immédiats, que nous pourrons voir se réaliser d'ici peu d'années (...) Nous voulons mieux nous vêtir, nous voulons mieux vivre, nous voulons améliorer notre sort (...) Nous sommes opposés aux théoriciens (...) Nous sommes tous des hommes pratiques¹⁰⁶.

Les propos de Strasser, souligne Brody, rendent compte du caractère unique du syndicalisme américain, de sa fascination pour le réalisme et les solutions pratiques. Plus tard, Seymour Martin Lipset décrira le syndicalisme américain comme étant “l'excroissance du système social et des valeurs” de ce pays¹⁰⁷. Lipset suggère que bien que le mouvement syndical américain soit similaire à d'autres à plusieurs égards, il s'en distingue par son point de vue idéologique, par la solidarité de classe, par ses tactiques, par sa structure organisationnelle et par les modèles de comportement de ses leaders. À son avis,

Les syndicats américains sont plus conservateurs ; ils sont plus étroitement attachés

¹⁰⁶. David Brody “Introduction” in David Brody dir. 1971. *The American Labor Movement*. New York : Harper and Row Publishers.

¹⁰⁷. Seymour Martin Lipset “Trade Unionism and the American Social Order” in David Brody dir. *The American Labor Movement*, p. 7-29.

à leurs propres intérêts ; leurs tactiques sont plus militantes ; ils sont plus décentra-

lisés dans leur négociation collective ; ils ont beaucoup plus de salariés à plein temps (...) et ils manifestent un penchant beaucoup plus fort pour les pratiques de corruption¹⁰⁸.

Il en résulte que le manque d'une conscience de classe de la part du mouvement syndical américain trouverait son explication, selon lui, dans l'orientation égalitaire et anti-classe des valeurs associées à l'identité nationale américaine, et serait le produit d'une conception syndicale affairiste, l'idéologie dominante chez les syndicats. Il fait également remarquer, dans son analyse, que le syndicalisme américain serait le reflet du système politique du pays.

L'analyse de Lipset représente un point de repère indispensable à la compréhension et à l'explication de "l'exceptionnalisme syndical" américain et ses traits distinctifs par rapport à celui du Canada et du Mexique. De manière générale, même si le secteur syndical fait preuve d'une autonomie organisationnelle, il reste soumis sur le plan idéologique aux grandes orientations politiques et économiques du pouvoir politique. L'institution syndicale génère traditionnellement des engagements politiques conservateurs et a accordé dans le passé un soutien historique à l'ordre impérial américain. Pour s'en convaincre, notons qu'au cours des années qui ont suivi la seconde Guerre mondiale, les deux grandes centrales de l'AFL et du CIO avaient embrassé l'idée de la construction d'une structure économique mondiale basée sur l'internationalisme et

le libre-échange, légitimant ainsi le système de Bretton Woods, le Plan Marshall et la croisade américaine contre l'impérialisme soviétique. En dépit du fait que le secteur salarié avait nourri certaines craintes concernant la perte d'emplois, sa position semblait faire place à la conviction que ces craintes pourraient être largement compensées par la croyance en une habileté naturelle des travailleurs américains à supporter les pressions compétitives suite aux ouvertures de marchés. Néanmoins, vers la fin des années 1960, une série de facteurs de troubles firent leur apparition à l'horizon et entraînèrent un changement de cap majeur au sein de la posture traditionnelle du mouvement syndical américain.

Avec la dérive récessioniste qu'a connue l'économie américaine, et avec le déclin relatif de son pouvoir hégémonique, les entreprises transnationales du pays commencèrent par multiplier les transferts de capitaux et de technologies à l'étranger. À partir de ce moment, le discours protectionniste de l'AFL-CIO commence à prendre une grande ampleur. De sorte que certains facteurs de crise, illustrés notamment par la perte massive d'emplois industriels à salaire élevé, par la fuite de capitaux et par les actions antisyndicales des compagnies multinationales et de leurs alliés au gouvernement, servaient de renfort et de munitions à la posture protectionniste du syndicalisme américain au moment où celui-ci s'apprêtait à développer des stratégies de réponse au contexte d'ouverture des marchés en Amérique du Nord.

¹⁰⁸. Idem p. 9

Au moment de l'émergence du débat sur le libre-échange, les clivages et divisions entre les élites américaines annonçaient une transformation sensible du paysage politique aux États-Unis. Au Congrès, le clivage protectionniste versus libre-échangiste traversa l'opposition entre démocrates et républicains. Protectionnistes et libre-échangistes se rencontraient dans les deux pôles de l'échiquier politique, permettant ainsi au mouvement syndical de jouer sur le caractère instable des alliances et coalitions électorales. En termes d'alliés influents, les syndicalistes s'en remettaient par exemple à l'aile gauche du parti démocrate incarnée par le leader de la Majorité au sénat, Richard Gephardt. Certaines scissions survenues au sein du Parti Républicain donnaient également lieu à des ouvertures inespérées. Des leaders républicains influents ou proches du parti, comme Pat Buchanan, Pat Choate et Ross Perot, s'appropriaient la défense du secteur industriel national, la sauvegarde de la souveraineté du pays et de son caractère unique¹⁰⁹. La presse de gauche, les équipes d'analystes et certains économistes politiques se montrèrent également très réceptifs aux préoccupations syndicales¹¹⁰.

Un autre élément important qui façonne l'environnement politique américain est la proximité historique, quoique non permanente ni consistante, entre le mouvement syndical et le Parti Démocrate. Cette relation privilégiée, que plusieurs n'hésitent pas à

¹⁰⁹. Voir Pat Buchanan, "America First : NAFTA Never" *Washington Post National Weekly Edition* (15-20 novembre 1993), p. 25; Ross Perot et Pat Choate. 1993. *Save Your Job, Save Our Country*. New York : Hyperion.

¹¹⁰. Parmi les journaux alliés et réceptifs, on note par exemple *The Nation*, *In These Times*, *Z Magazine*, *Dollars and Sense*, *Multinational Monitor*, *Left Business Observer*, etc. Parmi les équipes d'analystes, il faut retenir les noms suivants : Economic Policy Institute, Labor Education and Research Project, International Labor Rights Education and Research Funds, America Watch, Public Citizen,

qualifier “d’alliance”, a été le fruit d’engagements réciproques de la part de ces deux entités en faveur du keynésianisme et de ses politiques sociales progressistes telles que l’instauration d’un régime de sécurité sociale et la législation sur le salaire minimum¹¹¹. Mais au moment d’entrer dans la conjoncture du libre-échange, les fondements de cette alliance avaient été modifiés. L’unification politique du monde des affaires et sa découverte de l’importance du problème de compétitivité ont rendu vulnérable cette alliance, qui s'est trouvée dépassée par les impératifs de croissance prônés par l’économie de marché¹¹². Le nouveau contexte économique et politique des années 1980, marqué par l’offensive néo-conservatrice opérée par Ronald Reagan, le changement d’attitude et de comportement des électeurs, et la présence d’un nouvel environnement international sont parmi les éléments qui ont milité en faveur de la désagrégation de cette vision commune parti-syndicat.

En définitive, le syndicalisme américain est confronté à un système de relations industrielles défavorables et adopte une posture traditionnellement défensive. La structure légale de négociation collective limite les efforts de syndicalisation des travailleurs et commande aux responsables syndicaux l’adoption de stratégies de lobbying gouvernemental. Il en résulte que, du fait d’un régime syndical qui privilie des

Minnesota Fair Trade Coalition, Institute for Food and Development Policy, et Institute for Policy Studies.

¹¹¹. Pour une revue critique de l’alliance syndicat-parti démocrate, se référer à Richard Valedly “Cooperation for What? The Democratic-Labor Alliance in the Reagan-Bush Era” in Jane Jenson et Rianne Mahon dir. *The Challenge of Restructuring : North American Labor Movements Respond*. Philadelphia : Temple University Press, p. 115-136.

déterminants tournés vers le marché, le mouvement syndical succombe aux choix d'une politique de concessions au capital, ce qui illustre un déséquilibre évident du rapport des forces entre le patronat et le salariat¹¹³.

2.1.2 Les groupes environnementalistes

La plupart des historiens sociaux américains s'accordent pour dire que les racines idéologiques et organisationnelles de l'environnementalisme contemporain aux États-Unis remontent au mouvement conservationniste progressiste de la fin du 19ème siècle¹¹⁴. Les pionniers de ce mouvement mettaient surtout l'accent sur une administration sage et prudente des ressources naturelles dans la perspective d'un usage humain prolongé. L'accession du mouvement environnemental au système politique américain s'effectua de manière relativement harmonieuse. Il est de ce fait intéressant de constater que, quelque temps après leur apparition sur la scène publique, certains conservationnistes s'associèrent très rapidement au pouvoir politique. Le futur président Theodore Roosevelt était connu pour être très proche des conservationnistes. Les efforts de ces pionniers avaient résulté en l'adoption de législations qui établissaient les premiers parcs nationaux et créaient certaines agences gouvernementales comme le U.S Forest Service. La période d'avant la première Guerre mondiale vit alors l'apparition des groupes les

¹¹². Valley, *Cooperation for What?*, p. 115-116.

¹¹³. Moody, *An Injury to All*, p. 165-191.

¹¹⁴. Riley E. Dunlap et Angela G. Mertig. "The Evolution of the U.S. Environmental Movement from 1970 to 1990 : An Overview" in Riley E. Dunlap et Angela G. Mertig dir. *American Environmentalism : The U.S. Environmental Movement, 1970-1990*. New York : Taylor & Francis, 1992.

plus importants, au nombre desquels on peut citer le Sierra Club, la Wilderness Society, la National Wildlife Federation (NWF), la Issac Walton League et la National Audubon Society. Durant toute cette période et jusque vers les années 1960, le mouvement restera essentiellement marqué par un sentiment préservationniste avec un penchant avoué pour le milieu sauvage.

Il faut attendre le début des années 1970 pour voir l'institutionnalisation complète du mouvement environnemental dans le paysage politique américain. De nouveaux groupes firent leur apparition au plan national et local, ce qui suscita une attention soudaine de la part des médias et un effort législatif important du côté des pouvoirs publics. Il faut dire aussi que ce développement allait de pair avec la vague de turbulence sociale des années 1960 qui se répercuta dans la plupart des pays industrialisés du nord. Ce fut la période au cours de laquelle la génération montante se montrait concernée par les questions de droits civils, de féminisme, de styles de vie alternatifs, et également par les atrocités de la guerre du Viêt-nam. En somme, il s'agissait de comportements empreints de valeurs dites post-matérialistes, largement étudiées plus tard par Ronald Inglehart dans *Silent Revolution*. Selon Benjamin Kline, les jeunes militants américains partaient à l'assaut des démons qui ravageaient leur société, démons qu'ils trouvaient entre autres dans la persistance d'une exploitation non contrôlée de l'environnement¹¹⁵. Cette effervescence rehaussa l'enthousiasme autour de la célébration

¹¹⁵. Benjamin Kline. 1997. *First Along the River : A Brief History of the U.S. Environmental Movement*. San Francisco : Acada Books.

du Earth Day en 1970 et donna lieu à un type d'environnementalisme plus revendicatif centré autour de Friends of the Earth et de Environmental Action. Elle favorisa aussi la naissance d'organisations spécialisées dans l'expertise environnementale comme le Natural Resources Defense Council (NRDC), et l'Environmental Defence Fund (EDF), largement dominées par les avocats. Elle coïncida enfin avec la création de Greenpeace au Canada, inaugurant ainsi ce qu'on retient sous la dénomination de "la décennie verte"¹¹⁶.

Les organisations environnementales nationales américaines ont continué leur progression tout au long des années 1980. Des chiffres intéressants confirment cette croissance. En 1965, les dix plus grands groupes combinés ensemble n'avaient que 500 000 membres et un budget annuel de moins de dix millions de dollars. Vers 1985, leur nombre d'adhérents grimpait à 3.3 millions et leur budget passait à 218 millions de dollars. Au tournant de 1992, les plus grands groupes, comme le Sierra Club, avaient doublé leur capacité, atteignant le chiffre magique de 1 milliard de dollars. On estime que vers la fin de 1992, il y avait environ dix mille organisations environnementales dans le pays. Si l'on ajoute au tableau le fait que vers 1989 on dénombrait aussi 20 000 avocats de l'environnement aux États-Unis et que près de 40 % des ménages des militants

¹¹⁶. Kline fait savoir qu'aux États-Unis, les années 1970 ont donné lieu à l'élosion de plus de 200 organisations environnementales d'envergure nationale et près de 3 000 de portée locale. Pour une revue, voir Benjamin Kline, *First Along the River* p. 88-89.

recevaient un revenu de plus de 75 000 \$ par an, on est alors en mesure de se faire une idée du poids de l'environnementalisme sur l'échiquier politique américain¹¹⁷.

Quand on parle du mouvement écologiste américain, il faut garder à l'esprit qu'il s'agit d'un mouvement hautement diversifié et fragmenté où les dénominations et couleurs d'appartenance des groupes pluvent. On y observe des mouvements nationaux, locaux et ceux dits "de la base" (*grassroots*). À l'intérieur de cette triade se rencontrent des écologistes radicaux, des éco-terroristes, des réformateurs et des représentants de la tendance "*Not in my backyard*" (NIMBY), c'est-à-dire "Pas dans ma cour". Chacun est porteur d'une certaine vision du monde, pose un diagnostic particulier qui aboutit nécessairement à des solutions différentes. La plupart de ces groupes réussiront cependant à s'insérer dans le système politique pluraliste américain en tant que véritables groupes d'intérêts, partageant avec d'autres acteurs de la société civile un espace traditionnellement réservé à la négociation et au compromis.

Au point de vue institutionnel, le National Environmental Policy Act (NEP) de 1969 accorde prééminence au gouvernement fédéral en matière de législation environnementale. L'Environmental Protection Agency (EPA), créée en 1970, est l'organisme fédéral chargé à la fois d'administrer, d'appliquer et de mettre en œuvre les règlements. Aux États-Unis, les trois paliers de gouvernement, à savoir le national, l'étatique et le local participent, chacun à son niveau, à la gestion de l'environnement. Plusieurs États possèdent eux-mêmes des agences qui s'occupent de la protection de

l'environnement. Il en est de même pour la plupart des grandes villes. La responsabilité régulatrice de l'un ou l'autre des paliers de gouvernement varie selon la nature du problème environnemental en question. En général le gouvernement fédéral s'occupe de fixer les normes nationales en plus de gérer directement certains dossiers importants comme le nucléaire, les pluies acides, la couche d'ozone et bien d'autres questions ayant des incidences transfrontalières.

Les grandes organisations environnementalistes nationales demeurent des entités qui pratiquent principalement le lobbying, activité qui a connu une croissance phénoménale à partir de 1970. Elles s'adonnent aux activités de mobilisation de l'opinion publique à travers la stratégie du courrier direct, et jouissent d'une certaine crédibilité auprès d'une population intéressée aux enjeux de cette nature. L'accès et la maîtrise des équipements informatisés facilitent la dissémination de l'information et renforcent leur visibilité. Quand le besoin s'en fait sentir, ces organisations, à l'instar de Greenpeace, peuvent tout aussi bien modifier leur répertoire d'action et emprunter la stratégie alternative dite de l'action directe¹¹⁸.

Les organisations environnementales américaines jouissent d'un accès confortable aux élites politiques. Cette accessibilité a été notamment remarquée au cours de la période qui accompagna le débat sur le libre-échange nord-américain. Il n'est pas

¹¹⁷. Ces chiffres sont tirés de Benjamin Kline, *First Along the River*, p 113-118.

¹¹⁸. Greenpeace, dont le bureau régional de Washington est très actif, reste l'organisation environnementale la plus connue dans le monde. Elle a des bureaux dans 27 pays, plus de 5 millions de membres et administre un budget annuel de près de 130 millions de dollars.

étonnant, et il est même de tradition, que des fonctions importantes dans le gouvernement soient octroyées à des représentants du lobby environnemental. À ce sujet, l'élection de Albert Gore à la Vice-Présidence des États-Unis a constitué une percée importante des acteurs environnementaux en terme de leur capacité à influencer l'agenda des politiques et obtenir des résultats concrets. John Audley souligne par exemple que la présence des leaders écologistes dans le réseau des élites politiques leur accorde un pouvoir de préemption qui renforce leur habileté à bloquer ou à faciliter le processus politique en ce qui concerne les décisions relatives à l'environnement¹¹⁹. De cette manière, ils sont en mesure d'obtenir des concessions de la part du pouvoir politique en échange de leur collaboration dans la canalisation des demandes sociales.

Aux États-Unis, la procédure administrative exceptionnelle dite de la voie rapide (*fast track*) ouvrit les opportunités politiques en faveur des environmentalistes. Elle leur accorda le tremplin nécessaire pour inscrire leurs revendications dans l'agenda politique du libre-échange. Mais en dépit de leur confortable assise au sein d'une structure d'opportunités politiques relativement ouverte, les environmentalistes américains, à l'instar de tous les autres du sous-continent, manifestaient un retard flagrant dans le domaine de l'expertise en matière commerciale. Leur personnel était à l'époque pauvrement équipé pour rencontrer les demandes politiques de ces négociations commerciales hautement techniques. La seule référence directe dont ils disposaient en la

¹¹⁹. John Audley. 1997. *Green Politics and Global Trade : NAFTA and the Future of Environmental Politics*. Washington D.C. : Georgetown University Press, p. 13.

matière se rapportait à leur observation antérieure des négociations de l'Uruguay Round dans le cadre des négociations du GATT et leur implication directe dans le différend entre les États-Unis et le Mexique à propos de l'affaire du thon et des dauphins¹²⁰. Ces deux dossiers d'importance majeure semblent avoir contribué à l'éveil d'une conscience de la part des environnementalistes américains à propos des liens directs qu'entretiennent les ouvertures éventuelles des frontières commerciales et la protection de l'environnement.

Tel est donc le cadre d'exercice de l'action collective environnementale aux États-Unis et le portrait de ce mouvement environnemental qui s'apprête à jouer un rôle politique de premier plan dans la saga du libre-échange nord-américain.

2.2 Le contexte canadien : Un système à deux niveaux et à clivages nationaux

2.2.1 Le syndicalisme

Il est surprenant d'observer qu'en dépit de la relative dépendance économique du Canada vis-à-vis des États-Unis et de l'appartenance d'une bonne proportion des acteurs syndicaux à des filiales de compagnies américaines et aux structures des syndicats internationaux de ce pays, le syndicalisme canadien a pu se démarquer de celui de son voisin du sud¹²¹. En réponse à cela, David Brody défend le point de vue selon lequel les

¹²⁰. Le différend américano-mexicain de 1991 concernant la pêche du thon et des dauphins résulta en une décision du GATT soutenant que plusieurs parties de la loi américaine, le U.S. Marine Mammal Protection Act, allaient à l'encontre des règles commerciales internationales.

deux mouvements présentent une divergence remarquable en termes de leurs “fortunes institutionnelles”¹²². Le syndicalisme tel que pratiqué au Canada révèle un caractère “distinct”, beaucoup plus européen en raison du modèle de syndicalisme social qu’il pratique. Ian Robinson partage cette appréciation quand il présente le mouvement syndical canadien comme exprimant un type de syndicalisme orienté vers le changement social et privilégiant des questions pertinentes à la classe ouvrière plutôt que celles qui articulent la défense des intérêts étroits de ses membres¹²³. Robinson rejoint de cette façon la position de John R. Calvert qui, pour sa part, identifie comme critères de différenciation entre les deux mouvements des éléments appartenant au caractère, à l’histoire et à la philosophie du mouvement syndical canadien, en plus de faire intervenir des explications relatives à son ordre juridique et à son environnement politique¹²⁴.

L’opinion générale veut que le mouvement syndical canadien présente une longue tradition de militantisme social et politique entretenu par un ensemble de législations sur le travail relativement favorables, une posture flexible du patronat, un taux de

¹²¹. La plupart des études faites à ce sujet abondent dans ce sens. À ce sujet voir Pradeep Kumar. 1993. *From Uniformity to Divergence : Industrial Relations in Canada and the United States*. Kingston : Queen’s University Press; John R. Calvert “The Divergent Paths of the Canadian and American Labour Movements”, *The Round Table* (1987), No. 303, p. 378-392; Thomas Kochan et Harry C. Katz “A Comparative view of US and Canadian Industrial Relations” in *Structural Change and Industrial Relations Strategies* (Annales du 8ème Congrès de l’Association internationale des relations industrielles), septembre 1989.

¹²². David Brody. 1993. *Workers in Industrial America : Essays on the 20th Century Struggle*, deuxième édition. Oxford : Oxford University Press, p. 246.

¹²³. Ian Robinson. 1992. “Organizing Labour : The Moral Economy of Canadian-American Union Density Divergence 1963-1986”. Queen’s Papers in Industrial Relations, Queen’s University, Kingston.

¹²⁴. John Calvert, “The Divergent Paths”, op. cit.

syndicalisation croissant et relativement élevé, et une alliance formelle avec un parti politique, en l'occurrence le Nouveau Parti Démocratique (NPD). Au Canada, à la faveur de luttes ouvrières successives, le processus de négociation collective est légitimé par le pouvoir étatique et se trouve étroitement réglementé par des exigences de conciliation. Les droits des travailleurs de s'organiser et de négocier collectivement y sont protégés. Ce sont autant de conditions qui révèlent un contexte politico-institutionnel incitatif au militantisme syndical.

Mais tel n'a pas toujours été le cas à travers l'histoire. Jane Jenson et Rianne Mahon soutiennent que le système de relations industrielles instauré au Canada au lendemain de la guerre s'était révélé dès le départ perméable aux effets continentaux. Non seulement la majorité des travailleurs syndiqués appartenaient aux centrales siégeant aux États-Unis, mais aussi la législation canadienne sur les relations industrielles étaient modelées sur le *Wagner Act* américain¹²⁵. Jenson et Mahon attirent l'attention sur le fait que les pratiques de négociation collective ressemblaient dans bien des cas au modèle américain, car elles étaient hautement décentralisées et destinées à assurer des augmentations de salaires en accord avec les exigences de croissance de productivité. De sorte que c'est la résistance affichée par l'État canadien face aux demandes ouvrières au sujet des droits de négociation collective qui contribua à propulser les acteurs syndicaux

¹²⁵. Jane Jenson et Rianne Mahon qualifient de “fordisme perméable” le modèle canadien de l'époque d'après-guerre. Voir à ce sujet “Legacies for Canadian Labour of Two Decades of Crisis” in Jane Jenson et Rianne Mahon dir. *The Challenge of Restructuring : North American Labor Movements Respond*, p. 74.

vers l'organisation et leur alignement éventuel autour de formations politiques de tendance sociale-démocrate¹²⁶.

Le Congrès du Travail du Canada (CTC) vit le jour en 1956 par la fusion du Congrès du travail et des commerces du Canada (CTCC) et du Congrès canadien du travail (CCT)¹²⁷. Le CTC est une organisation fédérée constituée de syndicats nationaux et internationaux affiliés. Les fédérations provinciales de même que les conseils locaux de travail sont également affiliés au Congrès¹²⁸. Le Congrès comporte une structure de juridiction divisée car toutes les fonctions de base sont accomplies par les locaux affiliés eux-mêmes. Myriam Smith souligne à ce sujet que la nature décentralisante du mouvement syndical canadien et le manque d'autorité du CTC sur les pratiques de négociation collective de ses affiliés sont de nature à affaiblir le militantisme syndical sur le plan national et font ressortir ses limites évidentes quant à sa capacité à établir seul des ententes avec le capital¹²⁹. En effet, l'univers syndical pancanadien est habité par de profonds clivages régionaux. Les différentes réalités régionales sont exprimées à travers la présence sur le territoire de structures industrielles différentes et, par surcroît, d'une

¹²⁶. Idem, p. 75.

¹²⁷. Soulignons qu'il existe aussi une autre organisation syndicale évoluant sur la scène nationale. Il s'agit de la Fédération Canadienne du Travail dont l'envergure reste limitée à des questions sectorielles et par conséquent de moindre importance pour ce qui nous préoccupe.

¹²⁸. Pour un compte rendu substantiel de la structure organisationnelle du CTC, se référer à David Kwavnick. 1972. *Organized Labour and Pressure Politics : The Canadian Labour Congress 1956-1968*. Montréal et London : McGill-Queen's University Press.

¹²⁹. Sur la pertinence des structures du CTC et des limites qu'elles imposent quant à l'action collective syndicale nationale, voir Myriam C. Smith. "The Canadian Labour Congress : From Continentalism to Economic Nationalism" *Studies in Political Economy* Vol. 38 (été 1992).

pluralité de législations sur le travail qui sont constitutionnellement partagées entre le pouvoir central ou fédéral et les Provinces¹³⁰.

Ces clivages régionaux sont particulièrement articulés par l'expression du nationalisme politique dans la province de Québec. En réalité, le Québec se conçoit comme une société distincte du reste du Canada de par sa langue, sa culture et la nature de ses traditions et institutions politiques. Le mouvement syndical dans cette partie du pays a tendance à véhiculer ces ondes de choc¹³¹. Il se distancie par son histoire structurelle et idéologique, notamment son héritage du pluralisme syndical, ses divisions internes et ses multiples loyautés¹³². De ce fait, l'interprétation du nationalisme par les principales centrales syndicales québécoises, comme la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), diverge de celle rencontrée dans le reste du Canada. Néanmoins la FTQ fonctionne dans une entente collaborative avec le CTC et les enjeux d'envergure nationale font souvent appel au front commun syndical interprovincial.

Ceci étant dit, le changement du système des partis au Canada au cours des années 1960 aura eu une influence considérable sur la trajectoire du mouvement syndical

¹³⁰. Environ 80 % des emplois canadiens sont réglementés par les divers Codes du travail provinciaux, alors que seulement 20 % sont de compétence fédérale.

¹³¹. Pour une vue panoramique de la politique syndicale au Québec, se référer à Carla Lipsig-Mummé. “Québec Labour, Politics, and the Economic Crisis : Defensive Accommodation Faces the Future” in Jane Jenson and Rianne Mahon dir. *The Challenge of Restructuring*, p. 403-421.

¹³². Idem, p. 405.

national. Le NPD fit son entrée sur la scène politique fédérale en 1961, rompant ainsi la tradition du bipartisme canadien. Dès lors, le secteur syndical et le parti entrèrent dans une alliance formelle qui eut pour conséquence de mener l'action syndicale vers l'affirmation de politique partisane. David Brody fait savoir à ce sujet que l'alliance du mouvement syndical avec le NPD a contribué au renforcement de ses "atouts politiques"¹³³. À partir de ce moment, le syndicalisme adoptera une posture politique plus contestataire motivée par le souci d'une défense soutenue de l'unionisme social. Sa connexion avec le NPD contribua à permettre au CTC d'accomplir certains gains législatifs importants. Cette démarche coïncida également avec la montée du courant nationaliste au sein de la gauche canadienne, incarnée par le mouvement radical de gauche *Waffle*. Ce mouvement lança son offensive en priorité contre le réformisme du NPD et en même temps contre la domination étrangère du mouvement syndical¹³⁴. Le CTC dut répondre par l'introduction de ce que les dirigeants de l'époque recommandaient, sous l'appellation de "normes minimales canadiennes", dans le but d'attribuer aux sections canadiennes des Internationales une plus grande autonomie.

Durant les années qui suivirent, le CTC effectua progressivement sa conversion d'une idéologie continentaliste à l'adoption du nationalisme économique. Au tout début de 1980, le programme alternatif proposé par la direction du Congrès lança les premières

¹³³. David Brody, *Workers in Industrial America*, p. 248.

¹³⁴. Sur le Waffle, voir Jane Jenson et Janine Brodie. 1988. *Crisis Challenge and Change : Party and Class in Canada Revisited*. Ottawa : Carleton University Press, p. 273-281.

attaques du mouvement syndical contre l'agenda corporatif et rejeta l'idée d'un libre-échange avec les États-Unis¹³⁵. Puis en 1982, le Congrès fit des propositions de politiques économiques qui mettaient clairement l'accent sur le nationalisme économique et la préférence pour un État fort et interventionniste. Ce sont ces grandes lignes d'action qui marqueront l'engagement syndical sur la scène publique et qui guideront ses réponses aux dynamiques changeantes auxquelles fera face la société canadienne. Autrement dit, le mouvement syndical inaugura les années 1980 avec une relative stabilité institutionnelle et une certaine capacité d'organisation, ce qui lui fournit des ressources appropriées pour faire face à la restructuration économique au plan national. Le syndicalisme ne s'inscrira pas à l'intérieur d'une politique de lobbying et optera plutôt pour une approche de non-concessions au cours de certaines négociations avec le patronat.

2.2.2 L'environnementalisme

En ce qui concerne l'environnement, le système de prise de décision au Canada peut être caractérisé comme étant partiellement ouvert, avec des canaux d'influence qui tendent à être hiérarchiquement organisés et basés de manière limitative sur une approche pluraliste et compétitive au sujet de la formation des politiques¹³⁶. Les questions

¹³⁵. Voir Canadian Labour Congress. 1980. ‘The Battle of the Eighties : Trade Unions Rights vs Corporate Power’ Ottawa, p. 8.

¹³⁶. Voir à ce sujet John C. Pierce, Mary Ann E. Steger, Brent S. Steel et Nicholas P. Lovrich. 1992. *Citizens, Political Communication, and Interests Groups : Environmental Organizations in Canada and the United States*. Westport : Praeger.

environnementales ont toujours occupé un espace public important et mérité un traitement particulier dans le pays. Le Canada reste un pays “progressiste” sur le plan de la législation environnementale. Cette posture est rehaussée par un rôle actif sur le plan international, particulièrement sa participation aux différentes initiatives visant la mise en place de normes environnementales internationales dans le cadre des Nations Unies, et par son action en faveur de l’adoption du concept de développement durable, ce dernier constituant l’axe sur lequel s’est articulé le Plan Vert canadien de 1990.

L’environnementalisme prit son envol dans le pays au cours des années 1960. À cette époque, l’objectif principal des divers groupes qui en constituaient l’ossature était de se consacrer à une critique soutenue des pratiques de la société industrielle moderne qui étaient dommageables pour l’écosystème. Ces groupes nouvellement formés se heurtaient bien entendu à l’opposition véhémente des industriels et des gouvernements, étant donné que leurs principales revendications se rapportaient aux questions de pollution et de développement.

Cette vague vit également la création de groupes de défense de l’environnement qui deviendront très influents sur la scène publique, comme par exemple Greenpeace, Pollution Probe, Energy Probe, Friends of the Earth Canada, etc. De sorte que, vers 1975, il y avait près de 300 organisations environnementales au Canada, parmi lesquelles 29 étaient identifiables comme majeures. Au cours de la fin des années 1980, le Réseau

environnemental canadien (REC) recensa près de 2 000 groupes¹³⁷. Mais à l'époque les environnementalistes se consacraient principalement aux questions purement locales et qui concernaient notamment la conservation des forêts, la protection des animaux, l'utilisation des pesticides et herbicides, la pollution de l'air et de l'eau, l'énergie, le recyclage et la réduction des déchets, etc. Ce cap vers le local résultait en la formation de groupes qui défendaient un problème particulier et ponctuel.

Selon Thomas Conway, ce n'est que vers le courant des années 1980 que les groupes environnementalistes canadiens ont réussi à se démarquer de la préservation du milieu sauvage pour inscrire dans leur agenda des questions relatives au développement durable¹³⁸. Et c'est aussi à partir de ce moment qu'on put observer une croissance significative du nombre d'adhérents à ces organisations et un renforcement de leur profil auprès du public et des autorités politiques¹³⁹. En d'autres termes, la conjoncture des années 1980 a apporté beaucoup de visibilité aux groupes environnementalistes, mais elle leur a aussi contraint à davantage de responsabilités sur la scène publique. Elle les a

¹³⁷. Pour des détails, voir Bruce Doem et Thomas Conway. 1994. *The Greening of Canada : Federal Institutions and Decisions*. Toronto : University of Toronto Press.

¹³⁸. Conway soutient par ailleurs que la publication du rapport de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement en 1987 a constitué un événement marquant par son impact sur les changements d'attitude des groupes environnementalistes canadiens. Pour des détails, voir Thomas Conway, "Sustainable Development and the Challenges facing Canadian Environmental Groups in the 1980's" in Alain Gagon et Brian Tanguay, dir. *La juste démocratie : mélanges en l'honneur de Khayyam Zev Paltiel*. Ottawa : Carleton University Press, 1992, p. 276-288.

¹³⁹. Idem, p. 279.

invités à poser le problème de la nature de leur participation au processus de prise de décision concernant l'environnement au Canada.

À ce sujet, Bruce Doern et Thomas Conway notent une tendance vers la marginalisation des organisations environnementales non-gouvernementales par le ministère canadien de l'Environnement¹⁴⁰. Par exemple, durant les années 1970, ces organisations se virent complètement museler lors des processus de consultation qui devaient amener à l'adoption de la Loi sur les Pêches. Cette marginalisation résultait aussi d'efforts menés par les autorités politiques pour limiter l'accès de ces groupes aux comités d'évaluation des impacts environnementaux des projets. En plus de ce problème de marginalisation, les organisations environnementales sont aussi fragmentées par la division complexe du territoire, lequel présente une diversité à la fois en termes géographique et en termes de population¹⁴¹. Il semble que ce problème de fragmentation ait contribué à limiter le potentiel organisationnel du mouvement environnementaliste canadien. Les diverses régions du pays confrontent des enjeux environnementaux particuliers et ont tendance à générer un militantisme environnemental spécifique.

D'autre part, la constitution canadienne prévoit que la politique environnementale est de juridiction partagée entre le gouvernement fédéral et les provinces. Les réalités du fédéralisme canadien, ajoutées aux traits essentiels de sa diversité géographique régionale, font en sorte qu'Ottawa n'a pas toujours les marges de

¹⁴⁰. Voir Doern et Conway, *The Greening of Canada*, p. 105.

¹⁴¹. Thomas Conway, "Sustainable Development", p. 280.

mancœuvre nécessaires pour engager les provinces dans des politiques qui peuvent leur paraître préjudiciables. Bruce Doem signale à ce sujet que chaque province devient une force défensive et protectrice, quand les fondements de son économie politique régionale sont défiés par Ottawa en matière environnementale¹⁴². Thomas Conway va plus loin : “Il est aussi clair que la structure fédérale de l’État contribue à la fragmentation des groupes¹⁴³. Ces affirmations laissent suggérer que les organisations environnementalistes bénéficient d’une autonomie relative. La plupart d’entre eux dépendent du soutien gouvernemental pour leurs opérations et arrivent difficilement à mobiliser les ressources financière appropriées auprès du public. De cette manière l’État canadien, de même que les grands groupes d’intérêt, a tendance à s’adresser aux groupes de manière sélective quant à leur éventuelle participation aux processus politiques.

Dans un autre ordre d’idées, il est à noter que les environnementalistes canadiens aiment faire remarquer que la plupart des polluants déversés dans les Grands Lacs proviennent des États-Unis et que la majeure partie des oxydes de soufre et d’azote qui entraînent les pluies acides sont d’origine américaine. Ainsi au cours des années 1960-1970, l’un des problèmes environnementaux les plus épineux entre les deux pays s’illustra autour de la condition alarmante des Grands Lacs. À la faveur d’un long processus politique et diplomatique, les deux gouvernements parvinrent à conclure un

¹⁴². Doem et Conway, *The Greening of Canada*, p. 99.

¹⁴³. Conway, op. cit, p. 280.

Accord sur la qualité de l'eau dans les Grands Lacs en 1972, accord renégocié en 1978 et amendé en 1987. Cet accord prévoyait entre autres la mise en place d'un Bureau sur le contrôle frontalier de la qualité de l'eau qui s'ajoutait à la Commission conjointe internationale mise en place depuis le début du siècle. L'autre contentieux très médiatisé est celui concernant les pluies acides, souvent qualifié de " bombe environnementale ". Ce problème identifié depuis longtemps par les autorités canadiennes ne connaîtra un dénouement que dans la foulée des accords de libre-échange lorsque le président Bush donna finalement son aval en 1991 à un Accord bilatéral canado-américain sur la Qualité de l'air (The Clean Air Act). Cet accord requiert des engagements de la part des deux parties concernant les réductions des émissions et établit un mécanisme de recherche et de suivi¹⁴⁴.

Somme toute, la nature binaire de la structure des opportunités politiques canadienne fait en sorte que le militantisme environnemental s'exprime à plusieurs niveaux de l'échelon politique, particulièrement au fédéral et dans une très large mesure dans les provinces les plus importantes comme l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique. Les groupes environnementalistes qui se sont montrés les plus actifs dans le débat sur le libre-échange se retrouvaient en majeure partie en Ontario. Le gouvernement ontarien lui-même, de tendance sociale-démocrate à l'époque, a manifesté ouvertement son hostilité quant à la négociation et la mise en œuvre d'un traité codifiant la

¹⁴⁴. Sur les divers enjeux environnementaux entre le Canada et les États-Unis, voir Don Munton et Geoffrey Castle "The Continental Dimension : Canada and the United States" dans Robert Boardman dir. *Canadian Environmental Policy : Ecosystems, Politics, and Process*. Toronto : Oxford University

libéralisation commerciale entre les trois pays. De sorte que les groupes environnementalistes anti libre-échangistes, incarnés par l'Association canadienne du droit de l'environnement (ACDE), bénéficieront de l'ouverture d'accès du gouvernement ontarien en leur faveur et s'inscriront dans la communauté de politique environnementale de la province tout en bénéficiant de la disponibilité d'alliés influents comme le Premier ministre Bob Rae. Les groupes pro libre-échangistes, comme Pollution Probe, se dirigeront du côté d'Ottawa et feront leur infiltration au sein du processus politique fédéral qui conduirait à la confection du traité commercial¹⁴⁵. En d'autres termes, la structure SOP qui accueille l'exercice du lobbying des groupes pro et anti libre-échangistes canadiens est relativement fragmentée. Cette fragmentation reflète l'importance politique des clivages régionaux dans l'exercice de l'action collective au Canada.

2.3 Le contexte mexicain : Un système à dominante corporatiste

2.3.1 Les organisations syndicales

Lorsqu'on rentre dans l'univers du syndicalisme mexicain, on est immédiatement frappé par ce qui le distingue des deux autres réalités précédemment décrites. Alejandro Alvarez, un économiste du travail à la Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), suggère qu'entre les trois pays qui composent l'Amérique du Nord, il existe

Press, 1992.

¹⁴⁵. Sur la participation des groupes ontariens aux débats sur l'ALÉNA, se référer à Donald E. Abelson. "Environmental Lobbying and Political Posturing : The Role of Environmental Groups in

des éléments asymétriques suivants : les différences de dimension et de taille des trois économies ; le déséquilibre entre leur rythme de croissance et leur capacité à combattre les effets récessionnistes ; le déséquilibre au niveau du flux commercial; et finalement, leurs structures industrielles particulières qui donnent lieu à l'expression d'un syndicalisme différent¹⁴⁶. Concernant le Mexique, il est courant qu'on se réfère au corporatisme tel qu'il s'illustre dans les traditions politiques du pays pour porter un jugement sur la situation spécifique du syndicalisme.

En effet, depuis la Révolution de 1910, le processus de cooptation du mouvement ouvrier comme vecteur des valeurs du pouvoir révolutionnaire a été l'un des éléments les plus marquants de l'histoire tumultueuse de la fédération mexicaine. À ce sujet Vicente Lombardo Toledano, dans son ouvrage *La Libertad Sindical en México* publié en 1927, laissait entendre ouvertement que l'État et le prolétariat organisé avaient comme objectif commun l'accomplissement de la révolution mexicaine. Quelques années plus tard, plus précisément en 1936, le gouvernement du Président Lazaro Cardenas (1934-40) facilita la création de la Confederación de Trabajadores de México (CTM) structurant par la même occasion le système corporatiste mexicain. La CTM conquit très tôt l'hégémonie du mouvement ouvrier de ce pays, devenant ainsi un acteur clé du modèle corporatiste. Les élites du secteur ouvrier offraient au PRI la loyauté de leurs

Ontario's Debate over NAFTA” *Revue d'administration publique du Canada* Vol. 38 (automne 1995), No 3, p. 352-381.

¹⁴⁶. À ce sujet, voir Alejandro Alvarez “Industrial Restructuring and the Role of Mexican Labor in NAFTA”, *University of California Davis Law Review* Vol. 27 (été 1994), No 4, p. 897-915.

membres et la paix sociale en échange de récompenses politiques de toutes sortes, à la fois matérielles et de prestige, le tout dans le but d'assurer la continuité révolutionnaire. Comme méthode de contrôle corporatiste fut inventé le *charrismo*, mécanisme extrêmement rigoureux par lequel le représentant syndical, *el charro*, s'assurait de la soumission des ouvriers aux objectifs du parti au pouvoir¹⁴⁷.

En général, le paradigme corporatiste demeure le cadre d'analyse des phénomènes de pouvoir au Mexique. Théoriquement cette notion se réfère à un système qui fonctionne sur une base de clientélisme politique où un État populiste s'appuie sur des secteurs bien ciblés, comme les ouvriers, les paysans, les forces populaires, et les militaires pour assurer sa permanence et son hégémonie sur la société. La révolution mexicaine a également accompagné l'affirmation d'une tradition populiste de pouvoir dans le pays. Dans sa conception large, le terme “populisme” réfère à :

un mouvement politique axé sur des mobilisations de masse à partir d'une rhétorique de contenu fondamentalement émotionnelle et auto-affirmative, centrée sur l'idée du peuple comme dépositaire des vertus sociales de justice et de moralité, et lié à un leader habituellement charismatique”¹⁴⁸.

¹⁴⁷. En 1948, décidant de mettre un terme à une longue grève des cheminots, le gouvernement acquit les services d'un leader syndical important, en la personne de Jesus Diaz de Leon, plus connu sous le nom de El Charro (Cowboy) à cause de sa façon de s'habiller. Depuis lors les mexicains utilisent le terme générique *charro* en référence à des syndicalistes bureaucratiques, corrompus et dominés par le gouvernement, et qui sont maintenus au pouvoir par la répression. Voir à ce sujet, *The Connexion Between Mexican Labor Struggles and the Free Trade Agreement*, Rapport préparé par le Labor and Employment Committee of the National Lawyers' Guild. Également, entrevue de l'auteur avec Hector de la Cueva Diaz, directeur du Centro de Investigación Laboral y Asesora Sindical (CILAS), organisation intégrant le Réseau Mexicain d'Action face au Libre-échange, réalisée à México le 3 Octobre 1997.

¹⁴⁸. Sagario Torres Ballesteros “El Populismo : un concepto escurridizo”, in José Alvarez Junco dir. *Populismo, Caudillaje y Discurso demagogico*. Madrid : Siglo XXI, 1987, p. 157-180. Sur la

Il est plus ou moins établi que la vie politique et sociale au Mexique a été longtemps structurée par la lourde main de l'État¹⁴⁹. Le syndicalisme de ce pays présente, de ce fait, une longue histoire d'incorporation à l'intérieur du pouvoir politique révolutionnaire. Dans son analyse du syndicalisme mexicain, John P. Tuman caractérise le système politique en vigueur dans ce pays comme étant un corporatisme d'État. Pour lui, les relations internes et les postures de négociations des syndicats mexicains sont médiatisées par l'État dans deux aspects fondamentaux. Dans un premier temps, l'État s'assure que la négociation sera effectuée au niveau politique le plus élevé et que les accords qui en découlent seront conformes aux termes requis par les politiques présidentielles en matière de développement et de travail. Et dans un second temps, les institutions gouvernementales s'activent à la structuration de la représentation des intérêts à l'intérieur du mouvement syndical¹⁵⁰. Soutenu par un système de relations industrielles hautement centralisé, le corporatisme mexicain laisse peu d'espace aux procédures démocratiques de prise de décision aux niveaux inférieurs de l'organisation syndicale. Kevin J. Middlebrook fait remarquer que l'État limite activement le pluralisme

conception du populisme comme politique urbaine, basée sur des coalitions polyclassistes, hiérarchiques et cooptatives, se référer à John D. Wirth "Foreword" in Michael L. Conniff dir. *Latin American Populism in Comparative Perspective*. Albuquerque : University of New Mexico Press, 1982.

¹⁴⁹. Jonathan Fox et Luis Hernandez "Mexico's Difficult Democracy : Grassroots Movements, NGOs and Local Government" *Alternatives* Vol. 17 (1992), p. 165-208.

¹⁵⁰. John P. Tuman. 1995. "Union Democracy and Industrial Relations in the Mexican Automobile Industry : A Comparative Analysis", Rapport préparé pour le Bureau Administratif National des États-Unis, Département du Travail.

socio-politique et les mobilisations de masse, et joue un rôle central dans la régulation de l'articulation des demandes politiques et économiques¹⁵¹.

Ce système corporatiste avait aussi un fondement économique : le modèle d'industrialisation par substitution des importations (ISI). En effet, depuis la période de l'après-guerre, et grâce surtout aux thèses économiques formulées par Raúl Prebisch et d'autres travaux provenant des théoriciens de la Comisión económica para América Latina y el Caribe (CEPAL), les pays latino-américains avaient entrepris de consolider un modèle de développement capitaliste autochtone¹⁵². En termes d'analyse économique, la CEPAL avait procédé à une relecture en profondeur des économies latino-américaines. On lui doit par exemple une conceptualisation des rapports centre-périphérie, l'interprétation du processus d'industrialisation et de ses obstacles, la théorie de l'inflation ainsi que celle de la détérioration des termes de l'échange. En matière de politique de développement, la CEPAL favorisait l'intervention de l'État pour soutenir le processus d'industrialisation. Et au plan des relations économiques internationales, elle privilégiait la protection du marché interne et une politique anticyclique capable de compenser les fluctuations de la relation d'échange avec l'extérieur.

S'inspirant des thèses développementalistes de la CEPAL et bénéficiant de la paix sociale avec les syndicats à qui étaient garanties des conquêtes sociales importantes,

¹⁵¹. Kevin J. Middlebrook "The Sounds of Silence : Organized Labour's Response to Economic Crisis in Mexico" *Journal of Latin American Studies* Vol. 21, part. 2. (mai 1989), p. 197.

¹⁵². Voir à ce sujet Hector Guillén Romo. 1997. *La Contra-Revolución Neo-Liberal en México*. Mexico : Ediciones Era.

l'État corporatiste mexicain, imprégné de l'idéologie étato-nationaliste, populiste et anti-impérialiste soutenue par le PRI, s'embarquait dans une véritable course à l'accentuation du rôle de l'État dans l'économie. Au cours des années trente, plusieurs institutions financières spécialisées furent nationalisées. Vers la même période, on assista à la création de Petróleos Mexicanos (PEMEX) et de la Comisión Federal de Electricidad ainsi qu'à la nationalisation de l'industrie ferroviaire. Dans les années soixante, ce fut le tour de l'industrie électrique, la construction du complexe sidérurgique Lazaro Cardenas et l'intégration de la majorité des entreprises agricoles et chimiques. Au cours des années 1970, l'État mexicain créa l'Instituto Mexicano del Petróleo, l'Instituto de Investigaciones Siderúrgicas, l'Instituto de Investigaciones Nucleares, l'Instituto Mexicano de Comercio Exterior, pour enfin aboutir à la nationalisation du système bancaire en août 1982.

À la faveur de ce gigantesque pouvoir de cooptation, l'institution étatique, principal employeur de la république, pouvait s'assurer de la quiétude syndicale en faisant répandre la corruption à tous les niveaux et en imposant une forme de relation de domination basée sur l'autoritarisme clientéliste¹⁵³. Il bénéficia en même temps de l'omnipotence et de la fidélité d'un grand cacique, en la personne du nationaliste conservateur Don Fidel Velázquez, secrétaire général de la CTM, qui réussit à maintenir

¹⁵³. Jonathan Fox définit le clientélisme comme une relation basée sur la subordination politique d'un groupe en échange de récompenses matérielles. L'autoritarisme clientéliste consisterait en la présence de relations de négociations déséquilibrées qui requièrent la persistance de la subordination politique des clients laquelle est renforcée par la menace de coercition. Pour de plus amples détails, voir Jonathan Fox "The Difficult Transition From Clientelism to Citizenship : Lessons From Mexico" *World Politics*

son emprise sur le mouvement ouvrier pendant presque cinquante ans, jusqu'à sa mort en août 1997. Le pouvoir exécutif et le secteur syndical furent donc dans une entente politico-institutionnelle basée sur un échange constant qui favorisait les travailleurs localisés dans les domaines les plus dynamiques de l'économie, principalement ceux qui travaillaient dans les grandes entreprises d'État¹⁵⁴. Pour leur part, les leaders syndicaux obtenaient divers avantages (comme ceux de la prise en charge des élections populaires, une forte présence dans l'appareil étatique responsable de l'administration et de la justice du travail, la possibilité de brasser des affaires, et une tolérance fiscale) en échange de maintenir l'action revendicatrice à l'intérieur des frontières établies par les politiques gouvernementales¹⁵⁵. En ce sens, le modèle syndical corporatiste finit par se hisser au rang d'un des éléments centraux qui facilita graduellement le type de développement industriel par substitution des importations.

Mais cette stratégie industrielle était tributaire d'une importation excessive de biens de production provenant des États-Unis ainsi que de la stabilité du prix du pétrole sur le marché mondial. C'est ainsi que vers les années 1980, suite à un processus de diminution significative de ses revenus pétroliers, le Mexique se retrouva avec un déficit catastrophique au niveau de sa balance des paiements, avec des taux d'intérêt énormes et avec une dette externe dépassant les cent milliards de dollars. Ces difficultés

Vol. 46 (janvier 1994), No 2, p. 153.

¹⁵⁴. Voir à ce sujet Graciela I. Bensusan "Estrategias sindicales y relaciones laborales frente al TLC : el caso de México. Communication présentée au Congrès de la Latin American Studies Association (LASA), 17-19 avril 1997, Guadalajara, México.

économiques vinrent se greffer sur une vague d'agitation sociale amorcée depuis la révolte étudiante de la fin des années 1960, révolte qui donna lieu, entre autres choses, à maintes tentatives dissidentes opérées dans le but de créer, voire de solidifier, la présence de véritables syndicats indépendants¹⁵⁶. Tous ces facteurs à la fois structurels et conjoncturels contribueront à une forme de questionnement de l'entente corporatiste traditionnelle. C'est donc un milieu syndical fragile et fragmenté à l'extrême, avec un centre omnipotent et excessivement incorporé à l'appareil du parti au pouvoir, qui affronta la crise du modèle développementaliste apparue au début des années 1980.

La nationalisation du système bancaire par le gouvernement de José Lopez Portillo en 1982 fut l'ultime mesure interventionniste prise par l'État mexicain dans la sphère économique. Cette mesure marqua le point d'aboutissement du modèle stabilisateur et enclencha l'offensive néo-libérale dans le pays. La réaction du secteur des affaires, soutenu par des cadres intellectuels formés dans les universités de Harvard et de Chicago et mis au service du PRI, fut virulente. Pour eux, sortir le Mexique de la crise de l'endettement et des pratiques récessionnistes nécessitait l'introduction de réformes économiques importantes qui devaient se donner comme objectif la remise en question du rôle interventionniste historique de l'État. L'arrivée au pouvoir du gouvernement de

¹⁵⁵. Idem, p. 7.

¹⁵⁶. Quoique faisant partie du Congrès du Travail, institution marginale où s'exerce le pouvoir hégémonique de la CTM, le Syndicat Mexicain des Électriciens, par exemple, a toujours gardé un caractère indépendant; il en est de même du Frente Auténtico del Trabajo, une petite centrale proche du milieu démocrate-chrétien et qui jouera un rôle prépondérant dans la lutte contre le libre-échange. Les années 1970 ont vu entre autres l'apparition de la Insurgencia Sindical qui donna lieu à la naissance de plusieurs syndicats à l'extérieur du Congreso de Trabajo, principalement ceux du milieu de l'éducation et des

Miguel de la Madrid Hurtado en 1982 créa les conditions politiques nécessaires à la réalisation d'un virage économique très controversé au sein de l'establishment du PRI, à savoir : la privatisation des entreprises d'État et l'ouverture de l'économie mexicaine vers l'extérieur¹⁵⁷.

Au nom du capitalisme modernisateur et du libéralisme social, les néo-libéraux mexicains commencèrent par entamer un vaste programme de déréglementation et de démantèlement des entreprises publiques, programme dont l'objectif officiel était d'augmenter l'efficacité économique de l'administration nationale et de renforcer les finances publiques¹⁵⁸. L'une des mesures les plus importantes prises à ce sujet fut la réécriture de l'article 27 de la constitution mexicaine qui garantissait l'inaliénabilité de la propriété agricole organisée en *ejidos* (terres communales). En novembre 1991, le gouvernement Salinas introduisit une loi qui amendait cette disposition et contraignait les fermiers à se transformer en locataires de leur propriété. Cette mesure eut comme conséquence la précipitation d'un très grand nombre de fermiers dans une forme de chômage structurel dû au fait que les *ejidos* tombaient sous le contrôle des *joints ventures* (coentreprises) capitalistes.

services; et plus près de nous l'émergence de la Intersindical Primero de Mayo et la UNT.

¹⁵⁷. En 1986, le Mexique se joint au GATT suite aux pressions exercées par les organismes financiers internationaux, comme solution de sortie de la crise de la dette.

¹⁵⁸. Voir à ce sujet Nora Lustig. 1992. *Mexico : The Remaking of an Economy*. Washington D.C. : The Brookings Institution; également Héctor Guillén Romo, *La Contra-Revolución Neoliberal*, chapitre III; Kim Moody "NAFTA and the Corporate Redesign of North America" *Latin American Perspectives* Vol. 22 (hiver 1995), No 1, p. 95-116.

Les multiples développements qu'on connaîtra plus tard tels que, par exemple, les dévaluations de la monnaie, les débâcles de la bourse, l'inflation, les politiques d'ajustement, les assassinats politiques, la libéralisation commerciale, les mouvements de guérillas (notamment celui déclenché par l'Armée Zapatiste de Libération Nationale), la privatisation des entreprises d'État et les changements dans la réglementation sur les investissements étrangers, auront des répercussions importantes sur l'action syndicale, sur la capacité des syndicats à exercer un pouvoir de négociation, et particulièrement sur le lien historique privilégié entretenu par le mouvement avec le système politique¹⁵⁹. Selon Luis Méndez, les formes particulières que présente le processus de restructuration capitaliste et de transformation de l'État mexicain seraient dues en grande partie à la grande déroute ouvrière qui a commencé en 1983¹⁶⁰. Loin de combattre la nouvelle logique du capital, la CTM s'est confinée dans une sorte de syndicalisme d'opportunité; en échange, elle put conserver ses priviléges corporatistes et ses espaces politiques. Elle s'est maintenue fidèlement à l'intérieur de cette tradition bien établie, celle des négociations intra-élites avec les représentants officiels du pouvoir central. Même si les profondes transformations économiques étaient parvenues à remettre en question un des fondements idéologiques de base du pouvoir révolutionnaire mexicain, c'est-à-dire son nationalisme économique, l'alliance stratégique État-élites

¹⁵⁹. Francisco Zapata "Mexican Labor in a Context of Political and Economic Crisis" in Laura Randall dir. *The Changing Structure of Mexico*. Boulder : Westview Press, 1996.

¹⁶⁰. Voir Luis Méndez "Crisis del Estado y Perspectivas del Sindicalismo en México" *El Cotidiano* Vol. 69 (mai-juin 1995), p. .61-69.

syndicales, quant à elle, demeura intacte. Le mouvement syndical lié au gouvernement adopta une stratégie conservatrice, c'est-à-dire rigide sur le plan politique et flexible sur le plan économique, qui lui permit de survivre tout en étendant son influence sur les secteurs clés de l'économie, au détriment de sa fonction de représentation¹⁶¹. Ainsi donc les syndicats, les employeurs et l'État continuèrent d'interagir à l'intérieur de la structure corporatiste établie au cours des années trente. Cette structure ne subit pas de changement dans son contenu mais seulement dans ses manières d'opérer¹⁶².

Ces caractéristiques propres au mouvement ouvrier mexicain ont fait surgir la question de savoir si ce mouvement peut être retenu comme un véritable mouvement social. Alberto Olvera soutient que la structure syndicale mexicaine basée sur une forme d'institutionnalisation clientéliste et non autonome, ajoutée à une conjonction de déroutes et de routinisation des syndicats indépendants font obstacle à la constitution d'un mouvement social au sein du syndicalisme mexicain¹⁶³. Pour lui, les

¹⁶¹. Bensusan, *Estrategias Sindicales*, p. 9

¹⁶². Les accords de concertation et les différents pactes initiés par le gouvernement de Carlos Salinas de Gortari dans le but de restructurer les relations capital-travail au Mexique s'inscrivent dans cette logique. Le débat entourant actuellement la difficile réforme de la Loi Fédérale du Travail fait partie de ces tentatives de reformulation de l'alliance historique existant entre État et syndicat au Mexique. Pour une revue, voir Francisco Zapata. 1995. *El Sindicalismo Mexicano Frente a la Restructuración*. México : El Colegio de México, Centro de Estudios Sociológicos; “Modernización Económica y Sindicalismo en México” in Francisco Zapata dir. *Transformaciones Sociales y Acciones Colectivas : América Latina en el contexto internacional de los noventa*. México : El Colegio de México, Centro de Estudios Sociológicos, México, 1994.

¹⁶³. Alberto J. Olvera Rivera, “Hacia un Balance Tentativo de la Idea de Movimientos Sociales en México”, manuscrit non publié, Instituto de Investigaciones Historico-Sociales, Universidad Veracruzana, Jalapa, México, novembre 1996.

tentatives de groupes syndicaux identifiés au radicalisme, au socialisme ou au communisme sont demeurées infructueuses dans leur quête de faire échec au noyau le plus opaque du pouvoir corporatiste et, comme tels, ont été incapables de véhiculer un modèle syndical alternatif. Les observations du professeur Olvera traduisent un trait fondamental du militantisme syndical au Mexique : sa dépendance par rapport au pouvoir politique. Néanmoins la convergence actuelle en faveur d'une recomposition syndicale va dans le sens d'une certaine autonomisation du mouvement, car elle remet en question ceux que le professeur Olvera identifie comme étant “les piliers politiques du régime et les éléments noraux qui expliquent la relative facilité d'implantation du néo-libéralisme”¹⁶⁴.

A. Un régime d'exception : les maquilas

On ne peut évidemment épuiser la question de la spécificité du syndicalisme mexicain sans prendre en compte le régime d'exception instauré dans les industries d'assemblage communément appelées *maquilas*. En effet, par le Programme d'Industrialisation Frontalière mis sur pied en 1965 et intensifié considérablement durant le sexennat de Carlos Salinas de Gortari, le gouvernement du Mexique établit un régime douanier spécial pour les opérations localisées dans une frange située le long de la frontière avec les États-Unis. Ce sont des zones franches d'assemblage de produits destinés exclusivement à l'exportation et qui répondent essentiellement au programme

¹⁶⁴. Idem, p. 8

gouvernemental d'exploitation de la main-d'œuvre disponible à proximité du marché américain. Le programme est d'abord conçu comme un incitatif aux entreprises étrangères, principalement américaines, cherchant à améliorer leur compétitivité¹⁶⁵.

Au plan légal, le régime de la *maquiladora* est une création de la branche exécutive du gouvernement mexicain suite aux pouvoirs qui lui sont attribués par l'article 89 (1) de la Constitution. Sa justification se retrouve dans cette quête du gouvernement d'attirer des investissements étrangers comme moyen de transfert de technologies au Mexique, d'augmenter le niveau de connaissances des ouvriers et la demande pour les produits fabriqués à l'intérieur du pays. Le décret promulgué par le gouvernement Salinas de Gortari en décembre 1989 garantissait les opérations sous forme de maquiladoras en accordant aux investisseurs étrangers un ensemble d'avantages. Parmi ceux-ci, il faut noter : des épargnes importantes sur les coûts d'opération qui dérivent de coûts de main-d'œuvre dérisoire ; un coût d'installation très bas, des tarifs d'électricité avantageux, et des facilités logistiques ; une très grande disponibilité et un contrôle accru de la main-d'œuvre mexicaine ; le droit d'importer au Mexique sans droit de douanes des matières premières, composantes, et produits nécessaires à ses installations ; l'exemption au contrôle du marché des devises étrangères ; la possibilité d'écouler jusqu'à 50 % de la production sur le marché mexicain¹⁶⁶.

¹⁶⁵. Voir Bertha Lujan, "Les Maquiladoras mexicaines : L'enfer se poursuit" in *Les gagnants et les perdants. Coalition québécoise sur les négociations trilatérales*, décembre 1992.

¹⁶⁶. Pour une revue, voir Gerard Morales, Benjamin Aguilera et David K. Armstrong. 1993. "An Overview of the Maquiladora Program". Phoenix : Snell and Wilmer Law Office.

L'activité industrielle sous forme de maquiladora représente la deuxième source de revenu étranger du Mexique après le pétrole. Elle compte pour 45 % des exportations mexicaines vers les États-Unis. Principalement à cause de son attraction comme étant une zone de bas salaires et offrant des conditions de travail précaires, elle demeure très convoitée par le capital transnational. Cette zone qui se concentre à la frontière nord du pays (Ciudad Juarez, Tijuana, Matamoros, Reynosa et Nogales), en plus d'offrir des conditions de travail désavantageuses pour les travailleurs, présente également un syndicalisme plus corrompu, plus manipulable et plus flexible. Caractérisant la posture de la CTM dans les maquilas, Alfredo Hualde qualifie ce type de syndicalisme de “subordonné ou régressif-fonctionnel”¹⁶⁷. Dans la perspective du libre-échange nord-américain, les différents acteurs sociaux et politiques nord-américains mettront l'accent sur la situation particulière de cette région. La région où se retrouvent ces maquilas deviendra, d'un point de vue stratégique, une zone tampon, c'est-à-dire un endroit où s'exercent avec la plus grande intensité les rapports de pouvoir qui se nouent entre les forces transnationalisées du capital et les mécontents de l'ouverture commerciale.

En fin de compte, des éléments d'explication appartenant à l'histoire, à la trajectoire et à l'organisation du syndicalisme mexicain seront déterminants dans la définition de la posture de ce dernier à l'égard du libre-échange en Amérique du Nord. Les

¹⁶⁷. Voir à ce sujet Alfredo Hualde. 1991. “Sindicatos y Tratado de Libre Comercio : de la flexibilidad en la maquiladora a la regulación del mercado de trabajo trinacional” in *Sindicalismo*,

organisations ouvrières de ce pays font face à une structure d'opportunités politiques fermée sur le plan national à cause de la nature même de l'alliance historique établie entre le régime du PRI et les différents acteurs sociaux nationaux¹⁶⁸. De la même manière, la survie des structures corporatistes de pouvoir et l'articulation d'un discours axé sur le nationalisme et la souveraineté politique seront de nature à compliquer les réponses du mouvement ouvrier mexicain vis-à-vis des signaux d'ouverture d'opportunités politiques se localisant au-delà de ses frontières.

La posture syndicale mexicaine face à la proposition d'ouverture des marchés nord-américains variera en fonction du degré d'incorporation d'une centrale syndicale aux relations de pouvoir établies par l'État, et sa distance critique par rapport au système clientéliste établi. Par exemple, la CTM, alliée historique du PRI et principale composante du Congrès du Travail, deviendra tout naturellement le fer de lance de la campagne en faveur du libre-échange. Tandis que d'autres syndicats moins influents mais politiquement aguerris, avec à leur tête le Frente auténtico del Trabajo (FAT), et regroupés au sein du Red Mexicana de Acción Frente al Libre Comercio (RMALC), adopteront une trajectoire distincte.

Relaciones Laborales y TLC . Sonora : El Colegio de Sonora, p. 165-190.

¹⁶⁸. Il faut établir ici la différence entre l'armature juridique symbolique destinée à protéger le secteur salarié, et l'absence notoire d'une mise en pratique des dispositions constitutionnelles et légales. En effet, l'article 123 de la Constitution de 1917 prévoit des mesures visant la protection du travailleur mexicain y compris le droit d'association, le droit de grève, l'établissement des normes minimales de travail et le droit à un salaire minimum garanti. La Loi Fédérale du Travail, amendée à plusieurs reprises, est le mécanisme légal auquel la Constitution confie la législation sur le travail proprement dit.

2.3.2 Les organisations de défense de l'environnement

C'est vers le milieu des années 1980 que l'environnement devint un enjeu de préoccupation majeure au Mexique et que l'État mexicain se résigna à mettre explicitement l'environnement à l'agenda politique de la nation. Par la convocation en juin 1984 de la *Primera Reunión Nacional de Ecología* (Première réunion nationale d'écologie), le Président Miguel de la Madrid Hurtado attribua à la cause environnementale l'attention politique qui lui avait fait défaut tout au long de la décennie des années 1970. Son objectif était de promouvoir la sensibilisation de la population mexicaine aux questions environnementales qui pourraient se rattacher aux conséquences éventuelles de son programme de développement industriel¹⁶⁹. Cette initiative du pouvoir peut donc être interprétée comme symbole de l'irruption des enjeux environnementaux sur la scène publique mexicaine.

Bien que les racines historiques des mouvements sociaux mexicains remontent aux années 1960, la plupart des observateurs intéressés à l'analyse de ces mouvements s'accordent pour dire que les préoccupations nationales concernant l'environnement ont véritablement fait surface à la faveur du tremblement de terre de 1985, qui a littéralement secoué la ville de Mexico¹⁷⁰. Le tremblement de terre de Mexico City a contribué à

¹⁶⁹. Pour une revue historique substantielle de la politique environnementale au Mexique, se référer à Stephen P. Mumme, C. Richard Bath et Valerie J. Asseto "Political Development and Environmental Policy in Mexico" *Latin American Research Review* Vol. 23 (1988), No 1, 1988, p. 7-35.

¹⁷⁰. Sur l'importance centrale accordée aux cataclysmes de 1985 pour l'éveil de l'environnementalisme au Mexique, se référer à Elizabeth Dora Umlas. 1996. *Environmental Non-Governmental Networks : The Mexican Case in Theory and Practice*. Thèse de doctorat. Yale University;

inscrire de manière définitive les questions environnementales dans l'imaginaire collectif des Mexicains. Il rendit également possible certaines initiatives de type associatif provenant de la part de quelques environmentalistes, tout en élargissant l'espace public relatif et marginal qu'occupait jusque-là l'environnementalisme. Devant l'incapacité du gouvernement de Miguel de la Madrid à fournir une réponse claire et cohérente aux attentes de la population victime de cette tragédie, les groupes de défense des citoyens saisirent cette occasion pour en assurer le relais et combler ainsi le vide laissé par le pouvoir en place. Cette période tumultueuse amena au sein de la population la popularisation du terme de *sociedad civil* (société civile). Elle représente, à ce titre, comme le soulignent Fox et Hernandez, "un saut qualitatif" en ce qui a trait au développement des organisations non-gouvernementales¹⁷¹.

Cette catastrophe facilita la rencontre de groupes de défense de l'environnement qui jusque-là travaillaient dans un isolement total. Elle contribua ainsi à l'ouverture d'opportunités politiques favorables aux divers groupes sociaux. Citons, comme conséquences de cette ouverture, la convocation en novembre 1985 de la première rencontre nationale des écologistes mexicains qui se solda par la création du Pacto de Grupos Ecologistas (Pacte des Groupes Écologistes) ou encore la formation au cours de la même période de Grupo de los Cien (Groupe des Cent), composé d'intellectuels,

voir également Jonathan Fox et Luis Hernandez "Mexico's Difficult Democracy : Grassroots Movements, NGOs, and Local Government", *Alternatives* Vol. 17 (1992), p. 165-208; Zergio Zermeño et David Lorey "The Social and Political Impacts of Natural Disaster : The 1985 Earthquake and Grassroots Sociopolitical Mobilization in Mexico. Communication, UCLA Conference on the Impact of Natural Disasters, Los Angeles, 10 juillet 1991.

d'écrivains, d'artistes et d'autres personnalités de la société civile intéressées par la sauvegarde de l'environnement au Mexique¹⁷².

L'histoire récente de la politique environnementale au Mexique est évocatrice du peu d'intérêt accordé jusque-là par les autorités publiques aux questions se rapportant à la dégradation du milieu ambiant et de l'inexistence d'une forme organisée de militantisme environnemental. Les premières lois environnementales datent du début de 1970, principalement en réponse à certains courants intellectuels développés dans les universités et centres de recherche inquiets de la menace d'une urbanisation rapide de la ville de México et des problèmes de pollution qui l'accompagnaient. Bien que le Mexique participa à la Conférence Mondiale sur le Développement Humain à Stockholm en 1972 et qu'elle eût à entreprendre certaines réformes légales et à mettre sur pied quelques agences gouvernementales, l'environnement continuait à occuper malgré tout un profil très bas dans les dossiers gouvernementaux¹⁷³.

Cependant avec l'accroissement des problèmes de santé publique le long de la frontière avec les États-Unis et à l'irruption des questions relatives à la qualité de l'air suite à l'explosion d'un puits de pétrole à Bahía de Campeche en 1979, le gouvernement américain exercera une pression sur les autorités mexicaines afin que les deux pays en

¹⁷¹. Fox et Hernández, *Mexico's Difficult Democracy*, p. 180.

¹⁷². Outre la rencontre des environnementalistes, cette tragédie contribua également à toute une effervescence au sein de la société civile mexicaine. Des organisations-réseaux se formèrent comme la Coordination nationale du mouvement urbano-populaire (CONAMUP), l'Union des victimes du tremblement de terre (CUD), et certaines assemblées de quartier, etc.

¹⁷³. Mumme et coll., *Political Development and Environmental Policy*, p. 12.

arrivent à la conclusion d'un accord bilatéral sur les problèmes environnementaux frontaliers. L'incident de Campeche marquera le début des protestations paysannes contre la détérioration des conditions écologiques de la région. Il contribuera également à attirer l'attention du grand public sur l'importance d'un environnement sain, particulièrement sur l'état de la pollution dans le district fédéral. De Miguel de la Madrid à Carlos Salinas, la politique environnementale du Mexique a suivi un modèle qualifié de "stratégie préemptive"¹⁷⁴. Ce qualificatif relate l'opportunisme du gouvernement à capitaliser sur les préoccupations populaires tout en inscrivant les questions environnementales à son agenda dans le strict objectif de renforcer son rôle tutélaire dans le processus de mobilisation. Par exemple, lors des joutes électorales de 1987, Carlos Salinas récupéra le discours environnemental à son profit en mettant l'accent sur la capacité de son équipe à gérer efficacement les questions relatives à l'environnement¹⁷⁵.

Le profil des groupes de défense de l'environnement qui virent le jour dans la foulée des revendications en faveur d'une libéralisation politique du régime révolutionnaire reflètent en général le caractère relativement dysfonctionnel des organisations non-gouvernementales mexicaines. Ces groupes évoluent dans une structure encore largement dominée par l'omniprésence du pouvoir étatique, qui laisse un espace très restreint à la participation politique et sociale. Ils sont dépourvus de

¹⁷⁴. Stephen P. Mumme "System Maintenance and Environmental Reform in Mexico : Salinas's Preemptive Strategy" *Latin American Perspectives* Vol. 72 (hiver 1992), No. 19, p. 123-143.

¹⁷⁵. Idem, p. 140.

ressources appropriées, incapables de développer une capacité organisationnelle, et lourdement dépendants du financement extérieur pour leurs opérations. Le conditionnement difficile auquel doivent se plier les groupes écologistes mexicains est souligné de cette façon par la présidente du Pacto de Grupos Ambientalistas, Regina Barba Pirez :

Nous ne pouvons pas avoir la même efficacité, le même type de travail, ni la même efficience que d'autres groupes évoluant dans d'autres pays, puisque nous n'avons pas de revenus et de structure compétente. En de rares occasions, notre personnel reçoit un salaire. Nous ne pourrions pas vivre dignement si nous nous mettions au service de l'écologie. Nous devons avoir deux emplois, un pour l'écologie et l'autre pour nourrir notre famille. En plus, nous ne pouvons pas nous spécialiser, car il est difficile pour nous de suivre la question environnementale comme nous le souhaiterions¹⁷⁶.

Les groupes écologistes mexicains sont confrontés à une société en processus de différenciation, avec une tradition culturelle et politique semi-autoritaire ainsi qu'un système de partis en transition¹⁷⁷. En conséquence, ils subissent la pression d'un gouvernement ayant un projet de développement basé sur des politiques d'ajustement et de privatisation lequel génère de très grandes disparités sociales. Les environmentalistes mexicains rencontrent beaucoup d'obstacles quand il s'agit d'établir

¹⁷⁶. Regina Barba Pirez, présidente de la Unión de Grupos Ambientalistas. Cf. Conversation avec l'auteur réalisée à Mexico City, le 4 novembre 1997.

¹⁷⁷. Voir Sofía Gallardo C. 1996. *Participación Ciudadana y Retos Ambientalistas frente a los riesgos de la globalización y del TLCAN*. (Document de travail No 21), Centro de Investigación y Docencia Económicas (CIDE).

la légitimité de leurs croyances et de leurs revendications au sein de la conscience collective. Ceci est en partie dû aux conditions économiques difficiles que vit la grande majorité de la population, conditions qui forcent les autorités en place à articuler les priorités nationales de développement loin de ces enjeux post-matériels générés par les préoccupations environnementales.

En effet, les démarches de ces environnementalistes oscillent entre des choix difficiles qui les divisent plutôt qu'ils ne les rallient. Comment aborder le problème de la pollution dans la ville de Mexico sans risquer de paralyser les fragiles activités économiques propulsées par les recettes économiques axées sur le libre marché ? Comment aussi s'attaquer aux conditions insalubres régnant dans les maquiladoras sans mettre en péril la stratégie économique du gouvernement ? Autant de questions qui éloignent les écologistes. L'environnementalisme au Mexique demeure un mouvement très récent et se trouve fragilisé par le poids des contingences économiques et politico-culturelles.

Le plus haut niveau de coordination auquel sont parvenus les écologistes a surgit lors de la préparation pour le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en juin 1992¹⁷⁸. Il est intéressant de noter que les déterminants internes n'ont pas été à l'origine de ce regroupement soudain. C'est en effet le Centre pour Notre Avenir à Tous de Genève qui, en 1991, convoqua une réunion d'organisations environnementales latino-américaines et

¹⁷⁸. Entrevue avec Alejandro Villamar, coordonnateur de la section environnementale du Réseau mexicain d'action face au libre-échange (RMALC), réalisée le 6 octobre 1997, México, D.F.

antillaises dans la ville de Mexico en vue de préparer un agenda commun pour le Sommet de Rio 92. Cette convocation donna lieu à une convergence d'objectifs entre les différents groupes mexicains qui réussirent à mettre sur pied le Foro México de Organizaciones Ambientalistas (Forum mexicain des organisations environnementales) et s'entendre ainsi sur un agenda commun pour présenter leurs griefs à la conférence parallèle des ONG lors de la Réunion des Nations Unies à Rio. Cependant, suite à l'étape de Rio, le mouvement environnemental mexicain comme tel se "désorganisa" et les différents acteurs choisirent de se replier sur des thèmes plus spécifiques et plus localisés. Ils perdirent dès lors le sens d'une vision commune¹⁷⁹.

En ce qui concerne l'environnement, l'expérience de Rio est intéressante à plusieurs égards, car elle coïncide accidentellement avec le début des tractations entre les États-Unis, le Mexique et le Canada en vue de l'élaboration de l'Accord de libre-échange nord-américain. Certains écologistes mexicains intéressés à la question du libre-échange s'attelleront à comprendre ces liens naturels entre expériences locales et cadre global qui étaient en train de se forger. Il est intéressant de noter qu'à l'exception de quelques organisations comme celles intégrant la RMALC ou celles se trouvant sur la frontière avec les États-Unis, la plupart des autres groupes de défense de l'environnement ne feront de l'ALENA qu'un enjeu politique de contestation subsidiaire. D'autres organisations comme la Unión de Grupos Ambientalistas ou le Grupo de los Cien

¹⁷⁹. Idem

développeront une posture beaucoup plus élitiste, axée sur l'expertise technique, et distancée des organisations dites de masse.

Ainsi, à la différence des États-Unis et du Canada où il semble exister une sensibilisation accrue à propos des enjeux environnementaux, les obstacles posés par le déficit démocratique du système politique mexicain, ajoutés aux difficiles contingences économiques qui prescrivent parfois des stratégies de développement non-durables, font de l'environnement une préoccupation attachée à une démarche plutôt élitiste, dans ce pays. En effet, le système politique demeure relativement fermé et comme tel ne présente pas une structure favorable à l'expression de revendications d'ordre populaire. Les velléités des groupes communautaires d'adopter une posture autonomiste sont de nature à provoquer, la plupart du temps, les hostilités du pouvoir en place. Ceux qui sont parvenus à s'assurer une certaine visibilité au-delà du système l'ont fait en tirant profit de certaines contradictions à l'intérieur des élites dirigeantes. Par exemple, la conjoncture de crise qui ouvrit la voie aux réformes économiques divisa les élites mexicaines entre orthodoxes et réformateurs. À la faveur du calcul fait par ces derniers à l'effet d'élargir leur base politique, les groupes de défense de l'environnement finiront par obtenir un accès aux élites politiques du pouvoir. Ce courant réformateur contribua malgré tout à une surpolitisation des mouvements sociaux au Mexique, les contraignant à abandonner l'arène sociale en faveur du terrain de la politique¹⁸⁰.

¹⁸⁰. Alberto Olvera, entretien avec l'auteur réalisé à Jalapa, État de Veracruz, le 25 novembre 1998.

A. La frontière sud : un spectre écologique ?

Le succès du concept de maquiladoras a introduit de nombreux problèmes environnementaux dans la région frontalière¹⁸¹. Bien que ce programme concerne principalement les soi-disant industries légères comme l'électronique, les équipements électriques, les céramiques, les pièces automobiles et les jouets, ces industries "légères" utilisent toutefois de larges quantités de solvants et d'autres matériaux (caustiques, acides, hydrocarbures, dioxydes et produits pétroliers) qui déversent des torrents de déchets dangereux. Une recherche publiée en 1991 laisse entendre qu'à cause d'une industrialisation croissante qui ne tient pas compte de l'impératif d'un développement compréhensif et durable, les ressources naturelles et l'environnement le long de la frontière américano-mexicaine s'en trouvaient déjà largement épuisées¹⁸². Les auteurs de cette étude mirent l'accent sur l'impact désastreux qu'un tel développement non planifié et scandaleux a pu avoir sur la qualité de l'air, sur l'approvisionnement en eau, sur la qualité de l'eau et des autres ressources naturelles situées près de la frontière américaine.

Les groupes de défense de l'environnement travaillant le long de la frontière décrivent la région industrielle des maquiladoras comme un désastre écologique potentiel¹⁸³. Ces groupes font référence par exemple aux quartiers déprimés, aux

¹⁸¹. Jill A. Kotvis. 1997. NAFTA's Impact on Environmental Issues in doing Business in Mexico. Communication, Mexcon 97 : Manufacturing in Mexico, The Institute for International Research, 24-26 mars, San Diego, California.

¹⁸². Voir à ce sujet, Mary E. Kelly, Dick Kamp, Michael Gregory, et Jan Rich "U.S.-Mexico Free Trade Negotiations and the Environment : Exploring the Issues" *Columbia Journal of World Business* Vol. XXVI (été, 1991), No 2, p. 43-58.

nombreux enfants encéphaliques, aux manufactures polluantes, aux substances toxiques, et aux déchets dangereux rencontrés dans cette vaste région¹⁸⁴. Un rapport de l'Association médicale américaine publié en 1990 qualifiait la région de "fosse d'aisance virtuelle" et y trouvait les problèmes de santé environnementale récurrents d'une très grande magnitude¹⁸⁵. Certes il existe un accord entre les deux pays; l'Accord de La Paz de 1983, qui établit une base de coopération entre les deux États sur la protection et la conservation de l'environnement, particulièrement en ce qui a trait à la pollution atmosphérique¹⁸⁶. Cet accord engage par ailleurs le Mexique à retourner vers les États-Unis tous les résidus chimiques dangereux d'origine américaine importés pour les besoins des industries maquiladoras. Mais le problème de l'application des mesures légales de la part du Mexique, ajouté à un manque d'expertise technique en matière environnementale dans le pays, fait en sorte que le règlement concernant les déchets est restée généralement lettre morte.

¹⁸³. Il existe des groupes mexicains, américano-mexicains ou même des groupes déployant un effort tri-national. Parmi eux, on note la Red Fronteriza de Salud y Ambiente basée à Hermosillo, Sonora; Bioconservación A.C., Enlace Ecológico A.C., Comité Cívico de Divulgación Ecológica A.C., Border Ecology Project (Texas), Arizona Toxics Information, Proyecto Fronterizo de Educación Ambiental A.C., Movimiento Ecologista de Baja California et Foro Ecologista (Tijuana), Coalition for Justice in the Maquiladoras, etc.

¹⁸⁴. Sur les organisations environnementales non-gouvernementales frontalières (OENG), voir Geoffrey Land "North American Free Trade and the Environment : Border Environmental Groups and the NAFTA" *Frontera Norte* Vol.5 (juillet-décembre 1993), No 10, 1993, p. 99-115.

¹⁸⁵. Reproduit dans Gary Clyde Hufbauer et Jeffrey J. Schott. 1992. *North American Free Trade : Issues and Recommendations*. Washington D.C. : Institute for International Economics, p. 103.

¹⁸⁶. Voir Agreement between the United States of America and the United Mexican States on Cooperation for the Protection and Improvement of the Environment in The Border Area, 14 août 1983.

Les environnementalistes du sous-continent se montrent préoccupés par le peu de souci de l'État mexicain en ce qui a trait à l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants et la mise à niveau de ses normes environnementales à l'échelle de celles des deux autres partenaires. L'affaire Stepan Chemical en fournit un exemple concret¹⁸⁷. Cette compagnie de Chicago avait été accusée par les résidents de Privada Uniones de servir de son usine de Matamoros comme réservoir de dépôt de déchets de substances toxiques (toxic dumping) suite à deux explosions qui ont menacé leur existence en juin et juillet 1991. Les écologistes ne manquaient pas de saisir cette occasion pour faire la preuve que l'exode massif des multinationales américaines vers la frontière avait pour but unique de profiter du laxisme des autorités mexicaines en matière environnementale.

Ces contraintes politiques et institutionnelles laissent présumer que, du fait de la faible capacité organisationnelle et du manque de ressources des groupes écologistes mexicains, ces derniers éprouvent d'énormes difficultés à tirer profit de la structure d'opportunité politique émergeant de l'introduction du débat autour du libre-échange nord-américain.

¹⁸⁷. Stepan Chemical est une compagnie américaine dont le siège social se trouve à Chicago et qui opère à Privada Uniones, un quartier de Matamoros dans l'État de Tamaulipas au Mexique. La compagnie est spécialisée dans la fabrication des agents chimiques utilisés dans les pesticides et les détergents. Les révélations concernant les pratiques anti-environnementales de Stepan Chemical ont été reproduites dans le documentaire intitulé "Stepan Chemical : The Poisoning of a Mexican Community", produit la Coalition for Justice in the Maquiladoras. Les détails de l'événement ont été confiés à l'auteur par Ed Feigen, responsable de la liaison entre l'AFL-CIO et la Coalition for Justice in the Maquiladoras, lors d'un entretien réalisé à Washington D.C. le 22 janvier 1997.

CONCLUSION

De tout ce qui précède, il appert que la libéralisation des échanges s'articulera de différentes façons à l'intérieur des trois structures nationales. Le cadre d'exercice de l'action collective aux États-Unis offre des opportunités qui sont inhérentes à la nature du système politique pluraliste de ce pays et qui accordent aux groupes sociaux la possibilité de négocier leurs revendications en suivant un processus de lobbying gouvernemental. Au Canada, le système politique à deux niveaux alimente les clivages nationaux et renforce une structure des opportunités politiques binaire qui limite le développement de stratégies nationales cohérentes de la part des mouvements sociaux. Et, au Mexique, la permanence des ententes corporatistes historiquement constituées limite les velléités autonomistes des groupes de la société civile et contribue à maintenir sous le contrôle et la vigilance de l'État l'exercice de l'action collective.

Alors que les forces mondialisantes investissent les espaces nationaux à partir d'une logique singulière et d'un arsenal discursif homogénéisant, les formations sociales canadienne, américaine et mexicaine demeurent avant tout politiquement distinctes, socialement diverses, historiquement différenciées et économiquement asymétriques. En plus, elles sont structurées différemment en termes de contraintes institutionnelles et d'opportunités qui favorisent ou découragent l'action collective. Cette situation illustre que le contexte d'opérationnalisation et d'instrumentalisation de l'action collective syndicale et environnementale constitue une donnée fondamentale dans l'interprétation et l'explication de la posture mobilisatrice de ces deux acteurs sociaux face au libre-

échange. Le portrait de l'environnementalisme et du syndicalisme dans les trois pays, leurs lignes de force et de faiblesse et fournissent des éléments d'appréciation importants et des repères analytiques susceptibles d'appréhender la pertinence de leurs stratégies politiques devant la perspective de libéralisation des marchés

CHAPITRE III

Les syndicats vis-à-vis du libre-échange en Amérique du Nord :

Réponses stratégiques aux “crises nationales”

Le mouvement syndical est intimement lié à l'histoire et à la structure des rapports capital-travail dans le capitalisme moderne. Il se trouve au cœur de l'entente sociopolitique qui a charpenté l'État providence keynésien. À partir de ce type d'entente, le mouvement ouvrier a intégré à son mode d'opération une propension marquée à faire appel au soutien systématique de l'État-nation pour assurer ses gains politiques. Cependant avec la restructuration économique mondiale qui introduit de nouveaux rapports capital-travail et commande la flexibilité des marchés du travail et le désengagement de l'État, on tend à signaler le caractère “ancien” du militantisme syndical. Cette donne nouvelle, croit-on, lui enlèverait la possibilité de répondre stratégiquement aux enjeux complexes amenés par la transnationalisation accrue de la production et des échanges et ses répercussions multiples, notamment la transformation des relations traditionnelles entre l'État et la société civile. Comment ce mouvement dit “ancien” a-t-il répondu à l'offensive du capital articulée par les accords de libéralisation des échanges en Amérique du Nord ?

Il est plus ou moins admis que l'ouverture de négociations politiques signale la plupart du temps des opportunités nouvelles pour les acteurs sociaux. En ce sens, les pourparlers en faveur de la libéralisation des échanges ont ouvert un espace politique qui

dépasse le strict cadre national de revendication et s'inscrit à un niveau transnational.

Il s'agit de l'apparition de la structure nord-américaine des opportunités politiques qui indique l'aménagement d'un site transnational de l'action collective en Amérique du Nord dans la mesure où il génère des enjeux qui se répercutent au-delà des frontières nationales.

L'affirmation de cette SOP transnationale invite les acteurs syndicaux à rechercher les moyens d'ajuster leurs stratégies au nouveau contexte régional car, comme le souligne Kim Moody, “l'internationalisme devra faire partie de la perspective et des pratiques des leaders syndicaux, des militants et des membres, si on veut que le capital global soit, à tout le moins, contenu”¹⁸⁸.

L'objectif de ce chapitre d'analyser certaines prises de position stratégiques des organisations syndicales en Amérique du Nord, en faisant référence aux trois facteurs de la transnationalisation d'un mouvement social tels qu'identifiés dans le cadre de ce travail, à savoir : l'articulation d'un discours transnational inclusif, le développement d'alliances et de réseaux transfrontaliers durables, et la mise en œuvre de pratiques de mobilisation communes et intégrées. Le degré de transparence et de fidélité de ces trois facteurs à l'intérieur de la posture des organisations ouvrières révèlera les vrais défis posés à l'action collective syndicale transnationale dans le cadre du libre-échange en Amérique du Nord. Le chapitre fait référence aux deux moments du libre-échange nord-américain : l'ALÉ et l'ALÉNA.

¹⁸⁸. Kim Moody. 1997. *Workers in a Lean World : Unions in the International Economy*. New York : Verso, p. 280.

3.1 Identification de l'enjeu

3.1.1 Le discours syndical canadien autour de l'ALÉ

La proposition faite par le gouvernement canadien à l'effet de libérer les échanges dans ses relations commerciales avec son voisin américain suscita au prime abord de nombreuses controverses au sein de la société civile canadienne. La réaction la plus virulente se fit entendre du côté des organisations ouvrières. Leur manifestation d'hostilité comporte, à cet égard, des fondements historiques profonds. En effet, au Canada, la crise du modèle de développement keynésien amorcée à partir de la récession des années 1980 avait donné lieu à un débat social qui incluait des pans entiers de la société. Au sein même du CTC, la question du choix du modèle économique de sortie de crise avait mis en lumière l'opposition entre les promoteurs du continentalisme versus les nationalistes économiques¹⁸⁹. Ce débat de fond ne fut tranché que lors du Congrès de 1980. Le CTC élabora alors un programme alternatif qui disait explicitement ceci :

Le libre-échange avec les États-Unis ne représente pas une alternative réaliste. Étant donné la nature sous-traitante du secteur manufacturier canadien, un libre-échange ou une entente en termes de marché commun avec les États-Unis résulterait en un processus de nord-américanisation qui laisserait le Canada dans une situation de perdant net¹⁹⁰.

¹⁸⁹. Voir à ce sujet Rianne Mahon “Canadian Labour in the battle of the Eighties” *Studies in Political Economy* Vol. 11 (été 1983), p 149-176; Janine Brodie et Jane Jenson. 1988 *Crisis, Challenge and Change : Party and Class in Canada Revisited*. Ottawa : Carleton University Press.

¹⁹⁰. Congrès du Travail du Canada, “The Battle of the Eighties : Trade Unions vs Corporate Power. Ottawa”, 1980.

Ainsi lorsque la Commission Macdonald, dans la perspective de parvenir à un consensus social large sur la direction à donner à l'économie canadienne, décida d'entendre les revendications de la société civile canadienne, les divers groupes syndicaux prirent la résolution de saisir l'occasion offerte par ce mécanisme politique. Le président de la branche canadienne de la United Auto Workers (UAW) fit savoir à la Commission que :

Jouer le jeu de la compétitivité internationale sape l'autonomie du Canada à mener un programme national en vue d'améliorer notre société (...) Le premier problème du libre-échange est qu'il est socialement coûteux dans le contexte de la compétition internationale (...) Le salariat n'a le choix que de mener la résistance à cette marche en arrière.”¹⁹¹.

L'opposition du mouvement syndical canadien à un éventuel accord de libre-échange avec les États-Unis renferme des éléments à la fois d'ordre philosophique et pratique. D'un point de vue pratique, certaines organisations syndicales comme la Fédération des Travailleurs de l'Ontario (FTO), exprimèrent leurs préoccupations au sujet des conséquences négatives qu'aurait une telle libéralisation commerciale sur les emplois, les programmes sociaux, et l'indépendance du pays en matière économique, politique et culturelle¹⁹². D'un point de vue philosophique, les arguments énoncés

¹⁹¹. Robert White, “Can Canada Compete?”. Exposé devant la Commission Macdonald, décembre 1983. Reproduit dans Daniel Drache et Duncan Cameron dir. 1985. *The Other Macdonald Report : The other consensus on Canada's Future that the Commission left out*, Toronto : James Lorimer and Company, p. 31-32. Voir également, Robert White, “Can Labour and Capital Cooperate?” in Daniel Drache et Duncan Cameron dir. *The Other Macdonald Report*, p. 156.

¹⁹². Voir à ce sujet : Ontario Federation of Labour “It's not Free : The Consequences of Free

dénoncèrent les principes de l'économie de marché et se replierent derrière les vertus sacrées du keynésianisme, lesquelles font appel à un “gouvernement interventioniste”. “La théorie du marché, s’indigne la FTO, traite les gens comme de simples marchandises”¹⁹³. Pour l’organisation ontarienne, la nouvelle manière de voir, proposée par les apôtres néo-libéraux, octroie au marché le pouvoir de définir la négociation collective. Elle englobe aussi certaines institutions et pratiques qui identifient les travailleurs à des “rigidités qui entravent la liberté du marché et son bon fonctionnement”. En ce sens, la FTO croit que le libre-échange fait clairement partie intégrante d’une tentative générale de ramener plusieurs parties de l’économie canadienne à une réalité compétitive mondiale sans aucune marge de manœuvre laissée au pouvoir régulateur de l’État. La fédération ontarienne poursuivit en disant que :

La prémissse de base du marché est fausse et est basée sur une vision du monde que tous les travailleurs canadiens doivent rejeter. La poussée en faveur du libre-échange est tout aussi malhonnête, car elle cherche à cacher son vrai motif qui consiste à démanteler les gains réels acquis par les travailleurs dans le passé (...) Elle est dangereuse aussi parce qu’elle attaque cette idée maîtresse selon laquelle les gouvernements sont élus pour créer un monde meilleur pour les individus¹⁹⁴.

Dans l’une de ses premières prises de position à l’égard du projet de libre-échange canado-américain, le CTC fit ressortir la double caractéristique du libre-échange :

Trade with the United States”, Toronto, 1986.

¹⁹³. Idem, p. vi.

¹⁹⁴. Fédération des travailleurs de l’Ontario. “Déclaration de politique sur le libre-échange”. Extraits de la Convention de 1985.

d'une part, il engendre au Canada une perte significative d'emplois à court terme et, d'autre part, il conduit à une perte de souveraineté économique¹⁹⁵. L'organisation dénonça par la même occasion le degré d'opportunisme qui guidait les promoteurs du libre-échange avec les États-Unis. D'un point de vue syndical, soutient le Congrès, toute politique commerciale devrait être “juste” et subordonnée à une politique économique activement interventionniste. Dans le contexte canadien, la politique commerciale devrait être abordée sur une base sectorielle, pilotée avec l'objectif de réduire la dépendance du pays par rapport au commerce étranger, et élaborée dans le but de diversifier les partenaires commerciaux canadiens.

De l'avis du CTC, l'offensive néo-libérale limite les capacités de l'État et menace les acquis sociaux des travailleurs. Le projet de l'ALÉ va radicalement au-delà des mesures de libéralisation commerciale prônées par les rondes successives du GATT et mues par des objectifs exprimés en termes de réduction de tarifs. Le libre-échange ne vise ni plus ni moins qu'à “constitutionnaliser un agenda économique radical de libre marché qui confine et limite étroitement le rôle du gouvernement démocratique face à l'économie de marché”¹⁹⁶. De manière systématique, le libre-échange tel que conçu :

(...) limite sévèrement l'imposition des termes et conditions sur les investisseurs étrangers ; exige que les gouvernements accordent un traitement égal aux

¹⁹⁵. Congrès du Travail du Canada, “Soumission au Comité spécial conjoint du Parlement sur les relations internationales du Canada concernant le commerce bilatéral avec les États-Unis”, Ottawa, 18 juillet 1985.

¹⁹⁶. Voir Canadian Labour Congress. 1996. *Social Dimensions of North American Economic Integration : Impacts on Working People and Emerging Economic Responses*. Rapport préparé pour le

entreprises locales et étrangères ; élimine largement les exigences de maintenir des emplois dans un pays comme condition d'accès à son marché ; prohibe le recours au secteur public comme outil de développement ; limite l'utilisation des subventions, celle des entreprises publiques dans la poursuite des objectifs de développement économique non commercial, et celle de l'habileté des gouvernements à maintenir des services de santé, d'éducation, et autres, non commerciaux¹⁹⁷.

Au Canada, les organisations syndicales redoutaient aussi et surtout le fait que le libre-échange canado-américain puisse servir à accélérer les pratiques récentes des corporations consistant à délocaliser leurs opérations dans des zones de bas salaires et de protection syndicale désuète situées dans le Sud des États-Unis. La crainte de voir leur pouvoir de négociation substantiellement diminué faisait également partie de leurs préoccupations majeures. La faiblesse politique du mouvement syndical américain (le Canada ayant un taux de syndicalisation plus fort que les États-Unis) et l'asymétrie existant au niveau des couvertures sociales rencontrées dans les deux pays constituent des sujets qui animaient au plus haut point les rencontres syndicales intercanadiennes. Les syndicalistes canadiens en venaient à l'idée que les pressions de la compétition internationale pourraient provoquer une harmonisation vers le bas et miner l'ensemble des programmes sociaux en vigueur dans le pays. Claude Rioux, de la CSN, nota à ce sujet la différence entre les trajectoires historiques des deux mouvements, et le handicap

Département du Développement des ressources humaines, Ottawa.

¹⁹⁷. Idem, p. 1

que cela constituerait pour la coordination des actions entre les deux mouvements syndicaux nationaux. “Le libre-échange viendrait perturber les pratiques syndicales canadiennes”, fit-il remarquer¹⁹⁸.

Dans le même ordre d’idées, bien que traversées par un discours politique national différent du reste du Canada, les organisations syndicales du Québec ont donc effectué une analyse économique à peu près similaire. Leur lecture du schéma libre-échangiste rejettait l’argument patronal à l’effet qu’un éventuel accord de cette envergure avantageait la province par rapport aux autres. Au sein de la Coalition québécoise d’opposition au libre-échange (CQOL), les leaders syndicaux mirent l’accent sur le sérieux déséquilibre qu’apporterait une telle aventure économique. Sur ce plan, leur discours restait cohérent avec celui exprimé dans le reste du Canada. Dans l’éventualité d’un accord de libre-échange avec les États-Unis, fit savoir la CSN,

Le développement régional chez nous serait compromis. Les emplois dans le secteur manufacturier s’en trouveraient menacés. L’agriculture en serait dangereusement affaiblie. Nos programmes sociaux seraient amputés. La souveraineté canadienne serait considérablement réduite¹⁹⁹.

Cette appréciation québécoise des enjeux en question trouvait sa justification dans le fait que les entreprises de cette province sont dans l’ensemble moins productives

¹⁹⁸. Claude Rioux “Libre-échange et pratique du syndicalisme au Canada et aux États-Unis : Rétrospective et Perspective”. Communication présentée au 56ème Congrès de l’Association canadienne-française pour l’avancement des sciences. Montréal, mai 1986.

¹⁹⁹. Concernant cette position de la CSN, voir “Mémoire de la Confédération des syndicats nationaux au Comité mixte spécial sur les Relations extérieures du Canada au sujet du commerce bilatéral avec les États-Unis et de la participation canadienne à la recherche sur l’Initiative de défense stratégique (IDS)”, Ottawa, 8 août 1985.

que leurs contreparties américaines. Dans un mémoire présenté à la Commission de l'Économie et du Travail de l'Assemblée Nationale du Québec, la CQOL déploya un discours alarmiste. Elle déploira le fait que plusieurs secteurs économiques québécois se trouvent sous la domination d'entreprises américaines. De plus, elle fit savoir aux commissaires que du fait de cette forte concentration au Québec d'industries intensives en main-d'œuvre, une décision de mettre les exportations manufacturières américaines à travers le Canada à l'abri de la protection tarifaire ferait anticiper le pire²⁰⁰.

Ainsi tant au Canada qu'au Québec, il existe une préoccupation constante des organisations syndicales devant la menace d'une trop grande domination de l'économie nationale canadienne par le grand voisin américain. À ce sujet, la recherche des moyens de développer une fondation économique indépendante soutenue par un discours nationaliste demeure une préoccupation constante de la part du secteur salarié de ce pays. Le libre-échange, en proposant d'éliminer certaines protections gouvernementales de l'économie, remettait en question par la même occasion ce qu'il est courant d'appeler au Canada “la différence canadienne”.

Il n'est alors pas étonnant que le CTC embrassât activement l'idée selon laquelle le projet de libre-échange visait explicitement à restreindre l'usage éventuel de politiques nationalistes qui ont été poursuivies au Canada depuis les années 1970 et 1980. Le

²⁰⁰. Coalition Québécoise d'Opposition au Libre-Echange, “Mémoire concernant les négociations sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis, présenté à la Commission de l'économie et du Travail”, Québec, le 15 septembre 1987.

Congrès mit en lumière les relations de dépendance économique étroite qu'entretient le Canada avec son voisin américain. L'idée de libéraliser les échanges entre les deux pays ne pourrait avoir pour effet que de contribuer à l'augmentation de cette dépendance. Le Congrès le laissa clairement entendre :

Notre opposition n'est pas contre une relation économique étroite avec les États-Unis comme telle, ce qui a été une réalité de l'économie canadienne des 50 dernières années, mais plutôt contre la perte de notre souveraineté économique, laquelle est nécessaire à la gestion de cette relation étroite dans l'intérêt des Canadiens²⁰¹.

De cette manière, l'argumentation générale des syndicalistes contre cette offensive des milieux d'affaires fut développée à la lumière d'une rhétorique nationaliste et social-démocratique. Trois éléments de fond résument le discours syndical canadien face à l'ALÉ : 1) étant donné la nature non compétitive de l'économie canadienne, le libre-échange résulterait en des pertes d'emplois massifs, principalement chez les femmes concentrées dans les secteurs les plus vulnérables comme le textile, les vêtements etc.; 2) le libre-échange menace la culture et l'identité distinctes canadiennes ; 3) la souveraineté canadienne s'en trouverait menacée du fait que le Canada ne pourrait plus être en mesure de poursuivre une politique étrangère et sociale indépendante, suite à l'intégration de son économie à celle des États-Unis²⁰².

²⁰¹. Canadian Labour Congress, *Social Dimensions of North American Integration*, p. 2.

²⁰². Pour des détails, se référer à Donald Swartz et Greg Albo "Why the Campaign Against Free Trade isn't Working" *Canadian Dimension* Vol. 21 (septembre 1987), No 5, p. 23-27.

3.1.2 Les syndicats américains : Un discours voilé

Le syndicalisme américain a adopté une posture nationale différente de celle des organisations syndicales canadiennes. En effet, la puissante confédération syndicale américaine, l’AFL-CIO, ne s’était pas montrée trop intéressée par les répercussions sociales qui pourraient résulter d’un éventuel accord de libre-échange entre les États-Unis et le Canada. Pharis Harvey, de l’International Labour Rights Fund (ILRF), explique à ce sujet que le mouvement syndical américain de l’époque se préoccupait surtout des problèmes économiques qui avaient une incidence directe sur la guerre froide, et moins activement de questions pertinentes à l’expression de solidarité avec les travailleurs canadiens. “C’est décevant, mais ce n’est pas surprenant”, fait-il remarquer²⁰³. Pourquoi les deux mouvements syndicaux ne parvenaient-ils pas à développer un discours partagé face à cet enjeu commun? L’une des réponses plausibles reste celle de leur perception différente de la menace que fait peser le libre-échange sur les avancements du syndicalisme et également le contraste en terme d’échelle des pratiques syndicales dans chaque société.

Les organisations syndicales américaines ne perçoivent pas leur voisin du Nord comme une menace potentielle à leurs standards de vie, leur force de travail, leur économie ni même leur culture nationale. Car la plupart des syndicats majeurs au Canada, notamment ceux appartenant au secteur de l’automobile, de l’aérospatiale ou de l’acier,

²⁰³. Entrevue de l’auteur avec Pharis Harvey, directeur exécutif de l’International Labour Rights Fund, réalisée à Washington D.C. le 21 janvier 1998.

n’opéraient en réalité que comme des branches de syndicats américains, lesquels font office de syndicats internationaux. Cependant cette situation a connu un développement sans précédent dans l’histoire des relations syndicales entre les deux pays. En septembre 1985, la branche canadienne des UAW décida de se séparer de son syndicat international en proclamant son indépendance au moment même où le vent du libre-échange soufflait des deux côtés de la frontière. Cette décision canadienne fut essentiellement motivée par la forte croissance du courant nationaliste à l’intérieur du syndicalisme canadien, et en particulier à l’intérieur du syndicat de l’automobile, lequel commençait déjà à occuper une position stratégique prépondérante en ce qui a trait au militantisme syndical au Canada. Les enjeux entourant ce divorce sont rapportés de cette manière par Charlotte Yates. Elle écrit :

L’UAW canadien a rompu avec son syndicat international à un moment où des débats font rage sur un éventuel accord de libre-échange avec les États-Unis. Il est ironique que la convention fondatrice de l’UAW Canada coïncide avec la publication du rapport de la Commission Macdonald qui plaide en faveur de liens économiques plus étroits avec les États-Unis (...) Ce syndicat est dans une position où il peut devenir un des leaders de l’opposition du mouvement ouvrier face au libre-échange. Ceci pourrait avoir pour effet de susciter la croissance d’une idéologie nationaliste au sein du syndicat²⁰⁴.

²⁰⁴. Charlotte Yates “UAW :Canada’s Road to Resistance”, *Canadian Dimension* Vol. 20 (mars 1986), No 1, p. 17-20.

La gauche politique canadienne saluait l'initiative en faveur de la formation du Syndicat canadien des travailleurs de l'automobile comme “un point tournant dans l'histoire de la classe ouvrière” et s'empressait d'attribuer l'événement “aux trajectoires différentes des classes ouvrières canadienne et américaine, et non pas à un sentiment nationaliste romantique”²⁰⁵. Cependant ce divorce doit être compris comme l'attestation d'un chaînon manquant qui devait favoriser l'expression d'une solidarité syndicale transfrontalière et le développement d'une structure supranationale ouvrière entre les deux pays. La formation de l'agenda corporatif, suivie de l'avènement du projet d'ouverture des marchés nationaux canado-américains, aura donc contribué à démasquer les divergences profondes qui sommeillaient entre les intérêts nationaux des deux mouvements syndicaux.

Plus précisément dans le domaine de l'automobile, l'UAW, principal acteur syndical au sein de l'AFL-CIO, grâce à l'importance de son poids politique dans les relations industrielles nationales, adoptera une position pro-management vis-à-vis de l'ALÉ, en demandant une révision du Pacte de l'Automobile conclu en 1965, entre les deux pays dans le but d'y apporter un équilibre dans le commerce de l'auto. L'UAW notait que :

Le plus grand problème relié au Pacte de l'Automobile, pour les travailleurs américains, est le taux disproportionné d'assemblage qui se fait par les producteurs américains au Canada. Toute négociation éventuelle d'un accord

²⁰⁵. Voir à ce sujet Leo Panitch “Founding the UAW Canada : Reflections on the Working

de libre-échange avec le Canada ne peut ignorer le large déficit actuel américain existant dans le commerce de l'automobile avec ce pays²⁰⁶.

La centrale américaine fit aussi savoir que : “Le Pacte ne peut obtenir le soutien des travailleurs américains que dans la mesure où il existe un équilibre relatif dans la distribution des bénéfices”²⁰⁷.

Ces revendications sectorielles font partie d'un ensemble d'éléments qui ont contribué à aggraver des relations déjà fragiles entre les deux mouvements. Au soutien de la position américaine, on tend à invoquer une explication basée sur la rationalité économique. Segundo Mercado-Llorens de Citizen's Trade Campaign suggère que l'immobilisme américain peut être attribué au fait que le niveau de productivité économique et de salaires rencontrés entre les deux pays serait relativement égal²⁰⁸. D'autres économistes, comme Steve Beckman de l'UAW, retiennent le fait que, contrairement aux États-Unis, les activités commerciales constituent une plus grande part du produit national brut du Canada. Le commerce canadien avec les États-Unis demeure

Class”, *Canadian Dimension* Vol. 19 (décembre 1985), No 5.

²⁰⁶. International Union, United Automobile, Aerospace and Agriculture Implement Workers of America (UAW), “Declaration on the subject of U.S.-Canada Trade Negotiations before the Committee on finance”, U.S. Senate, Washington D.C., 17 Août 1987.

²⁰⁷. Idem, p. 5

²⁰⁸. Entrevue avec l'auteur réalisée le 6 janvier 1998 à Washington D.C. Citizen Trade Campaign est une large coalition qui inclut des groupes environnementalistes, des organisations syndicales, des associations de consommateurs, des fermiers, des groupements religieux, etc. Tous se préoccupent de l'impact des choix de politique commerciale sur les citoyens américains. Il est intéressant de noter que l'organisme ne prit naissance qu'à la suite de la présentation, en 1991, de la requête du Président George Bush au Congrès des États-Unis, en vue de l'obtention de la procédure de la voie rapide (*fast track*) devant lui permettre de négocier des accords commerciaux sans risque d'être amendé par la suite par ce même Congrès.

en effet plus important pour le Canada qu'il ne l'est pour son voisin américain ; il faut ajouter à cela le fait que plusieurs compagnies canadiennes dépendent en grande partie d'un apport de capitaux américains pour leurs opérations courantes²⁰⁹. Au moment où les discussions entourant le projet de libre-échange entre les deux pays en venaient à occuper l'agenda politique, il semble donc avoir existé, dans les milieux syndicaux américains, tout au moins au sein de la AFL-CIO, le profond sentiment que l'ouverture commerciale allait se révéler bénéfique pour les travailleurs américains²¹⁰.

En définitive, les syndicats canadiens ont mis au point un discours introverti qui véhiculait des préoccupations politiques exprimées en fonction d'une quête de différenciation et d'autonomie du mouvement par rapport au modèle américain. Le courant nationaliste de l'époque a favorisé cette démarche et a du même coup entravé les prétentions du syndicalisme à articuler une posture discursive transnationale. Les leaders syndicaux américains, de leur côté, se sont davantage montrés en accord avec l'objectif d'obtenir des gains substantiels exprimés en termes économiques. En agissant ainsi, ils ont raté l'occasion qui leur était présentée de mettre en oeuvre une convergence discursive binational.

²⁰⁹. Steve Beckman est un économiste international qui est responsable du *Governmental and International Affairs Department* à l'UAW. Entrevue réalisée par l'auteur le 2 février 1998 à Washington D.C.

²¹⁰. Mark Anderson est un ancien responsable de l'*AFL-CIO Task Force on Trade* et observateur avisé des activités syndicales lors des négociations de l'ALÉ. Il fit la remarque suivante : "AFL-CIO did not worry too much about the upcoming Canada-US free trade agreement, because of the equal nature of the two economies or even the benefits for US workers that such a framework would bring". Entretien avec l'auteur le 14 janvier 1998, à Washington D.C.

3.2 Alliances et réseaux syndicaux face à l'ALÉ

Devant le fait accompli représenté par l'ouverture officielle des négociations entre les officiels américains et canadiens en mai 1986, le mouvement syndical canadien opta pour une stratégie de résistance défensive marquant sa nette hostilité vis-à-vis de l'initiative libre-échangiste. Les syndicats américains de leur côté confortaient le sentiment d'un fait accompli et poursuivirent leur politique de concessions au capital.

Malgré un dispositif de renforcement et de ralliement de la force syndicale, il était apparu de plus en plus évident, aux yeux des stratégies syndicaux canadiens, que le phénomène du libre-échange tendait à limiter considérablement la capacité du mouvement à agir seul. Le leadership du mouvement opta pour le développement d'alliances nationales avec d'autres organisations de la société civile canadienne et laissa en aval la recherche d'expression de coalitions binationales syndicales canado-américaines. Vers le début d'avril 1987, le CTC se joint au Conseil des Canadiens et au Comité canadien d'action sur le statut de la femme (CCA) pour organiser le "Sommet du Canada" à Ottawa, avec la participation de plus de 30 organisations représentant différents courants de la société civile canadienne. Les organisateurs du Sommet prirent la résolution de mettre sur pied une organisation parapluie, en l'occurrence le Réseau Pro Canada (RPC), avec comme mission principale de forger un consensus parmi les groupes sociaux en lutte, d'établir une stratégie de mobilisation, et d'orchestrer la campagne

contre le libre-échange²¹¹. Les organisations syndicales furent très actives dans la mise en marche de cet instrument de coordination, de concertation et d'action stratégique. La lecture faite par le leadership syndical semblait avoir abouti à la conclusion que l'avenir du syndicalisme organisé et celui des acquis sociaux dans le pays étaient intimement liés, et que des enjeux aussi complexes et lourds de conséquences que le libre-échange exigeaient le mouvement concerté de l'ensemble de la société civile. Vu la taille et l'étendue des ressources matérielles et intellectuelles à la disposition des forces en faveur du libre-échange, et le peu d'expérience des syndicats canadiens dans l'action politique de contestation comme telle, une alliance populaire large s'imposait²¹².

Cy Gonick et Jim Syiver soutiennent que le mouvement syndical fut à l'avant-garde de la lutte contre le libre-échange et que le syndicalisme fournit le leadership politique nécessaire à l'orientation générale de la mobilisation populaire²¹³. Cependant, dans l'univers des groupes sociaux s'opposant au libre-échange, le CTC était perçu

²¹¹. Dès sa création, le réseau prit une orientation résolument nationaliste, mettant l'accent sur des thèmes comme la maximisation de la souveraineté économique, politique et culturelle du Canada. Pour des détails, voir à ce sujet Peter Blyer, "Coalitions of Social Movements as Agencies for Social Change : The Action Canada Network" in William K. Carroll dir. 1992. *Organizing Dissent : Contemporary Social Movements in Theory and Practice*. Toronto : Garmond Press, p. 214.

²¹². Soulignons qu'en mars 1987, les forces pro-ALÉ s'étaient regroupées sous la bannière du CATJO (Canadian Alliance for Trade and Job Opportunities) regroupant à peu près toutes les industries et organisations patronales favorables au libre-échange et disposant d'un budget de 12,5 millions de dollars. Le CCCE joua un rôle central dans l'orchestration de la propagande en faveur du libre-échange. À signaler en outre que Donald Macdonald, ancien Président de la Commission Royale, co-présidait cette Alliance en compagnie de l'ex-Premier ministre de l'Alberta et ardent défenseur des vertus du libre-échange, Peter Lougheed.

²¹³. Pour des détails, se référer à Cy Gonick et Jim Silver "Fighting Free Trade" *Canadian Dimension* Vol. 23 (avril/mai 1989), No. 3, p. 6-14.

comme un retardataire. Selon Marjorie Cohen du CCA, les syndicats n'avaient manifesté aucun engouement à l'idée de se joindre aux coalitions populaires :

Pour autant que je me rappelle, la première coalition a commencé en 1985 à Toronto. Les membres de divers groupes avaient tous reçu l'appel de Laurell Ritchie du CCA (...) Le mouvement syndical y a certes participé, mais n'en a pas été le principal agent²¹⁴.

Quoiqu'il en soit, en termes stratégiques, la participation du mouvement syndical aux activités du RPC représentait une innovation pour les syndicalistes. Les méthodes d'action utilisées comportaient les éléments suivants appartenant à leur répertoire traditionnel : éducation et sensibilisation des syndiqués au sujet de l'agenda corporatif par la mise en circulation de pamphlets de propagande, meetings de solidarité et séances de formation, renforcement de l'organe central du mouvement, augmentation des moyens de financement, et recours au soutien politique du NPD.

Cette démarche historique leur imposa également l'obligation de répondre adéquatement aux exigences de la lutte enclenchée pour le contrôle de l'opinion publique relative au libre-échange dans le pays. Car en même temps, le CTC endossa la décision cruciale d'investir sur le terrain de la politique électorale en multipliant ses interventions partisanes et en mettant ses ressources matérielles et humaines à la disponibilité du parti social-démocrate, le NPD. Le CTC lança officiellement sa campagne nationale de 1.5 millions de dollars contre le libre-échange le 16 septembre 1986 à Montréal. Cette

²¹⁴. Voir Marjorie Cohen, “Reflections on Organizing” in Ronnie Leah *Taking a Stand* :

campagne adopta le slogan évocateur : “Mon pays, pas le leur ? ”. Ce slogan reprenait habilement le thème de la menace et du péril national et était destiné à revivifier la fibre nationaliste des Canadiens en plaçant la cause syndicale au cœur de la défense des intérêts nationaux. Shirley Carr, présidente du CTC à l'époque, saisit cette occasion pour réitérer l'engagement ferme de son organisation à mettre tout en œuvre dans le but de faire échec à ce projet qui, dit-elle, mettait en danger “notre souveraineté économique, politique et culturelle”²¹⁵.

D'un autre côté, la réalité canadienne, marquée par des clivages régionaux, présentait de sérieux handicaps à l'affirmation d'une unité stratégique intersyndicale nationale durable. De manière ponctuelle, et devant la menace du péril commun, les syndicats québécois suivirent cependant le momentum donné par le reste du Canada et s'intégrèrent à la structure organisationnelle du RPC. En octobre 1986 fut lancée officiellement la Coalition québécoise d'opposition au libre-échange (CQOL), un pacte de solidarité regroupant la FTQ, la CSN, la CEQ et l'Union des producteurs agricoles (UPA). Cette coalition, prenant acte de cette unité conjoncturelle canadienne, se proposait de

Strategy and Tactics of Organizing the Popular Movement in Canada, Centre canadien de recherche en politiques de rechange, juin 1992.

²¹⁵. Plus tôt, vers la mi-février de la même année, la Fédération des travailleurs de l'Ontario (FTO) avait donné le signal en inaugurant une campagne régionale destinée à miner la crédibilité d'Ottawa dans ses négociations commerciales avec les États-Unis. Cette campagne envisageait l'utilisation de fanfares, de pamphlets, d'annonces radiophoniques, de courrier direct, des spectacles et des manifestations. Selon le Président de la FTO, Cliff Pilkey, “il s'agit probablement d'une des plus grandes campagnes dans laquelle nous avons été engagées depuis fort longtemps”. *The Globe and Mail*, le 14 février 1986, p. A15.

(...) mener une vaste campagne d'information, de sensibilisation et de mobilisation auprès de nos membres et du grand public. Aucun moyen n'est écarté pour faire échec à ce projet qui aurait des conséquences non seulement sur les emplois, mais aussi sur de nombreux programmes sociaux, ainsi que sur l'identité culturelle du Québec et du Canada.²¹⁶.

Des campagnes et actions contre le libre-échange furent également mises sur pied dans toutes les provinces et territoires canadiens en passant par l'Alberta, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard²¹⁷. Mais les forces coalisées formant l'opposition populaire se sont heurtées à l'appareil de propagande et l'unité idéologique inébranlable des milieux d'affaires. Au printemps de 1988, le gouvernement canadien proposa au Parlement l'adoption du projet de loi C-130 qui devait concrétiser l'issue formelle des négociations. Puisque les forces coalisées n'avaient pu réussir à faire bloquer le processus de négociation de l'Accord, la stratégie du mouvement syndical consista, à ce stade de la lutte, à revigorer la vieille alliance avec le NPD en accordant à celui-ci un support logistique et en le réinventant comme instrument politique de la classe ouvrière. Le CTC endossa la décision controversée d'investir le terrain de la politique électorale en multipliant ses interventions et en mettant ses ressources matérielles et humaines à la

²¹⁶. Cf. Bulletin de la Coalition québécoise d'opposition au libre-échange, numéro 1, octobre 1986.

²¹⁷. Plusieurs comités furent mis sur pied, par exemple en Alberta avec le groupe Albertans Against Deregulation et un autre comité contre le libre-échange regroupant les syndicats et certains groupes communautaires religieux. Au Nouveau-Brunswick, la New Brunswick Federation of Labour prit l'initiative d'organiser des forums publics et meetings de masse. Mais l'Ontario fut de loin la province canadienne qui livra la plus longue bataille au libre-échange.

disponibilité du NPD. Le transfert de la lutte du terrain populaire aux terrains parlementaire et électoral était inauguré.

Les libéraux et les néo-démocrates, qui comptaient l'opposition parlementaire officielle à Ottawa, firent connaître ouvertement leur désaccord relativement au traité final concocté par les deux gouvernements. Son parti étant minoritaire à la Chambre des Communes, le chef de l'opposition officielle, le libéral John Turner, décida de jouer la carte de la majorité que détenait son parti au Sénat en vue de retarder le passage de l'Accord jusqu'à la tenue de prochaines élections. Le gouvernement conservateur décida de répondre à cette épreuve politique qui se déroulait au parlement en devançant son échéancier électoral et en déclenchant des élections générales²¹⁸. Après un été marqué par de vives manœuvres politiques, le Premier ministre Brian Mulroney annonça finalement la tenue d'élections à l'automne 1988.

Dans l'histoire politique du Canada, l'élection générale qui se déroula le 21 novembre 1988 emprunte le nom symbolique d “élection libre-échange” et prit l'allure d'un référendum²¹⁹. La tactique électorale du regroupement s'opposant au libre-échange

²¹⁸. La majeure partie des membres du Sénat avaient été nommés par le gouvernement libéral de Pierre Elliot Trudeau. Dans le système parlementaire canadien, un traité ne peut obtenir force de loi qu'après l'approbation du Sénat. Sur ces tractations politiques et parlementaires autour de l'Accord de libre-échange canado-américain, se référer à Robert M. Campbell et Leslie A. Pal. 1989. *The Real Worlds of Canadian Politics : Cases in Process and Policy*. Toronto : Broadview Press, p. 315-358.

²¹⁹. Elaine Bernard qualifie cette élection de “the most issue-oriented, controversial, and even class-divided in Canadian history”. Pour une analyse détaillée des enjeux de l'élection de 1988 par rapport au projet de libre-échange, se référer à Elaine Bernard “Labour, the New Democratic Party, and the 1988 Federal Election” in Jane Jenson et Rianne Mahon dir. *The Challenge of Restructuring : North American Labour Movements Respond*, Temple University Press, Philadelphia, 1993, p. 137-153; Janine Brodie “The Free Trade Election” *Studies in Political Economy* Vol. 28 (printemps 1989).

se concentra de manière presque exclusive sur la sensibilisation et la mobilisation de l'opinion publique. Organisation à caractère hétéroclite, orientée vers la satisfaction d'aspirations sociales légitimes mais en même temps motivée par l'idée d'éviter une dérive vers la gauche, le RPC dut faire face au défi du maintien de sa cohésion interne. Une fois l'échéancier électoral établi, plusieurs syndicalistes et militants syndicaux engagés dans les coalitions concentreront toutes leurs énergies à travailler pour le NPD. Le mouvement participa à la publication et à la diffusion d'un cahier de bandes dessinées intitulé "Le libre-échange ? Parlons-en" qui fut inséré dans 24 quotidiens à l'échelle nationale²²⁰. Toutefois l'effervescence rencontrée dans le camp syndical contrastait avec la stratégie de campagne des néo-démocrates. Le NPD fit le choix stratégique de miser davantage sur la popularité personnelle de son leader, Edward Broadbent, et laissa vacant le thème central du libre-échange qui fut habilement récupéré par les Libéraux.

Le mouvement syndical canadien, sous l'influence militante du Syndicat des travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), dirigé par Robert White, et du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), résolut alors de réajuster l'univers thématique des élections en adoptant une campagne parallèle destinée à mettre le cap sur les désavantages du libre-échange. Les éléments du répertoire utilisés furent par exemple la publication et la distribution de pamphlets montrant les zones d'ombre de l'accord ; une participation accrue dans les réunions et assemblées de masse, des apparitions

²²⁰. Selon Rick Salutin, le mouvement syndical contribua pour près de 40 % au coût total de l'opération, qui s'éleva à \$700 000. Pour des détails, voir Rick Salutin. 1989. *Waiting for*

sporadiques à la presse parlée, écrite et télévisée. De leur côté, les membres du RPC s'assuraient de la disponibilité d'un flux constant de ressources matérielles et de volontaires²²¹.

L'élection se solda par la victoire des conservateurs aux urnes pour une deuxième fois consécutive, par la réélection de Brian Mulroney comme Premier ministre du Canada, et conséquemment par le “feu vert” populaire au passage de l'Accord de libre-échange²²². Dans le camp des opposants au libre-échange, elle signifia non seulement une défaite électorale mais aussi et surtout la sanction amère qui scella d'après années de lutte contre le projet de libre-échange et de l'agenda néo-libéral. Principalement pour les syndicats et leur allié du NPD, elle mit un terme aux espérances largement ressenties de la venue d'un premier véritable pouvoir social-démocrate au Canada. Mais cette défaite aux urnes laissa des séquelles douloureuses, lourdes de conséquences pour l'avenir des relations intersyndicales et NPD-syndicat. C'est en faisant le bilan de sa campagne contre le libre-échange que le mouvement syndical allait mesurer le degré et les dimensions de son échec.

Democracy : A Citizen's Journal. Ontario : Viking Press, p. 260.

²²¹. Doern et Tomlin, *The Free Trade Story*, p. 215.

²²². Le résultat final des élections accordait 170 sièges au Parti Progressiste Conservateur avec 43 % du vote exprimé, 82 au Parti Libéral pour 32 %, et 43 au Nouveau Parti Démocratique pour 20 % du vote. Un mandat en faveur du libre-échange, s'exclama Brian Mulroney. L'interprétation du vote laissait beaucoup de scepticisme dans les milieux académiques.

3.2.1 Fractures sur le front syndical canadien

Avec la ratification de l'ALÉ par le Parlement canadien en décembre 1988, et son entrée en vigueur le 1er janvier 1989, les opportunités politiques nationales favorables à la mobilisation contre le libre-échange se sont effritées. Comment les syndicats canadiens, après cette bataille dévastatrice, vont-ils répondre aux multiples enjeux post-ALÉ ?

Les élections de 1988 marquèrent le point d'aboutissement de l'ouverture politique issue du libre-échange et la fermeture provisoire de cette structure d'opportunités. Il est de tradition qu'au lendemain de toute joute électorale, s'installe chez les acteurs politiques une période d'examen des alliances et des stratégies, un regard critique sur les leçons du passé, et une appréciation de la nouvelle donne politique post-électorale. Au niveau syndical, le moment d'autocritique coïncida avec l'apparition d'une crise ouverte entre le CTC et le NPD, et la mise au grand jour des difficiles relations du Congrès avec ses syndicats affiliés, particulièrement ceux du Québec. En général, les militants syndicaux étaient mécontents du fait que le NPD n'ait pas su mener une campagne claire et forte contre l'ALÉ. Elaine Bernard laisse entendre que pendant que le mouvement syndical mobilisait ses membres contre le libre-échange, les stratégies du parti, de leur côté, percevaient l'ALÉ tout simplement comme une préoccupation qui ne relevait que de la manière de “gérer l'économie”²²³. Au fait, le NPD se méfiait du libre-

²²³. Pour une revue substantielle des récriminations syndicales après les élections de 1988, voir Elaine Bernard “Labour and the 1988 Election”, p. 137-153.

échange en tant que plateforme électorale et se laissait beaucoup plus entraîner dans des préoccupations électoralistes.

Le mouvement syndical a été accusé d'avoir mené une campagne de relations publiques hautement bureaucratisée, avec une planification soigneusement centralisée et laissée entre les mains de quelques notables²²⁴. Gérard Docquier, directeur canadien du Syndicat uni des travailleurs de l'acier, et ancien membre dissident de la Commission Macdonald, fit entendre que “le lien entre le mouvement syndical et le NPD avait complètement échoué, au niveau stratégique”. Robert White, Président du Syndicat des Travailleurs Canadiens de l'Automobile, le plus important affilié du CTC, renchérit en affirmant que le support financier et en termes de ressources humaines des syndicats étaient très bien accueillis, mais que ses idées et son leadership restaient complètement ignorés²²⁵.

Devant cette levée de boucliers, la présidente du Congrès, Shirley Carr, mit sur pied en décembre 1988 un comité spécial sur les relations parti-syndicat et sur les conséquences des élections²²⁶. Sans parvenir à faire taire les dissensions, le Comité spécial réaffirmait que “le mouvement syndical et le NPD étaient des partenaires dans la poursuite de la justice sociale”, que les deux entités voyaient “l'action politique comme

²²⁴. Donald Swartz et Greg Albo, “Why the Campaign against Free Trade isn’t Working”, p. 26.

²²⁵. Voir à ce sujet, “Letter from Robert White to NDP officers and Executive Members”, du 28 novembre 1988; également “Letter from Gerard Docquier to NDP Executive Members”, du 5 décembre 1988.

une extension naturelle du pouvoir de négociation”, et appelait par la même occasion au renforcement des liens entre le parti et le mouvement syndical. Loin de ces tentatives de pacification interne syndicale, l’ALÉ quant à lui était devenu une armature juridique qui s’imposait dans la vie réelle. En ce qui concerne le mouvement syndical dans son ensemble, le dilemme stratégique ne faisait que s’amplifier.

Deux stratégies surgirent à l’intérieur du mouvement. Tout d’abord, dans son programme biennal d’action introduit en février 1989, le CTC proposa le boycotage national des compagnies qui entreprennent soit la fermeture soit la relocalisation d’usines en tirant des bénéfices de l’ALÉ. Le programme recommanda que toutes les ressources du mouvement syndical fussent mobilisées à l’encontre des employeurs engagés dans de telles activités contre le salariat”²²⁷. Ensuite, le CTC prit également la décision de mener des études d’impact de l’Accord sur les pertes d’emplois, le flux d’investissement et la concentration des corporations. Dans leur propre bilan critique, les syndicats membres de la CQOL, pour leur part, exprimaient ouvertement un certain inconfort face à la posture nationaliste et chauviniste prise par la campagne syndicale contre le projet, et la carence de propositions en faveur de solutions alternatives²²⁸.

²²⁶. Congrès du Travail du Canada, “Rapport du Comité spécial sur les relations parti/syndicat”, Ottawa, 1989.

²²⁷. Congrès du Travail du Canada : Programme biennal d’action contre le libre-échange, 1989. Voir également *The Montreal Gazette*, 1er février 1989, p. B7.

²²⁸. Ces propos sont de Peter Bakvis, lors d’une entrevue avec l’auteur le 14 août 1996 à Montréal. Peter Bakvis est responsable du dossier du libre-échange auprès de la Confédération des Syndicats Nationaux en qualité d’adjoint au Comité exécutif et chargé des affaires internationales. Voir également Confédération des syndicats nationaux, “Bilan de la campagne contre le libre-échange”. Document soumis au Conseil confédéral des 2,3 et 4 mars; Fédération des travailleurs et travailleuses

La CSN fit clairement savoir que : “La question du libre-échange n'avait pas réussi à susciter une mobilisation importante de nos membres, ni des membres des organisations avec lesquelles nous étions alliées”²²⁹. Quant à la FTQ, elle privilégia l’élaboration de mesures de transition pour les entreprises et secteurs sociaux victimes de l’impact négatif de l’Accord, et la mise en place d’une législation visant à “limiter et à civiliser les fermetures d’usines”²³⁰.

Cette nouvelle réflexion articulée par les syndicats québécois correspondait objectivement à leur poursuite d’une plus grande marge de manœuvre à l’intérieur du Congrès et la recherche d’une ferme autonomie politique²³¹. Appelés à faire campagne sous le porte-étendard du nationalisme canadien, les responsables syndicaux de la CQOL, plus précisément la CSN et la FTQ, se sentirent obligés, devant l’évident échec de la campagne, de rattraper un espace politique provincial laissé vacant, quitte à mettre en péril l’unité précaire du mouvement. C’est donc dans ce climat de réexamen de l’action syndicale, de réaménagement des rapports intersyndicaux, de redéfinition stratégique et enfin d’absence de stratégies appropriées face aux nouvelles dynamiques de changement, que se profilent à l’horizon de nouveaux enjeux politiques caractérisés, cette fois, par

du Québec, “Libre-Échange : Nos Orientations”. Document soumis au Conseil général, février 1989.

²²⁹. CSN, “Bilan de la Campagne contre le libre-échange”, p. 10.

²³⁰. FTQ, “Libre-échange : Nos Orientations”, p. 4 et 6.

²³¹. Propos recueillis lors d'un entretien de l'auteur avec André Leclerc, responsable des Relations internationales au sein de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, à Montréal, le 9 décembre 1996. Leclerc attribue l'échec de la campagne contre le libre-échange à un sentiment d'impuissance illustré par le fait qu'il n'existe pas de tradition de syndicalisme politique en Amérique du Nord, à l'absence de pratique des syndicats à se mobiliser autour d'enjeux concrets, et

l'extension de l'agenda corporatif à l'échelle nord-américaine. Les syndicats canadiens étaient à peine en train de refermer les plaies ouvertes lors de la campagne anti-ALÉ qu'ils étaient appelés à faire face à un défi tout aussi géant, complexe dans ses imbrications, et colossal à cause de ses diverses ramifications. Néanmoins le défi de l'extension du libre-échange au Mexique marquera le réveil du syndicalisme américain.

En fin de compte, les initiatives syndicales de création d'alliances et de réseaux n'ont pas réussi à se développer au-delà de l'espace national. Au Canada, l'alliance populaire, établie sous l'égide du RPC et du Conseil des Canadiens, a contribué à orienter les stratégies syndicales vers des préoccupations de type électoral et des initiatives de construction d'un mouvement social national large. Aux États-Unis, les syndicats continuaient cependant d'observer ce qui se passait au Canada avec un intérêt distant. Il en résulta que les possibilités de formation d'alliances syndicales binationales se trouvaient considérablement anéanties, étant donné la divergence qui se présentait en ce qui a trait aux perceptions des intérêts syndicaux.

3.3 À la recherche d'une convergence discursive : unité et diversité syndicale face à l'ALÉNA

À l'annonce de l'ouverture des négociations de l'ALÉNA au printemps de 1991, les opportunités politiques pour une transnationalisation, introduites par le processus de l'ALÉ, se sont donc étendues à toute l'Amérique du Nord en incluant le Mexique. Ces

enfin à la structure même du mouvement syndical canadien, qui ne se prêtait pas à de tels objectifs.

négociations, et le débat politique qui les a accompagné, ont structuré de nouveaux défis et opportunités politiques pour les syndicats qui investissent l'espace transnational nord-américain dans son ensemble. Si le diagnostic des sources d'une situation donnée indique le choix logique du niveau approprié des réponses et stratégies, comment le syndicalisme organisé en Amérique du Nord a-t-il répondu aux défis et enjeux posés par cette nouvelle direction dans laquelle s'est engagé le capitalisme dans son articulation nord-américaine? A-t-il réussi à saisir les opportunités politiques transnationales qui s'offraient à lui?

3.3.1 Le discours pragmatique mexicain

Pour comprendre les positions exprimées par les syndicats mexicains autour de la question de la libéralisation des échanges en Amérique du Nord, il est nécessaire d'avoir à l'esprit la singularité de la structure corporatiste mexicaine, qui a été exposée ci-dessus. À l'annonce de la proposition de Carlos Salinas de Gortari à l'effet de conclure une entente de libre-échange (*libro comercio*) avec les États-Unis d'Amérique, le mouvement syndical lié au pouvoir a reproduit avec fidélité les lignes de force invoquées par le gouvernement en faveur d'une telle initiative. Le secrétaire général de la CTM, Don Fidel Velázquez, se disait avoir confiance en son président, signifiant par là que celui-ci saura défendre les intérêts du pays, et qu'un tel accord commercial serait bénéfique aux travailleurs mexicains et à la productivité nationale²³². La confédération mexicaine

²³². Voir à ce sujet *CTM*, organe officiel de la Confederación de Trabajadores de México,

critiquait vivement le manque de perception et de discernement des camarades de l’AFL-CIO, incapables à leurs yeux d’identifier les changements mondiaux à la base de la libéralisation des échanges. Arturo Romo Guttierrez, membre très influent au sein de l’appareil de la CTM, évoqua par exemple la nouvelle réalité des rapports mondiaux et soutint à cet effet que le système capitaliste fait face à une des crises les plus sévères de son histoire, crise caractérisée par une baisse constante de ses taux de croissance, de sa productivité et de son profit. “Sortir de cette crise, fit-il savoir, nécessite la réduction des coûts de production, le déplacement de la main-d’œuvre, la réduction des dépenses sociales, la conquête de nouveaux marchés, et la liquidation des obstacles politiques et syndicaux”²³³.

Depuis l’arrivée au pouvoir du gouvernement de Carlos Salinas de Gortari, le mouvement ouvrier d’obédience *cetemiste*, en alliance avec l’État, se retrouva partie prenante du projet modernisateur initié par les néo-libéraux mexicains. Salinas parvenait à soumettre la CTM au régime du nouveau Pacte de Stabilité et de Croissance Économique, régime que la centrale ouvrière jugeait comme étant “un instrument efficace pour combattre et réduire l’inflation”. Les dirigeants de la CTM saluèrent l’initiative gouvernementale d’ouverture des frontières commerciales comme la “décision la plus importante de Carlos Salinas”. Selon leurs propres calculs, cette initiative aurait pour

México, D.F., mercredi 20 juin 1990, p. 5.

²³³ Arturo Romo Guttierrez “TLC, Más que un Asunto Bilateral” *CTM*, México D.F., mercredi 11 juillet 1990, p. 2.

effet de revigoriser l'idée d'intégration économique et de propulser le Mexique au titre d'interlocuteur privilégié en Amérique latine. L'analyse des élites cétémistes tint également compte de la situation géographique privilégiée du Mexique. Grâce à un accord commercial avec les Américains, ces leaders syndicaux espéraient que le pays pourrait se placer en position de "pont d'union commerciale entre les quatre blocs économiques", en l'occurrence l'Europe, le cône du Pacifique, Canada/États-Unis, et l'Amérique latine. Un éditorial de la revue hebdomadaire de l'organisation prit position à cet effet :

Le réalisme nous indique que nous devons essayer d'approuver les avantages relatifs qu'offrent au Mexique son emplacement géographique, la situation de sa main-d'œuvre et l'ouverture de son économie, dans le but d'avancer vers l'établissement d'une relation plus ordonnée et réciprocement bénéfique avec les États-Unis²³⁴.

En plus de ces considérations d'ordre géographique, les syndicalistes de la CTM firent aussi référence aux retombées économiques positives qu'aurait une telle initiative sur l'économie mexicaine. La grande majorité des exportations mexicaines (68 %, en 1990), incluant celles des maquiladoras, est dirigée vers les États-Unis. De la même manière, un nombre significatif d'importations mexicaines proviennent de ce pays, le Mexique étant le troisième importateur de produits américains. Devant cette situation, la CTM se disait consciente que la signature d'un traité de libre-échange avec les États-Unis et le Canada tenait comme objectif fondamental d'amener le Mexique à une étape

²³⁴. Voir Arturo Romo Gutierrez "México, Puente entre los Bloques" *CTM*, México D.F., mercredi 3 juillet 1990.

nouvelle de son développement économique. Fidel Velázquez, leader national de la CTM, écrivait alors dans le *Wall Street Journal* :

Conscients de cette réalité, nous les travailleurs du Mexique offrons notre solidarité et appui au Président Carlos Salinas de Gortari afin qu'il puisse initier des négociations en vue d'un Accord de libre échange avec les États-Unis et le Canada. Nous croyons que cet accord peut être fondamental à la modernisation de l'économie mexicaine et à la réorganisation de notre secteur productif, tout en créant des emplois bien rémunérés à l'intérieur de notre pays²³⁵.

Autrement dit, pour la CTM, d'un point de vue stratégique la véritable défense des travailleurs ne consistait pas en une posture radicale de rejet ou d'indifférence face aux processus de transformation qui dominent la production mondiale, mais en "une union intelligente à ces processus dans le but de les canaliser et de s'assurer de la distribution équitable des bénéfices qui en résultent"²³⁶.

C'est aussi l'argument qui prévalait à l'intérieur d'autres groupements syndicaux qui gravitaient autour du pouvoir et se disputaient les faveurs du parti. Francisco Hernandez Suarez, à l'époque secrétaire général de la Federación de Sindicatos de Empresas de Bienes y Servicios (FESEBES), organisation patronnée par le président Salinas dans le but de contrebalancer l'hégémonie cétémiste, allait dans le même sens lorsqu'il déclara :

²³⁵. Fidel Velasquez Sanchez, "FTA : Export goods, not workers" *The Wall Street Journal*, 3 mai 1991.

²³⁶. Arturo Romo Gutierrez, "Los salarios son bajos, pero los gastos son menores" *Excélsior*, 20 mai 1991.

Ma position fut dérivée de la position géographique du Mexique comme pays voisin des États-Unis, et aussi de certaines contingences historiques difficiles offertes par le passé tumultueux qui jalonne les relations entre les deux pays”²³⁷.

Hernandez Juarez vit, dans le projet de l’ALÉNA, un moyen pour le Mexique de parvenir à une relation commerciale plus stable avec les États-Unis, ce qui lui permettrait d’établir des critères homogènes par lesquels les marchandises pourraient circuler librement entre les deux territoires.

Le dirigeant de la FESEBES nota que jamais il n’y eut un quelconque intérêt de la part de son organisation à exercer des actions pour faire échec à l’accord. “Au contraire, fit-il remarquer, ce que nous réclamions était notre participation dans le processus, pour que nous puissions nous faire écouter, consulter et éventuellement faire tenir compte de nos propositions”. Il présenta ses arguments en ces termes :

Les Américains et les Canadiens ont étudié l’accord dans une optique distincte de la nôtre. Pour eux, l’accord signifiait la perte d’emplois, et la relocalisation de leurs entreprises jusqu’au Mexique. Selon eux, ici les lois n’étaient pas respectées, ce qui donnait lieu à des restrictions et des limitations quant aux salaires, à des problèmes écologiques (...) et en plus à la permanence d’un syndicalisme très porté à ne pas agir convenablement. De notre côté, nous leur avons parlé avec clarté. Nous leur avons fait savoir que nous n’avons pas d’éléments sur lesquels nous baser pour nous

²³⁷. Francisco Hernandez Suarez, entrevue avec l’auteur réalisée à México, D.F., le 4 décembre 1997. Hernandez Suarez fut présenté par la propagande saliniste comme étant le modèle du dirigeant syndical du Mexique moderne. Il fut et est toujours à la tête du Syndicat des Téléphonistes du Mexique, et se trouve actuellement à l’avant-garde du mouvement de recomposition syndicale dans ce pays, qui a culminé avec la formation du Foro del Sindicalismo ante la Nación (Forum du syndicalisme devant la nation) et la création de la nouvelle Centrale indépendante, la UNT.

opposer à l'accord, surtout qu'en ce qui nous concerne, nous, travailleurs mexicains, il nous convenait bien de créer plus d'emplois²³⁸.

Ces prises de position favorables contrastent cependant avec celles défendues par un certain nombre de syndicats indépendants, regroupés au sein du RMALC, et parmi lesquels on retrouve le FAT²³⁹. Leur position dérive de celle de la gauche démocratique mexicaine dans son ensemble. Évoluant dans une structure politique nationale relativement fermée, leur option fut de reproduire les éléments discursifs du principal parti de gauche, le Partido de la Revolución Democrática (PRD). Or, pour ce secteur de la vie politique mexicaine, le commerce devait être “un instrument pour le développement, et non une fin en soi”²⁴⁰. L'exploitation de la main-d'œuvre à bon marché, de l'énergie et des matières premières, la dépendance technologique et la mauvaise protection de l'environnement, ne pouvaient constituer des mécanismes par le biais desquels le Mexique devrait établir ses liens avec les États-Unis, le Canada, et l'économie mondiale. De passage à Vancouver en Colombie-Britannique, le chef du PRD, Cuauhtemoc Cardenas, lança l'idée d'un “accord alternatif qui devrait inclure un statut

²³⁸. Hernandez Juarez, Entrevue, op. cit.

²³⁹. Le RMALC prit naissance le 11 avril 1991. L'organisation est le résultat de consultations et de concertations politiques entre intellectuels et militants sociaux mexicains dans la perspective d'un rassemblement mobilisateur face à l'ALÉNA. Le FAT quant à lui est une petite centrale démocrate-chrétienne revendiquant un syndicalisme indépendant. Il vit le jour en octobre 1960. Très proche de la CSN au Québec, il s'est rapidement positionné à l'intérieur de l'espace politique de revendications ouvrières à l'encontre de la libéralisation commerciale entre les trois pays de la région.

²⁴⁰. Voir à ce sujet, “Discours de l'Ingénieur Cuauhtémoc Cardenas” prononcé devant la Convention de la Fédération des travailleurs de la Colombie-Britannique, Vancouver, Canada, le 30 septembre 1990; également, “Iniciativa Continental de Desarollo y Comercio”, discours prononcé à New York le 8 février 1991 et reproduit dans l'ouvrage *Libre Comercio o Libre Explotación?* México : Red Mexicana de Acción Frente al Libre Comercio, 1991.

social et se baser sur une réglementation commune des droits du travail, des droits sociaux et environnementaux". Cet accord résulterait selon lui d'une initiative continentale de développement et de commerce. Cette prise de position déclencha une vive confusion auprès des syndicats canadiens et mexicains en ce qui concerne les positions théoriques des secteurs d'opposition au libre-échange.

En effet, certains secteurs du syndicalisme canadien étaient radicalement défavorables à toute idée de libéralisation des échanges sur le continent. L'introduction par le leader du PRD du concept de "commerce équitable" dans le débat a contribué à ramener les enjeux sur une plate-forme plus ou moins consensuelle tout en restant fidèle à l'idée que l'ouverture commerciale en Amérique du Nord pourrait avoir des retombées positives sur l'économie mexicaine. Le FAT relaya l'idée en faisant savoir qu'il ne voulait pas d'un accord commercial qui approfondirait les différences économiques entre pays pauvres et pays riches. Bertha Lujan soulignait qu'un accord commercial ne serait bénéfique que quand ce dernier tiendrait compte des asymétries et différences existant entre les pays signataires et s'illustrerait comme un palier de développement économique pour la région et non comme un instrument d'enrichissement en faveur des corporations²⁴¹. Le FAT, de concert avec la RMALC, partait des constats suivants : a) que le libre-échange était fondamentalement une initiative surgie des États-Unis et orientée directement vers les intérêts des grandes corporations nord-américaines b) que

²⁴¹. Propos soutenus par Bertha E. Lujan, cordonnatrice générale du FAT-RMALC. Cf. Entrevue avec l'auteur réalisée à México D.F., le 7 octobre 1997.

l'accord représentait une sorte de culmination d'un modèle économique néo-libéral transposé au Mexique et c) que le format de négociation choisi par le gouvernement mexicain était totalement antidémocratique parce qu'il visait à exclure du processus la majorité de la société mexicaine. Selon Hector de la Cueva, le mouvement syndical face au libre-échange se proposait non pas de s'opposer radicalement à l'Accord mais plutôt de chercher à l'influencer, à aller à l'encontre des fondements même de la négociation, et à développer en même temps des alternatives et propositions dans le but de construire un mouvement d'opposition²⁴². Il proposa d'y inclure les éléments suivants : imprimer au traité une logique sociale de manière à ce que les normes sociales soient harmonisées à la hausse et non l'inverse ; octroyer aux travailleurs migrants des droits équivalents au même titre que ceux accordés à la mobilité des biens et du capital ; prendre en compte un agenda social et mettre sur la table la question des impacts sociaux et environnementaux possibles de l'accord ; et finalement, parvenir à la construction d'un modèle de développement alternatif.

3.3.2 Les syndicats américains sortent de leur mutisme

Le mouvement syndical américain est véritablement rentré dans la lutte contre le libre-échange à l'annonce faite, le 10 juin 1990, par les présidents George Bush et Carlos Salinas de Gortari, déclarant leur intention de négocier un accord bilatéral de libre-échange entre le Mexique et les États-Unis destiné à éliminer les obstacles au commerce entre les

²⁴². Hector de la Cueva Diaz, membre de FAT-RMALC et directeur du CILAS (Centro de

deux pays. Ce qui a fondamentalement modifié la posture de l'AFL-CIO, c'est vraisemblablement l'inquiétude générale qui a accompagné l'entrée en scène du Mexique dans le festin libre-échangiste. Les leaders syndicaux américains se plaisent souvent à évoquer la similarité des conditions économiques et sociales existant entre les États-Unis et le Canada pour justifier leur mutisme durant les négociations de l'ALÉ. Cette fois-ci ils ne tardèrent pas à tirer la sonnette d'alarme sur le déséquilibre et la détérioration de la situation économique mexicaine pour fixer leur prise de position²⁴³.

La procédure de la voie rapide, sollicitée par le président George Bush, participa à l'ouverture de la structure américaine des opportunités politiques et, en même temps, à la mobilisation des organisations syndicales de ce pays²⁴⁴. Les syndicats américains, sous le leadership de l'AFL-CIO, s'étaient assurés de leur alliance traditionnelle avec le Parti Démocrate formant la majorité d'opposition au Congrès. Ils bénéficièrent également d'un large appui de la part des secteurs populaires représentés par les organisations religieuses, les associations ethniques urbaines, et les groupes de citoyens. Un secteur non moins influent représenté par des élites intellectuelles, des économistes désabusés par le système reaganien, et d'industriels nationalistes et protectionnistes finirent par compléter ce réseau d'alliances nationales.

Investigación Laboral e Asesoria Sindical). Entrevue réalisée à México D.F, le 3 octobre 1997.

²⁴³. Mark Anderson, ex-dirigeant de l'*AFL-CIO Task Force on Trade*, confirme de manière explicite le fait que l'intervention du Mexique dans le débat avait modifié considérablement la posture de l'AFL-CIO. Cf. Entrevue avec l'auteur le 14 janvier 1998 à Washington D.C.

²⁴⁴. Selon les dispositions de la Loi Commerciale de 1974, le Président des États-Unis a le pouvoir d'exiger du Congrès que certains accords commerciaux reçoivent la procédure de la voie rapide.

L’AFL-CIO saisit le momentum inspiré par les tractations américano-mexicaines pour présenter ses griefs au Congrès des États-Unis et plaider sa cause auprès de la société américaine. L’argumentation des syndicats américains se référait principalement à la menace que représente pour eux une éventuelle intégration économique avec ce voisin du sud. “Un accord de libre-échange avec le Mexique, tel que proposé par le Président Bush, serait un désastre économique et social pour les travailleurs américains et leurs communautés”, fit remarquer l’AFL-CIO²⁴⁵. La Confédération américaine nota aussi la “grande pauvreté” des travailleurs mexicains et l’absence de contraintes légales suffisantes qui pénalisent le comportement des entreprises dans ce pays. En ce sens, un accord de libre-échange ne fera qu’encourager un plus grand apport de capitaux provenant des États-Unis, augmenter les importations venant du Mexique, réduire l’emploi domestique américain, et accélérer son processus de désindustrialisation²⁴⁶.

L’AFL-CIO fit également savoir que la proposition Bush-Salinas n’était que la manifestation récente et extrême d’une vision idéologique qui croit que le progrès ne peut être atteint que dans la mesure où la structure des affaires économiques et sociales sera entièrement laissée aux mains du capital privé. Les dommages causés aux États-Unis par

Cela signifie que le Congrès a 90 jours pour sanctionner l’accord négocié par le biais d’un vote à main levée, sans toutefois apporter d’amendements au texte original.

²⁴⁵. Voir à ce sujet AFL-CIO “Exploiting Both Sides : U.S.-Mexico Relations”, février 1991; voir également Thomas R Donahue “AFL-CIO and the Free Trade Agreement”. Déclaration devant le Comité des Finances du Sénat des États-Unis, 6 février 1991.

²⁴⁶. AFL-CIO “Exploiting both sides”, p. 1

ce mode de perception de la réalité au cours des dernières années “seront renforcés par un libre-échange avec le Mexique”. D'un point de vue syndical américain, le commerce déréglementé résulterait inéluctablement en moins de création d'emplois, moins d'augmentation de la productivité, et une régression au niveau des normes de protection environnementale et sociale. Aux yeux des décideurs de l'AFL-CIO, le seul avantage comparatif que détient le Mexique vis-à-vis des deux autres partenaires demeure “la pauvreté qui force ses citoyens à travailler pour des salaires de subsistance”. Un des pamphlets publiés par la Confédération fait remarquer le fait suivant :

L'accord canado-américain liait deux pays industrialisés avec une similarité au niveau des salaires, des standards de vie, et des structures régulatrices. Les niveaux de salaires au Mexique sont moins de 1 dollar l'heure et les protections sociales sont à peu près inexistantes²⁴⁷.

Le discours syndical américain participe au renforcement des stéréotypes généralement retenus à l'endroit du travailleur mexicain. La perception reste négative et nourrie de préjugés enclenchés dans l'histoire des relations entre les deux peuples. Le travailleur mexicain y est décrit en termes économiques, c'est-à-dire l'avantage comparatif qu'il offre en qualité de main-d'œuvre à bon marché. La rhétorique syndicale américaine prit position contre la mobilité transfrontalière des travailleurs ; elle s'inquiéta principalement du fait que l'intensification des activités industrielles dans les maquiladoras finiraient par augmenter l'immigration illégale en portant les travailleurs

²⁴⁷. Voir AFL-CIO, “US-Mexico Free Trade Negotiations : No Fast Track, Fair Trade”,

mexicains à venir travailler le long de la frontière américano-mexicaine. Des emplois à moins de 1 dollar l'heure, souligne l'AFL-CIO, ne peuvent qu'amener à la frontière des personnes qui, après un certain temps passé dans les maquiladoras, continueront leur trajectoire vers les États-Unis.

Le Président Bush obtint toutefois, non sans difficultés, l'autorisation d'aller de l'avant avec les négociations sur le libre-échange avec le Mexique par la voie rapide grâce à un vote de 231 contre 192 à la Chambre des Représentants et de 59 contre 35 au Sénat. Le mandat obtenu par le président américain incita les Canadiens à se joindre au processus dans le but de défendre les acquis de l'ALE. Désormais l'appareil syndical américain observera les événements au Canada avec beaucoup plus de curiosité et dans un ferme objectif d'apprentissage²⁴⁸. Il en viendra à voir dans le projet nord-américain d'intégration économique une initiative visant à renforcer les profits des corporations et non un objectif de commerce proprement dit. L'initiative sera aussi placée dans le contexte des politiques de déréglementation entreprises à l'échelle continentale, qui ont pour objectif d'apporter plus de flexibilité au niveau des relations industrielles et ouvrières, et de rendre plus compétitive les entreprises multinationales américaines.

janvier 1991.

²⁴⁸. Gregory Woodhead, économiste à l'AFL-CIO, confesse qu'à l'époque de l'ALE, le syndicalisme américain avait beaucoup de difficulté à saisir et expliquer ce que comportait l'agenda caché des corporations. Il ajoute ceci : "Je me rappelle qu'au cours de la bataille contre l'ALE, le CTC faisait remarquer que l'initiative concernait la rationalisation de la production. Alors on aurait dû accorder de l'attention à ces idées en 1989 plutôt qu'en 1992". Cf. Entrevue avec l'auteur, Washington D.C, le 7 janvier 1998.

Aux États-Unis, le discours sur le commerce est généralement partagé entre deux camps. D'une part, il y a les nationalistes économiques qui se réfugient derrière une forme de protectionnisme radical et parfois même isolationniste et xénophobe. Cette position est l'œuvre de certains gourous du secteur industriel soutenus sur la scène politique par l'aile ultraconservatrice du Parti Républicain, incarnée par le très controversé Pat Buchanan, et une fraction dissidente représentée par le milliardaire texan Ross Perot. D'autre part, il existe les promoteurs d'un libre-échange restrictif, ancré dans des préoccupations sociales, dont le slogan principal reste “Pas cet ALÉNA” (*Not this NAFTA*). C'est la position de la gauche sociale-démocrate dont le porte-étendard demeure l'influent sénateur du Missouri, Richard Gephardt, et qui se répercute adroitement à l'intérieur des secteurs syndicaux très militants tels que l'UAW et l'International Brotherhood of Teamsters (IBT). Toujours est-il que ce militantisme voilé s'accompagne toujours d'une certaine dose de pragmatisme. Dans une étude réalisée par Jeff Faux et Thea Lee, deux économistes attachés à l'Economic Policy Institute (EPI), proche de cette tendance régulatrice des échanges au sein du milieu syndical, on peut noter cette particularité du syndicalisme américain. Ils écrivent :

La question actuelle n'est pas de savoir si les États-Unis devraient commerçer avec le Mexique et le Canada, ou si on devrait permettre que les investissements circulent librement à l'intérieur de l'Amérique du Nord. La question est de savoir comment devrait se faire une augmentation du commerce et des investissements²⁴⁹.

²⁴⁹. Jeff Faux et Thea Lee “The Effect of George Bush's NAFTA on American Workers :

En conséquence, le diagnostic posé par le syndicalisme américain évoluera vers la proposition d'une réglementation des flux commerciaux et des investissements dans le cadre de l'ouverture des trois marchés nord-américains. Le discours mettra principalement l'emphase sur les dangers posés aux travailleurs américains par les disparités énormes rencontrées au Mexique, ce dernier jouissant d'un avantage comparatif à cause de son régime salarial jugé inacceptable et ses mécanismes de protection sociale inopérants.

3.3.3. La réactivation de la rhétorique canadienne

En répondant à l'imminence d'un accord de libre-échange devant inclure le Canada, les États-Unis et le Mexique, le mouvement syndical canadien procéda à un replâtrage discursif. Les syndicats mirent de l'avant les principales critiques exprimées lors de la campagne anti-ALÉ. Dans leur majorité, ils considèrent l'initiative en faveur de l'ALÉNA comme une simple extension de l'agenda corporatif jusqu'au pourtour de l'Amérique du Nord et une continuité dans l'objectif néo-libéral de désarmement de la force syndicale. Après deux ans d'expérimentation des conséquences de l'ALÉ, le mouvement syndical avait eu le temps de faire son bilan et de tirer les leçons et retombées de la lutte organisée contre cet accord.

Suite aux études d'impact effectuées par ses experts en matière commerciale, le CTC se disait en opposition catégorique avec un accord de libre-échange nord-américain,

"Ladder up or Ladder down?" Economic Policy Institute, Washington D.C, 1992. Thea Lee est présentement en charge du département de Politique Publique au sein de l'AFL-CIO.

du fait qu'un tel accord liera davantage les mains des gouvernements en les empêchant de gérer la politique commerciale, d'appliquer une politique d'investissement ou encore d'humaniser la politique des corporations dans la région et éventuellement dans tout l'hémisphère²⁵⁰. Le Congrès fit savoir que l'objectif ultime de l'ALÉ et de l'ALÉNA a très peu de choses à voir avec le commerce :

Il s'agit d'un transfert flagrant de pouvoir, de l'appareil étatique aux conseils d'administration des corporations, lequel fait partie d'un agenda à la fois domestique et international qui vise à contrôler et tirer profit de l'expansion des marchés au détriment des travailleurs²⁵¹.

Le discours du CTC se voulait toutefois englobant. Il prenait acte de la réalité économique mondiale qui a établi l'interdépendance économique comme “une réalité de la vie”. De cette manière, les travailleurs canadiens ne pouvaient s'opposer à la démarche des pays en développement à l'effet de se joindre au monde industrialisé par le biais d'un “accès plus grand à nos marchés”. Ce que le syndicalisme canadien redoutait, c'est le modèle d'intégration proposé par l'ALÉNA. Aux dires de Robert White, l'ALÉNA semble être

(...) le mauvais modèle de développement et de commerce pour l'hémisphère tout entier, car il relèvera les pays comme le Mexique au rôle de fournisseurs de main-d'œuvre à bon marché pour les corporations nord-américaines²⁵².

²⁵⁰. Extrait de “CLC Statement on NAFTA” *Labour's World* septembre 1992, publication du Département des affaires internationales du CTC.

²⁵¹. Idem, p. 2

D'une façon générale, le mouvement syndical canadien considère que l'introduction du libre-échange sur le sol nord-américain contribuerait au dumping social, c'est-à-dire la tendance pour les entreprises de réduire les coûts de production par l'entremise de normes de protection inadéquates de la force de travail. Le dumping social aggrave les différences de salaires, facilite et encourage la relocalisation des industries vers des zones de main-d'œuvre à bon marché et serait incidemment l'instrument responsable de la perte d'emplois massifs au Canada. Cette pratique se verrait naturellement renforcer par le haut degré de dénivellation de l'économie mexicaine par rapport aux deux autres partenaires et l'absence, au Mexique, d'une couverture sociale qui protège les travailleurs²⁵³.

En outre, les analyses économiques du CTC laissaient entendre que le marché mexicain revêtait une importance minime pour les entreprises canadiennes. Dans une lettre addressée au Premier ministre Brian Mulroney, le président du CTC notait le fait que les exportations du Canada vers le Mexique ne s'élevaient qu'à moins de 3 % de sa valeur totale, et consistaient principalement en des stocks de produits primaires et de matériels de télécommunications que les ventes mexicaines au Canada contrebalancent

²⁵². Lettre de Robert White, président du Congrès du Travail du Canada à Brian Mulroney, Premier ministre du Canada, le 16 juillet 1992.

²⁵³. Les tenants de ce discours évoquent souvent les pratiques anti-syndicales existant au sein des industries situées dans les maquiladoras situées le long de la zone frontalière américano-mexicaine. Pour une étude approfondie du phénomène du dumping social dans le cadre de l'ALÉNA, voir Jim Stanford, Christine Elwell et Scott Sinclair. 1993. "Social Dumping under North American Free Trade". Ottawa : Centre Canadien pour les politiques de recharge; voir également Coalition québécoise sur les négociations trilatérales - Montréal "ALÉNA : Les Gagnants et les Perdants", décembre, 1992

grandement²⁵⁴. À la différence des entreprises américaines, celles du Canada demeurent des joueurs peu importants au Mexique. Leur participation globale à l'essor des maquiladoras demeure très minime. En ce sens, pour le syndicalisme canadien, l'entrée du Canada dans un traité de libre-échange avec le Mexique représenterait un facteur discordant à cause des énormes disparités économiques et sociales existant entre les deux pays. Le discours portait donc sur des éléments de risque, de menace, d'incertitude, voire même de danger éventuel. Il évoquait l'irrationalité d'un emprisonnement du Canada dans un espace économique complètement intégré avec le Mexique où “les salaires sont extrêmement bas et où les normes environnementales, sociales et professionnelles demeurent extrêmement inférieures à celles qui sont en vigueur au nord de la frontière”²⁵⁵. Le CTC fera finalement savoir qu'une éventuelle intégration du Mexique à l'ALÉ forcerait davantage les Canadiens et les Canadiennes à accepter des salaires moins élevés, des normes environnementales inférieures et de plus en plus de réductions des services publics et sociaux²⁵⁶.

Tout ceci concourt à identifier le discours syndical canadien sur l'ALÉNA comme étant de nature exclusiviste plutôt qu'intégrationniste. L'ALÉNA y est appréhendé comme une stratégie des multinationales américaines qui veulent s'assurer

²⁵⁴. Voir Congrès du travail du Canada “Remarques Critiques sur l'aspect économique du projet de libre-échange nord-américain (ALÉNA)”, 27 février 1992.

²⁵⁵. Congrès du Travail du Canada “Déclaration du Congrès du Travail du Canada au comité sénatorial permanent des Affaires étrangères chargé d'examiner l'Accord de libre-échange nord américain”, Ottawa, le 3 juin 1993, p. 5.

l'accès au marché mondial à partir d'opérations de production réinstallées au Mexique. Le projet libre-échangiste représenterait alors “l'annexion officielle du Mexique en tant que zone de production à bas salaires, aux fins de l'entreprise américaine”. À leur avis, il s'agirait d'une politique qui vise à permettre aux entreprises transnationales américaines de reconquérir les marchés perdus au profit d'autres pays industriels avancés. L'idée ferait partie d'une stratégie de politique commerciale de la part du gouvernement américain venu au soutien de ses multinationales en quête de création de marchés et d'ouvertures de comptoirs commerciaux pour leur survie dans le nouvel environnement économique mondial.

Le CTC estimait ainsi que le traité tant convoité par l'Administration américaine concernait moins le libre-échange et renvoyait plutôt à la question du renfort de la position compétitive des compagnies transnationales américaines dans l'économie interne régionale et internationale²⁵⁷. Il est à remarquer que l'expérience canadienne de l'ALÉ offrait au mouvement syndical de ce pays des arguments susceptibles de renforcer ses inquiétudes. Les syndicats pouvaient constater par exemple que certaines entreprises canadiennes tendaient à se relocaliser dans les milieux non syndiqués des États du sud des États-Unis où se perpétuaient la prédominance de salaires forfaitaires et des législations de type contraignant et anti-démocratique, comme par exemple les législations concernant le droit obligatoire de travailler (*right to work legislation*). Les

²⁵⁶. Idem, p. 6

²⁵⁷. CTC, “Remarques critiques”, p. 7

syndicats canadiens se faisaient donc l'idée qu'une répétition de ce même procédé ne pourrait que se renforcer dans l'éventualité d'un traité de libre-échange trinational incluant le Mexique dont les pratiques salariales et les normes sociales suscitent une grande préoccupation.

En définitive, le discours syndical canadien a alerté l'opinion publique à l'encontre des trois effets principaux suivants de l'ALÉNA : l'augmentation du pouvoir des corporations transnationales, la suppression d'une stratégie de développement national, la dégénérescence du pouvoir de l'État quant à sa capacité à gérer l'agenda social. En d'autres termes, le modèle offert par l'ALÉNA, en s'écartant d'une politique de "commerce équitable", contribuera à affaiblir le syndicalisme organisé et d'autres institutions sociales du pays. C'est aussi la lecture faite par les syndicats du Québec, mais avec une nuance notable. On se rappelle que les retombées de la campagne anti-ALÉ avaient installé un certain doute, du côté québécois, quant à la viabilité de l'alliance syndicale Canada/Québec contre le libre-échange. Cet épisode de réexamen des alignements avait porté les syndicats québécois à se lancer contre l'omniprésence du discours nationaliste canadien et à se tourner ainsi vers la définition d'une position à saveur québécoise.

Regroupés cette fois-ci sous la dénomination de Coalition québécoise sur les négociations trilatérales (CQNT), leur position face au nouvel enjeu représenté par l'ALÉNA fut d'aborder le projet d'une intégration plus poussée des économies des trois pays comme une conséquence inéluctable de la mondialisation. Plutôt que de s'en tenir à

une critique fermée de l'ALÉNA, ils ont emprunté une attitude teintée de pragmatisme en exigeant que les négociations prennent en compte la protection des droits sociaux existants et renforcent les objectifs de progrès social inclus dans les législations sur le travail, et qu'un large débat démocratique impliquant la société civile québécoise accompagne le processus en cours²⁵⁸. Pour eux le problème à résoudre n'était plus celui du libre-échange nord-américain en tant que tel, ni la mainmise de l'agenda corporatif sur les sociétés de la région, mais au contraire l'impératif de parvenir à un élargissement du contenu de l'accord imminent.

Cette vision éclatée des intérêts syndicaux s'exprimant sur le territoire canadien a été mise au grand jour en partie grâce au phénomène de la restructuration des opportunités émanant du nouveau contexte amené par l'ALÉNA. Puisque le discours néo-libéral avait eu le temps d'obtenir un succès politique aux urnes, cela permit à l'agenda corporatif de s'implanter définitivement dans le décor politique. La structure des opportunités qui s'était fermée temporairement au Québec s'ouvrit graduellement. Un nouveau climat de dialogue fit son apparition entre syndicat et patronat à propos des préoccupations québécoises concernant le libre-échange. Autrement dit, la lutte des syndicats québécois eut le temps de se ramener à la dimension du théâtre politique québécois. De nouveaux modèles de coopération avec le secteur populaire local remplaceront les sentiments de méfiance notés lors de la campagne anti-ALÉ. De la

²⁵⁸. Voir Coalition québécoise sur les négociations trilatérales, “Déclaration Conjointe”, le 19 avril 1991.

même manière, l'amplitude des débats gagnera l'engagement militant de certains intellectuels soudainement concernés par le spectre de la dégénérescence de l'État. Les deux principaux partis politiques de la province se montraient aussi plus disposés à reprendre leur offensive de reconquête de la clientèle politique syndicale dispersée lors des luttes anti-ALÉ.

Dans le reste du Canada cependant, la scène politique fédérale offrait de moins en moins d'opportunités d'accès. Le parti conservateur se montrait bien disposé à poursuivre son agenda libre-échangiste tandis que libéraux et sociaux-démocrates laissaient entrevoir leur réticence avouée à offrir leur plateforme aux revendications ouvrières. Les différentes coalitions contre l'ALÉNA durent se tourner vers l'Ontario, où le nouveau gouvernement social-démocrate de Bob Rae s'était proposé de défier les manœuvres du gouvernement fédéral et de bloquer ainsi le processus de l'accord trinational par la voie constitutionnelle. Les néo-démocrates au pouvoir en Ontario croyaient en effet que le processus en cours pourrait avoir pour conséquence prévisible la disparition de l'infrastructure industrielle de la province, vu la dégénérescence anticipée de la protection étatique accordée au secteur salarial et la trop grande dépendance de l'économie ontarienne vis-à-vis des investisseurs américains.

En conséquence, l'ALÉNA fit apparaître la possibilité de trois niveaux de contestation politique au Canada : le provincial, le national et le transnational. Les syndicats canadiens feront désormais face au délicat problème du choix du terrain politique de l'action collective. Des questions comme celles de l'ajustement du répertoire

d'action ou celles de la construction de coalitions appropriées feront surface lorsqu'il s'agira de développer des stratégies à la dimension des enjeux du libre-échange nord-américain.

Telle est donc l'articulation des discours revendicatifs à l'intérieur des trois mouvements syndicaux représentant les trois structures syndicales nationales qui composent les États promoteurs du projet libre-échangiste. De manière générale, Américains et Canadiens ont développé deux modes de discours à la lumière de leur critiques face au libre-échange nord-américain. D'une part, il s'agit du discours axé sur le péril ou la "perte d'emplois" lequel provoque un appel émotionnel et politique à la masse ouvrière canadienne et américaine, mais qui pour des raisons évidentes ne pénètre pas les frontières du Mexique. D'autre part, un discours basé sur la thématique du "travailleur mexicain opprimé", lequel fait référence aux mauvaises conditions de travail dans les *maquilas* mexicaines, mais n'insistant pas suffisamment sur les conditions particulières des travailleurs américains et canadiens. Ce discours dresse un portrait des mouvements syndicaux de ces deux pays comme étant une norme à atteindre ou un idéal type²⁵⁹.

De manière irrévocable, il se confirme que le libre-échange a définitivement ouvert une fois pour toutes un espace politique transnational qui fournit aux différents

²⁵⁹. Sur l'analyse des modes de discours syndicaux dans le cadre de l'ALÉNA et de leurs limites quant à l'affirmation d'une stratégie transnationale, voir Jefferson R. Cowie. 1994. *The Search for a Transnational Labor Discourse for a North American Economy: A Critical Review of U.S. Labor's Campaign Against NAFTA*. (Working Paper # 13). Duke-University of North Carolina Program in Latin American Studies.

mouvements syndicaux nationaux le cadre nécessaire au possible ajustement de leurs stratégies d'action collective vers la saisie d'enjeux transfrontaliers. Mais le recours de leur part à des interprétations s'insérant dans une forme de cloisonnement culturel, historique et structurel demeure une barrière qui obstrue l'établissement d'un univers discursif transnational. De cet exercice de positionnement syndical trois éléments sont à retenir : a) une absence de cohérence analytique qui aurait permis aux trois mouvements syndicaux de poser un jugement intégré susceptible de répondre à la réalité du moment, à savoir que les enjeux transnationaux amenés par le libre-échange font appel à une définition transnationale des intérêts ; b) une divergence flagrante en ce qui concerne l'expression et l'articulation des intérêts nationaux, ce qui a comme effet de renforcer la permanence des structures et perceptions nationales; c) une articulation de plus en plus en plus évidente du fait mexicain, et par surcroît sa posture syndicale, comme représentant une "menace" au bien-être des travailleurs canadiens et des américains. Ces considérations seront donc d'une très grande portée lorsqu'il s'agira d'appréhender les stratégies concrètes de mobilisation syndicale face au libre-échange. Elles paraîtront également déterminantes dans l'élaboration d'un ensemble de questionnements portant sur le degré de pertinence de la transnationalisation du mouvement syndical en Amérique du Nord.

3.4 Alliances et réseaux syndicaux trinationaux : L'état des choses

Sur ce fond discursif truffé d'antagonismes et miné par des différences évidentes en termes de structuration historique du syndicalisme organisé dans les trois pays, les

mouvements syndicaux en Amérique du Nord partirent à la recherche d'une difficile unité stratégique. Parviendront-ils à générer des stratégies d'action collective aptes à répondre aux nombreux défis posés aux salariés par la libéralisation des échanges à l'échelle nord-américaine et par la consolidation de l'agenda corporatif? Cette section aborde les tenants et aboutissants des tentatives de coopération intersyndicale, et d'efforts visant la construction de coalitions et réseaux transnationaux. L'objectif est donc de chercher à interpréter la signification et les limites de ces tentatives syndicales d'activation du site transnational nord-américain.

Au cours de sa 19ème convention constitutionnelle tenue à Vancouver en Colombie-Britannique, en juin 1992, le CTC, prit la résolution de poursuivre et renforcer son alliance avec les organisations de la société civile à partir d'une stratégie de front commun contre l'ALÉNA. Cette décision reconduisait l'alliance avec le réseau anti libre-change, lequel fut rebaptisé Réseau canadien d'action (RCA) pour la circonstance, et avec certaines organisations environnementales devenues partenaires dans l'action, comme l'ACDE. Plus important encore, le CTC endossa une stratégie destinée à forger et promouvoir des coalitions transnationales. D'où la décision de participer à la formation du réseau transnational de contacts dénommé Common Frontiers²⁶⁰. À ce titre, le CTC envisagea en même temps d'établir une coopération avec le mouvement syndical mondial

²⁶⁰. Common Frontiers vit le jour au lendemain de l'ALÉ, avec pour mission de faire le lien avec le secteur mexicain populaire, d'exposer aux organisations sociales mexicaines les ravages causés par le libre-échange à l'économie canadienne, et de stimuler la réaction mobilisatrice à l'intérieur des deux pays.

et avec les organisations progressistes du Mexique et des États-Unis dans le but de défaire l'ALÉNA et de promouvoir un agenda social en Amérique du Nord²⁶¹.

Les contacts canadiens avec les Mexicains virent le jour dès qu'on eut pris connaissance de la perspective d'une éventuelle extension de l'agenda corporatif vers le Mexique. Certaines organisations sociales mexicaines, inquiètes des possibles retombées de l'ouverture commerciale, s'étaient montrées très intéressées à bénéficier de l'expérience canadienne²⁶². Sous l'instigation de l'Ecumenical Coalition for Economic Justice (ECEJ), basée à Toronto, 27 organisations canadiennes et 60 organisations populaires mexicaines, parmi lesquels des groupes de fermiers, des syndicats, des femmes, des environnementalistes, des groupes indigènes, et des représentants des groupes de défense des droits de la personne, se réunirent du 5 au 7 octobre 1990 à Mexico City pour un sommet de trois jours. Cette première rencontre ne déboucha guère sur un engagement concret. Elle se solda tout simplement par un communiqué commun exprimant le désir des participants d'entreprendre des activités dans chaque pays dans le but de "restreindre l'intervention étrangère à tous les niveaux, l'autoritarisme et les gouvernements anti-démocratiques"²⁶³.

²⁶¹. Fait tout aussi significatif, c'est aussi au cours de cette Convention que Robert White fut élu à la tête du CTC. Ex-président des TUA Canada et vibrant défenseur de la stratégie défensive nationaliste et du front commun, White acquit sa victoire au dépens du candidat présenté par la FTQ.

²⁶². Le premier contingent de syndicalistes canadiens arriva au Mexique en empruntant deux directions : l'une sectorielle, l'autre régionale. Certains d'entre eux étaient intéressés à visiter le Nord du pays pour se rendre compte de la situation qui prévalait dans les maquilas. D'autres au contraire tentèrent d'établir les ponts avec les ouvriers du secteur automobile, et avec d'autres secteurs intéressés à une représentation syndicale démocratique.

²⁶³. Voir à ce sujet "Final Declaration of the Mexico-Canada Encounter : Social Organizations

Le rendez-vous de Mexico incita certains proches du mouvement syndical américain à emboîter le pas. Matt Witt, codirecteur de l'American Labor Center basée à Washington D.C., prit l'initiative de réunir quelques militants syndicaux américains, du 19 au 27 octobre 1990, afin d'entamer le dialogue avec certains collègues du syndicalisme indépendant mexicain dans le but de parvenir à un “échange syndical”. Les participants à cette rencontre se mirent d'accord, dans leur déclaration finale, pour “promouvoir un réseau d'intérêts communs visant à maintenir et approfondir la communication, et l'échange d'expériences en matière d'organisation et de lutte, et d'amplifier les relations entre syndicalistes et groupes d'appui du Mexique, des États-Unis et du Canada”²⁶⁴. Plus tard, une poignée d'intellectuels liés aux organisations sociales des trois pays entreprit la difficile tâche de dissiper, à l'intérieur du mouvement ouvrier américain, la crainte que représentait pour eux une certaine perception de l'ouvrier mexicain. Ces intellectuels se rencontrèrent encore une fois à Washington le 15 janvier 1991 en anticipation de l'audience programmée sur le libre-échange au sein du comité des *Ways and Means* (voies et moyens) de la Chambre des Représentants. Ce groupe fut convoqué par Pharis Harvey de l'ILRF²⁶⁵.

Facing Free Trade”, reproduit dans *Economic Justice Report* Volume I, No 3, novembre 1990.

²⁶⁴. Intercambio Sindical México-EU : Intereses Comunes, “Déclaration finale”, 19-27 octobre 1990, México D.F.

²⁶⁵. On notait entre autres la présence des Canadiens Tony Clark du RCA, Maude Marlow du Conseil des Canadiens, et Steve Schrybman de l'ACDE , et des Mexicains Jorge G. Castaneda et Adolfo Aguilar Zinser de l'UNAM.

Vers la fin du mois d'avril, on semblait s'acheminer vers une forme de trinationalisation des intentions suite à la convocation de la rencontre de Chicago. Un fort contingent de représentants de syndicats, ainsi que plusieurs personnalités préoccupées par la défense des intérêts des travailleurs des États-Unis, du Mexique et du Canada se réunirent à l'Université de Chicago pour la circonstance. Les syndicalistes des trois pays exprimèrent alors l'intention suivante : explorer la manière de garantir la stabilité dans l'emploi, ainsi que la protection sociale et la défense de l'environnement en faveur des travailleurs, leurs familles et leurs communautés, au moyen de discussions conjointes soutenues avec d'autres organisations sociales de chacun des trois pays et d'actions coordonnées assorties de propositions à leurs gouvernements respectifs²⁶⁶.

Cependant la plupart de ces rencontres trinationales se révélaient être le fruit d'initiatives provenant de secteurs plus larges des sociétés civiles nationales. Les véritables questions syndicales se trouvèrent inhibées à l'intérieur de préoccupations englobant divers secteurs sociaux. C'est le cas par exemple de la rencontre historique qui eut lieu vers la fin du mois d'octobre 1991, à Zacatecas, Mexique. Ce congrès international accueillit près d'une centaine d'organisations populaires des trois pays, avec une composante syndicale significative et surtout la présence des trois réseaux de mouvements sociaux nationaux, en l'occurrence la RMALC du Mexique, le RCA du Canada, et le MODTLE (Mobilization for Development, Trade, Labor and the

²⁶⁶. Extrait de "Déclaration conjointe des syndicalistes réunis au sein de l'échange trinational", Chicago, 26-28 avril 1991.

Environment), mis sur pied par des organisations sociales américaines. De cette réunion sortit la Déclaration en 15 points de Zacatecas condamnant l'ALÉNA et proposant à sa place un pacte de développement continental²⁶⁷.

L'initiative de Zacatecas permit l'établissement de contacts utiles entre ces réseaux sociaux nationaux qui s'étaient au départ donné pour mandat d'articuler des stratégies d'action répondant à leur structure nationale réciproque suite à la consolidation de l'agenda corporatif. Elle fut également d'un apport significatif à la recherche de la mise en perspective d'une alternative sociale face au libre-échange. Cependant le dilemme syndical estimé en termes de fusion des stratégies et de construction de réseaux transnationaux fut l'objet d'un traitement mineur. La recherche de solutions à l'expression des divergences de vue fondamentale sur le libre-échange et le souci avoué de parvenir à une coopération stratégique entre les mouvements syndicaux nationaux constituera un défi de taille. Car en plus de l'impasse représentée par l'inféodation la CMT au pouvoir central, les relations entre les mouvements syndicaux canadiens et américains sont demeurées elles aussi imprégnées d'un très grand scepticisme entretenu par des mésententes réciproques.

À la faveur du contexte électoral de 1992, les préoccupations syndicales américaines ont été propulsées à l'avant-scène de l'échiquier politique américain. La perspective de ce prochain rendez-vous électoral se présenta comme une bouffée

²⁶⁷. Voir à ce sujet “Déclaration conjointe de Zacatecas” in *Memorias de Zacatecas*, publié par le RMALC, México D.F., 1991.

d'oxygène pour le syndicalisme américain qui saisit cette conjoncture pour revigorer son militantisme sommeillant. En tant qu'allié traditionnel du Parti Démocrate, l'AFL-CIO incita la communauté politique à inscrire le libre-échange à l'agenda électoral. La plupart des organisations civiques américaines regroupées autour du slogan "Not This NAFTA", comme Public Citizen, Citizen Trade Campaign et Alliance for Responsible Trade (ART), optèrent dorénavant pour l'inclusion dans le traité de normes environnementales durables et de respect de normes minimales de conditions de travail. Richard Gephardt, leader de la majorité démocrate à la Chambre des Représentants, connu pour ses fréquentes visites de prospection dans la zone frontalière américano-mexicaine, usera de son influence dans le camp démocrate pour glisser la question sociale de l'ALÉNA à l'intérieur de la plateforme politique du parti comme base de compromis.

Pour sa part, le candidat démocrate à la Maison-Blanche, Bill Clinton, vit dans la classe ouvrière déçue de l'initiative libre-échangiste un bassin d'électeurs incontournables pour abattre les Républicains de George Bush. Dans un discours livré le 4 octobre 1992 à Raleigh, en Caroline du Nord, Clinton prit finalement l'engagement d'amortir les chocs éventuels qu'occasionnerait l'ALÉNA en y annexant des accords parallèles à teneur sociale et environnementale. Cependant, au Mexique, l'idée d'accords parallèles reçut un rejet sans équivoque de la part du syndicalisme officiel qui n'entendait pas réformer la Loi générale du travail (LGT) en fonction des exigences soumises par l'accord²⁶⁸. Au

²⁶⁸. Plusieurs délégations de l'AFL-CIO conduites par Thomas Donahue et Mark Anderson ont effectué sans succès des rencontres officielles avec des dirigeants de la CTM à ce sujet. Mais de

Canada, la réception du compromis de Washington fut mitigée. Tandis que les syndicats québécois semblaient vouloir s'accommoder de la nouvelle donne consacrée par l'entrée des Démocrates à la Maison-Blanche, le CTC insistait de son côté sur le principe qu'aucun accord parallèle ne pouvait prétendre ébranler la logique de base de l'ALÉNA. Cette divergence au niveau de la lecture des événements compliqua davantage l'unité stratégique canadienne et les velléités des organisations syndicales canadiennes à étendre leur base de protestation et de mobilisation au-delà de leur frontière nationale. La CSN du Québec décida de faire cavalier seul en aménageant des ententes de rapprochement avec le FAT, son partenaire mexicain.

Faisant écho aux nouveaux développements du côté américain, des organisations sociales mexicaines, américaines et canadiennes parmi lesquelles des syndicats, organisèrent une importante rencontre à Mexico City, les 15 et 16 janvier 1993 afin de débattre de la question. À cette réunion les organisations participantes reconnaissent dans leur déclaration finale que l'intégration économique des trois pays était un processus inéluctable avec ou sans l'ALÉNA²⁶⁹. Devant ce constat, les différents réseaux syndicaux nationaux émirent l'idée de travailler à une charpente commune afin de demander aux gouvernements d'agir de manière à ce que les droits syndicaux et environnementaux soient respectés et que des mécanismes soient établis pour compenser les inégalités

plus en plus, les syndicalistes cœtemistes en venaient à associer leurs homologues américains au problème et non à la solution à ce problème. Pour de plus amples détails, se référer à deux titres évocateurs de la revue CTM, notamment, “Como nos ven los sindicatos de Estados Unidos”, 26 juin 1992; “Superficcialidad estadunidense en la negociación del TLC”, 3 avril 1991.

²⁶⁹. Rencontre Trinationale de Mexico City, 15-17 janvier 1993, Déclaration finale

existantes. La stratégie prioritaire adoptée fut celle du lobbying parlementaire, c'est-à-dire que chaque mouvement syndical devrait travailler de concert avec chaque corps législatif national afin de fermer la porte à l'ALÉNA et d'ouvrir la voie à un agenda social auréolé de propositions en faveur d'un échange équitable. De plus, ces organisations s'engagèrent à promouvoir la construction d'un mouvement social trinational large comme la meilleure réponse à l'agenda corporatif transnational.

Quoi qu'il en soit, ces initiatives syndicales de rapprochement ne sont jamais parvenues pour autant à dépasser le cadre de simples échanges d'informations ou de signatures de pactes de solidarité réciproque. Les trois différents mouvements syndicaux n'ont donc pas réussi à forger un véritable front commun syndical qui se serait incarné à travers des stratégies, coalitions et réseaux transnationaux durables. Les syndicalistes mexicains interrogés s'entendent pour dire qu'au Mexique, il existe une histoire et une sensibilité particulières par rapport aux États-Unis, lesquelles sont inspirées par l'histoire des relations entre les deux pays. Les Mexicains abordent souvent leur relation avec les Américains avec beaucoup de prudence, intériorisant l'idée centenaire que les États-Unis représentent une menace pour la souveraineté mexicaine. Dans ce même ordre d'idées, les asymétries économiques réelles qui éloignent les sociétés nord-américaines renforcées par le fait que la restructuration économique au niveau mondial permet de déplacer des entreprises du Nord vers le Sud ont comme résultat le raffermissement d'un sentiment chauviniste, réactionnaire et protectionniste anti-mexicain de la part des "camarades" américains et canadiens.

De plus, les militants syndicaux mexicains sont unanimes à déplorer le fait que les organisations syndicales nord-américaines, en particulier celles des États-Unis, soient très réticentes à adopter une position ferme et définitive vis-à-vis des politiques anti-migratoires du gouvernement américain à l'égard des travailleurs mexicains qui traversent la frontière²⁷⁰. Le type de traitement réservé aux camionneurs mexicains par l'IBT, le syndicat le plus important en termes d'adhérents à l'intérieur de l'AFL-CIO, est souvent cité en exemple. L'IBT avait eu recours à la protection du gouvernement américain dans son offensive visant à faire suspendre une disposition de l'ALÉNA qui prévoit des facilités d'entrée en sol américain pour les camionneurs mexicains. Ce qui n'a pas manqué de raviver les vieilles rancœurs.

Ce que l'initiative néo-libérale libre-échangiste a cependant provoqué dans le camp syndical, c'est la nécessité de rechercher les voies et moyens afin de parvenir à l'édification de ce qu'on pourrait appeler dans ce contexte certaines "ententes du possible", comme tremplin vers la nécessaire formation d'un véritable cordon destiné à contourner le capital dans ses divers retranchements. Certaines initiatives comme la mise sur pied de la Coalition for Justice in the Maquiladoras sont inscrites dans ce cadre-là. Cette coalition, mise sur pied en 1990, se présente comme le prototype d'une alliance binationale américano-mexicaine destinée à exercer de la pression sur les entreprises transnationales américaines en vue de faire adopter des pratiques

²⁷⁰. Entrevue avec Bertha Lujan, coodonatrice générale du FAT-RMALC, le 7 octobre 1997.

socialement responsables dans la zone des maquiladoras au Mexique²⁷¹. Cette coalition a procédé entre autre à l'élaboration d'un code de conduite pour les corporations multinationales opérant sur la frontière américano-mexicaine, code qui est resté jusqu'ici sans effets concrets.

3.5 Pratiques de mobilisation partagées : l'état des lieux

L'adoption de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail (ANACT) contribue à offrir des possibilités en vue de la formation d'alliances syndicales en Amérique du Nord. Il s'agit d'un espace semi-institutionnalisé qui affirme la présence d'un forum transnational sur les questions relatives au travail. Quoique imparsfaite, cette institution pourrait être de nature à accompagner les syndicats dans la mise en perspective de l'ajustement transnational de leurs stratégies. On peut interpréter l'ANACT à la fois comme une concession et un acte de diversion de la part des initiateurs du libre-échange, ou mieux encore comme une retraite anticipée de la ferveur syndicale. L'analyse du comportement syndical relatif à cet accord parallèle apporte au débat des éclaircissements sur le dilemme stratégique des syndicats devant la nécessité d'une forme de transnationalisation de leurs pratiques mobilisatrices.

²⁷¹. La Coalition for Justice in the Maquiladoras est le fruit de travaux d'investigation de personnalités comme Ed Krueger, Ed Feigen, de l'AFL-CIO et une religieuse bénédictine du nom de Susan Meka, et plusieurs autres. Les partenaires dans cette coalition furent l'AFL-CIO, l'Interface Center on Corporate Responsibility, et le National Toxic Campaign et quelques représentants d'organisations de base mexicaines travaillant le long de la frontière. Ed Feigen de l'AFL-CIO souligne que la coalition était principalement portée par des organisations américaines, avec une infime composant canadienne, et utilisait certaines méthodes de pression qui ont été utilisée en Afrique du Sud. Cf. Entrevue avec Ed Feigen, réalisée à Washington D.C. le 22 janvier 1998.

En effet, lors de sa tournée à Raleigh, en Caroline du Nord, le candidat et futur Président Bill Clinton appela à l'établissement d'une commission indépendante devant "s'occuper des droits des travailleurs" avec de réels pouvoirs pour éduquer, enseigner et développer des normes minimales de protection²⁷². L'initiative Clinton eut pour effet d'ouvrir un espace de négociations en faveur d'un accord parallèle touchant les questions de travail. Elle culminera dans la création d'une commission nord-américaine de coopération dans le domaine du travail. En termes stratégiques, cela signifie l'apparition de nouveaux espaces de mobilisation pour les syndicats. Cependant, loin de réussir une unité dans l'action, les syndicats s'y manifestèrent en directions opposées. Le CTC minimisa la portée de telles négociations et opta résolument en faveur d'une offensive internationale qu'il espérait voir culminer avec l'inclusion d'une clause sociale dans les accords de commerce. La CSN de même que la CEQ, l'UPA et le FAT tentèrent, par voie de protestations, d'influencer le processus en réaffirmant leur demande d'incorporation d'un agenda social à l'intérieur de l'Accord. La CTM et la FESEBES, pour leur part, se rallièrent naturellement à la position du gouvernement Salinas en rejetant le bien-fondé d'une telle initiative qui viendrait nuire aux garanties offertes par la paix sociale mexicaine bien gardée.

De son côté, l'AFL-CIO, guidée par les possibilités offertes par le système politique américain, opta pour une stratégie de négociation politique et de lobbying

²⁷². Voir Discours de Bill Clinton le 4 Octobre 1992 à Raleigh, Caroline du Nord dans "Special Report : Clinton Calls for Supplemental NAFTA Pacts on Environment, Labor" *Inside U.S*

parlementaire. L'organisation américaine se rangea derrière sa position antérieure de “Not This NAFTA”. Ses objectifs avoués étaient les suivants : d'obtenir en faveur des travailleurs des garanties de protection similaires à celles accordées par l'accord aux droits de la propriété intellectuelle, fixer définitivement par le haut l'harmonisation des normes de travail, et faire accepter le principe de sanctions commerciales en cas de violation des droits syndicaux. L'option du mouvement syndical américain se concentra alors sur l'arène législative en recherchant une coalition anti-ALÉNA au Congrès des États-Unis.

En d'autres termes, le mouvement syndical nord-américain, incapable de développer une stratégie unitaire, et incommodé par le gel de leur répertoire d'action respectif fixé sur les interactions avec les sociétés nationales, ne put que constater le caractère expéditif avec lequel les négociateurs avaient concocté l'accord parallèle. Rendu public le 13 août 1993, cet accord suscita beaucoup de mécontentements et souleva de l'indignation dans le monde syndical. Comme prévu, l'accord créa une commission nord-américaine de coopération dans le domaine du travail et un certain nombre de structures dont le rôle principal était de “faire en sorte que les questions relatives au travail soient réglées par la coopération et la consultation”²⁷³.

L'ANACT met l'accent sur l'application des normes nationales de travail existantes dans chacune des formations sociales, à savoir le Mexique, les États-Unis et le

Trade, 9 Octobre 1992.

²⁷³. Pour des détails concernant le contenu de l'accord, voir Gouvernement du Canada. 1993. *Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail*. Ministère de l'Approvisionnement et des services, Secrétariat des Relations extérieures, Ottawa.

Canada. Il se fixe comme objectifs principaux l'amélioration des conditions de travail et de niveau de vie dans chaque pays, la promotion au plus haut point des onze droits et normes de travail de base, et l'encouragement de la coopération, de la promotion et de l'innovation ainsi que des niveaux de productivité et de qualité²⁷⁴. Pour le président du CTC, Robert White, “l'accord parallèle ne change rien pour les travailleurs”, puisqu'il évite la question des droits et normes syndicaux qui sont généralement plus élevés au Canada qu'aux États-Unis et au Mexique²⁷⁵.

Les réserves généralement invoquées par les syndicats à l'égard de l'ANACT gravitent autour d'un ensemble d'arguments. D'abord, le fait que cet accord parallèle n'oblige les parties qu'à respecter ses propres lois nationales et qu'aucune de ces parties ne se soit pleinement contrainte à observer des droits et normes fondamentales de travail reconnus internationalement. À ce sujet, il n'est fait aucune référence à la création d'une nouvelle législation ni à une harmonisation des normes. Ensuite, ils dénotent un manque d'autonomie de la Commission et du Secrétariat créés par l'accord vis-à-vis des gouvernements²⁷⁶. À ce titre, l'accord octroie aux gouvernements nationaux, par

²⁷⁴. Des observations pertinentes relatives à cet accord peuvent être trouvées dans Stephen Herzenberg “Calling Maggie's Bluff : The NAFTA Labor Agreement and the Development of an Alternative to Neoliberalism” *Canadian-American Public Policy* (Occasional paper series No 28), Maine, décembre, 1996; également Maria Lorena Cook “Regional Integration and Transnational Labor Strategies under NAFTA” in Maria Lorena Cook et Harry C. Katz dir. 1994. *Regional Integration and Industrial Relations in North America*. Ithaca : Cornell University Press.

²⁷⁵. Voir Bob White “NAFTA Side-Deal Changes Nothing for Workers”, Congrès du Travail du Canada, 25 août 1993, p. 1.

²⁷⁶. Le Secrétariat de la Commission est basé à Dallas, Texas. En plus du Secrétariat, l'ANACT prévoit également l'établissement de Bureaux Administratifs Nationaux (BAN) à l'intérieur de chaque Ministère du travail.

l'entremise du Conseil ministériel composé des trois ministres du travail, le pouvoir de recevoir les plaintes des syndicats concernant les pratiques injustes de travail et de décider de mettre sur pied ou non une enquête. Enfin, la portée du mécanisme contraignant se trouve extrêmement limitée, les sanctions prévues sont très faibles et ne s'appliquent que si un pays viole systématiquement ses propres lois en matière de santé et de sécurité au travail, de salaire minimum ou encore du travail des enfants²⁷⁷. Les aspects fondamentaux des relations industrielles, tels que les droits de faire la grève, de s'organiser et de négocier collectivement, n'y subissent pas un traitement significatif²⁷⁸.

Néanmoins les perspectives et initiatives post-ALÉNA, tout en précisant la complexité du site transnational nord-américain, font apparaître un certain mouvement vers la prise en compte de la donne institutionnelle nouvelle que représente le forum syndical transnational. Au Mexique, par exemple, au sein de l'alliance syndicale de soutien à l'initiative libre-échangiste on peut apercevoir une nouvelle réflexion par rapport aux positions antérieurement exprimées. La grave crise du peso de décembre 1994, qui mit à genoux l'économie mexicaine et attira l'attention sur les zones d'ombre de l'accord, avait tiré la sonnette d'alarme quant aux espérances nourries par le libre-échange. Francisco Hernandez Suarez de la FESEBES porte désormais un jugement

²⁷⁷. Pour des détails, voir Coalition québécoise sur les négociations trilatérales, “Déception de la CQNT suite aux accords parallèles à l'ALÉNA”, Montréal, le 23 Août 1993, p. 4-7.

²⁷⁸. Dans son appréciation de l'accord, Jerome I. Levinson, de l'Economic Policy Institute, écrit ceci :“the labor Side Agreement proposes to create an enormous superstructure (...) but this superstructure has been built upon a foundation of sand”. Voir à ce sujet Jerome I. Levinson, “The Labor Side Accord to the North American Free Trade Agreement : An Endorsement of Abuse of

sévère sur les effets du traité en reprochant l'ouverture trop poussée du marché interne mexicain qui s'est faite selon lui "dans le seul intérêt du secteur exportateur"²⁷⁹.

Au sein du monde syndical fleurissent actuellement deux tendances : celle qui croit qu'il faut rester en dehors du cadre nouvellement établi pour dénoncer les pratiques abusives et discriminatoires des corporations multinationales, et celle qui au contraire se montre favorable à l'idée d'une mise à l'épreuve des mécanismes légaux de l'ANACT. À ce sujet, depuis l'entrée en vigueur de l'accord, certains syndicats ont pris l'initiative d'intenter plusieurs recours dénonçant les pratiques antisyndicales de certaines compagnies transnationales. Quelques exemples illustrent cette tendance vers l'utilisation de ce mécanisme légal.

En 1994, une plainte fut introduite auprès du Bureau Administratif National (BAN) des États-Unis par le ILRF, l'Asociación Nacional de Abogados Democráticos, la Coalition for Justice in the Maquiladoras et l'American Friends Service Committee²⁸⁰. Cette plainte concernait certaines violations de droits syndicaux intervenus à MDM de México, une filiale de la société multinationale Sony installée à Nuevo Laredo dans l'État de Tamaulipas au Mexique et qui fabrique des bandes magnétoscopiques pour vidéocassettes. Le rapport final du BAN des USA, rendu public le 2 juin 1995, notait

Worker Rights in Mexico", Economic Policy Institute (Briefing Paper), septembre 1993, p. 16.

²⁷⁹. Entrevue avec l'auteur, le 4 décembre 1997.

²⁸⁰. Les Bureaux Administratifs Nationaux ont été créé dans les trois pays de l'ALÉNA par l'Accord de coopération dans le domaine du travail, essentiellement dans le but de superviser l'application des lois environnementales aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Selon les dispositions de l'accord, des sanctions monétaires et autres pourraient être imposées à un pays de

qu'il y avait de l'intimidation exercée par la compagnie à l'égard des travailleurs parce que ces derniers se sont adonnés à des activités syndicales. Le rapport conclut que le gouvernement mexicain avait mal géré la mise à pied injuste de 45 travailleurs de Sony Corporation à Juarez.

La même année, soit le 14 février 1994, la United Electrical, Radio and Machine Workers of America (UE) et l'IIBT lancèrent séparément des actions légales auprès du BAN des États-Unis alléguant des violations des droits syndicaux de la part de deux multinationales américaines, Honeywell Manufacturas de Chihuahua, S.A, et Compania Armadora, S.A, une filiale de General Electric basée à Ciudad Juarez, dans l'État de Chihuahua au Mexique. Ces plaintes soutenaient que les deux compagnies avaient congédié des employés engagés dans une tentative de mettre sur pied des syndicats indépendants, et que le gouvernement mexicain avait manqué à son devoir d'intervenir en faveur de la protection du droit d'association, comme l'exigent ses propres lois. Le rapport subséquent du BAN des États-Unis déclarait son incapacité à prouver la faillite du gouvernement mexicain à mettre en pratique ses propres lois.

En 1995, le Syndicat des Travailleurs du téléphone du Mexique déposa une plainte auprès du BAN du Mexique concernant la fermeture soudaine d'installations de télémarketing de langue espagnole situées à San Francisco en Californie et appartenant à la société américaine Sprint. Les auteurs de la plainte alléguaien que les installations avaient été fermées pour des motifs antisyndicaux. Des consultations subséquentes

l'ALÉNA en cas de violations persistentes de ses lois du travail.

donnèrent lieu à l'ouverture d'une tribune publique à San Francisco, et une étude spéciale sur les effets des fermetures soudaines d'usines, sur la liberté d'association et sur la protection du droit de s'organiser dans les trois pays. Le 2 juin 1995, le BAN du Mexique trouva que Sprint avait violé la National Labor Relations Act (NLRA) lorsqu'il a décidé de mettre fin aux emplois des 177 employés de langue espagnole dans sa filiale située à San Francisco. En décembre 1996, le National Labor Relations Board (NLRB) des États-Unis jugea que la fermeture de l'usine était effectivement motivée par des raisons antisyndicales. Il ordonna par conséquent à l'employeur Sprint d'embaucher à nouveau les travailleurs touchés et de leur verser un salaire rétroactif en compensation des salaires perdus²⁸¹.

CONCLUSION

L'émergence de l'espace de libre-échange en Amérique du Nord a signalé l'éventualité d'une nouvelle façon de gérer l'action collective de la part du syndicalisme organisé. Tout au début des négociations qui devaient amener à l'entente commerciale entre le Canada et les États-Unis, les syndicats américains adoptèrent dans leur ensemble une posture de passivité et d'indifférence. Au Canada au contraire, le mouvement d'opposition s'organisa et se répandit largement. Les initiatives amorcées par le

²⁸¹. Pour une revue des différentes actions légales entreprises par les syndicats en faisant référence à l'ANACT, se référer à Jerome Levinson "NAFTA's Labor Side Agreement : Lessons from the First Three Years" *Institute for Policy Studies et International Labor Right Funds* (publication conjointe) Washington D.C., 21 novembre 1996; voir également Commission de coopération dans le domaine du travail. 1996. *Rapport Annuel*.

syndicalisme canadien culminèrent vers des stratégies défensives de boycotage enlisées dans une rhétorique nationaliste.

Cependant, l'extension du libre-échange vers le Mexique a donné lieu à l'apparition d'opportunités politiques à portée trinationale. Elle révéla également la nature complexe du site transnational nord-américain, qui oriente les différents mouvements syndicaux nationaux vers des stratégies d'action collective dysfonctionnelles. Confrontée à la réalité plurielle de l'expression du syndicalisme organisé dans les trois pays, les stratégies mobilisatrices du mouvement syndical se sont heurtées aux trois facteurs déterminants qui constituent les indices de la transnationalisation d'un mouvement social national, à savoir : le développement et l'opérationnalisation d'un discours syndical unitaire transnational, la formation d'alliances et réseaux syndicaux transfrontaliers durables, et les pratiques de protestations syndicales communes et partagées. Puisque les lois nationales de travail sont différentes d'un pays à l'autre, les structures syndicales et les conditions du marché du travail tendent à se développer dans un contexte légal et historique particulier. Cette particularité fait en sorte que les organisations syndicales s'orientent vers des directions stratégiques guidées par leur propre histoire nationale.

Le débat sur le libre-échange nord-américain a par contre servi de détonateur de certaines initiatives syndicales qui ont eu pour effet de poser les problèmes syndicaux à l'heure de la libéralisation des échanges en termes de leur transnationalité. Ces initiatives prirent des formes variées, notamment des visites d'entreprises, formation et éducation

des syndiqués, rencontres trinationales, communication et échange d'information sous forme de fax, de mise sur pied de systèmes informatisés réseautés, d'actions de solidarité, et de lobbying gouvernemental et parlementaire. De telles activités témoignent d'une tentative de collaboration et d'agitation syndicale dans l'espace nord-américain. Elles restent néanmoins, s'il faut paraphraser l'ex-député du PRD Jorge A. Calderon, un exercice de "diplomatie citoyenne" plutôt que la manifestation transnationale de l'action collective syndicale.

CHAPITRE IV

Les environnementalistes devant le libre-échange : Ralliement tardif et unilatéralisme américain

Le syndicalisme a mené des tentatives infructueuses dans sa quête de mise en branle de stratégies à la dimension du capital transnationalisé et des enjeux soulevés par le libre-échange en Amérique du Nord. Les obstacles qui se sont présentés sur le sentier mobilisateur des syndicats invitent à l'interrogation de la posture d'autres mouvements sociaux dans le cadre du libre-échange. Dans l'espace nord-américain, la perspective de mise en place d'une politique de libéralisation des marchés a incidemment contribué à la sensibilisation de certains environnementalistes sur les effets possibles d'une telle entreprise sur l'environnement. L'environnementalisme en tant que traduction d'une philosophie attachée à certaines valeurs transcendantales et universelles jouit de certaines présomptions favorables. Il se présente comme étant l'émanation de la société postindustrielle et, de ce fait, rompt avec les formes fordistes de l'action collective qui se manifestent en termes de luttes de classes. Il est dit "nouveau" en ce sens qu'il serait porteur d'identités et d'appartenances nouvelles lesquelles seraient aptes à déplacer le terrain de la lutte politique de la sphère économique vers la sphère culturelle, et en même temps à élargir la distance entre la société civile et l'État.

Les questions relatives aux effets de la pollution atmosphérique sur la santé humaine, le dépérissage de la couche d'ozone, le réchauffement de la planète, les pluies acides ou encore la diversité biologique répondent à des préoccupations qui vont

au-delà des limites territoriales des États et participent à un exercice de reconceptualisation du monde naturel et humain. Le discours transnationaliste de type triomphaliste soutient à cet effet que les préoccupations écologiques sont répandues dans toutes les sociétés. Il proclame l'existence d'un village global qui est de nature à diluer les barrières et obstacles représentés par les structures étatiques traditionnelles. En conséquence, le mouvement environnemental dit "nouveau" devrait développer des stratégies transfrontalières appropriées lorqu'il s'agirait de formuler des réponses concrètes à des enjeux transnationaux. De cette manière, l'environnementalisme serait en mesure de proposer une action collective mobilisatrice qui va au-delà des limites imposées par les frontières des États. Que nous révèlent alors les stratégies adoptées par les groupes environnementalistes mexicains, américains et canadiens autour du schéma libre-échangiste en Amérique du Nord? Quelle signification doit-on attribuer à la posture générale des groupes de défense de l'environnement des trois sociétés nationales, en ce qui a trait à la problématique de la transnationalisation ?

Ce chapitre interroge les stratégies de mobilisation des groupes environnementalistes dans le cadre du libre-échange en Amérique du Nord. Il part du constat que la perspective de négociation, d'élaboration et de mise en oeuvre des accords de l'ALÉ et de l'ALÉNA a participé à l'irruption du paradigme environnemental dans les scénarios politiques nord-américains. Le contexte libre-échangiste a, en effet, produit le climat approprié à un débat social sur des choix controversés entre le commerce et l'environnement, la nature versus la croissance, et la réglementation versus la

libéralisation. La question principale qui guide ce chapitre est la suivante : Les stratégies d'action des divers groupes environnementaux nord-américains telles qu'elles se sont exprimées dans le cadre de leur saga à l'encontre ou en faveur du libre-échange attestent-elles d'une transnationalisation du mouvement environnemental en Amérique du Nord ?

4.1 Le discours des environnementalistes vis-à-vis de l'ALÉ

Des deux côtés de la frontière, le projet de libéralisation des échanges entre le Canada et les États-Unis n'avait pas suscité une critique poussée de la part des acteurs environnementaux. La mise en perspective des impacts environnementaux de l'ouverture commerciale ne s'est vraiment précisée que suite à la signature de l'ALÉ et le débat entourant les joutes électorales de 1988 au Canada. La réalité est que les relations entre le commerce international et l'environnement se présentaient, à l'époque, comme un sujet nouveau pour les environnementalistes. En ce temps-là, les organisations vouées à la défense de l'environnement au Canada et aux États-Unis ne disposaient pas d'une expertise qualifiée et fiable relative à cet ensemble de questions complexes. Les écologistes se confinaient dans leur mission de protéger et préserver les ressources, de lutter contre la pollution et les déchets toxiques, ou encore d'effectuer des croisades en faveur du maintien de l'habitat sauvage, pour ne citer que ceux-là.

En effet, bien que le développement d'une conscience planétaire stimule l'attachement aux valeurs écologiques, le lien entre les activités commerciales globales,

comme celles qui se multiplient de nos jours sur la scène mondiale, et les effets concrets de celles-ci sur le milieu ambiant et le bien-être de la planète n'avait pas fait l'objet de préoccupations systématiques de la part d'organisations œuvrant dans la défense de l'environnement. Ce manque d'expertise sur les questions commerciales explique l'arrivée tardive des groupes environnementalistes dans le débat autour des accords de libre-échange nord-américain²⁸². Néanmoins, au Canada, quelques incursions sporadiques d'individus appartenant à un secteur particulier du mouvement environnemental, parmi lesquels Steven Shrybman et Michelle Swenarchuck de l'ACDE, ont tout de même accompagné les initiatives des organisations de la société civile regroupées au sein du RPC dans le but de soulever les répercussions éventuelles du libre-échange. Aux États-Unis, au contraire, la question suscita peu d'enthousiasme, dû principalement à une indifférence marquée face à la nature de l'enjeu²⁸³. Les organisations environnementales canadiennes soutiennent à ce sujet que des efforts de leur part pour sensibiliser les collègues américains aux conséquences environnementales de l'ALÉ sont demeurés infructueux²⁸⁴.

²⁸². C'est du moins ce que propose Janine Ferretti lorsqu'elle concède que Pollution Probe n'a pas pris position dans le débat sur le libre-échange nord-américain à cause du caractère nouveau de la question. Il a fallu du temps, explique-t-elle, pour faire de la recherche, accumuler des données et construire une argumentation claire et scientifiquement solide. Cf. Entrevue de l'auteur avec Janine Ferretti, ex-Directrice exécutive de Pollution Probe et présentement en charge de la Commission de Coopération Environnementale de l'ALÉNA; entrevue réalisée à Montréal le 10 avril 1997.

²⁸³. Selon John Audley, ancien responsable du dossier Commerce et Environnement au Sierra Club, Washington, à part les travaux de Steven Shrybman au Canada, le mouvement environnemental des deux côtés de la frontière ne s'est pas manifesté. Cf. entrevue avec l'auteur, Washington D.C., le 21 janvier 1998.

²⁸⁴. Voir à ce sujet Steven Shrybman "Selling the Environment Short : An Environmental

Un autre facteur souvent évoqué pour expliquer de l'absence de toute discussion relative aux impacts environnementaux du libre-échange est la ferme détermination exprimée par les promoteurs de la libéralisation commerciale de dissocier les enjeux commerciaux de ceux se rapportant à la défense de l'environnement. En effet, puisqu'à l'époque il n'existant pas une thèse concluante sur les répercussions environnementales d'une déréglementation du commerce international, les autorités fédérales canadiennes se sentaient munies d'arguments irréfutables pour évacuer la question. John Crosbie, ministre canadien du Commerce international, déclarait à la Chambre des Communes que :

L'Accord sur le libre-échange est une entente commerciale entre les deux plus grands partenaires commerciaux au monde. Ce n'est pas un accord sur l'environnement. L'environnement n'a donc pas été un objet de négociation, pas plus que les questions de l'environnement n'ont été incluses dans le texte de l'Accord²⁸⁵.

Ces déclarations ont été endossées plus tard par le ministre de l'Environnement, Tom Macmillan, qui réaffirmait à son tour que le pacte avec Washington concernait essentiellement des dispositions de nature commerciale et non environnementale. Mais en dépit de cette stratégie d'occultation des risques environnementaux de l'accord, stratégie accentuée par les élites politiques du monde des affaires, les différents thèmes d'intérêt abordés par l'ouverture commerciale attirent l'attention du secteur

Assessment of the First Two Years of Free Trade between Canada and the United States" in *Paying the Price : How Free Trade is Hurting the Environment, Regional Developement and Canadian and Mexican Workers*. Ottawa : Canadian Center for Policy Alternatives, février 1991.

²⁸⁵. Déclaration de l'Honorable John Crosbie, ministre du Commerce international, en réponse à

environnementaliste, social et nationaliste canadien. Les questions ayant trait à l'exploitation et à l'exportation de certaines ressources comme le gaz naturel, l'électricité, les minerais ou le bois d'œuvre stimuleront grandement leur curiosité et feront l'objet d'un ensemble d'interrogations plus soutenues. Il est de tradition que les écologistes canadiens voient une grande méfiance à une stratégie de croissance économique axée sur une exploitation accrue de l'environnement naturel du Canada.

La relative inaction des groupes environnementalistes semble aussi trouver son explication dans des contraintes d'ordre organisationnel interne. En effet, les premiers moments de ce débat n'indiquent nullement que ces groupes ont cherché d'une manière ou d'une autre à mettre en place des stratégies susceptibles de répondre aux incertitudes posées par une éventuelle libéralisation des frontières commerciales. L'impossibilité pour les environnementalistes d'articuler un diagnostic savant sur ces enjeux a contribué à différer la mise au point d'une structure organisationnelle de réponse au libre-échange. Toutefois des voix discordantes se situant à l'extérieur du mouvement environnementaliste proprement dit se sont fait entendre tout au long du processus de négociation.

Intellectuels, universitaires et journalistes ont cherché, chacun à leur façon, à alerter l'opinion publique sur le potentiel de risques pour l'environnement associé à une libéralisation sans contrôle des frontières commerciales. Ces personnes, à défaut de pouvoir défendre un véritable savoir technique en la matière, misèrent sur leur prestige et

un débat soulevé à la Chambre des Communes au printemps de 1987.

leur ascendant dans le milieu pour mettre en relief ce qu'ils appellent "la pauvreté de la pensée des promoteurs libre-échangistes sur les questions environnementales" et revendiquer ainsi une voix verte à la table des négociations. Parmi les personnalités les plus actives dans ce courant, on note la voix de Dixon Thompson, professeur de science environnementale à l'Université de Calgary; Stan Row, professeur de phytoécologie à l'Université de Saskatchewan; Mel Hurtig, leader du Conseil des Canadiens; Conrad von Moltke, de la Conservation Foundation, affiliée à la Brookings Institution des États-Unis; Fran Weber de la National Audubon Society, ou encore Greg Sheehy de la Fédération canadienne de la nature (FCN), pour ne citer que ceux-là²⁸⁶. Quoique ne bénéficiant pas d'informations précises sur les effets du commerce sur l'environnement, l'argumentation de cette poignée d'intéressés allait servir de point de départ à l'articulation du discours des environnementalistes devant le schéma libre-échangiste.

La prémissse de base de cette argumentation est que toute ouverture commerciale donne lieu à des invités inattendus. En ce sens le libre-échange, font remarquer ses détracteurs, pourrait résulter en une multiplication de havres de pollution pour les industries. Les environnementalistes entrevoyaient aussi d'autres répercussions désastreuses comme l'abaissement éventuel des normes environnementales et, dans le cas du Canada, le retrait des subventions gouvernementales aux industries exploitant les ressources naturelles comme le bois ou l'eau. Déjà vers 1986, on pouvait noter que les

²⁸⁶. Pour des détails, voir à ce sujet Andrew Nikiforuk "Freely Trading our Environment : Seeking a Voice at the Free Trade Talks" *Nature Canada* Volume 15 (été 1986), No 3, p. 38-44.

environmentalistes avaient formulé la crainte d'une course vers l'inconnu contre laquelle le mouvement ne détenait encore de ressources appropriées. On s'inquiétait alors du fait que le libre-échange en viendrait à compromettre le rôle actif du gouvernement dans la gestion de la politique environnementale. L'assistance fédérale canadienne aux industries en matière de lutte pour le contrôle de la pollution serait reléguée, à ce titre, dans la catégorie d'avantage déloyal ou de barrière commerciale non tarifaire, selon la phraséologie des promoteurs du libre-échange. En conséquence, l'objectif des environmentalistes allait se limiter à la défense du rôle interventionniste du pouvoir étatique en matière environnementale dans tout accord de libre-échange.

Parler des problèmes environnementaux existant entre les États-Unis et le Canada revient également à soulever la question des asymétries concernant les normes de protection en vigueur des deux côtés de la frontière. Au moment de l'émergence du débat sur la libéralisation commerciale, le Canada pouvait s'enorgueillir d'une législation plus rigoureuse concernant les pluies acides, alors que les États-Unis de leur côté contrôlaient relativement mieux l'érosion des sols et avançaient relativement bien sur le terrain de la législation contre la pollution automobile. En réalité, la législation environnementale en vigueur dans plusieurs États américains, comme la Californie par exemple, comporte davantage de restrictions à l'encontre des pollueurs que celle rencontrée dans certaines provinces canadiennes. On cite à ce sujet le caractère contraignant de la réglementation environnementale qui entoure les activités minières en Alaska en comparaison avec son voisin, le Yukon. Quelques environmentalistes américains craignaient ainsi qu'un

accord commercial qui ne tiendrait pas compte de ces facteurs asymétriques risquerait de provoquer une harmonisation par le bas et transformer ainsi certaines zones industrielles canadiennes en des paradis pour pollueurs.

Malgré une certaine contribution à l'ébauche d'une analyse des rapports jusque-là méconnus entre le commerce et l'environnement, l'écho de ces initiatives restera marginalisé et très limité. Elles n'auront aucun impact réel sur l'univers de contestation des groupes environnementalistes, qui ne prirent conscience que tardivement et de manière sélective des véritables enjeux amenés par le schéma libre-échangiste. L'absence d'une pratique de recherche autour du problème en question ajoutée à l'isolement des intellectuels de la base du mouvement se traduira en une carence évidente d'outils stratégiques et un gel du répertoire d'action.

4.1.1 Affronter l'ALÉ : L'inadéquation des stratégies environnementales binationales

Détachés du secteur populaire, les groupes environnementalistes ratèrent le train de départ de cette mobilisation sociale qui a accompagné le libre-échange au Canada. Pour combler ce retard, et devant l'indifférence affichée par certains groupes non attachés à une tradition de militantisme politique, l'ACDE²⁸⁷ s'est hissée comme acteur écologiste

²⁸⁷. L'ACDE a été fondée en 1970 suite au Plan d'aide juridique du gouvernement de l'Ontario, comme une organisation environnementale d'intérêt public et une clinique de conseil légal gratuit. En collaboration avec l'Institut canadien du droit et de politique environnemental et quelques autres groupes, son rôle est de faire pression sur les pouvoirs publics afin que ces derniers adoptent des politiques efficaces en matière de protection et de préservation de l'environnement.

prépondérant sur la scène canadienne²⁸⁸. L'organisation torontoise choisit de se joindre à la coalition anti libre-échange instituée au sein du RPC.

En dehors de cette décision prise pour faire partie du RPC, la véritable action concrète de l'ACDE fut l'initiative engagée dans le but de réunir plusieurs groupes environnementalistes couvrant différentes régions du pays en vue de dégager une position de refus à l'égard de l'accord commercial. Le document qui fut rendu public à l'issue de cette rencontre attaqua le libre-échange à partir d'arguments qui identifiaient ses conséquences écologiques désastreuses²⁸⁹. Les organisations signataires déploraient en même temps l'abdication par le Canada de son droit de recourir à d'importants instruments de réglementation susceptibles de lui permettre d'assurer la gestion de ses ressources naturelles dans le but de maintenir leur disponibilité permanente dans l'intérêt des citoyens canadiens.

Après avoir passé en revue tous les thèmes d'intérêt en ce qui concerne l'environnement canadien, tels que les pluies acides, la conservation des ressources, l'eau, l'énergie, les forêts, l'agriculture, les pesticides, les déchets industriels etc., le document conduait que :

²⁸⁸. Différents titres du magazine d'information *Intervenor*, de la CELA, attestent des attaques de l'organisation contre le libre-échange canado-américain. Pour des détails, voir les articles signés par Michelle Swenardhuck "CELA opposes Free Trade Deal" *Intervenor* Vol. 13 (mars/avril 1988), No 2; Steven Shrybman 'Free Trade : Post-Election Blues" *Intervenor* Vol. 13 (novembre/décembre 1988), No 6.

²⁸⁹. Voir à ce sujet, "La vente au rabais de l'environnement canadien : L'argument environnemental contre le libre-échange", Toronto, le 22 septembre 1988.

L'entente commerciale entre le Canada et les États-Unis reflète la vision qu'a Brian Mulroney de l'avenir du Canada. Nous croyons que cette vision est en contradiction fondamentale avec les principes qui guident la protection de l'environnement et la conservation des ressources²⁹⁰.

En ce qui concerne les actions mobilisatrices, l'ACDE et les autres groupes environnementalistes qui se sont rangés derrière la publication de ce document ont suivi les diverses initiatives arrêtées par le RPC, notamment la signature de pétitions, les protestations devant le parlement, les journées d'action nationale, les campagnes de protestation, etc.

En fait, tout indique que les initiatives sporadiques arrêtées par les groupes environnementalistes canadiens ont ignoré la réalité de la binationalisation des enjeux. Leur stratégie principale a été de se faire représenter plutôt que de se présenter sur la scène de contestation libre-échangiste. Ainsi, ils n'ont su affirmer l'autonomie de leurs prérogatives politiques. Cependant, vers 1988, l'environnementalisme connut un regain de militantisme ; suite à l'échec électoral subi par la coalition anti libre-échange, Steven Shrybman en tira les conséquences que voici :

S'il y a une bonne nouvelle qui découle de nos efforts infructueux pour faire échec à cette entente, dit-il, on doit la trouver dans les engagements solides de la part des groupes environnementalistes de tout le pays à travailler ensemble pour s'y opposer²⁹¹.

²⁹⁰. Idem, p. 27

²⁹¹. Steven Shrybman, "Free Trade : Post-Election Blues", op. cit.

Somme toute, le mouvement environnemental aux États-Unis et au Canada ne sut tirer profit de l'espace d'action collective offert par le débat social engagé autour de la libéralisation des échanges canado-américains. La voix des environmentalistes canadiens ne se fit pas entendre lors des consultations publiques entreprises par la Commission Macdonald ni même dans la publication du rapport dissident qui s'en est suivi et qui a été concoté par les divers groupes sociaux d'opposition au libre-échange. À ce sujet, le point de vue soutenant la thèse de la marginalisation du mouvement, tel que suggéré par Bruce Doem et Thomas Conway, semble bien correspondre à l'appréciation des rapports entre le lobby environnemental de l'époque et les pouvoirs publics, particulièrement le Ministère de l'Environnement²⁹². On peut déduire de leur appréciation des faits que l'institutionnalisation des groupes environmentalistes semble avoir été opérée parallèlement avec le débat sur le libre-échange et sous l'œil vigilant du ministère, notamment grâce à la création par le gouvernement du Réseau environnemental canadien (REC) en 1987. Toutefois le moment de répit qui intervint entre le passage de l'ALÉ et l'émergence du projet de libéralisation des échanges entre le Canada, le Mexique et les États-Unis aura des conséquences favorables sur l'élan mobilisateur du mouvement environnemental. Sortis insatisfaits de l'épisode de l'ALÉ, les groupes environmentalistes seront cette fois-ci plus avertis quant à la complexité des enjeux portés par le schéma d'ouverture des marchés nationaux nord-américains.

4.2 Le discours des environnementalistes vis-à-vis de l'ALÉNA

L'annonce, vers 1991, de la tenue d'éventuelles négociations en faveur d'un accord commercial trilatéral entre les États-Unis, le Mexique et le Canada constitua un élément déclencheur d'une forte effervescence sociale à laquelle s'est joint le mouvement environnemental. Quoique bien décidée à voir l'Accord signé, l'Administration américaine était vivement préoccupée par la question de la zone frontalière mexicaine, qu'elle percevait comme une source importante de menaces pour l'environnement naturel. De la même manière, les questions environnementales soulevées timidement en rapport avec l'ALÉ seront amplifiées grâce à une meilleure maîtrise des enjeux de la part des environnementalistes, et seront inscrites au premier plan sur leur agenda. La place différente qu'occupe l'environnement dans l'agenda politique et social du Mexique posera d'énormes difficultés quant à la mise au point d'une convergence de perception des priorités au sein des trois mouvements environnementaux. L'articulation du discours environnementaliste autour de l'ALÉNA prendra l'aspect d'une extension des actions revendicatives des groupes évoluant aux États-Unis en raison, bien sûr, du positionnement de ces derniers sur l'échiquier nord-américain.

L'illustration du discours des environnementalistes sera faite en tenant compte d'une opposition fondamentale qui existe au niveau de la posture des groupes en général et de son expression dans le cadre du libre-échange en particulier. D'un côté, il existe ceux qui sont d'obédience sociale-démocrate et qui adoptent une vision éco-socialiste des

relations entre le commerce et l'environnement. Cette vision est partagée, mais non exclusivement, par l'ACDE, la section environnementale du RMALC, le Sierra Club USA, Friends of the Earth et Public Citizen aux États-Unis. De l'autre côté, on rencontre les groupes identifiés comme étant des organisations faisant la promotion du mariage entre l'écologie et le capitalisme (éco-capitalisme) et qui, de ce fait, prônent une forme d'environnementalisme basé sur le marché et plus connu sous le nom de "capitalisme vert". Les groupes qui véhiculent cette autre vision sont, entre autres, Pollution Probe, Energy Probe, Sierra Club Canada, la NWF, The Audubon Society, le NRDC aux États-Unis, ou encore le Grupo de los Cien et l'Unión de Grupos Ambientalistas au Mexique.

4.2.1 L'expression des griefs au Canada

Deux camps s'engagèrent dans la lutte pour le contrôle discursif au chapitre des relations entre le commerce et l'environnement au Canada. D'un côté, le secteur militant nationaliste, issu de la lutte contre l'accord canado-américain, articulait un discours de type réglementaire et interventionniste; de l'autre, les supporters du libre-échange se voulaient plus pragmatiques et plus sensibles au compromis.

Les groupes environnementalistes qui appartiennent au courant critique du libre-échange, tels que Greenpeace Canada, le Réseau québécois des groupes écologistes, le West Coast Environmental Law Association, etc., ont bénéficié du leadership militant et de l'expertise technique provenant de l'ACDE. Ils partent de la prémissse fondamentale

²⁹². Bruce Doern et Thomas Conway, *The Greening of Canada*, p. 105-106.

que toute activité économique, incluant le commerce, a des effets importants sur l'environnement et que les accords commerciaux concernent prioritairement l'avenir de l'environnement canadien²⁹³. La mondialisation, de par sa proposition d'intégration et de dérégulation orientée vers le marché, pose des défis sérieux aux gouvernements. En conséquence l'environnement canadien serait affecté à la fois par les modèles d'activité économique encouragés par les accords commerciaux, et par les modifications que ceux-ci apportent au niveau de l'autorité régulatrice de l'État. Comme le souligne Michelle Swenarchuk :

En réduisant la capacité des pouvoirs gouvernementaux à réglementer les importations et exportations de ressources, à utiliser des stratégies de développement régional et local, à formuler des exigences en termes de contenu local, à accorder des subventions et à fixer les normes environnementales à la hausse sur le plan local, l'ALÉNA s'illustre comme étant un accord dommageable pour l'environnement²⁹⁴.

D'autre part, prenant le contre-pied de la prise de position des économistes orthodoxes et néo-classiques, ces groupes rejettent l'idée selon laquelle le commerce et la libéralisation des investissements, du fait qu'ils augmentent la croissance économique, auraient nécessairement un effet bénéfique sur l'environnement. A l'appui de leur position, ils citaient le projet hydroélectrique de la Baie James et celui du développement du gaz naturel dans le Delta Mackenzie comme résultats directs des principes et

²⁹³. Voir à ce sujet Canadian Environmental Law Association. 1993. *The Environmental Implications of Trade Agreements*. Rapport préparé pour le ministère de l'Environnement et de l'Énergie du gouvernement de l'Ontario. Toronto : Queen's Printer.

²⁹⁴. Idem, p. 202.

raisonnements économiques initiés depuis l’ALÉ et qui continuent de contribuer à la dégradation de l’environnement et la conservation de ressources. Dans une note endossée par près de 80 groupes environnementaux à travers le Canada, ce secteur du mouvement environnemental à orientation nationaliste et social-démocrate fit également savoir que sa principale préoccupation concernait “les dispositions qui réduisent l’implication souveraine des gouvernements fédéral et provinciaux en matière d’établissement des normes environnementales”²⁹⁵. Selon Steven Shrybman, le fait que les promoteurs du libre-échange considèrent les réglementations environnementales comme des barrières non tarifaires au commerce est de nature à contribuer à l’affaiblissement des efforts en faveur d’une harmonisation par le haut, en ce qui a trait aux normes applicables à l’environnement dans les trois pays²⁹⁶. Par contre, une harmonisation vers le “plus petit dénominateur commun” aurait pour conséquence l’erosion de la souveraineté nationale et menacerait considérablement les possibilités d’une régulation environnementale progressive. De ce fait, ces groupes rejettent le principe même de négociation d’accords parallèles qui, selon eux, représentent “un stratagème dont l’objectif est d’occulter le fait de l’incompatibilité fondamentale des politiques commerciales avec les objectifs de

²⁹⁵. Notez la similitude entre ce raisonnement et celui de la gauche sociale-démocrate canadienne unifiée au sein du réseau canadien d'action face au libre-échange. Pour une revue de ces considérations, voir “Greens Across Canada Say No to NAFTA”, Lettre à l’Honorable Michael Wilson, ministre du Commerce international, le 5 mai 1993.

²⁹⁶. Steven Shrybman “Trading Away the Environment” *World Policy Journal* Vol.IX (printemps 1991/92), No.1, p. 93-111.

protection de l'environnement”²⁹⁷. L’agenda commercial corporatif est alors perçu comme étant en collision frontale avec la santé environnementale globale. “L’ALÉNA, conclut Shrybman, répète les erreurs environnementales de l’accord canado-américain par l’acceptation d’un modèle de développement axé sur la croissance, lequel accélère la déchéance de la planète”²⁹⁸.

Dans un autre ordre d’idées, le secteur environnemental canadien orienté vers les objectifs de “verdissement” adopta une position plus conciliante avec le schéma libre-échangiste. Ce secteur fut largement influencé par les idées générées au sein de l’organisation environnementale Pollution Probe²⁹⁹. Selon le raisonnement adopté par les experts de cet influent lobby environnemental torontois, les décisions économiques ont toujours certaines implications environnementales, mais le commerce comme tel ne paraît ni bon ni mauvais pour l’environnement³⁰⁰. En conséquence, un accord commercial peut être négocié dans l’intérêt du commerce et de l’environnement à la fois. L’objectif poursuivi doit être, selon eux, la recherche du verdissement de l’accord. Dans une déclaration faite auprès de la Commission sénatoriale chargée des Affaires étrangères au

²⁹⁷ . “Greens Across Canada”, p. 6

²⁹⁸ . Pour des détails supplémentaires, se référer à Michelle Swenarchuk “NAFTA Threatens the Environment”, *Intervenor*, Vol. 17 (mai/juin 1992), No 3; également “NAFTA Threatens Workplace Health and Safety in Canada”, *Intervenor* Vol. 18 (décembre 1993), No 6.

²⁹⁹ . Pollution Probe a été créée en 1969 sur l’initiative d’un groupe d’étudiants de l’Université de Toronto. Durant le débat sur l’ALÉNA, cette organisation qui induit 14 cadres permanents et 55 mille membres adhérents devint un acteur important à cause de sa stratégie de lobbying gouvernemental et d’alliances avec les libre-échangistes.

³⁰⁰ . Entrevue avec Janine Ferretti, ancienne directrice exécutive de Pollution Probe, réalisée par l’auteur le 10 avril 1997 à Montréal.

parlement à Ottawa, Janine Ferretti recommandait à cet effet que les gouvernements américain, canadien et mexicain reconnaissent et agissent en faveur de l'inclusion de programmes environnementaux à l'intérieur des ententes libre-échangistes³⁰¹. J. Ferretti notait également que :

Jusqu'à ce jour, le gouvernement fédéral a répondu positivement. Il s'est engagé à la fois à une étude environnementale et une consultation publique. Il s'est aussi mis d'accord pour protéger les normes environnementales canadiennes, dans le présent et dans le futur, de la menace d'un abaissement éventuel. Ces engagements reflètent une reconnaissance des liens entre le commerce et l'environnement, liens qui ont été remarquablement absents au cours des négociations de l'accord canado-américain³⁰².

Cependant, en même temps que les dirigeants de Pollution Probe observaient que plusieurs des dispositions de l'ALÉNA comportaient une saveur proche des valeurs et principes de la protection environnementale, l'organisation s'inquiétait en même temps de la volonté des pouvoirs publics de protéger l'environnement. Pour y remédier, elle reprit la proposition de la NWF demandant que des mesures de protection environnementale soient incluses dans l'accord et qu'une commission nord-américaine de coopération environnementale soit mise sur pied³⁰³. Ce type de discours conciliant

³⁰¹. Pollution Probe, “Déclaration de Janine Ferretti au nom de Pollution Probe devant le Comité Sénatorial en charge des Affaires étrangères concernant l’Accord de libre-échange nord-américain et la promotion du développement durable”, Ottawa, 25 février 1992.

³⁰². Idem, p. 2

³⁰³. Voir, à ce sujet, Janine Ferretti, “Testimony to the House of Commons Subcommittee on International Trade on the North American Free Trade Agreement and the Environment”, Pollution Probe, 24 novembre 1992; dans le même esprit, se référer à “Binational Statement on Environmental Safeguards that should be included in the North American Free Trade Agreement”, Pollution Probe et National Wildlife Federation, 28 mai 1992.

traduit la proximité de ces regroupements d'organisations écologistes de l'orbite du monde des affaires et répond à leur croyance que le commerce libre est compatible avec la protection de l'environnement. Janine Ferretti déclarait encore :

Nous, en tant que Canadiens et nord-américains, sommes devant une opportunité importante qui doit nous permettre d'amener sur le même plateau les agendas du commerce et de l'environnement afin que leurs objectifs se renforcent réciproquement³⁰⁴.

4.2.2 Les préoccupations mexicaines

Les différentes limites posées par la nature des enjeux environnementaux au Mexique ont fait en sorte que les groupements environnementalistes de ce pays n'ont pas réussi à poser un diagnostic éclairé sur les impacts possibles de l'ALÉNA. Dès lors, il est difficile d'entrevoir la frontière idéologique qui sépare ces organisations qui pour la plupart relayaient les recherches effectuées aux États-Unis et dans une certaine mesure au Canada. Cependant certains indices portent à croire que la plupart des prises de position de ces groupes à l'encontre du libre-échange ont été accompagnées par des réflexes nationalistes et exprimées par l'entremise d'une critique générale de la nature antidémocratique du système politique ayant cours au Mexique depuis près d'un demi-siècle. Si pour de nombreuses organisations environnementales non-gouvernementales mexicaines (OENG) il n'existe pas de frontières écologiques entre les États-Unis, le Mexique et le Canada, fait remarquer Regina Barba de l'Asociación Ecológica de

Coyoacán, cela n'autorise pas pour autant l'exclusion du respect des principes sacrés de la souveraineté³⁰⁵.

Tout comme pour les syndicats, beaucoup d'organisations de défense de l'environnement au Mexique ont relayé la propagande intensive du régime de Salinas selon laquelle le libre-échange allait contribuer au développement du Mexique et que ceci devait être l'objectif prioritaire de tous les Mexicains. Les avantages que le libre-échange pouvait offrir en termes de perspective d'affaires et de soulagement à la pauvreté criante étaient présentés comme susceptibles de compenser les risques associés à une gestion incontrôlée des paramètres environnementaux. Déjà vers 1991, Regina Barba avait reconnu le fait que les accords de libéralisation commerciale comportent le risque d'aggraver les problèmes ou de neutraliser les efforts nationaux et internationaux en faveur des ressources naturelles et du développement durable. Loin d'ignorer les impacts environnementaux des nouveaux processus économiques qui se mettaient en place, l'organisation de Coyoacán se positionnait contre l'imposition de critères environnementaux sur l'exercice du commerce : "Que se passerait-il par exemple si les États-Unis décidaient de réglementer la qualité des aliments ? Serions-nous dans ce cas dans une position d'égalité et de compétitivité ?", s'interrogeait l'organisation³⁰⁶.

³⁰⁴. Voir "Statement before the Standing Committee", p. 13.

³⁰⁵. Regina Barba Pirez, "La Unión de Grupos Ambientalistas en el Proceso de Negociación del Tratado de Libre Comercio" *Frontera Norte* Vol. 5 (juillet-décembre) 1993, No 10, p. 117-132.

³⁰⁶. Voir "Cautela y Legislación práctica ante le TLC" *Asociación Ecológica de Coyoacán A.C.*, México D.F., 7 juin 1991.

Il est intéressant aussi de noter le fait que la plupart des organisations réunies au sein de la Unión de Grupos Ambientalistas, s'étaient déclarées en faveur de la spécification de conditionnements environnementaux dans l'accord. Mais leur objectif était différent de celui exprimé par les Américains et les Canadiens. Le but recherché était, comme ils l'entendent, celui de faire obstacle à la “mauvaise foi” de certains partenaires trop portés à imposer leurs propres normes environnementales et de constituer ainsi de “nouvelles murailles protectionnistes en vue de se tailler les honneurs de l'avant-garde de l'écologisme”³⁰⁷.

Le ralliement derrière le nationalisme mexicain portait ces groupes à se prononcer à l'encontre de toute adoption de sanctions commerciales contre les pratiques environnementales mexicaines. De telles initiatives étaient qualifiées de “schéma punitif et d'intervention coercitive de l'étranger” animé d'un prétexte environnementaliste pour mieux asseoir des visées de protectionnisme commercial. Robert Houseman attribue la permanence de cette posture mexicaine à une carence d'information de la part des organisations écologistes du pays au sujet des véritables enjeux environnementaux du libre-échange³⁰⁸. R. Houseman souligne le fait que le gouvernement mexicain ait limité considérablement le processus d'accès à l'information. La plupart des informations environnementales disponibles sur l'ALÉNA au Mexique, fait-il remarquer, ont été

³⁰⁷. Idem, p. 5.

³⁰⁸. Robert Houseman. 1994. *Reconciling Trade and the Environment : Lessons from the North American Free Agreement*, Programme des Nations-Unies pour l'Environnement, Genève, 1994, p. 15.

élaborées soit au Canada ou aux États-Unis, ce qui limita considérablement une participation effective de ces groupes au débat”³⁰⁹.

L'un des groupes qui a su tirer profit de ses connexions avec l'extérieur a été le RMALC. Les contacts extérieurs de ce large réseau proviennent de ses réunions fréquentes avec les organisations syndicales américaines et canadiennes. Le RMALC s'est orientée vers le développement d'une critique sociale à l'encontre du projet de libre-échange. Ses prises de position se sont également étendues autour du questionnement de l'efficacité du schéma libre-échangiste à tenir compte des problèmes environnementaux au Mexique³¹⁰. Pour le RMALC, en ce qui concerne l'environnement, l'ALÉNA marque non pas le début mais le mûrissement d'un processus silencieux d'intégration et de subordination de l'économie mexicaine à celle des États-Unis. Cette logique ne fait “qu'exacerber une tendance historique de destruction environnementale engendrée par des décennies de développement incontrôlé”. L'ALÉNA vient, de ce fait, harmoniser les politiques en matière d'environnement avec les lois du marché et la liberté des investissements étrangers. L'impact de ces transformations globales contribuerait à accélérer davantage le processus de destruction de l'environnement mexicain. À partir de ce diagnostic, le RMALC estime que le Mexique était accablé par un cadre juridique faible et inopérant, et par une absence remarquable de considérations environnementales

³⁰⁹. Idem, p. 16.

³¹⁰. Voir à ce sujet, Rafael Gonzales et Alejandro Villamar, “El Medio Ambiente en México tras dos años de Tratado de Libre Comercio de América del Norte”, RMALC, 1995; voir également, Alberto Arroyo P. et Mario B. Monroy *Red Mexicana de Acción frente al Libre Comercio : 5 Años de Lucha (1991-1996)*, México, 1996.

dans les prises de décisions politiques du gouvernement, et cela en présence d'un appareil bureaucratique qui jouit de très grands pouvoirs discrétionnaires dans l'application des lois³¹¹.

Pour leur part, les organisations environnementales œuvrant le long de la zone frontalière et au contact des groupes américains se sont prononcées en faveur de la création d'une commission trilatérale qui viendrait, selon leurs calculs, compléter et assurer l'application effective des lois environnementales mexicaines, faciliter la création de mécanismes de subventions (comme la Banque nord-américaine de développement, NADBANK), la transparence et la participation du public à ces mécanismes, et résoudre les problèmes d'exploitation de ressources et de pollution. C'est le cas par exemple de la Red Fronteriza de Salud y Ambiente (Réseau frontalier pour la santé et l'environnement), située à Hermosillo, dont la position demeura celle visant à équilibrer les préoccupations historiques mexicaines en matière de souveraineté nationale avec les garanties d'une application effective des dispositions environnementales.

Pour toutes ces raisons, l'évolution du dossier environnemental au Mexique n'est pas susceptible de fournir les indices nécessaires et suffisants quant à la saisie de la nature du militantisme environnemental transfrontalier dans le cadre du libre-échange. C'est le débat environnemental aux États-Unis qui contribuera à faire jaillir le vrai visage de l'environnementalisme en Amérique du Nord. D'où la nécessité d'étudier le positionnement des groupes américains par rapport au projet libre-échangiste.

4.2.3 Accommodation et discorde aux États-Unis

Le leadership exercé par les organisations environnementales américaines dans le dossier environnemental entourant le débat sur le libre-échange a été largement commenté³¹². Il est douteux, écrit Donald E. Abelson, que Pollution Probe et l'ACDE au Canada auraient gagné autant de notoriété n'eût été l'attention considérable que les organisations environnementales américaines recevaient sur la colline du Capitole³¹³.

Beaucoup de facteurs tendent à corroborer cette affirmation. Parmi eux, il faut noter l'implication croissante des groupes environnementalistes sur l'échiquier politique et électoral américain, l'ampleur des ressources matérielles et intellectuelles dont disposent ces organisations dans l'exercice de l'action collective, une forte conscientisation de la communauté politique américaine à l'égard des enjeux environnementaux, et enfin la conjoncture électorale particulière de 1992 qui octroyait une plus grande visibilité au facteur environnemental, du fait de la candidature à la vice-présidence du sénateur démocrate et environnementaliste bien connu, Albert Gore³¹⁴.

L'émergence des groupes environnementalistes américains sur la scène du libre-échange a commencé par la demande faite par l'Administration Bush au Congrès afin que

³¹¹. Gonzalez et Villamar, "El Medio Ambiente en México", p. 49.

³¹². Se référer notamment à Donald E. Abelson, "Environmental Lobbying and Political Posturing : The Role of Environmental Groups in Ontario's Debate over NAFTA" *Revue d'administration publique du Canada* Vol. 38 (automne 1995), No 3, p. 352-381.

³¹³. Idem, p. 354.

³¹⁴. Pour une illustration de la contribution du Vice-président Albert Gore à l'environnementalisme américain, voir Albert Gore. 1993. *Earth in the Balance : Ecology and the Human*

ce dernier lui accorde l'autorisation de passer par la procédure de la voie rapide en vue d'entamer des négociations sur un accord de libre-échange avec le Canada et le Mexique³¹⁵. Selon John Audley, la voie rapide fait partie de ces circonstances historiques et de la séquence politique d'événements qui créèrent une occasion unique pour les groupes environnementalistes américains dans leur quête de parvenir à la modification de l'agenda politique des négociations en vue d'y inclure les questions environnementales³¹⁶. L'initiative enclenchée par le gouvernement américain à l'effet de demander cette couverture légale eut pour conséquence d'ouvrir la structure des opportunités politiques aux États-Unis et de créer le cadre approprié pour une implication de la communauté environnementale américaine dans le débat sur les relations entre le commerce et le libre-échange, débat dont elle a été quasiment absente lors des négociations de l'ALÉ³¹⁷.

En mai 1991, le Congrès américain vota l'autorisation de la voie rapide tout en sommant le président américain de répondre aux préoccupations environnementales émanant des impacts du libre-échange. Cette ouverture provoquée par le contexte libre-

Spirit. New York : Plume Book.

³¹⁵. Du fait que l'autorisation *fast track* accordée préalablement au Président Bush dans le cadre des négociations de l'Uruguay Round était sur le point d'expirer le 1er juin 1990, le premier mandataire américain n'avait d'autres choix que de solliciter une réautorisation, en mars de la même année, en prévision des négociations de l'ALÉNA. Les négociations formelles qui propulsèrent les groupes environnementalistes dans le débat ne débutèrent que vers le milieu de 1990 pour culminer vers avril 1991.

³¹⁶. John J. Audley. 1997. *Green Politics in Global Trade : NAFTA and the Future of Environmental Politics*, Washington D.C. : Georgetown University Press.

³¹⁷. Pour des raisons qui restent encore indéterminées, l'attention de certains groupes américains étaient plutôt tournée à cette époque vers l'Europe. Ils cherchaient plutôt à convaincre les négociateurs

échangiste a fait ressortir une évidente polarisation au niveau des discours environnementalistes, ce qui reflète la nature diversifiée du mouvement environnemental américain. La communauté environnementale américaine a produit à peu près le même modèle d'argumentation philosophique rencontré chez les environnementalistes canadiens. Une divergence de vues oppose les grands groupes environnementalistes basés à New York ou à Washington, qui font du compromis un moyen d'accéder au cercle du pouvoir, et d'autres organisations tout aussi grandes mais qui adoptent une prise de position axée sur un engagement en faveur de la base de la société³¹⁸. Les premiers croient en une relation harmonieuse entre le commerce et l'environnement et font en même temps la promotion de solutions environnementales orientées vers le marché. Ils tendent de ce fait à soutenir un agenda commercial auréolé de saveur environnementale. Parmi ces groupes, on retrouve la NWF, le World Wildlife Fund (WWF), la National Audubon Society, le NRDC, Conservation International, l'EDF, etc. De manière unanime, ces groupes avouèrent leur préférence pour l'initiative proposée par la communauté des affaires.

La plateforme de la NWF, par exemple, révèle que le groupe favorise une politique d'engagement constructif avec les élites industrielles, étant convaincu que seul un dialogue entre les gens d'affaires et les organisations environnementales responsables pourraient amener à un véritable changement dans les modèles d'investissement et

américains d'étendre l'agenda commercial du GATT pour induire des préoccupations environnementales.

³¹⁸. Voir à ce sujet Keith Shneider "Environment Groups are split on Support for Free Trade

augmenter les chances d'une prise en compte de l'environnement dans le commerce³¹⁹. Dans un texte préparé pour la Banque Mondiale, Stewart Hudson clarifia la position du mouvement environnemental de la manière suivante :

La perspective des environmentalistes concernant le commerce ne devrait pas être interprétée comme de l'anti-commerce, puisque le commerce peut constituer un instrument important pour atteindre un développement économiquement et écologiquement durable³²⁰.

En ce sens, la NWF refusa d'associer les différentes questions et les multiples problèmes environnementaux globaux à l'apparition du phénomène de la mondialisation.

Stewart Hudson affirme à ce sujet :

Je ne pense pas que la mondialisation soit la raison pour laquelle on a des problèmes environnementaux globaux. Je pense cependant qu'on doit développer des outils permettant de s'assurer que la mondialisation n'exacerbe pas ces problèmes. Et il y a beaucoup de faits qui suggèrent qu'à moins que ces outils ne soient appliqués à la mondialisation, les problèmes environnementaux continueront de s'aggraver en dépit de certains bénéfices qui lui sont associés³²¹.

Il y a plusieurs raisons de croire que c'est le fait de la situation environnementale au Mexique et non la nature du libre-échange elle-même qui a guidé la lecture de ces groupes à propos du libre-échange nord-américain. En effet, dans le feu des tractations

Pact", *New York Times*, 16 septembre 1993, p. A1 et A7.

³¹⁹. Entrevue avec Stewart Hudson, ancien responsable du dossier commerce et environnement au sein de la NWF, réalisée à Washington D.C. le 9 janvier 1998.

³²⁰. Stewart Hudson "Trade, Environment and the Pursuit of Sustainable Development", Patrick Low dir. *International Trade and the Environment*, (série World Bank Discussion Papers No 159), Washington D.C., 1992.

commerciales américano-mexicaines, la NWF s'est surtout interrogée sur les impacts environnementaux de l'établissement des maquilas dans la zone frontalière³²². En tant qu'organisation généralement associée aux cercles conservateurs américains, la NWF croit que la réalisation du projet de libre-échange apporterait des bénéfices aux pays signataires mais, en même temps, pourrait avoir comme conséquence la création ou l'exacerbation de problèmes environnementaux. Dans la mesure où l'ouverture des marchés restreint l'imposition de barrières non tarifaires, telles que les normes, subventions et autres mesures, elle peut tout aussi bien limiter la capacité des législateurs et des gouvernements à établir et appliquer des politiques de développement durable.

Le secteur qui constituait ce qu'on pourrait appeler le noyau dur de l'opposition environnementale à l'ALÉNA a développé, pour sa part, un discours qui s'inscrivait dans une vision critique de la libéralisation des échanges et du phénomène de la globalisation en général. Selon ce secteur, l'ALÉNA confirme la prédominance de trois choses : la reaganomie néo-libérale aux États-Unis, les politiques économiques néolibérales au Canada, et l'imposition de la même idéologie à travers les politiques d'ajustement structurel en Amérique Latine³²³. Parmi ces groupes, il faut retenir le Sierra Club, Greenpeace, Friends of the Earth, lesquels ont été étroitement associés aux

³²¹. Stewart Hudson, entrevue à Washington D.C., le 9 janvier 1998.

³²². Voir National Wildlife Federation, "Environmental Concerns Related to a United States-Mexico-Canada Free Trade Agreement", Washington, D.C., 27 novembre 1990.

³²³. Joshua Karliner, "A Report to Greenpeace on the Proposed North American Free Trade Agreement : A View from the U.S.", San Francisco, 3 juin 1991. Il est à noter que Joshua Karliner a écrit

campagnes anti-libre-échange de Citizen Trade Campaign et de Public Citizen. Pour ces groupes, il existe un conflit entre le commerce et l'environnement qui fait que les dispositions tendant à libéraliser le commerce sont de nature à causer des effets dommageables sur la qualité du milieu ambiant. Car le commerce déréglementé ou libre pose des problèmes sérieux aux prospectives visant une régulation environnementale progressive³²⁴.

Ces organisations se préoccupaient du fait que le schéma libre-échangiste avait pris l'allure d'un accord fondamentalement anti-environnemental, en particulier à cause du traitement réservé aux questions concernant les normes environnementales, l'exploitation des ressources énergétiques, la conservation des ressources et l'agriculture³²⁵. Elles partageaient un sentiment de scepticisme face à l'accord de libre-échange proposé, accord qu'elles ne cessaient d'évoquer dans leurs déclarations publiques comme étant la continuation de la mise sur pied de toute une série d'institutions commerciales destinées à soutenir les initiatives globalisantes.

Pour l'organisation américaine Sierra Club, cette vision du libre-échange comporte trois problèmes fondamentaux. Premièrement, elle amplifie le phénomène de la

ce rapport en sa qualité de consultant pour Greenpeace Latin America/Greenpeace International.

³²⁴. Voir à ce sujet Greenpeace "NAFTA Undermines Natural Resources Conservation", Washington D.C., mai 1993.

³²⁵. Voir à ce sujet "Greenpeace Opposes Fast-Track", 17 mai 1991; "The Impact of the North American Free Trade Agreement on the Environment", témoignage de Barbara Dudley, directrice exécutive de Greenpeace-US, devant le Subcommittee on the Environment and Natural Resources Committee on Merchant Marine and Fisheries, United States House of Representatives, 10 mars 1993; également d'intérêt, voir Carol Alexander et Ken Stump. 1992. *The North American Free Trade Agreement and Energy Trade*, Washington D.C. : Greenpeace.

mondialisation dont l'effet est d'augmenter la pression compétitive internationale dans le but d'affaiblir les normes de protection partout dans le monde. La dynamique de la mobilité du capital ne fait que créer un problème politique quant à l'adoption de lois vigoureuses et leur application. Deuxièmement, les normes mises de l'avant pour déterminer si une loi nationale ou un accord international constitue une barrière commerciale font référence à des critères strictement économiques. De ce fait, les règles de protection environnementale qui en découlent tendront normalement à être très faibles. Et finalement, le processus de négociation, d'approbation et de mise en œuvre des accords commerciaux demeurent fondamentalement antidémocratique. Ces négociations sont généralement menées par des agences de la branche exécutive du gouvernement qui sont sensibles aux intérêts du monde des affaires. Les vues de ce dernier sont défendues par les représentants commerciaux américains dans les rencontres internationales où les citoyens ordinaires n'ont pas accès, à cause du caractère secret du processus. En conséquence, la nature même du sujet en question tend à désarmer le citoyen en faveur des entrepreneurs³²⁶.

Le problème environnemental frontalier entre les États-Unis et le Mexique a constitué la toile de fond des inquiétudes des environmentalistes américains. Public Citizen estimait que l'ALÉNA pourrait bénéficier aux compagnies qui cherchent des paradis pour pollueurs et inciter des entreprises à déménager au Mexique dans le but

³²⁶. Entrevue avec Daniel Seilgman, responsable du dossier commerce et environnement au sein du Sierra Club, réalisée à Washington D.C. le 30 janvier 1998.

d'éviter les contraintes posées par des normes environnementales plus rigoureuses qui sont appliquées ailleurs en Amérique du Nord. Cette situation risquerait d'aggraver les problèmes environnementaux sur le continent et de créer des pressions pour que les États-Unis abaissent leurs normes environnementales³²⁷. Le Sierra Club fit savoir que le fait que l'ALÉNA devait déboucher sur une expansion de la production mexicaine et une augmentation du volume du commerce transfrontalier signifierait inévitablement qu'en l'absence de mesures spéciales il y aurait une augmentation de la pollution et qu'une portion de celle-ci pénétrerait la frontière américaine ou nuisait à l'environnement global³²⁸.

Dans un document intitulé *U.S. Citizens' Analysis of the North American Free Trade Agreement*, le noyau environnemental s'opposant au libre-échange fustigeait la rhétorique environnementale du gouvernement américain en matière de développement durable et remit en question le modèle de développement soutenu par l'ALÉNA. Parmi ces groupes, on retrouvait des organisations environnementales plus petites comme l'Animal Protection Institute, Arizona Toxics Information, le Border Ecology Project, Defenders of Wildlife, le Rainforest Action Network, etc., et d'autres groupements à orientations multiples comme Public Citizen, la Fair Trade Campaign, le Center for International Environmental Law, l'Institute for Agriculture and Trade Policy. Des

³²⁷. Voir Public Citizen, Sierra Club Legal Defense Fund et Friends of the Earth "Briefs, Affidavits, Opinion and Order from legal proceedings requesting an Environmental Impact Statement on the NAFTA", Washington D.C., octobre 1992 à juin 1993.

³²⁸. Voir à ce sujet, Sierra Club Center for Environmental Innovation "Trade and the

principaux griefs mis de l'avant, on notait surtout cette perception grandissante d'un Mexique dépourvu de mécanismes d'application des lois environnementales et qui ne manquerait pas d'utiliser à cet effet sa marque de commerce retrouvée, celle d'un paradis pour pollueurs, dans le but d'attirer les investissements étrangers. Ce document laissait entendre que la communauté environnementale américaine était préoccupée de l'effet multiplicateur qu'une telle ouverture provoquerait, en ce sens que cette dernière inciterait les firmes à se relocaliser au Mexique en vue d'éviter des normes plus élevées de contrôle de la pollution³²⁹.

En fin de compte, tel que cela apparaît, l'expression des revendications environnementales relatives à l'ALÉNA suggère la présence d'une pluralité de discours qui met en évidence la complexité du mouvement environnemental nord-américain. Les courants divergents s'affrontent à l'intérieur de chaque pays en fonction de la coloration du groupe et de ses affinités idéologiques. En même temps, les discours se construisent soit à partir d'une référence soutenue aux appartenances et aux identités nationales, soit en articulant le degré de supériorité de normes environnementales spécifiques d'un pays par rapport aux autres, soit encore en mettant l'accent sur les conséquences désastreuses d'une asymétrie en matière de protection environnementale. Loin de traduire un discours transnational susceptible de renforcer une rencontre de vues et d'intérêts entre groupes écologistes des trois pays, les prises de position repérées autour de l'ALÉNA indiquent

Environment : A Critique of the USTR's Review of U.S/Mexico Environmental Issues", décembre 1991.

³²⁹. Voir Public Citizen et coll. *U.S. Citizens' Analysis of the North American Free Trade*

au contraire le lourd déficit en terme de convergence discursive des acteurs environnementaux en Amérique du Nord.

Qu'est-ce que cela signifie quant à la perspective de développement de stratégies environnementales transnationales dans le cadre du libre-échange ? Les remarques que nous venons de signaler quant à la nature du mouvement environnemental en Amérique du Nord et quant à la donne idéologique antinomique qu'on y rencontre se répercuteront nécessairement sur le terrain de la lutte politique. La section qui suit retrace les stratégies de ces groupes, de l'émergence du projet de l'ALÉNA jusqu'à la conclusion de l'accord parallèle de coopération environnementale. Elle illustre comment les opportunités politiques ouvertes aux États-Unis ont porté les groupes environnementalistes de ce pays à minimiser leurs prérogatives en tant que mouvement social, pour se comporter en tant que groupes d'intérêt. Les prises de position des groupes environnementalistes nord-américains s'illustrent comme une sous-production émanant des compétitions intergroupes américains pour le contrôle de l'univers discursif.

4.3 Quid des alliances et réseaux environnementaux ?

Les stratégies de tout mouvement social obéissent à certaines contingences internes et externes telles que le contexte politique, les ressources matérielles et intellectuelles disponibles, l'idéologie, la dimension organisationnelle, le nombre d'adhérents, etc. Ces facteurs, pris ensemble, expliquent le rythme auquel se déplient les actions du mouvement face à des opportunités politiques concrètes. Dans le cas qui

nous préoccupe, il est intéressant de noter que les différents groupes environnementalistes nationaux n'ont pas eu le même type d'impact sur le cours des événements entourant le passage du libre-échange. Qu'est-ce qui explique, par exemple, le fait que l'issue du débat sur les questions environnementales de l'ALÉNA s'est décidée aux États-Unis et non au Canada ni au Mexique ?

Les groupes environnementalistes constituent un corpus d'organisations disparates, hétérogènes et diversifiés. En conséquence, leurs stratégies d'action se multiplient et sont aussi variées que les préoccupations du mouvement lui-même. Jeremy Wilson décrit leur répertoire d'action de la manière suivante :

Les groupes préparent des travaux de recherche, produisent des communiqués de presse, tiennent des conférences de presse, et fournissent aux reporters leur réaction aux événements. Ils écrivent des lettres, rencontrent les officiels gouvernementaux, lancent des actions en justice, interviennent dans des audiences sur la réglementation, et présentent des briefings aux comités législatifs. Ils publient des ouvrages, opèrent des ressources documentaires, et produisent des magazines, des cahiers de nouvelles, des vidéos, des événements radiophoniques. Ils marchent, font des sit-in et des barricades³³⁰.

Loin de créer des difficultés sérieuses, soutient Wilson, le pluralisme et la diversité projetés par ces groupes se traduisent par des facteurs de ressources et

³³⁰. Jeremy Wilson ‘Green Lobbies, Pressure Groups and Environmental Policy’ in Robert Boardman dir. 1992. *Canadian Environmental Policy : Ecosystems, Politics, and Process*. Toronto : Oxford University Press, p. 109.

d'adaptabilité qui favorisent leur fluidité organisationnelle. Ce facteur serait apte à

leur permettre de répondre aux défis politiques changeants. Wilson croit que :

(...) les circonstances exigent la présence sur les barricades, la recherche scientifique, l'ouverture aux alliés potentiels dans les communautés indigènes, d'affaires, de la presse ou encore des syndicats (...) un pan du mouvement répondra toujours à l'appel³³¹.

Si ces affirmations de Wilson sont conformes à la réalité des pratiques environnementales en général, la présence d'alliances et de réseaux transnationaux concrets devraient normalement se matérialiser dans les stratégies des acteurs sur la scène nord-américaine.

4.3.1. La filière “fast-track”

Très intéressés par la proposition mexicaine, les officiels du gouvernement Bush s'inquiétaient du fait que la croissante effervescence sociale apparue au sein de la société civile américaine ne vienne compromettre les pourparlers avec le Mexique³³². Certains facteurs ont cependant joué en faveur de l'Administration américaine. Les différences d'ordre philosophique, la tradition de collaboration des élites environnementales aux initiatives du pouvoir, et la faiblesse organisationnelle du mouvement sont autant

³³¹. Idem, p. 112

³³². Cette section s'inspire en partie du traitement historique des événements fourni par John J. Audley dans *Green Politics and Global Trade : The Future of Environmental Politics*, op. cit. Il est intéressant de signaler que John Audley a été membre du personnel de Sierra Club au cours de cette période et se retrouve actuellement comme responsable du dossier commerce et environnement pour le compte de la NWF à Washington D.C.

d'éléments qui offraient au président américain le plateau recherché pour s'atteler au démantèlement de la résistance écologiste anti-ALÉNA³³³.

Suite à une rencontre en mars 1991 avec Carla Hills, représentante américaine pour le commerce, le président de la NWF, Jay D. Hair, abandonna le leadership du camp anti-voie rapide et laissa entrevoir son intention de parvenir à une forme de conciliation avec le gouvernement. Un mois plus tard, la NWF se retira du MODTLE soutenant que ses intérêts ne correspondaient plus à ceux des organisations formant cette coalition. À propos de ce revirement, Stewart Hudson explique que la NWF a décidé de soutenir la procédure de la voie rapide pour deux raisons : d'une part, la voie rapide répondait à une nécessité d'aller de l'avant avec le processus des négociations sur le libre-échange, que cela aboutisse à un accord commercial ou non et, d'autre part, le soutien apporté au processus par Richard Gephardt, chef de la minorité démocrate au Congrès, modifiait l'équation et ne leur laissait aucune marge de manœuvre³³⁴.

Dès lors le mouvement environnemental américain se retrancha en deux camps distincts : les groupes conciliants comme la NWF, l'EDF, le NRDC et d'autres, qui soutenaient l'octroi de la voie rapide au gouvernement, et les groupes discordants exprimant leur opposition comme le Sierra Club, Greenpeace et Friends of the Earth. Les groupes conciliants affirmèrent leur présence par le biais d'expertise technique et

³³³. Notons à ce sujet que le président de l'Environmental Defence Fund (EDF), Fred Krupp, a servi comme conseiller du président Bush sur le Council on Environmental Quality, et que l'Administrateur de l'Environmental Policy Agency, William Reilly, fut un ancien président de la NWF.

³³⁴. Stewart Hudson, extrait de l'entrevue avec l'auteur, op. cit.

scientifique, tout en peaufinant une stratégie de lobbying du pouvoir. Ils utilisèrent à ce sujet leur accès au Congrès auprès des supporters à la fois de la libéralisation des échanges et de la protection environnementale, dans le but de s'assurer une participation au processus des négociations.

Les opposants quant à eux se sentirent menacés par ce processus, lequel s'attaquait à leur propre manière de pratiquer l'environnementalisme. Dan Seilgman ajoute à ce sujet :

Si vous éloignez la décision de la base, là où existe notre force, alors notre marque de commerce environnemental perd sa monnaie d'échange et son influence. Et si c'est de cette manière que les choses évoluent, notre avenir, à la fois en tant qu'organisation et en termes de notre engagement citoyen en faveur d'une éthique de la participation démocratique pour atteindre des objectifs environnementaux, se trouve menacée dans son fondement³³⁵.

Ils s'allierent aux congressistes anti-libre-échangistes et aux organisations citoyennes comme Public Citizen et la Citizen Trade Campaign dans le but ultime de convaincre le Congrès à interdire l'autorisation de la voie rapide.

Les deux camps étaient divisés aussi sur le plan de leurs agendas environnementaux respectifs. La NWF adopta un agenda proactif et essaya d'organiser la communauté environnementale autour de trois grandes préoccupations : des ressources financières pour améliorer l'application et le suivi des lois environnementales, spécialement dans la zone frontalière; l'évaluation des impacts de l'augmentation des

échanges sur la frontière américano-mexicaine; l'intégration directe de certaines dispositions environnementales dans le texte même de l'accord. Le Sierra Club et d'autres groupes demandaient, de leur côté, l'inclusion du principe voulant que le pollueur soit le payeur, l'imposition de pénalités financières aux entreprises pour non-respect des lois environnementales, et des dispositions qui permettraient à tout citoyen de chacun des trois pays membres de mener des actions civiles contre une compagnie faisant affaire dans son pays.

Dans son rapport sur les préoccupations des congressistes américains au sujet des questions relatives au travail et à l'environnement, rendu public le 1er mai 1991, le président Bush proposa d'adopter une “voie parallèle” pour traiter des problèmes environnementaux soulevés par le libre-échange et de faire appel à quelques environmentalistes comme conseillers auprès des négociateurs commerciaux. Dans leur réponse du 10 mai, les groupes conciliants acceptèrent la proposition Bush, en réitérant toutefois leur demande en faveur d'engagements financiers de la part des gouvernements³³⁶.

C'est de cette manière que s'accomplit la percée du “camp environnemental conciliant” dans la communauté de politique commerciale américaine. En s'exerçant au lobbying des politiciens et des bureaucrates, ces environmentalistes ont tiré avantage

³³⁵. Daniel Seligman, Sierra Club, entrevue avec l'auteur, op. cit.

³³⁶. Voir, à ce sujet, la National Audubon Society, le NRDC, la NWF et l'EDF *Position, "Statement Regarding President Bush's Action Plan for Addressing Environmental Issues Related to the North American Free Trade Agreement"*, 10 mai 1991.

du contexte politique des négociations de la voie rapide et ont su modifier par la même occasion les calculs gouvernementaux. Leur récupération par les élites commerciales eut pour conséquence leur alignement sur les positions mises de l'avant par l'administration Bush, creusant ainsi une distance entre eux et les membres de la coalition environnementale d'opposition³³⁷.

Les négociations autour de la voie rapide aux États-Unis nous permettent de déceler la complexité du militantisme environnemental dans ce pays. Elles rappellent également le très grand poids politique que détiennent les groupes environmentalistes en tant que lobbies très influents dans le système politique américain. Ce moment politique illustre surtout les divergences en termes d'option stratégique existant au sein de la communauté environnementale américaine, divergences qui ne tarderont pas à se répercuter au Canada et au Mexique. Ces oppositions laisseront leur empreinte sur l'issue du débat environnemental entourant l'ALÉNA. De cette manière, elles se révèlent comme un facteur déterminant dans l'évaluation des stratégies environnementales à l'échelle nord-américaine.

4.4 Pratiques de mobilisation des groupes environmentalistes dans le feu des négociations de l'ALÉNA

Le message envoyé par les dissensions internes au sein de la communauté environnementale américaine sera bien compris sur le reste du sous-continent. Très rapidement les mêmes réalignements stratégiques s'opérèrent au Canada et au Mexique.

Pollution Probe qui, entre-temps, s'était exercé à développer une expertise sur les questions commerciales, assumera une position de leadership autour des efforts entrepris pour influencer la position du gouvernement canadien. Selon sa directrice exécutive, Janine Ferretti, les particularités du mouvement environnemental exigent qu'on se faufile à l'intérieur des cercles du pouvoir pour obtenir des gains politiques³³⁸. En étroite collaboration avec la NWF, Pollution Probe choisira une stratégie d'accès auprès du cercle des élites commerciales canadiennes. Elle gagnera de cette façon son entrée dans les officines fédérales chargées des questions environnementales, conseillant les ministères, les bureaucrates et les équipes d'analystes du monde des affaires.

De son côté, l'ACDE, chef de file de la ligne de contestation, maintint son rejet du régime commercial. Sa stratégie fut de rechercher l'appui du gouvernement de l'Ontario, lui-même opposé à l'ALÉNA. Elle développa de liens étroits avec les ministères de l'Environnement et des Affaires intergouvernementales de la province, et également au sein du cabinet du Premier ministre Bob Rae, à la faveur d'une campagne de lobbying intensif. Sa posture répondit au schéma de mobilisation générale qui se dessinait au sein de la société civile canadienne, se coalisant avec l'opposition sociale-démocrate et les secteurs populaires. Cependant leurs initiatives ne réussirent pas à percer les mûrs hostiles dressés par le parlement et le gouvernement fédéral canadien.

³³⁷. John Audley, *Green Politics*, p. 59

³³⁸. Janine Ferretti me fit savoir, lors d'un entretien : “*You have to get into government's face. That is where the power lies*”. Entrevue, op. cit .

Du côté américain, le président Georges Bush tint, quoique de façon tardive, sa promesse d'inclure des représentants écologistes dans les négociations commerciales. Il choisit cinq conseillers provenant des organisations qui n'avaient pas fait entendre leur opposition au processus de la voie rapide³³⁹. La NWF et d'autres organisations similaires entreprirent d'influencer le processus des négociations en mettant sur la table le projet de contraindre l'entente commerciale par un accord sur l'environnement³⁴⁰. L'entrée en scène de ces acteurs environnementalistes ne réussira pas toutefois à changer le rapport des forces puisque négociateurs canadiens, mexicains et américains s'étaient déjà entendus sur l'étendue et les limites des questions environnementales à être soumises dans le texte initial. Mécontents de la toundure des événements, ces groupes environnementalistes obtinrent le soutien de Pollution Probe au Canada et de quelques organisations mexicaines pour exprimer leur désaccord³⁴¹. Ils signalaient de leur inquiétude face à la conclusion d'un ALÉNA sans "mesures de protection

³³⁹. Parmi ceux-là, on retrouve Russel E. Train du WWF, John C. Sawhill de The Nature of Conservancy, John H. Adams du NRDC, Jay D. Hair de NWF, et Peter A. Berle de la National Audubon Society. Ces conseillers se joignirent à une équipe composée de mille négociateurs commerciaux répartis en 17 comités de négociations.

³⁴⁰. Cette position se trouve confirmée par un mémorandum de Paul Speck intitulé "Environmental Components of a Social Charter", National Wildlife Federation, mars 1991; également par une lettre de Jay Hair adressée à la Représentante commerciale des États-Unis Carla Hills, en date du 8 janvier 1992.

³⁴¹. Voir à ce sujet Pollution Probe et National Wildlife Federation., "Binational Statement on Environmental Safeguards that should be included in the North American Free Trade Agreement", 28 mai 1992; également, "Letter from 51 Environmental NGOs (from Canada, Mexico and the United States) to Environmental Protection Agency Administrator William K. Reilly regarding NAFTA", 20 juillet 1992. Cette lettre fut endossée entre autres par le NRDC, la NWF, Pollution Probe, le Grupo de los Cien, l'Asociación Ecologista de Coyoacán, l'Instituto Autónomo de Investigaciones Ecologistas, etc. Documentation reproduite dans Daniel Magraw. 1995. *NAFTA and the Environment : Substance and Process*. Washington : American Bar Association.

environnementales adéquates” et réitéraient leur souhait de voir leurs recommandations prises en compte par les négociateurs. Néanmoins l'accord de libre-échange fut rendu public en septembre 1992, avec une faiblesse notable quant à son contenu environnemental.

Avec le contexte électoral aux États-Unis, les groupes environnementalistes saisirent ce moment pour faire inscrire les enjeux environnementaux de l'ALÉNA dans l'agenda politique des prétendants à la présidence. Grâce à la pression énorme subie pour une clarification de sa position sur les incidences environnementales et sociales de l'ouverture des frontières, le candidat Bill Clinton fut contraint de rechercher du soutien et des recommandations politiques du côté des environnementalistes “conciliants” dans la perspective de réfuter les accusations de protectionnisme qu'on faisait circuler à son sujet dans les cercles républicains, et de gagner ainsi une certaine crédibilité politique. C'est ainsi que dans son discours de campagne prononcé à Raleigh en Caroline du Nord, le candidat Clinton, bénéficiant des conseils de la NWF et du WWF, se dit d'accord pour ne pas procéder à la renégociation de l'accord comme le requéraient le Sierra Club, Friends of the Earth et Greenpeace. En lieu et place de cette renégociation, il proposa alors de corriger les faiblesses environnementales du texte initial par l'ajout d'un accord parallèle qui serait négocié entre les trois pays, et ce malgré les réticences exprimées par les gouvernements mexicain et canadien.

Suite à l'élection de Bill Clinton à la Maison-Blanche et le début des tractations en faveur de l'accord parallèle au début de 1993, les groupes pro et anti-ALÉNA des

trois pays semblaient définitivement s'accorder sur le fait inéluctable du libre-échange. Les deux camps se mobilisèrent de manière résolue autour d'une pratique de mobilisation de masse. L'objectif, pour les environnementalistes pro libre-échange, était alors d'assurer et de maintenir leur accès à la communauté des politiques commerciales en se soumettant à un agenda proactif. Celui des groupes résistants fut de se positionner en tant que "chiens de garde" environnementaux de l'accord, en se limitant à un agenda défensif et réactif. Cette différenciation se manifesta également dans les tentatives de formation de coalitions environnementales entre les trois mouvements environnementaux. Le ralliement des tendances en faveur du libre-échange reposait sur le leadership de la NWF, du WWF, de l'EDF, et du NRDC aux États-Unis, et comptait sur le soutien de Pollution Probe, Energy Probe et Sierra Club-Canada au Canada, et aussi sur celui du Grupo de los Cien, du Centro Mexicano de Derecho Ambiental, de l'Instituto Nacional de Investigaciones Ecologistas, etc., du côté mexicain. Tandis que la coalition résistante comprenait le Sierra Club, Greenpeace, Friends of the Earth aux États-Unis, de l'ACDE, de la West Coast Environmental Law Association, du Réseau québécois des groupes écologistes au Canada, joints par le RMALC, le Red Fronteriza de Salud y Ambiente, et le Pacto de Grupos Ecologistas, au Mexique.

Chacune de ces coalitions cherchait, à sa manière, à influencer le processus de négociation en maintenant le cap sur les possibilités offertes par l'ouverture du système politique dans leur pays respectif. Toutefois, étant donné l'ampleur que prenaient les questions environnementales entourant le libre-échange dans les cercles politiques

américains, les groupes environnementalistes de ce pays optaient en faveur d'initiatives unilatérales. Prenant acte de la nouvelle donne installée par l'Administration Clinton, la NWF fit, le 4 février 1993, des propositions spécifiques sur la création et les fonctions d'une Commission nord-américaine sur l'environnement³⁴². En mars de la même année, l'EDF et le NRDC firent eux aussi connaître leur liste de recommandations à propos de la Commission sur l'environnement³⁴³. Les deux ensembles de propositions furent réunis dans une politique commune adressée à l'Ambassadeur Mickey Kantor, le 4 mai 1993³⁴⁴.

De son côté, Pollution Probe assurait l'écho de ces propositions dans les milieux gouvernementaux canadiens. Dans sa lettre du 9 juin 1993 adressée au ministre du Commerce international, Michael Wilson, elle réitéra que "l'accord proposé sur l'environnement nord-américain ne sera un instrument valable pour la protection environnementale" que si elle tient compte des propositions antérieurement décrites³⁴⁵. Ces recommandations devenaient le prix à payer pour s'assurer du support de ces groupes. Négocier leur support s'affirmait comme la stratégie prioritaire. Et les éléments

³⁴² Stewart Hudson et Rodrigo Prudencio, "National Wildlife Federation Report on the North American Commission on Environment and other Supplemental Environmental Agreements : Part Two of the NAFTA Package", Washington, D.C., 4 février 1993.

³⁴³. En plus de l'EDF et du NRDC, cette initiative fut également endossée par le Border Ecology Project, le Texas Center for Policy Studies et Arizona Toxics Information.

³⁴⁴. Pour des détails, voir "Letter from Seven Environmental NGOs to Ambassador Mickey Kantor regarding NAFTA Supplemental Agreements", Washington D.C., le 4 mai 1993.

³⁴⁵. Voir "Open Letter to the Honorable Michael Wilson, Minister of Industry, Science and Technology and International Trade", Toronto, 9 juin 1993. Outre Pollution Probe et Sierra Club-Canada, les autres signataires de cette lettre furent l'Union québécoise pour la protection de la nature (UQPC), et le

du répertoire utilisés furent : la production de travaux de recherche, la surveillance des négociations, la présence à la table des négociations et une interaction constante avec les officiels faisant partie des comités consultatifs commerciaux

La raison d'être de cette manière d'opérer est décrite par Stewart Hudson de la manière suivante :

Je pense que du fait qu'il existe plus de groupes environnementalistes aux États-Unis et que nous avons plus de ressources financières, et parce que nous avons le type de processus démocratique qui nous permet de croire que cette interaction avec le gouvernement, qu'on l'aime ou non, peut être utile, fait en sorte que nous jouons un rôle prééminent. Et du fait que le gouvernement américain sait que nous sommes un joueur important dans le processus, alors les autres gouvernements en tiennent normalement compte (...) Le fait que nous ayons été présents à la table, et que nos collègues mexicains et canadiens n'y aient pas été, nous a accordé la possibilité de faire entendre aussi leurs positions³⁴⁶.

Concernant les initiatives unilatérales du mouvement face au libre-échange, il ajoute ceci : "Je ne veux pas soutenir qu'il s'agit d'une affaire tout à fait américaine, mais nous ne pouvons nier le fait que notre gouvernement ait trouvé un moyen de nous écouter"³⁴⁷. En conséquence, la récupération du secteur environnemental conciliant par le gouvernement américain contribua à accorder la crédibilité nécessaire au leadership

Manitoba Eco-Work

³⁴⁶. Stewart Hudson, entrevue avec l'auteur.

³⁴⁷. Idem

Clinton-Gore dans les négociations³⁴⁸. La proposition en faveur de l'accord parallèle a incorporé ainsi des caractéristiques hégémoniques³⁴⁹.

Parallèlement à ces initiatives du camp “conciliant”, s'est développée aussi une effervescence contraire dans l'autre secteur environnemental. Greenpeace USA déclarait que l'ALÉNA n'était rien d'autre qu'une “constitution économique pour l'Amérique du Nord”, et laissait entrevoir “ses doutes quant à la viabilité d'utiliser un accord parallèle pour corriger les problèmes relatifs aux objectifs de politique commerciale et environnementale qui sont inhérents et dominants dans l'ALÉNA”³⁵⁰. Partant de cette lecture de la situation, le groupe recommandait à Mickey Kantor de “reconnaître la nécessité de comprendre l'ampleur des conflits existant entre les politiques commerciales et environnementales actuelles, avant de chercher à les résoudre”³⁵¹. La voix du camp résistant américain s'amplifia davantage grâce à l'écho qu'elle reçut du côté des organisations canadiennes et mexicaines.

En mai 1993, plusieurs groupes environnementalistes, sous l'égide de l'ACDE, firent part d'une déclaration publique à l'endroit du gouvernement du Canada. Ces groupes invitèrent Ottawa à “abandonner les négociations de l'ALÉNA”. Ils soulevèrent

³⁴⁸. Pour des détails à ce sujet, voir Michel Duquette, “The NAFTA Side Agreement on the Environment : Domestic Politics in the Making of Regional Regime” *Revue canadienne d'études américaines* Vol. 27, No 1 (1997), p. 119-142.

³⁴⁹. Idem, p. 132.

³⁵⁰. Lettre de Barbara Dudley, directrice exécutive de Greenpeace-USA, addressée à l'ambassadeur Michael Kantor, représentant commercial des États-Unis, le 12 mars 1993.

³⁵¹. Idem

principalement le fait que cet accord pourrait avoir des conséquences néfastes sur la souveraineté de l'État et sur sa capacité à mener des politiques environnementales durables³⁵². Ignacio Peon du Pacto de Grupos Ecologistas du Mexique fut reçu à Ottawa par Michelle Swenardchuck de l'ACDE. Les deux collègues réitérèrent le caractère fondamentalement contradictoire d'un accord de libre-échange avec la notion de protection de l'environnement et brandirent le spectre d'un abaissement des normes environnementales sur le sous-continent. À la frontière américano-mexicaine, le Movimiento Ecologista Mexicano réclamait de son côté "un référendum bi-national sur l'ALÉNA et ses accords parallèles dans le but de manifester un soutien aux modifications des clauses environnementales"³⁵³.

À partir de ce moment on pouvait noter un risque de dérapage stratégique, dans la mesure où de telles initiatives pourraient avoir des retombées imprévues sur la crédibilité de l'opposition environnementale à l'ALÉNA. Sierra Club Washington entreprit donc de remettre la pendule à l'heure en revenant sur les tactiques de départ, à savoir porter les négociateurs à statuer sur la question de l'exode des industries cherchant à bénéficier des avantages offerts par le Mexique à cause de ses normes environnementales plus souples, considérées à ce titre comme outils incitatifs aux

³⁵². Pour des détails, voir "Greens Across Canada Say No to NAFTA", Lettre à l'Honorable Michael Wilson, ministre du Commerce international, le 5 mai 1993.

³⁵³. Movimiento Ecologista Mexicano, "Referendum on NAFTA Side Agreements", Communiqué de presse, février 1993.

entreprises cherchant les paradis pour pollueurs³⁵⁴. Toutefois, devant leur insatisfaction quant au traitement accordé aux questions environnementales par les négociateurs, le Sierra Club, Friends of the Earth, soutenus en cela par l'organisation de défense des droits des consommateurs Public Citizen, décidèrent d'opter pour une démarche différente mais qui, historiquement, leur est familière.

Ils prirent l'initiative d'une stratégie judiciaire en portant l'affaire devant les tribunaux américains. Ces organisations exigèrent du gouvernement des États-Unis qu'il se plie à la loi sur la politique nationale sur l'environnement qu'il prépare une évaluation des impacts environnementaux de l'ALÉNA. Après une première victoire devant la Cour de district fédérale le 30 juin 1993, la demande des plaignants a été rejetée par la suite, à l'issue d'un recours en appel effectué par l'Administration Clinton. La Cour d'appel statuait définitivement le 24 septembre en arguant que l'administration américaine n'avait pas à se plier à la loi sur la politique nationale sur l'environnement, l'accord de libre-échange n'ayant pas encore été finalisé. Elle affirma de plus que même lorsque celui-ci serait finalement conclu, l'administration n'aurait pas à respecter les exigences de la loi parce que cette dernière émane du président lui-même, et non pas d'une agence gouvernementale. Sachant dorénavant qu'un recours devant la Cour Suprême serait une démarche infructueuse, le porte-parole de Sierra Club, Larry Williams, s'en remit à la sagesse du peuple : "Les partisans de l'accord ont peut-être remporté une victoire légale

³⁵⁴. Voir, à ce sujet, le Sierra Club, Greenpeace USA, Friends of the Earth et The Humane Society of the United States, "Analysis of the U.S. proposal for an Environmental Side Agreement to the

devant les tribunaux, mais quant à nous, nous espérons remporter la victoire devant le tribunal de l'opinion publique”, fit-il remarquer³⁵⁵.

Cet épisode judiciaire peut donc être considéré comme le dernier acte de mobilisation et de contestation environnementale du côté américain relativement à la conclusion de l'ALÉNA et de son accord parallèle sur l'environnement. Elle marque également la levée du dernier obstacle légal rencontré sur leur parcours par les stratégies libre-échangistes. Les barrières politiques, quant à elles, avaient déjà été surmontées par la récupération des groupes écologistes conciliants par les gouvernements Bush et Clinton. La capitulation de ce secteur devant le pouvoir corporatif se formalisa le 14 septembre 1993 lors de la cérémonie officielle qui eut lieu à la Maison-Blanche et qui marquait la signature de l'ALÉNA et de ses accords parallèles.

Le lendemain, le vice-président Albert Gore tint une conférence de presse au cours de laquelle il fut escorté par les représentants de la NWF, du WWF, du NRDC, de la National Audubon Society, de l'EDF et de Conservation International. Ces organisations ne ratèrent pas l'occasion de vanter les vertus environnementales de l'ALÉNA. Jay D. Hair, président de la NWF, saisit l'occasion pour accuser les environmentalistes de l'autre camp de “faire passer leurs polémiques protectionnistes avant leur préoccupation pour l'environnement et de mettre leur agenda politique

North American Free Trade Agreement : Omissions and Ambiguities”, Washington D.C., le 8 juin 1993.

³⁵⁵. *Le Devoir*, le 25 septembre 1993, p. A2.

mesquin au-dessus des intérêts du public”³⁵⁶. Comme il avait eu le temps de s'assurer de l'approbation majoritaire des parlements mexicains et canadiens, le Congrès américain finalisa la ratification de l'accord de l'ALÉNA dans son entièreté en décembre 1993. Et le 1er janvier 1994, la nouvelle donne s'installa en Amérique du Nord.

L'illustration des stratégies et des pratiques de mobilisation des groupes environnementalistes dans le cadre du libre-échange nord-américain révèle le non-recours de ces groupes à la construction de coalitions et réseaux environnementaux transfrontaliers. Quelques coalitions transnationales se sont formées, mais elles ont été conjoncturelles, sporadiques, faites sur la base d'un échange d'informations plutôt que celle d'une mise en commun des politiques. Le caractère fermé de la structure des opportunités politiques mexicaines a privé les groupes de ce pays de l'espace démocratique approprié pour s'adonner à la pratique du lobbying gouvernemental. Aux États-Unis, les groupes ont bénéficié d'une opportunité d'accès auprès des cercles du pouvoir en réussissant à faire du libre-échange un enjeu politique électoral. À ce stade-ci, il est indispensable que l'on comprenne le fait suivant : à l'inverse d'une stratégie de consultation et de coalition transnationale des groupes environnementalistes, c'est précisément l'action de lobbying du gouvernement américain par des acteurs environnementaux de ce pays qui a décidé de l'issue des événements.

³⁵⁶. Voir National Wildlife Federation, “Statement : NAFTA and the Environment Side Agreement”. Déclaration publique du Dr. Jay D. Hair, President et CEO de la NWF, Washington D.C., 15 septembre 1993.

4.4.1 La consécration de l'unilatéralisme environnemental américain

Avec l'entrée en vigueur de l'accord de l'ALÉNA et la création du Secrétariat nord-américain de coopération environnementale, s'est institutionnalisé en Amérique du Nord un forum de discussions des enjeux environnementaux se rapportant aux impacts de la déréglementation du commerce. En termes de stratégie d'action collective, cela supposerait en même temps que les actions des groupes de défense de l'environnement aillent se répercuter sur le site transnational en misant à la fois sur leur propension vers le transnational et sur la nature globale des questions environnementales qui tombent dans leur champ de préoccupations.

L'accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) s'est approprié l'objectif de “verdir” les dispositions commerciales contenues dans le texte principal. Simple rhétorique juridique dépourvue de mécanismes pratiques ou illustration d'outils nouveaux pour l'action collective, les propositions environnementales de l'accord peuvent néanmoins se résumer de la manière suivante : références aux principes du développement durable³⁵⁷, coopération accrue pour la protection environnementale et la conservation, respect et application des obligations environnementales, promotion de la transparence et de la participation du public dans le développement des normes environnementales, et élaboration de politiques et pratiques

³⁵⁷. Le développement durable s'entend d'un développement qui permet de “répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs”. Pour de plus amples considérations, se référer à Commission mondiale sur l'environnement et le développement. 1987. *Notre Avenir à Tous*. Rapport Brundtland, Oxford : Oxford University Press.

en faveur de la prévention de la pollution à l'intérieur des trois pays³⁵⁸. Au chapitre des obligations des parties, l'accord cherche à établir un certain équilibre entre les droits souverains des États et la nécessité de protéger l'environnement. Ces obligations incluent par exemple les engagements généraux souscrits par les États à renforcer le droit et la politique environnementale en vigueur sur leur territoire respectif³⁵⁹, à mettre en œuvre les recommandations faites par le Conseil, et à interdire l'exportation, vers les territoires d'une autre partie, de tout pesticide et de toute substance toxique dont l'utilisation est interdite sur son propre territoire.

L'ANACDE consacre le principe cardinal de la prééminence souveraine de l'État national en ce qui concerne le droit et la politique environnementale au plan domestique³⁶⁰. Mais au-delà de l'expression d'un légalisme inopérant, l'accord parallèle doit être retenu pour ses innovations institutionnelles trinationales, particulièrement la création de la Commission de coopération environnementale (CCE). La CCE repose sur

³⁵⁸. Gouvernement du Canada. *Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement*, article 1.

³⁵⁹. Ces dispositions prévues à l'article 2 encouragent les États : a) à produire périodiquement et de rendre accessibles des rapports sur l'état de l'environnement; b) à élaborer et à examiner des mesures de préparation aux urgences environnementales; c) à promouvoir l'enseignement sur les questions environnementales, y compris sur la législation touchant l'environnement; d) à encourager la recherche scientifique et le développement technologique dans le domaine de l'environnement; e) à effectuer, s'il y a lieu, des études d'impact sur l'environnement et f) à promouvoir l'utilisation d'instruments économiques pour la réalisation efficace des buts environnementaux.

³⁶⁰. Bien que l'Accord octroie un droit de regard aux autres parties sur la situation environnementale à l'intérieur du territoire d'un autre État, il n'est pas évident, du moins en ce qui concerne la phraséologie de l'Accord, que, comme le prétend Owen Saunders, ce droit vaguement élaboré soit synonyme "d'obligation". Pour une discussion plus approfondie de cette question et une interprétation juridique de l'ANACDE, voir J. Owen Saunders "NAFTA and the North American Agreement on Environmental Cooperation : A New Model for International Collaboration on Trade and the Environment", *Colorado Journal of International Environmental Law and Policy* Vol.5 (été 1994),

une structure à trois volets : un Conseil composé des ministres de l'environnement des trois pays, qui sert d'organe de direction, un Secrétariat permanent situé à Montréal qui fournit au Conseil un appui technique, administratif et opérationnel, et un Comité Consultatif public mixte (CCPM) composé de 15 membres, qui formule des avis au Conseil sur tout sujet connexe à l'ANACDE.

Cependant cette structure a reçu un accueil mitigé à la fois dans le secteur environnementaliste pro et anti-ALÉNA. Chez les partisans de l'accord, on notait une divergence dans les interprétations du résultat final. La NWF disait qu'il s'agissait là d'une opportunité réelle pour changer la nature du commerce et ses effets sur l'environnement", tandis que Pollution Probe et le Sierra Club Canada exprimaient leurs réserves en invoquant "les pouvoirs limités de la Commission"³⁶¹. Les opposants à l'accord, quant à eux, maintinrent leur position de départ dénonçant la faillite de l'ANACDE à tenir compte des menaces environnementales de base contenues dans le texte commercial, l'érosion des pratiques démocratiques et le manque d'autorité et d'indépendance de la Commission environnementale³⁶². En outre, parmi les quelques pétitions pour violation des lois environnementales nationales qui ont été présentées

No 2, p. 273-304.

³⁶¹. Voir, à ce sujet, Pollution Probe et le Sierra Club, "NAFTA Environmental Side Deal : Good Container, Little Content", Communiqué conjoint, le 14 septembre 1993.

³⁶². Pour une illustration, voir Greenpeace, "NAFTA and the North American Agreement on Environmental Cooperation (NAECC) : Side-stepping the Environment", Greenpeace policy brief, 1994; voir également, Sierra Club, "Testimony of Robert Housman of the Center for International Environmental Law on behalf of the Sierra Club before the Trade Subcommittee of the House Ways and Means Committee", le 2 février 1994.

devant l'organisme sur la base de l'article 14 de l'Accord parallèle, le cas Cozumel au Mexique reste l'un des rares à avoir débouché sur l'établissement d'un dossier factuel³⁶³.

D'autres organisations actives dans la confection du soutien politique accordé au passage de l'ALÉNA exprimèrent à la fois leur désillusion et leur satisfaction devant les performances de l'institution environnementale. Cette ambivalence se retrouve chez Stewart Hudson de la NWF qui estime par exemple que la CCE a été un succès sur le plan programmatique mais que ses limites résultent d'une faillite de leadership de la part des gouvernements³⁶⁴. Ses réserves portent surtout sur les institutions frontalières comme le BEP et la NADBank qui n'ont pas réussi à atteindre les communautés pour qui elles ont été créées. Une atmosphère générale d'impuissance ou tout simplement de désintérêt de la part des groupes environnementalistes est donc venue remplacer l'effervescence de départ. Janine Ferretti est d'avis qu'à l'heure actuelle il existe une crise stratégique au sein des groupes environnementalistes :

Face à l'ALÉNA, les groupes environnementalistes ont développé une mentalité de siège. Il n'existe plus d'activité environnementale de la part des ONG canadiennes au niveau global. La mentalité "pas dans ma cour" est de retour³⁶⁵.

³⁶³. L'article 14 de l'ANACDE prévoit en effet que "le Secrétariat pourra examiner toute communication présentée par une organisation non gouvernementale ou une personne et alléguant qu'une partie omet l'application de sa législation de l'environnement". Dans le cas Cozumel, la pétition en question avait été déposée en 1996 et émanait du Centro Mexicano de Derecho Ambiental, du Grupo de los Cien et du Comité para la Protección de Recursos Naturales lesquels dénonçaient l'omission faite par le gouvernement mexicain à l'effet d'appliquer sa législation environnementale lors du processus de construction d'un quai de 550 mètres de longueur sur l'île de Cozumel à Quintana Roo, Mexique. En octobre 1997, la CCE conclut son enquête et trouva qu'il y avait des "éléments suffisants" pour démontrer que la loi environnementale mexicaine n'avait pas été appliquée de manière effective.

³⁶⁴. Stewart Hudson, entretien avec l'auteur

Ainsi, au moment même où s'est érigée une architecture transnationale d'action collective en Amérique du Nord, les groupes environnementalistes semblent avoir opté pour une stratégie de retranchement de l'espace politique confirmé par la structure du libre-échange.

CONCLUSION

Tout au long de ce chapitre, nous avons cherché à savoir si le caractère "nouveau" du mouvement environnemental était un facteur susceptible de maximiser la transnationalisation de ses stratégies dans le cadre du libre-échange nord-américain. Le repérage des événements qui ont marqué le développement des stratégies des groupes environnementalistes au regard du traité de libre-échange canado-américain et de l'ALÉNA indique au contraire qu'en dépit de la latitude d'un discours universalisant et de l'accoutumance des groupes au traitement d'enjeux transfrontaliers, les organisations environnementales ont adopté des stratégies unilatérales axées principalement sur le lobbying gouvernemental. Les réseaux formés de groupes environnementalistes nord-américains ont été inopérants et symboliques; les coalitions tri-nationales ont été de courte durée, succombant aux expressions des différences nationales et aux conceptions opposées quant aux manières de pratiquer l'environnementalisme.

Les éléments empiriques invoqués révèlent qu'il existe des asymétries nationales importantes en termes des ressources disponibles à chaque mouvement national, du

³⁶⁵. Janine Ferretti, entretien avec l'auteur

degré de conscience environnementale et de la place de l'environnement dans le développement national. Un élément qu'il faudra retenir dans l'explication de cet état de fait a rapport aux approches et attitudes des puissantes machines environnementales américaines, trop souvent portées à alerter l'opinion sur le Mexique en tant que scénario de la pire éventualité et, de ce fait, sont portées à être perçues comme reproduisant une certaine vision hégémonique américaine.

D'autre part, si la transnationalisation doit s'exprimer dans le respect des différences, elle se réalise cependant dans l'expression d'une unité stratégique. Or la mobilisation des environnementalistes autour du libre-échange est demeurée une illustration du militantisme des groupes américains. Les actions et stratégies se sont déroulées autour du Capitole et de la Maison-Blanche. L'unilatéralisme américain s'est donc révélé comme étant la véritable histoire de la mobilisation environnementale en Amérique du Nord. Ces considérations tirées de la posture des trois mouvements environnementaux dans le cadre du libre-échange n'obéissent pas aux trois facteurs de la transnationalisation retenus dans le cadre de ce travail. En effet, l'absence d'un discours inclusif, révélateur et créateur d'une destinée commune a miné les opportunités pour ces groupes de développer et renforcer des coalitions environnementales durables susceptibles d'engendrer des pratiques de mobilisation unitaires et partagées.

La transnationalisation des stratégies des groupes environnementalistes nord-américains s'est heurtée à la particularité d'un site transnational régional fortement imprégné d'irritants d'ordre politico-culturel. Les organisations américaines et

canadiennes sont plutôt habituées à un type de relation orientée vers la reproduction de la subordination des groupes³⁶⁶. En insistant systématiquement sur la “défense de nos lois et de nos standards de vie”, elles ont de manière implicite intériorisé la suprématie de leurs propres valeurs. Cette difficulté limite le mouvement environnemental dans sa tentative d’identifier une stratégie et un agenda communs en Amérique du Nord.

³⁶⁶. Cette caractérisation est de Alejandro C. Villamar. Cf. entrevue avec l'auteur réalisée à Mexico City le 6 octobre 1997.

CHAPITRE V

Le chantier du site transnational nord-américain : Analyse comparée des stratégies syndicales et environnementales

Tel que compris dans le cadre de cette étude, l'appropriation du site transnational par un mouvement social exige une forme de mutation stratégique par laquelle les routines de mobilisation strictement nationales ainsi que les réflexes d'appartenance inscrits dans les enjeux purement locaux deviennent caducs. Ce dépassement du cadre structurel national s'accompagne, disons-nous, de la triple propriété indissociable d'un discours commun et partagé, de l'existence de réseaux et coalitions extraterritoriaux durables, et de la mise en œuvre de pratiques intégrées de mobilisation transfrontalière. Ce chapitre compare le degré de transnationalisation de chaque mouvement, c'est-à-dire l'ancien et le nouveau, en réponse à la structure libre-échangiste nord-américaine. Il vise à établir la distance qualitative qui sépare les deux moments politiques, en l'occurrence le libre-échange canado-américain (ALÉ) et le libre-échange nord-américain (ALÉNA), en termes du type de défis qu'ils introduisent dans l'univers stratégique des acteurs syndicaux et environnementalistes. Il se propose d'évaluer les résultats des stratégies politiques mises en branle par les organisations syndicales et les groupes environnementalistes face au projet libre-échangiste. Ce double processus de comparaison, c'est-à-dire entre moments et entre mouvements, a une double finalité. D'une part, il s'agit de traduire l'importance du temps, et par ricochet de l'espace, dans le déploiement des dispositifs stratégiques des acteurs.

D'autre part, il incombe de montrer l'effet limité de cette apparente différence de nature entre mouvement ancien et mouvement nouveau non seulement quant aux défis rencontrés mais encore quant aux résultats obtenus suite aux tentatives d'articuler des réponses stratégiques transnationales telles que suggérées par le schéma libré-échangiste nord-américain.

Le chapitre est divisé en deux parties. La première fait une relecture des conjonctures ALÉ et ALÉNA en mettant en relief la signification des initiatives managériales d'en haut pour le potentiel mobilisateur des syndicats et des groupes écologistes. La deuxième met en parallèle les arguments stratégiques proposés par ces deux protagonistes et en tire des enseignements au sujet de la problématique de la transnationalisation telle qu'inspirée par la libéralisation des échanges en Amérique du Nord.

5.1 Pour une appréciation du temps

L'introduction des accords de libre-échange en Amérique du Nord est la résultante d'un changement de perspective et de trajectoire intervenu dans l'économie capitaliste mondiale. Ce changement a introduit un nouvel esprit de compétitivité marié avec un renforcement du pouvoir et de l'ampleur des firmes multinationales vis-à-vis de l'État. De nouveaux paramètres se sont installés dans les rapports globaux comme conséquences directes de la dynamique restrukturante. Cette libéralisation des échanges a pour effet le déclenchement d'un processus de réévaluation des fonctions de multiples composantes identifiant les économies nord-américaines. Elle réoriente le

pouvoir étatique dans la gestion de l'économie tout en réinventant le dogme du marché autorégulateur. De cette façon, les forces sociales et économiques qui sont au service du capitalisme mondial sont parvenues à surmonter les obstacles structurels qui bloquent la mobilité du capital et à remodeler les espaces territoriaux qui serviront à l'unification de leur projet.

Ces changements progressifs, qualifiés de transformations de type néo-libéral, rompent avec le régime d'accumulation fordiste et le mode de régulation qui constituaient la soupape de sûreté du modèle social de l'État providence. En Amérique du Nord, le pas pris vers l'édification de l'ALÉ a eu des impacts considérables non seulement sur les structures macroéconomiques des économies nationales mais aussi sur leurs systèmes de relations industrielles. Plus profondément, l'agenda corporatif visant à édifier un marché de libre-échange canado-américain a eu des impacts tangibles sur les stratégies des acteurs sociaux et sur leur façon d'articuler l'action collective. Il a contribué à ouvrir les portes de ce que nous avons identifié ici comme étant la structure nationale des opportunités politiques, c'est-à-dire le conditionnement et l'espace disponibles, au plan national, à l'exercice des politiques de contestation de la part des mouvements sociaux. De prime abord, l'ALÉ a introduit des défis nouveaux dans l'univers stratégique de ces mouvements. Il les a interpellés sur la scène publique, a favorisé une dynamique d'action politique de masse, et y a introduit en même temps la nécessité de la concertation, la mise en commun des ressources disponibles, la coordination des actions, et la construction de coalitions et alliances nationales, etc.

Tout changement économique fondamental affecte principalement, quoique non exclusivement, les relations capital-travail. Dans cet ordre d'idées, une des conséquences plausibles de l'initiative de libéralisation des échanges proposée par les élites d'affaires demeure le renforcement du pouvoir de l'employeur sur le travailleur. En effet, l'institutionnalisation de la transnationalisation des opérations de production et d'échange entre le Canada et les États-Unis aura grandement renforcé les marges de manœuvre des différentes franges du capital en termes de leur capacité à se mouvoir sans heurts. Ceci s'est traduit en un accroissement de l'éventail de ressources disponibles pour contrer les sources de turbulence, et également davantage d'options de production qui sont aptes à renforcer incidemment les compagnies vis-à-vis des syndicats.

5.1.1 ALÉ : Réponses syndicales et environnementales

Face à l'ALÉ, le mouvement syndical canadien a favorisé une stratégie d'alliances nationales. Évoluant au sein du RPC, il s'est retranché derrière une stratégie nationale dite défensive, dont la manifestation principale fut l'initiation d'une politique d'ouverture envers d'autres organisations de la société civile. Cette stratégie a permis aux syndicats de procéder à l'abandon de leur posture traditionnelle de groupes d'intérêt pour s'ouvrir sur les préoccupations de différents partenaires sociaux, en particulier les mouvements de femmes, les groupes environnementaux, les organisations œcuméniques etc. Dans cet esprit, les syndicats canadiens ont eu à

modifier leurs stratégies sur le plan national pour répondre aux exigences des conditions changeantes qui sont intervenues au sein de l'économie politique nationale et qui ont interpellé la société civile nationale dans son ensemble. Ils sont passés d'une stratégie traditionnelle de recherche de protection auprès des autorités étatiques vers l'articulation d'une défense autonome ou en coalition avec d'autres. Il s'agit là d'une nouvelle lecture de la réalité émergeante, réalité qui rappelle bien évidemment que le temps du Grand Compromis est devenu chose du passé et que la survie du syndicalisme organisé dans une conjoncture de prééminence des facteurs de marché serait à rechercher dans les coalitions populaires qui leur sont offertes par le biais de l'articulation d'un discours nationaliste inclusif.

Les stratégies syndicales dans le contexte de l'ALÉ illustrent cependant l'absence d'unité d'intérêts entre les organisations syndicales canadiennes et celles des États-Unis. En effet, les syndicats américains y ont brillé par leur passivité et leur politique de concession et de risque calculé vis-à-vis du capital. Loin de suivre la dynamique mobilisatrice installée dans le secteur canadien, le syndicalisme américain s'est replié à son tour derrière ses propres intérêts nationaux. Cette situation a contribué à anéantir les possibilités d'exercice d'une mobilisation large comme voie de réponses binationales au capital transnationalisé. En outre, la vieille tendance d'expansion pacifique des organisations syndicales américaines en sol canadien, souvent citée comme le prototype d'un syndicalisme multinational, s'est essoufflée au

moment même de l'avènement du projet de libéralisation des frontières commerciales entre les deux pays.

Plusieurs facteurs expliquent l'absentéisme des syndicats américains dans le débat autour de l'ALÉ : l'absence d'une tradition de syndicalisme social, l'hésitation entre une stratégie de conciliation et une stratégie d'agitation face à la restructuration industrielle, l'ignorance ou l'indifférence face aux questions nationales canadiennes, et également la faiblesse du pouvoir syndical, ce qui rend ces syndicats plus susceptibles au compromis. Aussi le moment politique de l'ALÉ a-t-il été nettement orchestré autour des questions de politique nationale. Il a mis particulièrement en évidence le degré d'effervescence nourri de l'intérieur de la société civile canadienne contre le schéma libre-échangiste ; il a propulsé l'acteur syndical en tant que principal agent de protestation contre des transformations économiques néo-libérales au Canada ; et finalement, il a préfiguré une dynamique de coalitions et de consultations sociales nationales autour de la réalité et des défis portés par l'ouverture des frontières économiques.

Comme on l'a vu, le contexte de négociation de l'ALÉ se traduisit, au Canada, par l'accès des groupes sociaux de la base au processus de consultations politiques, accès enclenché par la Commission Macdonald et confirmé notamment par l'acte du dépôt public de leurs griefs devant les commissions parlementaires mises sur pied à cet effet par le gouvernement canadien. Conséquemment, d'intenses réalignements politiques ont culminé dans la constitution d'alliances de type corporatif par le haut et

de contre-alliances populaires par le bas. Mais le consensus souhaité au sein des élites politiques et économiques était loin d'être rigoureux, surtout en ce qui concernait la direction à donner aux réformes entreprises. Cette brèche, qui relève des compétitions intra-élites, contribua à créer un espace propice aux acteurs sociaux organisés, dans la mesure où ces derniers réussirent à forcer l'irruption des partis politiques dans le débat sur le libre-échange.

La recherche confirme que les syndicats ont été les artisans acharnés de la contestation anti-ALÉ. Brandissant le spectre des impacts désastreux de l'ouverture frontalière sur les relations capital-travail et bénéficiant de ressources techniques appropriées, ils se sont positionnés de manière frontale à l'avant-scène de l'action mobilisatrice. De manière conventionnelle, les grandes organisations syndicales tendent généralement à privilégier comme stratégie prioritaire la négociation politique avec leur gouvernement. Bien que de telles organisations puissent aussi utiliser des alliances internationales, leur force première réside dans le rôle qu'elles jouent dans l'arène politique nationale, spécialement leur rôle de support aux partis politiques.

Le discours syndical a emprunté une posture nationaliste, étatiste et protectionniste, suivant par la même occasion la voie tracée par un certain courant intellectuel canadien historiquement irrité par la perspective d'un "abandon de souveraineté" au profit des États-Unis. Ces considérations révèlent sans nuances la logique de défense introvertie qui a structuré les stratégies syndicales face à l'ALÉ. Elles ouvrent la voie vers la compréhension et la saisie des ondes de choc qui

obstruent la bi-nationalisation des stratégies et discours syndicaux. Elles obligent à dire que l'émergence du schéma libre-échangiste canado-américain ne s'est pas transcrise en une conquête automatique de l'espace binational par les acteurs syndicaux.

Du côté des groupes environnementalistes, on note un mutisme presque total au cours de cette première phase de construction du libre-échange en Amérique du Nord. Des deux côtés de la frontière, la réaction fut timide et restrictive. Une telle anomalie trouve son fondement dans l'incapacité de ces groupes à établir de manière précise les impacts environnementaux possibles du schéma d'ouverture commerciale et à capter les signaux du lien émergeant entre le commerce international et l'environnement. De sorte que, tant aux États-Unis qu'au Canada, les groupes de défense de l'environnement ont raté le train mobilisateur de l'ALÉ en dépit du fait que l'accord constituait un retour en arrière, en termes de la capacité des pouvoirs publics à réglementer les pratiques environnementales en général. Certaines initiatives sporadiques sont toutefois venues de l'ACDE, organisation torontoise faisant partie de la coalition de gauche nationaliste et anti-libre-échangiste canadienne. En réalité, le moment ALÉ traduit un environmentalisme nord-américain orphelin et dépourvu de force sociale réelle sur le terrain. Il s'est éloigné du reste de la société et a été incapable de s'ajuster au rythme des transformations intervenues dans la dynamique de l'action collective en Amérique du Nord.

L'observation du sentier mobilisateur des mouvements syndical et environnemental face au libre-échange canado-américain a fait apparaître quatre constantes impressionnantes, à savoir : a) la primauté de la négociation politique nationale par les acteurs, ce qui traduit la prééminence des structures étatiques nationales ; b) la relative passivité d'une protestation sociale américaine ; c) le non-réveil des groupes de défense de l'environnement, et d) la nature ombragée des connexions transfrontalières entre les mouvements sociaux nationaux. Ces quatre éléments pris dans leur ensemble suggèrent que les stratégies des syndicats et des groupes écologistes ont été contraintes par les déterminants s'inscrivant dans l'univers politique national.

5.2 Les défis d'un ménage à trois : l'ALÉNA

Avec l'extension de ce mécanisme d'ouverture des frontières commerciales à la grandeur de l'Amérique du Nord, et grâce à la volonté exprimée par le Mexique, les données changent. L'ALÉNA est venu répondre à cette nécessité d'élargir l'espace économique canado-américain dans le but de faire face aux nouveaux enjeux imposés par la compétitivité accrue apparue dans l'économie politique mondiale. Dans cette perspective, le libre-échange trilatéral a contribué à transposer la structure d'opportunité politique, jusque-là à dominante binationale, vers une nouvelle configuration spatiale qui englobe le site stratégique nord-américain dans son ensemble. Cette triangulation de l'offensive corporative modifie le décor stratégique et induit les termes de l'expression des intérêts, de la protestation ainsi que de l'action

collective. Au sommet, les différentes élites d'affaires des trois formations sociales ont offert l'unité discursive et la solidarité politique indispensables à la consolidation du capital transnationalisé. À la base, les acteurs sociaux canadiens et américains ont semblé s'interroger encore sur la nature des assauts répétés que leur fait subir cette nouvelle rationalité économique, dont la manifestation directe reste le détachement de l'État du reste de la société civile, et sa transformation en agent du processus globalisant.

Il existe un rapport de continuité et de discontinuité dans le passage de l'ALÉ vers l'ALÉNA. La continuité réside dans le fait que la construction du grand marché nord-américain s'inscrit dans le prolongement du modèle social néo-libéral devenu hégémonique dans la plupart des pays industrialisés membres de l'OCDE, et dont l'ALÉ s'est illustré en tant qu'un instrument fondamental. La discontinuité renvoie, *stricto sensu*, à l'appréciation du type de défis, de contraintes et d'opportunités que l'arrivée du troisième joueur, en l'occurrence le Mexique, apporte aux acteurs sociaux dans la perspective du réaménagement de leurs pratiques mobilisatrices. En effet, calqué sur le modèle libre-échangiste canado-américain, l'ALÉNA est venu compromettre les stratégies et les routines de mobilisation des groupes sociaux traditionnellement tournées vers la politique nationale en leur qualité de contrebancier du pouvoir étatique. La juxtaposition du Mexique à ce festin tout à fait nordique devrait être de nature à leur offrir l'occasion d'affirmer un militantisme social et politique qui dépasse les frontières locales. Mais très vite, ils se rendront compte

que les régions ne sont pas des États dans lesquels s'ordonnent et se définissent traditionnellement les luttes politiques. Le simple fait de cette modification de l'espace pourrait leur imposer des contraintes stratégiques évidentes, particulièrement en ce qui a trait à la difficulté d'établir et de consolider des connexions transfrontalières aptes à articuler une logique autonome et transversale.

Au-delà de l'ambitieux projet de construire la zone nord-américaine de libre-échange, toute l'histoire des tractations conduisant à l'ALÉNA, les actions de ses détracteurs comme celles de ses adhérents, aura été celle de la course pour s'approprier le voisin du sud en tant qu'enjeu politique. Américains et Canadiens cherchaient, chacun à leur façon et selon leur obédience particulière, à parvenir à convaincre les populations du Nord soit de la pertinence, soit de l'irréalisme d'une éventuelle association économique avec le Mexique. Il s'y est donc reproduit un schéma classique en matière de conflit social dans le capitalisme moderne : les élites économiques se faisant les défenseurs de l'objectif de croissance et de la création de la richesse, les leaders sociaux intervenant de leur côté pour dénoncer et corriger les dérapages, réparer les injustices, en un mot accompagner la société civile dans l'exercice du contre-pouvoir. Bien entendu, il s'agit de deux conceptions tout à fait élitistes de l'action politique. Ainsi, dans le débat concernant l'ALÉNA, une certaine perception de type économique conçoit le Mexique à travers quelques prismes qui mettent en relief les avantages que ce pays offre en termes de perspectives d'affaires. Une autre, de type socio-communautaire, invite au contraire à une réflexion sur le

système politique mexicain, sa tradition autoritaire, son non-respect des droits démocratiques, les horreurs constatées dans les industries maquiladoras, les dégâts causés à l'écosystème par des politiques environnementales non durables et destructrices, etc.

nnnnnnnnnLa perspective de libéralisation des activités de production et d'échange a immédiatement suscité la réaction des organisations syndicales et des groupes écologistes situés sur la scène nord-américaine. À la différence de la conjoncture ALÉ, les environmentalistes auront entre-temps développé une expertise technique appropriée sur le sujet et maintenu une certaine présence au niveau des cercles de débat et d'apprentissage sur le libre-échange. Selon toute vraisemblance, c'est le prolongement de l'initiative libre-échangiste vers tout l'espace nord-américain qui a activé la sonnette d'alarme des groupes environmentalistes canadiens et américains sur la portée politique de l'enjeu. Les organisations syndicales de leur côté paraissent moins bien armées en ce qui a trait à la capacité qu'elles démontrent à exercer une percée au-delà de l'environnement étatique national. Face à cette vague de phénomènes globalisants qui réduisent de plus en plus les espaces territoriaux, les syndicats se trouveraient dans une position de retard, dû en grande partie à son incapacité à démultiplier les espaces de mobilisation et stimuler des connexions transnationales. Tandis que les groupes écologistes constitueraient l'archétype des nouveaux mouvements sociaux, ceux qui accompagnent la politique globalisée dans ses plus lointains retranchements.

La non-corrélation des stratégies syndicales et environnementales avec la trajectoire suivie par le capital est évidente, dans la conjoncture ALÉ. Cette absence de stratégies binationales objectives installe au premier plan la question du dépassement du cadre stratégique national par les acteurs sociaux suite à l'expansion du schéma libre-échangiste du Yukon au Rio Grande. L'ALÉNA a procédé à l'interpellation de ces mouvements dans un site stratégique plus grand, multipliant ainsi les niveaux de mobilisation et d'inscription de l'action collective qui leur sont proposés. Se posent alors un certain nombre de questions importantes : Comment concilier les préoccupations et les intérêts exprimés à l'intérieur de trois formations sociales nationales historiquement et culturellement diversifiées, lesquelles présentent des structures d'opportunité politique nationale non identiques et exhibent des degrés d'avancement économique asymétriques, du moins en ce qui concerne le Mexique? Le caractère "nouveau" du mouvement environnemental, par rapport aux structures "anciennes" (et figées sur le modèle fordiste) du mouvement syndical, lui aura-t-il permis de reproduire et d'activer les trois indicateurs de la transnationalisation retenus dans le cadre de ce travail?

Pour y répondre, nous tenons compte des variations et similitudes, au niveau discursif, de la formation de réseaux et d'alliances proprement dits et des routines de mobilisation transfrontalière pour chacun des deux mouvements étudiés.

5.2.1 Sur le plan discursif

A. Les syndicats

En Amérique du Nord, le syndicalisme est multi-centré. Aussi, les différentes organisations syndicales ont-elles eu à articuler un discours différencié face à la question de la libéralisation des échanges entre les trois pays. Les Canadiens, par exemple, considèrent l'ALÉNA comme une “simple extension de l'agenda corporatif, une continuité dans l'objectif patronal de désarmement de la force syndicale”. L'idée maîtresse se développe autour de la menace que créerait une éventuelle mexicanisation du marché du travail nord-américain, dû notamment au phénomène inévitable du dumping social et d'une harmonisation par le bas qui résulterait de cet avantage comparatif que détient le Mexique en raison de sa main-d'œuvre à bon marché et de sa couverture sociale inadéquate. Ce type de discours, pour légitime qu'il puisse paraître, est cependant révélateur d'un certain malaise affiché par le syndicalisme canadien vis-à-vis des pratiques syndicales mexicaines. Il participe à l'antagonisation des relations entre les travailleurs des deux pays, par la mise en perspective des acquis sociaux et syndicaux canadiens qui, suite à une entrée en compétition avec les Mexicains, s'enclenchaient inéluctablement dans un processus de dégénérescence progressive.

Pour leur part, les syndicats américains mettent l'accent sur le “désastre économique et social” que représente pour les travailleurs des États-Unis un accord de libre-échange avec le Mexique. Rappelant systématiquement que l'accord canado-américain liait deux pays avec une similarité au niveau des salaires, des standards et

des styles de vie ainsi que des structures régulatrices, le discours syndical américain démonise les travailleurs mexicains du fait de leur régime salarial et de leurs conditions de travail lamentables lesquels constituent à leurs yeux un avantage comparatif flagrant et dévastateur pour leur bien-être. Il insiste sur la situation des travailleurs dans les *maquiladoras* et invoque le spectre d'une dérive collective dans l'éventualité d'une escalade de l'immigration illégale des ressortissants mexicains en territoire américain, situation qui aurait pour conséquence d'augmenter la pression compétitive sur les travailleurs américains. En d'autres termes, les syndicalistes américains raisonnent en termes de protection de leur espace vital en agitant les vieux préjugés et la méfiance issus de l'histoire tumultueuse des relations entre les deux peuples. Alarmiste et dénonciateur, ce discours mobilise les syndiqués américains contre une éventuelle descente aux enfers.

Le syndicalisme mexicain, de son côté, a adopté un courant discursif beaucoup plus complexe, pragmatique et nuancé. La posture réelle d'une formation syndicale mexicaine, avons-nous constaté, dépend de son degré d'incorporation aux structures corporatistes du pouvoir, qui est dominé par le PRI depuis l'installation des révolutionnaires au sommet de l'État. Le discours politique syndical et militant fonctionne généralement dans un environnement contrôlé et se manifeste en même temps au cœur d'une structure d'opportunités politiques relativement rigide et fermée. Clientèle privilégiée du pouvoir, la CTM a orchestré un discours syndical d'obédience nationaliste, opportuniste et réaliste, diagnostiquant l'initiative de libéralisation des

échanges comme étant dans l'intérêt national tant des Mexicains que de la productivité nationale dans son ensemble. Par contre, la périphérie contestataire du mouvement syndical, symbolisée par le FAT/RMALC et inspirée par des éléments discursifs empruntés à la gauche démocratique, présente le commerce comme un instrument et non une fin en soi. Son discours tendrait à saisir le contexte libre-échangiste nord-américain pour revendiquer la démocratie participative et un modèle de développement alternatif.

B. Les groupes environnementalistes

En ce qui a trait aux groupes de défense de l'environnement, la nature plurielle du discours revendicatif saute aux yeux. Cette pluralité s'observe non seulement dans la diversité des intérêts environnementaux nationaux exprimés, mais encore dans la substance des référents idéologiques, c'est-à-dire dans les symboles et valeurs qui identifient et structurent les divers courants écologistes à l'échelle planétaire. La réaction varie en fonction de la conception que se fait le groupe des relations entre le commerce et l'environnement. Une conception éco-socialiste et régulatrice conduit au scepticisme ou au rejet de l'initiative libre-échangiste ; une conception mercantile se montre plus pragmatique et est davantage sujette à la conciliation et au compromis.

Ainsi, tant aux États-Unis qu'au Canada, et à un degré moindre au Mexique, s'est engagée une véritable lutte entre de multiples formations écologistes pour le contrôle discursif au sujet des impacts de la libéralisation des échanges sur l'écosystème. Au Canada, le courant régulateur s'est lancé contre le désordre

environnemental mexicain et a mis de l'avant la certitude qu'une harmonisation vers "le plus petit dénominateur commun " aurait comme conséquences l'érosion de la souveraineté nationale canadienne et l'anéantissement de politiques environnementales progressistes. Le courant pro-commerce, de son côté, a développé un discours conciliateur intégrant la notion de "verdissement" et défendant la compatibilité du commerce avec l'environnement.

Au Mexique, la dominante nationaliste et la quête du respect des attributs souverains de l'État sont demeurés au centre des préoccupations des groupes écologistes. Certaines organisations influencées par la propagande gouvernementale ont perçu les propositions de type réglementaire comme étant tributaires d'une vision anti-mexicaine et allant résolument à l'encontre de l'allègement de la pauvreté criante à laquelle s'attaque le projet modernisateur. D'autres groupes, proches du RMALC, construisirent un discours critique qui ciblait davantage les répercussions désastreuses de l'accord sur le tissu social mexicain, par le biais d'un argument s'attaquant à l'inefficacité du schéma libre-échangiste.

Cette recherche montre que les organisations environnementales relevant du contexte politique américain ont réussi à consolider une position hégémonique. Divisés entre conciliants et non conciliants, les militants américains ont réussi à imposer aux groupes canadiens et mexicains leur discours national comme un outil unificateur, en misant sur la réceptivité de la structure des opportunités politiques américaine au chapitre des questions environnementales. Dépendant de la provenance du discours, la

situation environnementale mexicaine, et plus particulièrement la catastrophe écologique frontalière, a servi soit d'outil de contestation contre l'intégration des marchés nationaux (pour les conciliants), soit d'incitatif à la saisie du contexte libre-échange en vue de modifier les pratiques environnementales mexicaines (pour les non-conciliants). Dans cet ordre d'idées, les discours développés par les formations environnementalistes américaines, prises conjointement, sont motivés par des incitatifs de nature expansionniste. Car ces discours traduisent une quête délibérée, de la part des militants américains, de ramener les expressions revendicatrices canadiennes et mexicaines à la dimension des enjeux politiques et électoraux qui s'expriment à l'intérieur de leur espace territorial.

En d'autres termes, les discours des groupes environnementalistes et syndicaux autour du libre-échange nord-américain n'ont pas été imprégnés d'une rhétorique transnationale. L'interrogation de la variable discursive sur le terrain de la lutte politique ne révèle aucune métamorphose de la posture revendicatrice des deux mouvements qui laisserait entrevoir un cheminement vers un discours transnational équilibré et partagé. Leurs discours ne reflètent pas l'idée d'un brassage des différences, ni celle d'une mise en commun des ressources pour affronter la problématique régionale.

5.2.2. Sur le plan stratégique organisationnel

Tout au long du débat historique entourant la consolidation du projet de libre-échange en Amérique du Nord, le défi majeur a été la nécessité, pour les organisations de la société civile, de regrouper leurs forces dans le but de répondre efficacement aux enjeux soulevés par le capital transnationalisé, et de se libérer ainsi des pressions et contraintes nationales. Dans le cas qui nous concerne, cela signifie que les groupes environnementalistes, comme les organisations syndicales devraient matérialiser leurs revendications en recherchant ce qu'il a été convenu d'appeler "la transnationalisation de l'action collective". Il s'agit tout simplement pour eux d'entreprendre la construction d'alliances ou de réseaux transnationaux susceptibles de leur offrir la possibilité de se porter acquéreurs de l'espace de mobilisation triangulaire nord-américain. La reconstitution des stratégies adoptées par les syndicats et les groupes environnementaux rend compte d'une toute autre histoire. Elle illustre de manière non équivoque la distance qui sépare le volontarisme exprimé par les acteurs sociaux et les obstacles structurels disséminés sur le parcours vers le site transnational.

A. Les syndicats

Les stratégies des organisations syndicales face au libre-échange ont été orientées prioritairement vers les structures politiques nationales. Elles ont été matérialisées au plan national à l'intérieur des trois réseaux sociaux nationaux, à savoir : le RCA et le MODTLE aux États-Unis, et le RMALC au Mexique. La forme de ces actions revindicatrices reste la négociation politique nationale dirigée

principalement vers les autorités politiques et économiques en charge des prises de décision en matière commerciale, et vers les partis politiques. Le lieu de ces actions politiques varie en fonction de la nature du système politique et du degré d'autonomie de l'acteur syndical. Au Mexique, l'expression de l'unité des intérêts entre l'exécutif et la CTM a reflété la prédominance du corporatisme dans la vie syndicale. Aux États-Unis, les particularités du système bipartisan et la forte tradition de lobbying parlementaire ont forcé le secteur syndical à cibler l'arène législative et à réaffirmer son alliance historique avec le parti démocrate. Au Canada, les opportunités offertes par le système parlementaire, combinées avec la faiblesse de représentativité du NPD et le rôle prépondérant que jouent les provinces dans les relations de travail, ont conduit le mouvement syndical à établir son influence autour des législatures fédérale et provinciales.

Cependant, cela est loin de signifier que le syndicalisme nord-américain ait nié la nécessité de s'organiser transnationalement. En fait, les tentatives de coopération et d'échange intersyndicales ont été multiples. Un des domaines les plus visibles a été celui du réseautage et de l'expression de la solidarité. Common Frontiers, au Canada, a été créé dans le but de promouvoir un réseau transnational de contacts entre syndicats mexicains et canadiens. La Coalition for Justice in the Maquiladoras a rempli une fonction similaire entre le Mexique et les États-Unis. Le désir d'exprimer une solidarité transfrontalière entre les organisations syndicales des trois pays a également animé certaines rencontres et échanges trinationaux ou encore quelques rencontres

intra-industries. Dans ces rencontres, les participants discutaient du libre-échange, des positions que devraient adopter les organisations syndicales, et de la manière de défendre leurs intérêts. Au plan organisationnel, les militants de l'UE et du FAT ont pris l'initiative de coopérer pour l'organisation des travailleurs œuvrant dans les industries maquiladoras. L'AFL-CIO a également lancé une campagne dénommée “*adopt an organizer*” visant la syndicalisation de la gent ouvrière mexicaine.

Mais le problème demeure : il n'existe pas, au niveau nord-américain, de réseaux syndicaux, d'alliances et coalitions stratégiques syndicales susceptibles d'apporter une réponse transnationale concertée au schéma libre-échangiste. Alors que la recherche a permis de noter un mouvement croissant et multiplié d'interpénétration et de contacts transfrontaliers entre les syndicats, elle n'a pas permis de déceler des initiatives stratégiques plurinationales concertées.

B. Les groupes environnementalistes

Les stratégies environnementales autour de l'ALÉNA confirment, pour leur part, le fait de la prééminence de l'unilatéralisme environnemental américain au détriment d'actions concertées et d'initiatives trinationales. Jouissant d'un établissement ferme au niveau de la structure de décision politique relative à l'environnement, les groupes environnementalistes américains ont réussi à transcrire les enjeux environnementaux nés de l'ALÉNA en une réverbération des paramètres sur lesquels repose le débat écologiste aux États-Unis. À la différence du Canada et du Mexique, ces groupes ont appliqué avec succès la stratégie du lobbying

gouvernemental, du fait qu'ils sont bien positionnés dans le système politique pluraliste américain. Opposants et partisans de l'initiative libre-échangiste ont revêtu de cette manière le profil de groupes d'intérêts cherchant à maximiser le support à leurs revendications par le biais de la récupération de groupes mexicains et canadiens adhérant à la même affiliation doctrinale.

En outre, les questions environnementales au Mexique restent encore liées aux priorités de développement national. Les organisations environnementales de ce pays dépendent en grande partie du soutien extérieur pour leur survie. Cette situation de dépendance est observable particulièrement le long de la frontière américano-mexicaine où la détérioration environnementale causée par les industries maquiladoras a provoqué une pénétration en masse de cohortes d'experts écologistes américains venus transmettre leur savoir et leur manière de vivre. Cette réalité, que la plupart des écologistes mexicains interrogés perçoivent comme une "ingérence", a participé à la consolidation de la posture nationaliste traditionnelle mexicaine et a contribué au développement d'une forme de stratégie d'autodéfense de leur part. En ce sens, le débat environnemental nord-américain illustre la proximité des Américains et des Canadiens en termes de valeurs post-modernes partagées, et le fossé qui les sépare des préoccupations nationales mexicaines ancrées dans une problématique de développement économique et technologique.

Ainsi, l'adoption du lobbying national comme stratégie d'approche du contexte libre-échangiste se révèle donc être un substitut à l'impossibilité de recourir

aux stratégies transnationales proprement dites. Tout comme pour les syndicats, il y a eu des contacts soutenus entre groupes écologistes nord-américains. Ceux-ci ont été conduits soit par le biais de rencontres face à face ou de procédés plus avancés tels que l'utilisation de l'Internet, les correspondances rapides, etc. Toujours est-il que la substance et la direction de ces échanges traduisent un mouvement vertical plutôt qu'horizontal. La recherche empirique n'a pas permis d'identifier l'existence d'un réseau transnational environnemental initié entre égaux, stratégiquement construit et dirigé vers une réponse aux problèmes écosystémiques soulevés par le libre-échange.

De plus, le fait que le libre-échange inaugure des enjeux politiques transfrontaliers n'a pas donné lieu à l'irruption de ces organisations sur la scène transnationale. La mobilisation environnementale autour de l'ALÉNA aura été l'œuvre d'organisations américaines et l'expression pure et simple de luttes politiques se situant à l'intérieur du cadre national américain et résultant d'enjeux politiques et électoraux conjoncturels auxquels elles étaient confrontées. En d'autres termes, c'est le degré d'insertion de l'environnement dans l'agenda électoral américain de l'époque qui a permis aux militants écologistes de ce pays de parvenir à des gains politiques substantiels. L'histoire de la mobilisation environnementale face au libre-échange reste le reflet de la prépondérance américaine dans ce secteur d'activité. Tant au niveau de l'expertise que de la manifestation de l'écologisme en tant que force sociale, la coopération intergroupes a pris davantage le profil de rapports tragiquement disproportionnés au détriment de la convergence d'objectifs stratégiques habilement et

équitablement négociés. En ce sens, plutôt que de refléter une authentique démarche transnationale, les stratégies environnementales concoctées et articulées dans les officines d'organisations principalement basées à Washington et préoccupées par les répercussions du schéma libre-échangiste aux États-Unis n'ont eu que des effets transnationalisants.

5.2.3. Sur le plan des pratiques intégrées de mobilisation

Les pratiques intégrées de mobilisation représentent l'ensemble des actions concrètes et concertées enregistrées par les acteurs sociaux sur le terrain transnational en réponse à un phénomène extraterritorial. Cet indicateur représente la phase la plus avancée de la manifestation de l'unité d'intérêts établie entre mouvements revendicatifs provenant de formations sociales différentes. Il traduit le point de maturation atteint par la concordance de la rhétorique discursive avec le consensus stratégique intervenu entre les différents protagonistes. L'enchaînement logique est le suivant : un discours transnational donne lieu à des stratégies transnationales qui elles-mêmes aboutissent à des actions intégrées de mobilisation. Le raisonnement inverse, c'est-à-dire l'absence de discours transnationaux, d'alliances transnationales, équivaudrait à l'anéantissement de pratiques mobilisatrices intégrées. Qu'est-ce que le libre-échange nord-américain nous enseigne à propos des tentatives d'actions concertées intersyndicales et intergroupes écologistes ?

A. Les syndicats

Le forum idéal pour l'intégration des actions mobilisatrices syndicales à l'échelle nord-américaine fut offert par l'ouverture des négociations de l'accord parallèle à l'ALÉNA dénommé ANACT. En effet, l'inauguration de ces pourparlers accompagnait le déferlement d'une structure d'opportunité politique transnationale nord-américaine qui sera institutionnalisée plus tard par l'établissement d'une nouvelle bureaucratie régionale. Cependant, loin de parvenir à une forme d'unité d'actions, les syndicats ont répondu à l'ANACT en prenant des directions opposées. Il est utile d'examiner comment les différents mouvements syndicaux nationaux ont ajusté leur tir.

Au Canada, les particularités du fédéralisme et les divergences stratégiques qui marquent le syndicalisme ont obstrué les voies qui devaient mener au développement d'une force de frappe canadienne unifiée. Le CTC rejeta le processus en cours et se radicalisa en proposant une sorte de fuite en avant, c'est-à-dire l'initiative, pour le moins tordue, d'une "offensive internationale" en faveur d'une clause sociale dans les accords de commerce. Tandis que du côté du Québec la CSN, la FTQ, la CEQ et l'UPA se sont rangés derrière des actions de protestation panquébécoises, dans le but d'amener les négociateurs à tenir compte des répercussions sociales de l'Accord, tout en admettant la raison d'être de cet accord.

Au Mexique, le syndicalisme officiel rejeta, pour sa part, cette idée d'accompagner le texte initial d'accords parallèles. Il objecta que ces derniers constituaient une nuisance à la paix sociale mexicaine. De l'autre côté de la frontière,

aux États-Unis, le slogan “Not This NAFTA” guida les actions de l’AFL-CIO auprès de la législature américaine. Les syndicats américains optèrent pour des sanctions commerciales qui devraient être imposées en cas de violation des droits syndicaux, ce qui, objectivement, allait à l’encontre des positions adoptées par la CTM et la FESEBES.

Ainsi, au moment de la ratification de l’ALÉNA, les syndicats nord-américains se trouvèrent dans une phase de turbulence stratégique, de non-définition des objectifs et de désarticulation des actions. La création de la Commission de coopération dans le domaine du travail (CCT) mit dorénavant en lumière la possibilité d’une certaine forme de coordination de l’action syndicale, ne serait-ce qu’au niveau sectoriel où les contacts entre travailleurs semblent plus routiniers et moins conflictuels.

B. Les groupes environnementalistes

En ce qui concerne les groupes environnementalistes, le contexte des négociations de l’ANACDE laisserait supposer de leur part la multiplication d’actions environnementales transnationales. L’évidence empirique démontre en effet que les contacts entre groupes environnementaux nord-américains ont été multiples, notamment grâce à l’utilisation des moyens modernes pour échanger l’information. Mais le monde écologiste ne put rompre avec les déchirements internes entre deux visions idéologiques différentes de l’écologisme et des rapports entre commerce et environnement. Loin de se traduire par des actions ayant une envergure trinationale, comme par exemple un appel à de manifestations vertes au niveau des trois pays, les

initiatives mobilisatrices des groupes se sont tournées vers la tâche d'influencer le pouvoir national.

L'asymétrie existant au niveau des pratiques environnementales nationales eut pour conséquence de privilégier les démarches américaines et de reléguer du même coup les groupes mexicains et canadiens à l'arrière-plan du militantisme environnemental face au libre-échange. Les acteurs environmentalistes américains sont parvenus à faire des enjeux environnementaux du libre-échange un enjeu électoral, et à imposer leur vision de la tactique à adopter. Dans la plupart des cas, leurs actions se sont limitées à l'exercice du lobbying gouvernemental et législatif, ou encore à la voie plus médiatisée de l'action judiciaire. Rien dans les initiatives entreprises par ces groupes ne laisse entrevoir l'émergence d'une chaîne de protestation trinationale qui contribuerait à combler le fossé entre les intentions et les actions concrètes sur le terrain. Elles confirment, à tout le moins, le balbutiement d'une certaine forme de pratique avoisinant le "lobbying transnational" dans la mesure où certains groupes canadiens et mexicains ont très tôt apprécié le déséquilibre des rapports de force régionale en matière environnementale et ont résolu de témoigner devant le Congrès américain, accordant de cette façon la préséance aux opportunités politiques offertes par le contexte américain.

5.3 L'activation du site transnational nord-américain : Un dilemme

stratégique

La récapitulation des stratégies engagées par les mouvements syndical et environnementaliste nord-américains dans le cadre du débat sur le libre-échange laisse entrevoir qu'en dépit du rythme et de l'effervescence avec lesquels les éléments du capital transnational s'organisent au sommet, le chemin devant mener à la conquête de l'espace transnational par les organisations de la société civile demeure à ce stade-ci parsemé d'embûches. En Europe, malgré les progrès réalisés au niveau de l'intégration des économies nationales, la diversité nationale des différents mouvements syndicaux demeure considérable³⁶⁷. Des études faites à ce sujet par Wolfgang Streek et Philippe C. Schmitter ont mis en doute la capacité du syndicalisme, même étant régionalisé, à générer une réponse politique à l'interdépendance profonde des économies régionales et du contexte économique global³⁶⁸. Ils croient que l'émergence des arènes régionales de politique d'intérêts tendrait à favoriser non pas l'organisation du secteur ouvrier mais plutôt sa désorganisation. Ils signalent ce qui suit :

Il n'y a pas de raison de croire qu'une augmentation des opportunités politiques pour le syndicalisme au niveau européen (...) rendra la recherche du consensus

³⁶⁷. Jelle Visser et Bernhard Ebbinghaus "Making the most of Diversity? European Integration and Transnational Organization of Labour" in Justin Greenwood, Jürgen R. Grote et Karsten Ronit dir. *Organized Interests and the European Community*. London : Sage Publications, 1992. p. 208.

³⁶⁸. Wolfgang Streek et Philippe C. Schmitter "From National Corporatism to Transnational Pluralism : Organized Interests in the Single European Market" *Politics and Society* Vol. 19 (1991) No 2, p. 133-165.

syndical en Europe moins difficile. En fait, s'il faut s'en tenir aux résultats espérés, les divergences d'intérêts assument un poids plus important³⁶⁹.

En Amérique du Nord, les tentatives de création de réseaux syndicaux de travailleurs se sont heurtées à des différences évidentes en termes du degré de pouvoir syndical dans chacune des formations sociales, et du niveau de développement économique national. Souvent les rencontres trinationales prirent l'allure de forum de discussions Nord-Sud où les intérêts irréductibles et divergents des éventuels partenaires portés par leur nationalisme respectif se substituèrent aux bonnes intentions avouées de mise en commun des politiques. De plus, la restructuration économique régionale permettant la relocalisation des entreprises dans des zones de bas salaires a pour conséquence directe de diviser les travailleurs. Le fait de la disproportionalité des ressources, combiné à l'institutionnalisation du clientélisme syndical au Mexique, a contribué à réveiller les préjugés historiques vis-à-vis des Mexicains.

Chez les travailleurs américains et canadiens, cette situation est perçue à la fois comme un danger et une menace, et concourt à la floraison de positions chauvines, protectionnistes, réactionnaires et parfois même anti-mexicaines. En outre, les entrevues conduites auprès de nombreux syndicalistes mexicains et canadiens révèlent le sentiment d'une profonde hostilité envers la posture traditionnelle des syndicats des États-Unis. Ils n'ont pas de peine à qualifier le syndicalisme pratiqué par le grand

voisin de “machine impérialiste” orientée vers la domination et l'exercice du contrôle. Les syndicalistes américains déplorent de leur côté les barrières linguistiques et culturelles aussi bien que l'inégalité des conditions qui les obligent à s'éloigner des Mexicains. Il s'installe donc un grand esprit de rivalité qui anime les travailleurs des deux côtés du Rio Grande, ce qui contribue à obscurcir de manière significative les perspectives de coopération syndicale américano-mexicaine³⁷⁰.

D'autre part, les trois formations sociales nord-américaines sont traversées par des histoires syndicales particulières et présentent des marchés du travail différents les uns des autres, soutenus par leurs propres législations nationales. Les structures des syndicats sont articulées en fonction de ces divers particularismes nationaux, lesquels ont tendance à aligner l'action collective syndicale sur le national. La prédominance des réflexes nationaux dans le discours des fractions syndicales régionales réduit le champ d'opération transnationale syndical et rend de plus en plus difficile l'imbrication de leurs différentes structures institutionnelles à travers les frontières territoriales. Néanmoins les données prises sur le terrain signalent aussi que le volontarisme affiché par les élites syndicales nord-américaines, surtout en ce qui concerne les cas de solidarité transfrontalière, manifestée exceptionnellement au niveau des échanges d'information et de rencontres trinationales, place l'exercice de l'action

³⁶⁹. Idem p. 158.

³⁷⁰. Il s'agit là d'un jugement porté par les militants syndicaux américains eux-mêmes. Voir à ce sujet Robin Alexander et Peter Gilmore “The Emergence of Cross-Border Labor Solidarity” *NACLA Report on the Americas*, Vol. XXIII (juillet-août 1994) No 1, p. 48.

collective syndicale dans une phase de dilemme stratégique. Entre la nécessité d'embrasser une forme de militantisme syndical transnational et la persistance d'une réflexion incommodée par les structures politiques nationales, ce dilemme affiché par le syndicalisme en Amérique du Nord obéit aux effets troublants de la transnationalisation du capital.

Dans le même ordre d'idées, la version forte du transnationalisme, qui octroie au militantisme environnemental une plus grande propension à dépasser les obstacles et contraintes strictement nationaux, se trouve altérée par la posture générale des mouvements environnementaux vis-à-vis du schéma libre-échangiste. Les groupes évoluant dans le cadre de la défense de l'environnement dans la région ont abordé les enjeux soulevés par le libre-échange en dehors de l'articulation de mécanismes transnationaux appropriés. La recherche empirique identifie l'établissement de contacts entre groupes hostiles au processus libre-échangiste d'un côté, et entre groupes favorables de l'autre. Loin de déboucher sur la création d'une unité stratégique souhaitable, leur relation a reproduit davantage les symptômes d'une lutte de pouvoir interenvironnementaliste pour le contrôle à la fois du discours revendicatif et de l'action mobilisatrice.

En surface, il s'est produit certaines coalitions entre organismes environnementaux mexicains, américains et canadiens. En réalité, elles se sont révélées faibles sur le plan organisationnel, et limitées sur le plan de la définition des intérêts réciproques. Alors que les puissantes organisations américaines cherchaient

ouvertement à préserver leur pouvoir unilatéral de décision, leurs collègues mexicains et canadiens s'attelaient désespérément à restreindre ou contraindre l'habileté de ces gigantesques lobbies environnementaux à agir unilatéralement. Plusieurs des organisations écologistes canadiennes et mexicaines ont dû avoir recours à l'expertise technique des Américains, en ce qui concerne les questions commerciales se rapportant à l'environnement. Par le biais de l'exercice de cette influence significative, il en a résulté une propension à l'affirmation du contrôle idéologique, contrôle qu'il n'est évidemment pas nécessaire d'articuler à travers la formation de réseaux ou d'alliances stratégiques durables.

L'unilatéralisme des environnementalistes américains semble avoir pesé lourd dans la balance. Joshua Karliner de Greenpeace évalue de cette façon les approches et attitudes des groupes environnementalistes des États-Unis vis-à-vis de leurs contreparties mexicaines :

Plusieurs ont fait peu de progrès, sinon aucun effort, pour contacter des alliés potentiels au Mexique (...) Cependant ceux qui prirent l'initiative le firent sans comprendre, ou sans essayer de comprendre, le conditionnement dans la société mexicaine des groupes qu'ils étaient en train de contacter³⁷¹.

Et, plus loin : “(...) on rencontre par ailleurs des environnementalistes qui espèrent utiliser les Mexicains et les questions environnementales du Mexique dans le but d'atteindre des résultats politiques aux États-Unis”³⁷².

³⁷¹. Joshua Karliner, “A Report to Greenpeace on the proposed North American Free Trade

Les groupes environnementalistes américains ont échoué dans leur tentative de développer des relations de collaboration solides avec les groupes mexicains. Cette faillite relève d'une incapacité à saisir le point de vue mexicain sur l'ALÉNA et à l'incorporer dans leur propre raisonnement. Elle a aussi à voir avec le fait que les positions environnementales des groupes américains tendent souvent à être interprétées par leurs homologues mexicains comme un acte flagrant d'éco-protectionnisme. Cet élément d'antagonisme très révélateur a vraisemblablement eu un impact significatif sur l'échec de la formation d'un dispositif stratégique unitaire favorable à la construction de relations transfrontalières intergroupes harmonieuses.

Il est significatif de constater que le contexte libre-échange nord-américain a donné lieu à une situation particulière où un mouvement social national, le mouvement environnemental des États-Unis, a éclipsé les deux autres acteurs et s'est posé en dépositaire et garant d'une "conscience partagée". L'environnementalisme américain est parvenu à ce résultat en maximisant les opportunités offertes par ses propres structures nationales tout en écartant le théâtre transnational des opérations. Ce paradoxe exceptionnel peut survenir quand la disproportion entre les différents acteurs régionaux est trop grande non seulement en termes de leur militantisme social mais encore en ce qui a trait au degré de réceptivité de leurs sociétés nationales par rapport à l'enjeu identifié. Dans ce contexte, la posture des organisations

Agreement : A View from the US", San Francisco : Greenpeace Latin America/Greenpeace International, juin 1991, p. 60.

environnementales nord-américaines confirme sans l'ombre d'un doute que le fait de la disponibilité d'opportunités transnationales ne contribue pas automatiquement à l'érosion de réflexes nationaux de la part des acteurs sociaux.

Les stratégies de mobilisation environnementale ne correspondent pas à la photographie d'un acte de coopération et de concertation soutenues, d'une application systématique de décisions prises en réseaux ou résultant d'alliances et coalitions durables, d'un apprentissage culturel commun ou encore de la recherche d'un dénominateur transnational commun au support de l'action. Elles reflètent plutôt la combinaison d'un ensemble de tactiques routinières arrêtées par un acteur disposant d'un plus grand outillage de pouvoir de négociation, de réseaux et d'ouvertures politiques aménagés aux confins de la structure nationale qui l'environne.

En fin de compte, les réponses environnementales et syndicales dans le cadre du libre-échange enseignent solidairement que la quête de mutation stratégique des mouvements sociaux à l'ère d'ouverture des marchés se complique. Cette complexité hérite de la tension entre le local et le global que les enjeux globalisés ont contribué à introduire dans les paramètres actuels de la lutte politique. Conséquemment l'action collective de contestation se trouve actuellement dans une phase de turbulence qui signale la présence d'un dilemme stratégique. Les structures d'opportunités politiques nationales continuent à jouir d'une importance capitale à la fois dans la détermination de l'étendue des protestations et dans la faisabilité, voire même la praticabilité, du

³⁷². Idem, p. 61

militantisme transnational. En même temps, la poussée sans précédent de la diffusion transfrontalière des idées, la multiplication des échanges politiques au-delà des frontières nationales et l'effervescence des moyens de communication sur la planète sont venues redéfinir les termes de la lutte politique et sociale.

Dans l'espace nord-américain, le site transnational, sa nature et sa particularité, invite à jeter un regard critique sur le lieu où se nouent et se dénouent les contraintes et les opportunités. Il s'agit d'un site éminemment complexe qui imprime aux acteurs sociaux un réflexe routinier sur le national. Car sur ce site, les liens transnationaux sont historiquement faibles; le processus de création identitaire en est à ses balbutiements; et le degré de connaissances réciproques des différentes réalités nationales paraît être un long exercice d'apprentissage.

CONCLUSION : Les perspectives de l'action collective en Amérique du Nord

Cette recherche a illustré et démontré l'ampleur des difficultés auxquelles sont assujettis les acteurs sociaux nationaux quand il s'agit d'appréhender de manière systématique les sites de l'action collective suite à la démultiplication des arènes politiques. Ce travail d'encadrement de la lutte politique est difficile sur le plan national; il l'est davantage dans l'arène transnationale. Les efforts de nature transnationale, qui s'adressent à des réalités nationales ou locales différentes, ne peuvent être facilement décodés par tous les interlocuteurs. L'activation du site transnational par un mouvement social, c'est-à-dire l'action d'entreprendre des stratégies au-delà de ses frontières, ne saurait se faire en solitaire. Elle présuppose toujours la sollicitation de l'autre, de l'ailleurs qui, en retour, démontre sa réceptivité. Il s'agit donc d'un processus pavé d'embûches et d'incertitudes.

Nous avons débuté ce travail en insistant sur le fait qu'il est impératif de repérer le mouvement d'agitation qui se dessine à l'intérieur des sociétés nationales dans le cadre de cet environnement économique de plus en plus globalisé. Dans cette optique, il nous a été donné de démontrer que l'étude de la dynamique des mouvements sociaux à l'intérieur de l'espace étatique national qui la structure constitue une démarche préalable à la compréhension de leur posture vis-à-vis des schémas globalisants. Ainsi l'analyse des stratégies des mouvements syndicaux et

environnementaux a été conduite en tenant compte de leurs ressources comme de leur environnement politique, articulé en termes de contraintes et d'opportunités.

Toute politique, avons-nous suggéré, est le reflet à la fois des rapports de pouvoir au plan domestique et des forces qui agissent sur le flanc transnational. Dans le contexte des relations mondialisées, l'espace national s'installe comme le mécanisme de transmission entre l'ici et l'ailleurs, qui sont deux niveaux d'articulation de la lutte politique s'interpénétrant de manière harmonieuse. Pour mettre le site transnational nord-américain à l'épreuve, nous avons passé en revue les grandes transformations survenues dans l'économie politique mondiale tout en observant l'adaptabilité des discours, des stratégies de réponse et des pratiques de mobilisation des acteurs sociaux en cause. Tout au long de ce travail, nous avons admis que l'économie capitaliste, à travers son processus d'évolution, a enclenché au cours de ces dernières années un nouveau tournant pour s'étendre aux coins les plus reculés de la planète. Cette économie devenue mondiale rompt avec les principes tayloristes d'organisation de la production et le modèle keynésien de redistribution de la richesse. Sur le plan philosophique, elle articule le dogme du marché autorégulateur et soupçonne l'État d'être une institution nuisible à la croissance et à l'expression du libre jeu de la concurrence.

Il nous a été donné de voir que les instruments accompagnateurs de la restructuration économique en Amérique du Nord ont été les accords de libre-échange ALÉ et ALÉNA. En contribuant à la matérialisation de l'emprise néo-libérale sur les

économies nationales régionales, ces accords ont pu, du même coup, alimenter une nouvelle structure des opportunités politiques qui s'est localisée dans un espace autre que celui des sociétés nationales. Il s'agit d'une structure de type transnational qui s'inscrit dans l'espace nord-américain, nourrie et entretenue par le fait de la poussée transnationale du capital, de la production et des échanges allant du Yukon jusqu'au Rio Grande. Cette donne a contribué à la redéfinition des rapports État-société civile dans la région, tout en réaménageant des espaces supplémentaires pour la lutte politique et sociale.

L'analyse de la posture stratégique des syndicats et des groupes environnementalistes en réponse à la problématique de la libéralisation des marchés nationaux des trois États a permis de confirmer qu'il n'existe pas de lien causal automatique entre l'émergence d'opportunités transnationales et le décollage des acteurs sociaux vers le site transnational. La transnationalisation d'un mouvement social, avons-nous convenu, obéit à trois indicateurs principaux qui constituent des conditions préalables à l'investissement du site transnational, à savoir : le discours, les stratégies d'alliance et de coalition et les pratiques mobilisatrices intégrées. Dans le cas de la mobilisation syndicale contre le libre-échange canado-américain, il se dégage que la pénurie de stratégies binationales est flagrante. Dans leur ensemble, les syndicats américains sont demeurés indifférents, inspirés par une posture de relative passivité. Leur proximité au monde des affaires les a conduits à l'adoption d'une politique de concessions répétées au capital que leurs homologues canadiens ont jugé inacceptable

et inappropriée. Pour sa part, le syndicalisme canadien s'est enlisé dans une rhétorique nationaliste s'appropriant une stratégie de défense introvertie et de boycottage. Les initiatives des différentes composantes syndicales canadiennes se sont arrêtées aux frontières nationales respectives, réussissant seulement à opérer certaines percées auprès des réseaux sociaux nationaux comme celui articulé par le RPC.

Cependant la régionalisation du libre-échange a semblé convaincre les élites syndicales de la nécessité de déverrouiller le cadre national de contestation. L'offensive managériale s'étant trilatéralisée, l'espace disponible à la contestation s'est de ce fait élargi. Mais si la logique des affaires a favorisé un consensus corporatif intégral avec les avantages économiques offerts par le Mexique, la convergence syndicale quant à elle a terriblement souffert sur le site transnational. Le débat sur le libre-échange a porté les syndicats à présenter les défis posés aux travailleurs en termes de leur transnationalité. Des tentatives et initiatives d'alliances et de réseaux transnationaux de travailleurs ont animé certaines rencontres trinationales et ont été suivies d'échanges d'information. Mais le syndicalisme en Amérique du Nord s'est heurté aux particularités du site transnational régional marqué par des asymétries rigoureuses entre les trois économies, une conception différente du rôle et de la manière d'organiser et de pratiquer le syndicalisme, des valeurs culturelles différentes, et une trajectoire syndicale complètement opposée. Les lois du travail et les conditions de marché étant différentes d'une formation sociale à l'autre, il s'est révélé

que les trois structures syndicales en présence ont orienté leurs stratégies en directions opposées par l'articulation de leurs réalités nationales réciproques.

Cette incapacité du syndicalisme organisé à harmoniser ses stratégies en fonction des manifestations nouvelles du capital et à remonter ainsi vers le site transnational ne lui est cependant pas spécifique. Elle ne reflète pas non plus le fait qu'il soit associé à un mouvement "ancien" lequel serait débordé par les enjeux nouveaux ainsi que par les formes différentes qu'a prises l'action collective dans le contexte de la postmodernité. L'étude des faits suggère que le mouvement environnementaliste en Amérique du Nord, par l'entremise de ses discours, ses stratégies et ses pratiques vis-à-vis du libre-échange, s'est désagrégé aux portes du site transnational régional. En effet, la posture fondamentale démontrée par les écologistes lors du débat sur le libre-échange nord-américain a été celle d'un notable absentéisme ou, si l'on préfère, d'un splendide isolement. Les questions relatives aux impacts de l'ouverture éventuelle des marchés sur l'écosystème binational leur étaient relativement inconnues, fait que la plupart des environnementalistes du Nord attribuent à un effort non soutenu de leur part pour saisir quels les défis étaient posés par une structure de libre marché au maintien et à la mise en œuvre d'une protection environnementale efficace.

Ce handicap a disparu avec l'ALÉNA. Les environnementalistes ont pu produire un diagnostic plus éclairé, à la hauteur des dimensions de l'enjeu. Mais la complexité des relations intergroupes ajoutée au caractère inégal de leur capacité

stratégique réciproque ont limité ces divers groupes à une forme d'articulation d'une "mentalité de siège". En Amérique du Nord, les groupes environnementalistes tendent à se différencier en fonction du degré de ressources matérielles dont ils disposent, du niveau de conscience environnementale, et de la place qu'occupe l'environnement dans les priorités de développement national. En tout état de cause, la perception du Mexique est demeurée celle d'un partenaire ou voisin devant conduire inéluctablement à la concrétisation d'un tragique scénario du chaos dans la région. Dans ces circonstances, l'environnementalisme n'a pu réunir les conditions favorables à une trinationalisation des stratégies. L'unilatéralisme des puissants lobbies écologistes américains a contribué à figer les potentialités transnationales du mouvement. De sorte que, en dépit d'une propension évidente à articuler un discours susceptible de rencontrer des sensibilités planétaires, les écologistes ne sont pas pour autant parvenus à incorporer un discours transnational à la dimension du libre-échange, à enclencher une dynamique de coalitions et d'alliances ou encore à unifier leurs pratiques de mobilisation.

En conséquence de tout ce qui précède, la recherche révèle que les transformations économiques intervenues dans l'économie mondiale, et leur matérialisation subséquente dans le contexte régional nord-américain, soumettent conjointement les deux mouvements à un dilemme stratégique commun, nonobstant leur caractéristique et leur trajectoire historique différentes. Les contraintes structurelles au plan local éprouvées par ces mouvements dans leur quête de passer du

national vers le transnational se trouvent renforcées par le potentiel structurant du libre-échange et la nature complexe et indéfinie du site transnational nord-américain.

En effet, les diverses séquences de la lutte politique menée par les organisations syndicales et environnementales autour du libre-échange nord-américain invitent à une réflexion prudente concernant toute forme de triomphalisme transnational. Cet ensemble de réflexions devra s'inscrire dans le sens du scepticisme exprimé par Sydney Tarrow, selon qui on serait encore très loin de ce “monde de mouvements sociaux” tel que suggéré par les défenseurs de la thèse forte. Il est nécessaire d'admettre, à la lumière des faits empiriques que nous avons introduits dans le débat, que les différences en termes de structure nationale des opportunités politiques limitent la possibilité d’actions transnationales des acteurs sociaux. L’ensemble des observations auxquelles ont abouti les transnationalistes triomphalistes sous-évalue le potentiel de l'espace national dans l'encadrement du militantisme transnational. Sur le sentier qui mène à la transnationalisation, les facteurs structurels qui définissent le rapport constant du mouvement social à l'État national restent debout et continuent de coexister avec les ouvertures politiques transnationales. Dans ce contexte, l'espace national remplit son rôle de point de transit ou d'espace de médiation de ce passage. Il ne s'agit pas de dire que cet espace constitue le garant de cette mutation, mais plutôt de soutenir que c'est par l'entremise de ce cadre spatial que sont générés les ingrédients nécessaires à l'offensive transnationale.

Ainsi tout passage du national vers le transnational consiste à résoudre préalablement le problème de l'espace national à l'intérieur duquel l'institution étatique se révèle en tant que mythe englobant. L'affirmation de John D. McCarthy selon laquelle la structure nationale des opportunités politiques affecte la probabilité du militantisme transnational injecte une clarté supplémentaire dans le débat. L'analyse faite dans le cadre de cette étude démontre en effet qu'une forme de militantisme transnational ne pourrait atteindre sa vitesse de croisière que dans la mesure où celui-ci reflète la capacité du mouvement social à traduire un discours commun et inclusif qui, de son côté, invite à la mise en réseaux des mécanismes de réponses stratégiques et débouche sur des pratiques intégrées de mobilisation.

Les difficultés des acteurs environnementalistes et syndicaux à s'approprier le site transnational ont aussi à voir avec le potentiel structurant démontré par le libre-échange comme tel. Comme on l'a vu, la libéralisation des marchés de la région fait partie de l'agenda corporatif néo-libéral de remodelage des rapports État-société civile dans les formations sociales nationales. Elle ne restructure pas simplement l'économique ; elle invite également, et à sa manière, les fractions dominées de la société à adopter certaines tactiques de survie comme celle de la mise en perspective du sauvetage national. Aussi la vision du monde projetée par les disciples de la croissance illimitée induit-elle les acteurs sociaux à réagir en termes de protection des acquis sociaux nationaux et de l'espace de pratique politique nationale.

Le libre-échange, par sa lecture uniforme des réalités nationales plurielles, peut être ainsi perçu comme une machine de démantèlement de la cohésion sociale. De cette manière, l'ailleurs devient à la fois une source de menace et de lieu d'expression de la solidarité, ce qui produit à proprement parler une tension permanente entre les stratégies consistant à se barricader derrière l'espace national et celles visant à définir des alliances et coalitions débordant les frontières. Cette situation particulière est l'expression évidente d'un dilemme stratégique.

De plus, le site transnational nord-américain qui découle de l'ouverture des opportunités politiques offertes par le libre-échange présente une grande complexité. Contrairement à l'Europe, il n'existe pas dans ce contexte régional d'institutions politiques transnationales formelles servant de lieu de prises de décision pan-nord-américaines. Le contexte institutionnel varie en fonction de la structure politique offerte par chaque État. Les différences en termes de culture politique et de pratiques démocratiques, de niveau de développement, de la structure des économies et des marchés de travail ou encore de la législation et des pratiques environnementales, font paraître la transnationalisation des mouvements sociaux davantage comme un problème qu'un incitatif. En outre, les sentiments nationaux sont historiquement construits l'un par rapport à l'autre, celui des Mexicains à l'encontre des américains ou encore celui des Canadiens à l'encontre des Américains ; Mexicains et Canadiens se découvrant à peine. Chacun des États garde ses prérogatives nationales respectives. Cette complexité du site transnational nord-américain a pour effet de maintenir la lutte

politique au plan de la perception des intérêts nationaux des acteurs sociaux pendant que les enjeux transnationaux se précisent et se consolident.

L'action collective sur le site transnational nord-américain illustre le contraste existant entre l'unité discursive et stratégique des élites d'affaires obéissant aux impératifs de croissance de la productivité et adoptant une stratégie de réponse concertée face à la nouvelle compétitivité internationale, et les groupes sociaux de la base, atteints d'un syndrome de déficience discursive et stratégique. Le défi pour les acteurs syndicaux est de créer autour du militantisme syndical un dénominateur commun qui dérive d'un discours transcendant susceptible de résonner au-delà des frontières nationales et d'y inclure les différences. Or, même dans le contexte institutionnalisé européen, révèle Tarrow, l'engagement de chaque syndicat national continue de s'opérer à l'intérieur des institutions nationales respectives, ce qui limite considérablement les perspectives d'une collaboration syndicale transnationale. Néanmoins l'invention d'une telle perspective en serait à ses balbutiements, grâce à la multiplication actuelle des rencontres syndicales au niveau régional. Mais quoi qu'il en soit, les réflexes et tensions qui illustrent les contraintes imposées par les systèmes nationaux de relations industrielles sont aptes à torpiller ce début de volontarisme collectif.

Par ailleurs, l'étude des stratégies des groupes environnementalistes confirme les suggestions faites par Kathryn Sikkink et Margaret E. Keck à l'effet que les questions environnementales s'inscrivent différemment dans des configurations de

lutte politique domestique différentes. Les enjeux se rapportant aux structures politiques nationales, les cultures politiques, et le comportement des coalitions demeurent des facteurs dont il faut tenir compte. La trinationalisation de l'environnementalisme dépendra donc de la capacité des groupes et des élites qui les représentent à articuler des préoccupations d'ordre régional tout en se démarquant d'un unilatéralisme aux effets dévastateurs pour la collaboration intergroupe et les sensibilités culturelles des acteurs.

Reste à savoir si l'institutionnalisation partielle du site transnational nord-américain, par la mise en œuvre des commissions sur le travail et sur l'environnement, pourrait représenter pour les syndicats et les groupes environnementalistes une issue moins tordue quant à la définition de stratégies transnationales appropriées. C'est là une avenue à envisager. Mais toujours est-il que le dilemme stratégique repéré ici persiste et ébranle les potentialités transnationales des acteurs sociaux mexicains, américains et canadiens sur le site régional de l'action collective.

BIBLIOGRAPHIE

Abelson Donald E, "Environmental Lobbying and Political Posturing : The Role of Environmental Groups in Ontario's Debate over NAFTA". *Revue d'Administration Publique du Canada*, Vol. 38 (1995), No 3, automne, p.352-381.

Alexander Carol et Stum Ken. 1992. *The North American Free Trade Agreement and Energy Trade*. Washington D.C. : Greenpeace.

Alexander Robin et Gilmore Peter, "The Emergence of Cross-Border Labour Solidarity" *NACLA Report on the Americas* Vol. XXIII (juillet-août 1994), No 1.

Alvarez Alejandro "Industrial Restructuring and the Role of Mexican Labor in NAFTA" *University of California Davis Law Review* Vol. 27 (été 1994), No 4, p. 897-915.

Amin Samir. 1991. *L'Empire du Chaos : La Nouvelle Mondialisation Capitaliste*. Paris : l'Harmattan.

Anderson Kym et Blackurst Richard. 1992. *The Greening of World Trade Issues*. New York : Harvester Wheatsheaf

Audley John J. 1997. *Green Politics and Global Trade : NAFTA and the Future of Environmental Politics*. Washington D.C. : Georgetown University Press.

Ayres Jeffrey McKelvey, "From National to Popular Sovereignty? The Evolving Globalization of Protest Activity in Canada". *Revue internationale d'études canadiennes* 16, automne 1997.

Ballesteros Sagrario Torres, "El Populismo : un concepto escurridizo" in José Alvarez Junco dir. *Populismo, Caudillaje y Discurso Demagogico*. Madrid : Siglo XXI, P. 157-180.

Bensusan I. Graciela, "Estrategias Sindicales y Relaciones Laborales frente al TLC : El Caso de México". Communication présentée au Congrès de l'Association des Études Latino-Américaines (LASA), 17-19 avril 1997. Guadalajara, México.

Bernard Elaine, "Labour and the 1988 Election" in Jane Jenson et Rianne Mahon dir. *The Challenge of Restructuring : North American Labour Movements Respond*, p. 137-153.

Blank Stephen et Haar Jerry. 1998. *Making NAFTA Work : U.S. Firms and the New North American Business Environment*. Miami : North-South Center.

Blyer Peter “Coalitions of Social Movements as Agencies for Social Change : The Action Canada Network” in William K. Carroll dir. 1992. *Organizing Dissent : Contemporary Social Movements in Theory and Practice*. Toronto : Garmond Press.

Boardman Robert dir. 1992. *Canadian Environmental Policy : Ecosystems, Politics, and Process*. Toronto : Oxford University Press.

Brodie Janine et Jenson Jane. 1988. *Crisis, Challenge and Change : Party and Class in Canada Revisited*. Ottawa : Carleton University Press.

Brodie Janine, “The Free Trade Election” *Studies in Political Economy* Vol. 28 (1989), printemps.

Brody David dir. 1971. *The American Labour Movement*. New York : Harper and Row Publishers.

Brody David. 1993. *Workers in Industrial America : Essays on the 20th Century Struggle*. Deuxième édition. New York : Oxford University Press.

Calvert John, “The Divergent Paths of the Canadian and American Labour Movements” *The Round Table* No 303 (1987), p. 378-392.

Campbell M. Robert et Pal A. Leslie. 1989. *The Real Worlds of Canadian Politics : Cases in Process and Policy*. Ontario : Broadview Press.

Clarkson Stephen. 1985. *Canada and the Reagan Challenge : Crisis and Adjustment, 1981-1985*. Toronto : James Lorimer & Company.

Cohen L. Jean, “Strategy or Identity : New Theoretical Paradigms and Contemporary Social Movements” *Social Research* Vol. 52 (printemps 1985), No 4, p.663-716.

Cohen Marjorie “Reflections on Organizing” in Ronnie Leah, dir. *Taking a Stand : Strategy and Tactics of Organizing the Popular Movement in Canada*. Ottawa : Centre Canadien des Politiques de Rechange, juin, 1992.

Cohey Peter et Aronson Jonathan. 1993. *Managing the World Economy : The Consequences of Corporate Alliances*. Washington D.C : Council of Foreign Relations.

- Cook Maria Lorena et Katz Harry. C. 1994. *Regional Integration and Industrial Relations in North America*. Ithaca : New York School of Industrial Relations.
- Cox W. Robert, "Social Forces, States and World Orders : Beyond International Relations Theory" *Millennium Journal of International Studies* Vol. 10, No 2 (1981), été, p. 16-155.
- Cox W. Robert. 1987. *Production, Power and World Order : Social Forces in the Making of History*. New York : Columbia University Press.
- Cox W. Robert "Gramsci, Hegemony and International Relations" in Stephen Gill dir. 1993. *Gramsci, Historical Materialism and International Relations*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Cox W. Robert "Global Restructuring : Making Sense of the Changing International Political Economy" in Richard Stubbs et Geoffrey Underhill dir. 1994. *Political Economy and The Changing Global Order*. Toronto : McClelland and Stewart, p. 45-59.
- Cox W. Robert "A Perspective on Globalization" in James Mittelman dir. 1996. *Globalization : Critical Reflections*. Boulder : Lynne Rienner Publishers.
- Cowie Jefferson R. "The Search for a Transnational Labor Discourse for a North American Economy : A Critical Review of US Labor's Campaign Against NAFTA". (Working Paper No 13 Duke-University of North Carolina Program in Latin American Studies), mai 1994.
- Crispo John dir. 1988. *Free Trade : The Real Story*. Toronto : Gage Educational Publishing Company.
- Doem Bruce et Tomlin Brian. 1991. *Faith and Fear : The Free Trade Story*. Toronto : Stedhart.
- Doem Bruce et Conway Thomas. 1994. *The Greening of Canada : Federal Institutions and Decisions*. Toronto : University of Toronto.
- Drache Daniel et Cameron Duncan. 1985. *The Other Macdonald Report : The Other Consensus on Canada's Future that the Commission Left Out*. Toronto : James Lorimer and Company.
- Drainville André C, "Of Social Spaces, Citizenship and the Nature of Power in the World Economy" *Alternatives* Vol. 20 (1995), p. 51-79.

- Dunlap E. Riley et Mertig G. Angela "The Evolution of the US Environmental Movement from 1970 to 1990 : An Overview" in Riley E. Dunlap et Angela G. Mertig *American Environmentalism : The US Environmental Movement, 1970-1990*. New York : Taylor and Francis.
- Duquette Michel "The NAFTA Side Agreement on the Environment : Domestic Politics in the Making of Regional Regime" *Revue canadienne d'études américaines* Vol. 27 No 1 (1997), p. 119-142.
- Eisinger K. Peter, "The Conditions of Protest in American Cities" *American Political Science Review* Vol. 67 (1973), p. 11-28.
- Escobar Arturo. et Alvarez Sonia E. 1992. *The Making of Social Movements in Latin America : Identity, Strategy and Democracy*. Boulder : Westview Press.
- Faux Jeff et Lee Thea "The Effect of George Bush's NAFTA on American Workers : Ladder Up or Ladder down", Economic Policy Institute, Washington D.C., juillet 1992.
- Fox Jonathan et Hernandez Luis, "Mexico's Difficult Democracy : Grassroots Movements and Local Government" *Alternatives* Vol. 17 (1992), p. 165-208.
- Fox Jonathan, "The Difficult Transition from Clientelism to Citizenship : Lessons from México" *World Politics* 46 (janvier 1994), Vol. 2.
- French Hillary. 1993. *Costly Tradeoffs : Reconciling Trade and the Environment*. (Worldwatch Paper Series No 113), Worldwatch Institute, Genève.
- Gallardo C. Sofía. 1996. *Participación Ciudadana y Retos Ambientalistas frente a los Riesgos de la Globalización y del TLCAN*. (Document de Travail No 21) Centro de Investigación y Docencia Económica (CIDE), México.
- Giddens Anthony. 1990. *The Consequences of Modernity*. Stanford : Stanford University Press.
- Gill Stephen "Political Economy and Structural Change : Globalizing Elites in the Emerging World Order" in Yoshikazu Sakamoto dir. 1994. *Global Transformation : Challenges for the State System*. Tokyo : United Nations University Press.
- Gilpin Robert. 1987. *The Political Economy of International Relations*. Princeton : Princeton University Press.

Glyn Andrew, Hughes Alan, Lipietz Alain et Singh Ajit "The Rise and Fall of the Golden Age" in Stephen A. Margin et Juliet B. Shor dir. 1990. *The Golden Age of Capitalism : Reinterpreting the postwar Experience*. Oxford : Oxford University Press.

Gonick Cy et Silver Jim "Fighting Free Trade" *Canadian Dimension* Vol. 23 (avril/mai 1989), No 3, p. 6-14.

Grinspan Ricardo et Cameron D. Maxwell dir. 1992. *The Political Economy of North American Free Trade*. New York : St. Martin Press.

Hart Michael. 1994. *Decision at Midnight : Inside the Canada-U.S. Free Trade Negotiations*. Vancouver : University of British Columbia Press.

Hecker Steven et Hallock Margaret. 1991. *Labour in a Global Economy : Perspectives from the U.S. and Canada*. Oregon : University of Oregon Labor Education and Research Center.

Hecker Stevens, "U.S. Unions and International Solidarity : Emerging Issues and Tactics". *Economic and Industrial Solidarity* Vol. 14 (1993), p. 335-367.

Hegedus Z. "Social Movements and Social Change in Self-creative Society : New Civil Initiatives in the International Arena" *International Sociology* Vol. 4 (mars 1989) No 1, p. 19-36.

Herzenberg Stephen, "Calling Maggie's Bluff : The NAFTA Labor Agreement and the Development of an Alternative to Neoliberalism".(Occasional Paper series No 28 Canadian-American Public Policy) Maine, 1996.

Hirst P. et Thompson G. 1996. *Globalization in Question : The International Economy and the Possibilities of Governance*. Cambridge : Polity Press.

Houseman Robert. 1994. *Reconciling Trade and the Environment : Lessons from the North American Free Trade Agreement*. Genève : Programme des Nations Unies sur l'Environnement.

Hualde Alfredo "Sindicatos y Tratado de Libre Comercio : de la Flexibilidad en la Maquiladora a la Regulación del Mercado de Trabajo Trinacional" in *Sindicalismo, Relaciones Laborales y TLC*. Sonora : El Colegio de Sonora, 1991.

Hudson Stewart, "Trade, Environment and the Pursuit of Sustainable Development" in Patrick Low dir. *International Trade and the Environment*. Washington : World Bank Discussion Papers No 159, 1992.

Hufbauer Gary Clyde et Schott Jeffrey J. 1992. *North American Free Trade : Issues and Recommendations*. Washington D. C. : Institute of International Economics.

Hunter Allen "Globalization from Below? Promises and Perils of the New Internationalism". *Social Policy* (été 1995), p.6-13

Jenkins Craig et Klandermans Bert. 1995. *The Politics of Social Protest : Comparative Perspectives on Social Movements*. Minneapolis : University of Minnesota Press.

Jenson Jane et Brodie Janine. 1988. *Crisis Challenge and Change : Party and Class in Canada Revisited*. Ottawa : Carleton University Press.

Jenson Jenson, "Mapping, Naming, and Remembering: Globalization at the End of the Twentieth Century" *Review of International Political Economy* Vol. 2 (hiver 1995), No 1, p. 96-116.

Jenson Jane et Rianne Mahon dir. 1993. *The Challenge of Restructuring : North American Labour Movements Respond*. Philadelphia : Temple University Press.

Keck Margaret E. et Sikkink Kathryn. 1998. *Activists Beyond Borders : Advocacy Networks in International Politics*. Ithaca : Cornell University Press.

Kelly E. Mary et coll, "US-México Free Trade Negotiations and the Environment : Exploring the Issues" *Columbia Journal of World Business* Vol. XXIV (été 1991), No 2, p. 43-58.

Kidder Thalia et McGinn Mary "In the Wake of NAFTA : Transnational Workers Networks". *Social Policy* (été 1995), p. 14-21

Kitshelt Herbert, "Political Opportunity Structures and Political Protest : Anti-nuclear Movements in Four Democracies". *British Journal of Political Science* Vol. 16 (1986), p. 57-85.

Klandermans Bert et Tarrow Sydney, "Mobilization into Social Movements : Synthesizing European and American Approaches" in From Structure to Action : Comparing Social Movements Across Cultures. *International Social Movement Research* Vol. 1 (1988), JAI Press, p. 1-38.

Kline Benjamin. 1997. *First Along the River : A Brief History of the US Environmental Movement*. San Francisco : Acada Books.

Kochan Thomas et Katz C. Harry, "A Comparative View of US and Canadian Industrial Relations" in *Structural Change and Industrial Relations Strategies*. Annales du 8^{ème} Congrès de l'Association Internationale de Relations Industrielles, septembre 1989.

Kotvis A. Jill. *NAFTA's Impact on Environmental Issues in doing Business in Mexico*. Communication présentée au colloque Mexcon 97 : Manufacturing in Mexico, The Institute for International Research, 24-26 mars 1997, San Diego, California.

Kriesi Hans Peter "The Political Opportunity Structure of the Dutch Peace Movement : Its Impacts on their Mobilization" in Craig Jenkins et Bert Klandermans. 1995. *The Politics of Social Protest : Comparative Perspectives on Social Movements*. Minneapolis : University of Minnesota Press.

Kriesi Hans Peter, Koopmans R., Duyvendak J. W. et Giugni M. G, "New Social Movements and Political Opportunities in Western European" *European Journal of Political Science Research* 22 (1990), p.219-244.

Kumar Pradeep. 1993. *From University to Divergence : Industrial Relations in Canada and the United States*. Kingston : Queen's University Press.

Kwavnick David. 1972. *Organized Labour and Pressure Politics : The Canadian Labour Congress 1956-1968*. Montréal et London : McGill-Queen's University Press.

Land Geoffrey, "North American Free Trade and the Environment : Border Environmental Groups and the NAFTA" *Frontera Norte* Vol. 5 (juillet-décembre 1993), No 10, p. 99-115.

Langille David "The Business Council on National Issues and the Canadian State" *Studies in Political Economy* Vol. 24 (1987), p. 41-48.

Leah Ronnie dir. 1992. *Taking a Stand : Strategy and Tactics of Organizing the Popular Movement in Canada*. Ottawa : Centre Canadien de Recherche en Politiques de Rechange.

Levinson Jerome I. 1993. *The Labor Side Accord to the North American Free Trade Agreement : An endorsement of Abuse of Worker Rights in Mexico*. Briefing Paper, Economic Policy Institute, septembre

- Levinson Jerome I. 1996. *NAFTA's Labor Side Agreement : Lessons from the First Three Years* Washington D.C.: Institute for Policy Studies et International Labour Rights Fund, novembre.
- Lipietz Alain. 1989. *Choisir l'Audace : Une Alternative pour le 21ème Siècle*. Paris : La Découverte.
- Lipschutz Ronnie D., "Reconstructing World Politics : The Emergence of Global Civil Society" *Millennium Journal of International Studies* Vol. 21 (1992), No 3, p. 389-420.
- Lustig Nora 1992. *Mexico : The Remaking of an Economy*. Washington D.C: The Brookings Institution.
- McAdam Doug McCarthy John D. et Zald N. Mayer. 1996. *Comparative Perspectives on Social Movements : Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framings*. Cambridge : Cambridge University Press.
- McAdam Doug Tilly Charles et Tarrow Sydney "To Map Contentious Politics". *Mobilization* Vol. 1 (mars 1996), No 1, p.17-34.
- McCarthy John D. "The Globalization of Social Movement Theory" in Jackie Smith et coll, dir. 1997. *Transnational Social Movements and Global Politics : Solidarity Beyond the State*. Syracuse : Syracuse University Press.
- McDonald Doug 1991. *The Politics of Pollution*. Toronto : McLelland and Stewart.
- McGraw Daniel. 1995. *NAFTA and the Environment: Substance and Process*. Washington D.C. : American Bar Association.
- Mahon Rianne, "Canadian Labour and the Battle of the Eighties". *Studies in Political Economy* 11 (été 1983), p. 149-176.
- Mendez Luis, "Crisis del Estado y Perspectivas del Sindicalismo en México" *EL Cotidiano* 69 (mai-juin 1995), p. 61-69
- Middlebrook J. Kevin, "The Sounds of Silence : Organized Labour's Response to Economic Crisis in Mexico" *Journal of Latin American Studies* Vol. 21 (mai 1989), part 2.

- Mittelman H. James, dir. 1996. *Globalization : Critical Reflections*. Boulder : Lynne Rienner Publishers.
- Morales Gerard, Aguilera Benjamin et Armstrong K. David. 1993. *An Overview of the Maquiladora Program*. Phoenix : Snell and Wilmer Law Office.
- Moody Kim. 1997. *Workers in a Lean World : Unions in the International Economy*. New York : Verso.
- Moody Kim et McGinn Mary. 1992. *Unions and Free Trade : Solidarity vs Competition*. Michigan : Labor Notes.
- Moody Kim. 1989. *An Injury to All : The Decline of American Unionism*. New York : Verso.
- Moody Kim, "NAFTA and the Corporate Redesign of North America" *Latin American Perspectives* 84 Vol. 22 (hiver 1995), No 1, p. 95-116.
- Morris D. Aldon et McClurg Carol. 1992. *Frontiers in Social Movements Theory*. New Haven : Yale University Press.
- Mumme P. Stephen, Bath C. Richard et Asseto J. Valerie "Political Development and Environmental Policy in Mexico" *Latin American Research Review* Vol. 23 (1988), No 1, p. 7-35.
- Mumme P. Stephen, "System Maintenance and Environmental Reform in Mexico : Salinas' Preemptive Strategy" *Latin American Perspectives* 72, Vol. 19 (hiver 1992), p. 123-143.
- Nikiforuk Andrew, "Freely Trading our Environment : Seeking a Voice at the Free Trade Table" *Nature Canada* Vol. 15 (été 1986) No 3, p. 38-44.
- Obershall Anthony "Opportunities and Framing in the Eastern European Revolts of 1989" in Doug McAdam et coll dir. 1996. *Comparative Perspectives on Social Movements : Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framings*. Cambridge : Cambridge University Press, p. 93-121.
- Olson Mancur. 1965. *The Logic of Collective Action*. Cambridge : Harvard University Press, Mass.

Olvera Rivera J. Alberto, "Hacia un Balance Tentativo de la Idea de Movimientos Sociales en México". Manuscrit non publié. Instituto de Investigaciones Historico-Sociales, Universidad Veracruzana, Jalapa, México, 1996.

Palan R. P. et Gills B., dir. 1994. *Transcending the State-Global Divide : A Neo-Structuralist Agenda in International Relations*. Boulder : Lynne Rienner Publishers, Colorado.

Panitch Leo, "Founding the UAW Canada : Reflections on the Working Class". *Canadian Dimension* Vol. 19 (décembre 1985), No 5.

Panitch Leo, "Capitalist Restructuring and Labour Strategies" *Studies in Political Economy* Vol. 24 (automne 1993).

Peterson M. J., "Transnational Activity and World Politics". *Millennium Journal of International Studies* Vol. 21 (1992), No 3, p. 371-388.

Pierce C. John et coll. 1992. *Citizens, Political Communication, and Interests Groups : Environmental Organizations and the United States*. Westport : Praeger.

Pierson Paul et Leibfried Stephan, dir. 1995. *European Social Policy : Between Fragmentation and Integration*. Washington D.C : The Brookings Institutions.

Pirez Regina Barba, "La Unión de Grupos Ambientalistas en el Proceso de Negociación del Tratado de Libre Comercio". *Frontera Norte* Vol. 5 (1993), No 10, p. 117-132.

Poltke David "What's So New About New Social Movements?". *Socialist Register* Vol. 1 (1990), p.81-102.

Princen Thomas et Finger Mathias. 1994. *Environmental NGO's in World Politics : Linking the Local to the Global*. London : Routledge.

Rioux Claude. 1986. *Libre-échange et pratique du syndicalisme au Canada et aux États-Unis*. Communication présentée au 56ème Congrès de l'ACFAS. Montréal.

Robertson Roland. 1993. *Globalization : Social Theory and Global Culture*. London : Sage Publication Ltd.

Robinson Ian. 1992. *Organizing Labour : The Moral Economy of Canadian-American Union Density Divergence* (Queen's papers in Industrial Relations), Kingston : Queen's University.

Romo Hector Guillén. 1997. *La Contrarrevolución Neoliberal en México* : Ediciones Era.

Ronfeldt David. et Thorup Catherine L. "NGO's, Civil Society Networks and the Future of North America" in Rod Dobell et Michael Neufeld dir. 1994. *Transborder Citizens : Networks and Institutions in North America*. Oolichan Books : British Columbia. North American Institute

Rosenau N. James. 1992. *Turbulence in World Politics : A Theory of Change and Continuity*. Princeton : Princeton University Press.

Ruggie John Gerard, "International Regimes, Transactions, and Change : Embedded Liberalism in the Postwar Order" *International Organizations* Vol. 36 (1982), p. 379-415.

Salutin Rick. 1989. *Waiting for Democracy : A Citizen's Journal*. Toronto : Viking Press.

Saunders J. Owen, "NAFTA and the North American Agreement on Environmental Cooperation: A New Model for International Collaboration on Trade and the Environment" *Colorado Journal of International Environmental Law and Policy* Vol. 5 (été 1994), No 2, p. 273-304.

Schmitter Philippe C. 1990. "Sectors in Modern Capitalism : Modes of Governance and Variations in Performance in Renato Brunetta et Carlo Dell'Aringa dir. *Labour Relations and Economic Performance*. London : Macmillan, p.3-40.

Schmitter Philippe C. et Streek Wolfgang. "Organized interests and the Europe of 1992". Communication présentée à la conférence intitulée The United States and Europe in the 1990's : Trade Finance, Defense, Politics, Demographics and Social Policy. American Enterprise Institute, Washington D.C. 6-8 mars 1990.

Seybold Peter, "The Politics of Free Trade : The Global Marketplace as a Closet Dictator". *Monthly Review* (décembre 1995), p. 43-48.

Shaw Martin, "Civil Society and Global Politics". *Millennium Journal of International Studies* Vol. 23 (1994), No 3, p. 647-667.

Shrybman Steven "Selling the Environment Short : An Environmental Assessment of the First Two Years of Free Trade Between Canada and the United States" in *Paying the Price : How Free Trade is Hurting the Environment, Regional Development and*

Canadian and Mexican Workers. Ottawa : Centre canadien pour les politiques de rechange, février 1991.

Shrybman Steven, "Trading Away the Environment" *World Policy Journal* Vol. IX (printemps 1991/92), No 1, p. 93-111.

Smith C. Myriam "The Canadian Labour Congress : From Continentalism to Economic Nationalism" *Studies in Political Economy* Vol. 38 (été 1992).

Smouts M. C. et Badie Bertrand. 1992. *Le Retournement du Monde : Sociologie de la Scène Internationale.* Paris : Dalloz, Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Soja Edward W. 1989. *Postmodern Geographies : The Reassertion of Space in Critical Social Theory.* London : Verso.

Stanford Jim, Elwell Christine et Sinclair Scott "Social Dumping under North American Free Trade". Ottawa : Centre canadien pour les politiques de rechange, octobre 1993.

Streek Wolfgang et Schmitter C. Philippe "From National Corporatism to Transnational Pluralism : Organized Interests in the Single European Market". *Politics and Society* Vol. 19 (1991), No 2, p. 133-164.

Swartz Donald "Capitalist Restructuring and the Canadian Labour Movement" in Jane Jenson et Rianne Mahon dir. 1993. *The Challenge of Restructuring : North American Labour Movements Respond.* p. 381-421.

Swartz Donald et Albo Greg "Why the Campaign Against Free Trade isn't Working". *Canadian Dimension* Vol. 21 (septembre 1987), p. 23-27.

Tarrow Sydney. 1994. *Power in Movement : Social Movements, Collective Action and Mass Politics in the Modern State.* Cambridge : Cambridge University Press.

Tarrow S. "Fishnets, Internets and Catnets : Globalization and Transnational Collective Action" Working paper. Department of Government, Cornell University , Ithaca, New York, 1995.

Tarrow S. "States and Opportunities : The Political Structuring of Social Movements" in Doug MacAdam et coll, dir. 1996. *Comparative Perspectives on Social Movements*, p. 41-61.

Tarrow Sydney. 1998. *Power in Movement : Social Movements and Contentious Politics*. Deuxième édition. Cambridge : Cambridge University Press.

Tilly Charles. 1978. *From Mobilization to Revolution*. Reading Massachusetts : Addison-Wesley Publishing Company.

Tilly Charles "Social Movements and National Politics" in Charles Bright et Susan Harding dir. 1984. *State-making and Social Movements : Essays in History and Theory*. Ann Arbor : University of Michigan, p. 297-317.

Tilly Charles. "Social Movements : Old and New" *Research in Social Movements, Conflicts and Change* Vol. 10 (1988), p. 1-18.

Tilly Charles "Contentious Repertoires in Great Britain, 1758-1834" in Mark Traugott dir. 1995. *Repertoires and Cycles of Collective Action*. Durham : Duke University Press.

Tilly Charles "Globalization Threatens Labor's Rights". *International Labor and Working-Class History* No 47 (1995), printemps, p. 1-23.

Touraine Alain "An Introduction to the Study of Social Movements". *Social Research* Vol. 52 (printemps 1985), No 4, p. 749-787.

Touraine Alain. 1978. *La Voix et le Regard*. Paris : Édition du Seuil.

Tuman P. John "Union Democracy and Industrial Relations in the Mexican Automobile Industry : A Comparative Analysis". Rapport préparé pour le Bureau Administratif National des États-Unis, Département du Travail, 1995.

Umlas Dora Elizabeth. 1996. *Environmental Non-Governmental Networks : The Mexican Case in Theory and Practice*. Thèse de doctorat. Yale University, Département de science politique.

Van Praag Philip. "Old and New Politics : The Dutch Peace Movement and the Traditional Political Organizations". *European Journal of Political Research* Vol. 15 (1987), p. 319-346.

Visser Jelly et Ebbinghaus Bernard "Making the Most of Diversity? European Integration and Transnational Organization of Labour" in Justin Greenwood et coll. dir. 1992. *Organized Interests and the European Community*. London : Sage Publications.

Walker R. B. J., "Social Movements/World Politics". *Millennium Journal of International Studies* Vol. 23 (1994), p. 669-700.

Wapner Paul, "Politics Beyond the State : Environmental Activism and World Civic Politics". *World Politics* Vol. 47 (avril 1995), p. 311-340.

Wendt Alexander, "The Agent-Structure Problem in International Relations Theory". *International Organization* Vol. 41 (été 1987), No 3, p. 335-370.

Wilson Jeremy, "Green Lobbies, Pressure Groups and Environmental Policy" in Robert Boardman dir. 1992. *Canadian Environmental Policy : Ecosystems, Policies, and Process*. Ontario : Oxford University Press.

Yates Charlotte, "UAW-Canada's Road to Resistance". *Canadian Dimension* Vol. 20 (1986), No. 1, p. 17-20.

Zald N. Mayer et McCarthy John D. 1987. *Social Movements in an Organizational Society*. New Brunswick : Transactions Books.

Zapata Francisco "Modernización económica y sindicalismo en México" in *Transformaciones Sociales y Acciones Colectivas : América Latina en el Contexto Internacional de los Noventa*. México : El Colegio de México, 1993.

Zapata Francisco. 1995. *El Sindicalismo Mexicano Frente a la Restructuración*. México : El Colegio de México.

Zapata Francisco, "Mexican Labour in a Context of Political and Economic Crisis" in Laura Randall dir. 1996. *The Changing Structure of Mexico*, Westview Press.

Zermeño Sergio et Lorey David, "The Social and Political Impacts of Natural Disaster : The 1985 Earthquakes and Grassroots Sociopolitical Mobilization in Mexico". Communication présentée à l'UCLA Conference on the Impact of Natural Disasters. Los Angeles, 10 juillet 1991.

Sources Officielles et Institutionnelles

Canada

ACDE. *The Environmental Implications of Trade Agreements*. Toronto : Queen's Printer, 1993.

Coalition québécoise sur les négociations trilatérales, “Déception de la CQNT suite aux accords parallèles à l’ALÉNA”, Montréal, le 23 août 1993.

Coalition québécoise d’opposition au libre-échange, “Mémoire concernant les négociations sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis”, présenté à la Commission de l’Économie et du Travail, Québec, 15 septembre 1987

Bulletin de la Coalition québécoise d’opposition au libre-échange, numéro 1, octobre 1986.

“Déclaration Conjointe de la FTQ, CSN, CEQ et UPA”, Montréal, le 19 Avril 1991.

Confédération des syndicats nationaux, “Mémoire de la Confédération des syndicats nationaux au comité mixte spécial sur les Relations Extérieures du Canada au sujet du commerce bilatéral avec les États-Unis et de la participation canadienne à la recherche sur l’initiative de défense stratégique (*IDS*)”. Ottawa, 8 Août 1985

“Bilan de la campagne contre le libre-échange soumis au Conseil Confédéral des 2, 3 et mars 1989”.

Commission de Coopération Environnementale de l’ALÉNA. *Une Vision Commune : Vers le Développement Durable en Amérique du Nord*. Montréal, 1997

Prévention des Différends : Évaluation des valeurs du commerce et de l’environnement dans le cadre de l’ALÉNA et de l’ANACDE. Montréal, 1996.

Congrès du travail du Canada, “The Battle of the Eighties : Trade Union vs Corporate Power”, Ottawa, 1980.

“Soumission au comité spécial conjoint du parlement sur les Relations Internationales du Canada concernant le commerce bilatéral avec les États-Unis”, 18 juillet 1985.

“Rapport du Comité Spécial sur les Relations Parti/Syndicat”, Ottawa, 1989.

“Programme Biennal d’action contre le Libre-échange”, février 1989.

“Remarques Critiques sur l’aspect économique du projet de libre-échange nord-américain (ALÉNA)”, Ottawa, 27 février 1992.

“Lettre de Robert White, Président du Congrès du travail du Canada à Brian Mulroney, Premier ministre du Canada”, Ottawa, 16 juillet 1992

“CLC Statement on NAFTA”, *Labour's World*, publication du Département des Affaires Internationales. Ottawa, septembre 1992.

“Déclaration du Congrès du travail du Canada au Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères chargé d'examiner l'Accord de libre-échange nord-américain” Ottawa, le 3 juin 1993.

“NAFTA Side-deal Changes nothing for Workers. Communiqué de presse de Robert White, Président du CTC”, Ottawa, le 25 août 1993.

“Manufacturing Jobs Vulnerable to Relocation under NAFTA”, Ottawa, juin 1993.

“Policy Statement : The job crisis : Fighting unemployment, underemployment, intensification of work, and growing inequality among workers. 20th constitutional convention”, Ottawa, 16-20 mai 1994

“Social Dimensions of North American Economic Integration: Impacts on Working People and Emerging Economic Responses”, rapport Préparé pour le Département du Développement des Ressources Humaines du Canada, Ottawa, 1996.

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, “Libre-échange : Nos Orientations”, soumis au Conseil Général, février 1989.

Gouvernement du Canada. *Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada Vol. I*. Ministère des Approvisionnements et Services. Ottawa, 1985.

Accord de libre-échange nord-américain. Ministère des Approvisionnements et Services. Ottawa, 1993.

Accord Nord-Américain de coopération dans le domaine du Travail. Ministère des Approvisionnements et Services. Ottawa, 1993.

Accord Nord-Américain de coopération dans le domaine de l'Environnement. Ministère des Approvisionnements et Services. Ottawa, 1993.

Ontario Federation of Labour. *It's not free : The Consequences of Free Trade with the United States.* Toronto, 1986.

Pollution Probe, "Déclaration de Janine Ferretti devant le Comité Sénatorial en charge des Affaires Étrangères concernant l'Accord de libre-échange nord-américain et la promotion du développement durable". Ottawa, 25 février 1992.

Pollution Probe, Sierra Club-Canada, Union Québécoise pour la protection de la nature, Manitoba Éco-work, "Open Letter to the Honorable Michael Wilson, Minister of Industry, Science and Technology and International Trade", Toronto, 9 juin 1993.

Pollution et Sierra Club-Canada, "NAFTA Environmental Side Deal : Good Container, Little Content", Ottawa, 14 septembre 1993.

"Testimony to the House of Commons subcommittee on International Trade on the North American Free Trade Agreement and the Environment", par Janine Ferretti, directrice exécutive, Toronto, 24 novembre 1992.

États-Unis

AFL-CIO, "Exploiting Both Sides : U.S.-Mexico Relations", février 1991.

"AFL-CIO and the Free Trade Agreement", déclaration de Thomas R. Donahue, secrétaire-trésorier, devant le Comité des finances du sénat des États-Unis, Washington D.C., 6 février 1991.

"US-Mexico Free Trade Negotiations : No Fast Track, Fair Trade", Washington D.C., janvier 1991.

"Multinational Corporations : Expanding Influence in the 1990's", Washington D. C., février 1995

Commission de Coopération dans le domaine du Travail. *Marchés du Travail en Amérique du Nord : Profil comparatif, 1984-1995.* Dallas, 1996.

Cierre de Empresas y Derechos Laborales : Los efectos del cierre repentino de empresas sobre la libertad de asociación y el derecho a organizarse en Canadá, los Estados Unidos de América y México. Dallas, 1997.

United Auto Workers, "Declaration of the International Union, United Automobile, Aerospace and Agriculture Implement Workers of America (UAW) on the subject of U.S.-Canada trade negotiations before the committee on finance", Sénat des États-Unis, Washington D.C, 17 août 1987.

Greenpeace-US. "A Report to Greenpeace on the proposed North American Free Trade Agreement : A view from the U.S", préparé par Joshua Karliner. San Francisco, 3 juin 1991.

"NAFTA undermines Natural Resources Conservation". Washington D.C., mai 1993.

"Greenpeace opposes fast track". Washington D.C., 17 Mai 1991.

"The impact of the North American Free Trade Agreement on the Environment. Témoignage de Barbara Dudley, directrice exécutive, devant le Subcommittee on the Environment and Natural Resources Committee on Merchant Marine and Fisheries", Chambre des Représentants des États-Unis. Washington D.C., le 10 mars 1993.

"The North American Free Trade Agreement and Energy Trade", par Carol Alexander et Ken Stump. Washington D.C., 1992.

"Letter of Barbara Dudley , executive director to Ambassador Mickey Kantor, United States Trade Representatives". Washington D.C, 12 mars 1993.

"NAFTA and the North American Agreement on Environmental Cooperation (NAECC) : Side-stepping the Environment", Washington D.C, 2 février 1994.

National Wildlife Federation, "Environmental Concerns Related to a United States-Mexico-Canada Free Trade Agreement", Washington D.C., 27 novembre 1990.

"Environmental Components of a Social Charter", par Paul Speck. Washington D.C, Mars1991.

"Report on the North American Commission on Environment and other Supplemental Environmental Agreements : part two of the NAFTA package", Washington D.C, 4 février 1993.

“NWF Statement : NAFTA and the Environmental side agreement”, par Jay D. Hair, président et CEO. Washington D.C, 15 septembre 1993.

National Wildlife Federation, National Audubon Society, Natural Resources Defense Council et Environmental Defence Fund, “Position Statement regarding President Bush’s Action Plan for addressing Environmental Issues related to the North American Free Trade Agreement” Washington D.C., le 10 mai 1991.

National Wildlife Federation et Pollution Probe. “Binational Statement on Environmental Safeguards that should be included in the North American Free Trade Agreement”. Washington D.C, le 28 mai 1992.

National Wildlife Federation, Pollution Probe, Grupo de los Cien, Asociación Ecologista de Coyoacán, Instituto Autónomo de Investigaciones Ecologistas, NRDC, “Letter from 51 Environmental NGOs (from Canada, Mexico and the United States) to Environmental Protection Agency Administrator William K. Reilly regarding NAFTA”, Washington D.C, 20 juillet 1992.

Sierra Club, “Trade and the Environment : A Critique of the USTR’s Review of US/Mexico Environmental Issues”, Washington D.C., décembre 1991.

“Testimony of Robert Housman of the Center for International Environmental Law on behalf of the Sierra Club before the Trade Subcommittee of the House Ways and Means Committee”, Washington D.C., 2 février 1994

Sierra Club, Friends of the Earth et the Humane Society of the United States, “Analysis of the U.S. proposal for an Environmental Side Agreement to the North American Free Trade Agreement : Omissions and Ambiguities”, Washington D.C., le 8 juin 1993.

Mexique

Asociación Ecológica de Coyoacán A.C., “Cautela y Legislación práctica ante el TLC” México D.F, 7 Juin 1991.

Red Mexicana de acción frente al libre comercio. *Memorias de Zacatecas*. México D.F., 1991.

Libre Comercio o Libre Explotación ? México D.F, 1991.

“El Medio Ambiente en México tras dos años de Tratado de Libre Comercio de América del Norte”, par Rafael Gonzales et Alejandro Villamar. México D. F, 1995.

Red Mexicana de Acción Frente al Libre Comercio : 5 años de Lucha (1991-1996. México D.F., 1996.

Confederación de Trabajadores de México, “TLC, Más que un Asunto Bilateral” México, D.F. 11 juillet 1990.

“México, Puente entre los Bloques”, México D.F., 3 juillet 1990.

“Como nos ven los sindicatos de Estados Unidos”, México D.F., 26 juin 1992.

“Superficialidad estadunidense en la negociación del TLC”, México D.F, 3 avril 1991.

Movimiento Ecologista Mexicano, “Referendum on NAFTA Side Agreements”, Communiqué de Presse, février 1993.

Liste des Personnes Interviewées

Canada

Peter Bakvis, adjoint au Comité Exécutif et responsable de la section internationale de la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN). Montréal, le 14 août 1996.

André Leclerc, Responsable des relations internationales au sein de la Fédération des Travailleurs et Travailleuses du Québec (FTQ). Montréal, le 9 décembre 1996.

Janine Ferretti, ex-directrice de Pollution Probe, directrice exécutive de la Commission de Coopération Environnementale (CCE). Montréal, le 10 avril 1997.

Sheila Katz, responsable des relations internationales au Congrès du Travail du Canada. Conversation téléphonique réalisée à Montréal le 15 avril 1997.

États-Unis

Pharis Harvey, directeur exécutif, International Labour Rights Fund. Washington D.C, 21 janvier 1998.

Segundo Mercado-Llorens, directeur exécutif, Citizen Trade Campaign. Washington D.C., 6 janvier 1998.

Steve Beckman, économiste international, UAW, Governmental and International Affairs Department. Washington D.C, 2 février 1998.

Mark A. Anderson, Secrétaire-trésorier de Food and Allied Service Trades et ancien responsable de l'AFL-CIO Task Force on Trade. Washington D.C., 14 janvier 1998

Gregory Woodhead, économiste international, Département de Politique Publique, AFL-CIO. Washington D.C., le 7 janvier 1998.

Scott Littlehale, chercheur au Département de Politique Publique, AFL-CIO. Washington D.C, le 7 janvier 1998.

Ed Feigen, coordonateur des projets stratégiques, Département de l'Organisation et des services sur le terrain, AFL-CIO. Washington D.C, le 22 janvier 1998.

Carter Wright, assistant en communication, International Brotherhood of Teamsters. Washington D.C, le 3 février 1998.

John Audley, ancien responsable du dossier Commerce et Environnement à Sierra Club et présentement coordonateur du programme Commerce et Environnement au sein de la National Wildlife Federation (NWF). Washington D.C., le 21 janvier 1998.

Stewart Hudson, ancien responsable du dossier Commerce et environnement au sein de la NWF et présentement membre du conseil exécutif de la même organisation. Washington D.C., le 9 janvier 1998.

Daniel Seligman, responsable du programme Commerce et Environnement à Sierra Club. Washington D.C., le 30 janvier 1998.

Michael McKloskey, directeur exécutif Sierra Club. Washington D.C., le 30 janvier 1998.

Mexique

Francisco Hernandez Juarez, Président du Syndicat des Téléphonistes du Mexique et secrétaire général de la FESEBES, actuellement membre dirigeant de l'UNT, México D.F., le 4 décembre 1997.

Bertha E. Lujan, Coordonatrice générale du FAT et du RMALC, México D.F., le 7 octobre 1997.

Hector de la Cueva Diaz, membre du FAT-RMALC et directeur du Centro de Investigación Laboral e Asesoria, México D.F., le 3 octobre 1997.

Alejandro Alvarez, Professeur d'économie du travail à l'Université Autonome du Mexique (UNAM). México D.F, le 9 octobre 1997

Alejandro C. Villamar, responsable des affaires environnementales au RMALC. México DF., le 6 octobre 1997.

Maria Teresa Gutierrez Haces, Professeure d'économie à l'UNAM. México D.F, le 6 octobre 1997.

Beatriz Bugeda, ancienne responsable de liaison de la CEC au Mexique et Professeure de Droit Environnemental à l'Université IbéroAméricaine. México D.F, le 15 octobre 1997.

Gustavo Alanis Ortega, directeur du Centre Mexicain de Droit Environnemental. México D.F, le 13 octobre 1997.

Maria de la Luz Adriaga, Professeure d'économie à l'UNAM et membre dirigeant du Syndicat de l'Éducation. México D. F, le 16 octobre 1997.

Eduardo Torres, responsable des communications au sein du Syndicat des Téléphonistes du Mexique. México D.F, le 13 novembre 1997.

Alicia Sepulveda, membre dirigeant du Syndicat des Téléphonistes du Mexique. México D.F, le 31 octobre 1997.

Monique Mitenstein, directrice de Greenpeace-México. México D.F, le 8 décembre 1997.

Manuel Pena, syndicaliste responsable du Front Authentique du Travail (FAT) à Veracruz. Jalapa, Veracruz, le 25 novembre 1997.

Alberto Olvera, Professeur de Sociologie, Centro de Investigación Historico-Social, Universidad Veracruzana Jalapa, Veracruz, México, le 25 novembre 1997.

Autres sources pertinentes

The Globe and Mail, 14 février 1986, p. A15.

“U.S. forsees historic summit : Blockbuster pact on trade envisaged”, 16 mars 1985, p. A1 et A2.

“PM, Reagan would halt protectionism”, par Graham Fraser, 19 mars 1985 A1 et A2.

“Macdonald Report urges free trade”, 5 septembre 1985, p. A1 et A2.

“Canada officially asks U.S. to begin talks on free trade”, 27 septembre 1985, p. A1 et A2.

“CLC officials queries need for free trade”, 20 janvier 1986, p. A4.

“OFL officials opens campaign to combat free trade”, 14 février 1986, p. A15.

“Quebec wants full role in free trade talks”, 19 mars 1986, p. A4.

The Montreal Gazette, "Free Trade : Business likes it, labor fears job loss", 8 novembre 1988, p. A5.

"Reagan calls free trade a "giant step", 14 décembre 1988, p. B7.

"Free Trade passes in Commons : Tories cut off debate to force bill through on Christmas day", 24 décembre 1988, p. A7.

"Paper urges boycotts as part of war on free trade", 1er février 1989, p. B7.

"Coalition (Pro-Canada Network) puts face to Canadians hurt by year-old deal", 3 janvier 1990, p. B1.

"Report urges Canada to join Mexico-US talks", 26 mai 1990, p. C3.

"CLC : cancel free trade, don't expand it", 29 septembre 1990, p. D4.

"Canada joins US, Mexico, in trade talks : business groups favor a deal : labor opposed", 6 février 1991, p. D1.

"Mexico President brings his free-trade mission to Canada", 8 avril 1991, p. F10.

"Mexico's Salinas delivers plea for free trade", 1er octobre 1991, p. C4.

"Free Trade deal must include environmental provisions", 24 février 1992, p. B3.

"Their leap of faith : opinion in Mexico on trade deal is divided", 27 avril 1992, p. B3.

"Canada proposes clause in free trade deal to protect environment", 31 juillet 1992, p. F1.

"Leaders sign North American Free Trade pact", 8 octobre 1992, p. C3.

"Québec faces disaster with free trade : unions", 11 mars 1993, p. A4.

"Environmental clean-up urged : NAFTA negotiations provide new chance", 29 mars 1993, p. B3.

"Business groups target environmental side-deal : regulations would be used to stop imports under North American trade deal : Chamber", 8 avril 1993, p. D15.

Le Devoir, “La CSN souhaite que l’ALÉNA inclue des dispositions sur les questions sociales”, par Paul Cauchon, 2 juin 1993, p. A3.

“Les opposants à l’ALÉNA s’organisent”, par Marie Tison, 27 Mars 1993, p. B1.

“Libre-échange nord-américain : Mulroney devra convaincre au moins trois provinces : l’Ontario, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan s’opposent au traité”, par Chantale Hébert, 13 août 1992, p. A1.

“Le grand oubli de l’ALÉNA : la protection sociale”, par Sylvie Dugas, 31 octobre 1992, p. B3.

“Libéralisation des échanges et intégration économique : Ménage à trois : les enjeux pour le monde du travail”, par Pierre Paquette, 19 juillet 1993, p. A12.

La Presse, “Bob Rae part en guerre contre l’ALÉNA”, 27 janvier 1993, p. D3.

“Six organisations environnementales donnent leur appui à l’ALÉNA”, 16 septembre 1993, p. C8.

Le Soleil, “FTQ et CSN dénoncent l’accord de libre-échange nord-américain”, 16 août 1992, p. B4.

The Wall Street Journal, “FTA : Export Goods, Not Workers”, par Fidel Velasquez Sanchez, 3 mai 1991.

Excelsior, “Los Salarios son bajos, pero los gastos son menores”, par Arturo Romo Gutierrez, 20 mai 1991.

Inside U.S Trade “Special Report : Clinton calls for Supplemental NAFTA Pacts on Environment, Labor”, 9 octobre 1992.

New York Times, “Environmental Groups are split on support for Free Trade”, par Keith Schneider, 16 septembre 1993, p. A1 et A7.

“Letter from Robert White to NDP officers and Executive Members”, 28 novembre 1988

“Letter from Gerard Docquier to NDP Executive Members”, 5 décembre 1988.

“Discours prononcé devant la Convention de la Fédération des émoc Cardenas, “Discours prononcé devant la Convention de la Fédération des travailleurs de la Colombie-Britannique”, par Cuaùhtemoc Cardenas,Vancouver, 30 septembre 1990.

“Final Declaration of the Mexico-Canada : Social Organizations facing Free Trade”, *Economic Justice Report*, Vol 1, No 3, novembre 1990.

“Déclaration Finale”, Intercambio Sindical México-EU : Intereses Comunes, México D.F., 19-27 octobre 1990.

“Déclaration conjointe des syndicalistes réunis au sein de l’échange trinational”, Chicago, 26-28 avril 1991.

Commission mondiale sur l’environnement et le développement. 1987. *Notre Avenir à Tous*. Oxford : Oxford University Press.